ASSALA ENERGY

2022

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET DE GOUVERNANCE

Sommaire

SOMMAIRE

Edito 5

Accent sur les sujets matériels 6

Gouvernance 8

Gouvernance : notre feuille de route 10

Se conformer à nos principes 11

Nos principes directeurs 12

Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance 14

Mécanismes de signalement 16

Faire de l'ESG le cœur de nos structures de gouvernance 18

Nos structures de gouvernance et notre approche des risques 18

Social 28

Social : notre feuille de route 30

Placer les personnes au premier plan 31

Agir de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes 32

Performances en matière de sécurité 34
Sécurité routière 37
Tirer les leçons des reportings 38
Santé 41

Renforcement du personnel : en sécurité, inclusif et durable 42

Nos effectifs 42
Égalité, diversité et inclusion 49
Notre chaîne d'approvisionnement 54

Favoriser le développement de nos communautés locales 56

Contenu Local 56
Performance Sociale 60
Projets et initiatives en matière de Performance Sociale 62

Environnement 68

Environnement : notre feuille de route 70

Intégrer l'environnement dans notre quotidien 71

Notre Politique relative à la santé, la sécurité, la sûreté et l'environnement (HSSE) 72

Gérer et réduire nos émissions 74

Émissions de gaz à effet de serre (GES) 76
Comment nous travaillons à réduire notre empreinte carbone 79
Compensation et crédits carbone 85

Agir de façon responsable et en toute sécurité pour l'environnement 86

Biodiversité 86
Eau et effluents 95
Sécurité des procédés 100
Déchets 107
Fermeture et réhabilitation des sites 113

Indicateurs et objectifs 114

À propos de ces indicateurs et objectifs 116

Indicateurs - Gouvernance 116

Formation obligatoire 116
Audits externes - Résultats de l'ISO 14001 117
Audits externes - Résultats de la SFI 118

Indicateurs - Social 119

Performances en matière de sécurité 119
Réponse et préparation aux situations d'urgence 120
Amélioration continue / culture 121
Contenu Local / Performance Sociale 121

Indicateurs - Environnement 122

Maintenance exceptionnelle des éléments critiques pour la sécurité 122
Stratégie et feuille de route pour les émissions GES 123
Feuille de route pour les déchets hérités 124
Biodiversité 125

Annexes 127

À propos de nos rapports 128
Analyse de la matérialité 129
Base du reporting sur l'environnement, le social et la gouvernance 130
Répartition des émissions de GES 135
Index : Task Force sur les changements climatiques Informations financières (TCFD) 136
Index : Global Reporting Initiative (GRI) 140
Notre stratégie fiscale 161
Impôts du groupe et paiements aux gouvernements 162
Glossaire des termes et abréviations 163
Mise en garde 166

Edito

Chez Assala, nous nous engageons et nous réalisons, de manière responsable.

Dans notre rapport environnemental, social et de gouvernance (ESG), nous présentons des réalisations et des résultats tangibles qui reflètent les objectifs définis dans les éditions précédentes. Nous transformons nos engagements en résultats réels en positionnant nos ambitions ESG au premier plan de nos décisions opérationnelles.

La force du rapport 2022 repose sur sa robustesse. Cette édition constitue la vision la plus approfondie et la plus transversale des activités ESG de notre entreprise : une opinion que je ne suis pas le seul à partager. Conformément à nos Valeurs et à notre Esprit, notre rapport ESG a toujours été un relais de faits, fournissant des chiffres vérifiés et auditables et des explications pour démontrer l'efficacité de notre approche commerciale. Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous avons franchi une étape supplémentaire en faisant vérifier les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 et 2, ainsi que les principaux indicateurs de performance en matière de sécurité, conformément aux normes ISAE 3000 et 3410.

Au fur et à mesure que les tendances et les normes en matière de reporting se développent et que la conscience ESG s'accroît, nous continuons à nous poser la question suivante : quelle est la place d'Assala dans le processus mondial de transition vers des sources d'énergie à faible émission de carbone, en tant que producteur de pétrole et de gaz upstream, qui œuvre à la prolongation du cycle de vie d'actifs matures en Afrique ?

Notre stratégie ESG tient compte à la fois des attentes de la communauté mondiale et de celles de notre pays d'accueil, le Gabon, qui continue à juste titre de générer des revenus de ses propres ressources naturelles pour financer et promouvoir la croissance socio-économique. La première considération nous amène à réduire nos émissions de GES de scope 1 et de scope 2, conformément à l'Accord de Paris. La seconde nous motive à assurer un bénéfice tangible de nos opérations au niveau local.

Cette philosophie est adoptée dans notre approche de reporting des émissions de scope 3. La majeure partie des émissions de scope 3 dans notre chaîne de valeur est générée par l'utilisation de notre production une fois qu'elle a été vendue au consommateur. Sur ce point, Assala n'a absolument aucune influence en tant que producteur upstream : nous ne contrôlons pas la manière dont l'utilisateur final transforme ou consomme le pétrole brut. En outre, la production et la vente de pétrole et de gaz dépendent de la demande du marché, qui est également hors de notre contrôle. Ainsi, toute réduction significative des émissions de scope 3 au sein de notre chaîne de valeur devrait se produire au niveau du consommateur. Néanmoins, et conformément à notre stratégie, nous nous efforçons de comprendre ces émissions, bien que notre influence limitée sur l'utilisation des produits vendus constitue en soi un défi pour ces efforts : il n'y a aucune garantie que les données que nous recevons de notre chaîne de valeur soient robustes. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous engager à produire des données précises sur les émissions de scope 3 ni, d'ailleurs, à réaliser des réductions dans ce domaine. Cela dit, nous faisons et publions des estimations sur ces émissions pour des raisons de transparence et pour développer notre compréhension commune de la manière dont chacun d'entre nous, en tant que consommateurs, pouvons réduire nos émissions.

En fin de compte, ce qui compte, c'est la décarbonisation de notre monde pour respecter les engagements de l'Accord de Paris, et une transition équitable pour les pays en voie de développement. Cela implique un changement radical dans la manière dont les sociétés produisent et consomment les produits à base d'hydrocarbures (l'énergie et les matériaux à base de polymères, tels que les produits pétrochimiques et les plastiques). Cette décarbonisation dépend également de la volonté des décideurs politiques de prendre en considération le soutien que les pays développés entendent apporter aux pays producteurs de pétrole et de gaz, dans l'optique de combler le manque à gagner inévitable résultant de cette évolution. Ce n'est ni le rôle ni la responsabilité des entreprises upstream.

Tant que le comportement des consommateurs n'aura pas changé, des entreprises comme Assala continueront, de manière responsable et durable, à répondre à la demande socio-économique d'hydrocarbures et à réduire notre impact dans les domaines que nous pouvons contrôler, dans le cadre de nos propres activités.

Sur ce, nous nous tournons vers l'avenir. Qu'avons-nous l'intention de faire ensuite ? La feuille de route ESG d'Assala présente les réalisations de 2022, expose nos ambitions pour 2023 et pour 2024, et reflète nos efforts pour répondre aux attentes de nos diverses parties prenantes, et les dépasser. C'est notre ténacité qui fait de ce rapport un document de niveau international. C'est notre engagement à faire preuve de transparence dans notre reporting, à gérer l'impact de nos propres activités et à faire ce qu'il faut, qui fait de cette entreprise ce qu'elle est : un opérateur responsable, un employeur de confiance et un collaborateur apprécié dans le cadre de nos partenariats opérationnels et sociaux.

C'est nous. C'est Assala.
Et nous sommes fiers d'être Assala.

David Roux
PDG, Assala Energy

ACCENT SUR LES SUJETS MATÉRIELS[1]

Intégrité et bonne gouvernance

Notre Code de conduite interdit strictement la corruption, ainsi que les contributions politiques et le lobbying.

Nos effectifs

Nos **équipes** sont la clé de notre succès

Comment nous interagissons avec notre **chaîne d'approvisionnement**

1. Voir Analyse de la matérialité, en annexe.

Nous travaillons avec les fondamentaux de la **sécurité des procédés**

Comment nous travaillons pour réduire nos **émissions**

Fermeture et réhabilitation de sites

Comment nous gérons les **déchets**

Assala ne produit pas de pétrole au détriment de l'environnement

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

14 VIE AQUATIQUE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

15 VIE TERRESTRE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gouvernance

GOUVERNANCE : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

NOS ENGAGEMENTS		RÉALISATIONS EN 2022[1]	CE QUE NOUS PRÉVOYONS DE FAIRE ENSUITE (2023 ET AU-DELÀ)
Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance :	Respecter notre Code de conduite, nos politiques et nos procédures	Nous avons continué à utiliser notre Code de conduite comme référence dans tout ce que nous entreprenons : - Publication de notre Code de conduite actualisé - 100% du public identifié a suivi notre formation Code de conduite Nous avons conduit une évaluation des risques de corruption ; les contrôles d'Assala ont été jugés efficaces Nous avons publié notre politique *Human Rights Policy*[2]	**2023 :** mettre en place une formation sur les questions clés d'éthique et de gouvernance ayant un impact sur notre activité et et notre secteur pour le personnel identifié **En cours :** promouvoir la transparence et la bonne gouvernance dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement
	Auditer et garantir notre performance	Nous avons investi dans les audits et l'assurance des principaux plans et indicateurs stratégiques : - Audit ISO 14001 clôturé - Audit de l'ESAP[3] par la Société Financière Internationale[3] (IFC) achevé - Tous les domaines d'amélioration soulevés lors de l'audit de conformité clôturés	**2023 :** indicateurs ESG clés pour l'année 2022 assurés **En cours :** - Mettre en œuvre les recommandations d'audit dans l'ensemble de nos activités - Rendre compte de manière transparente des résultats d'audits - Poursuivre notre démarche d'amélioration continue
	Respecter les exigences des meilleures pratiques internationales en matière d'établissement de rapports	Nous avons investi dans les rapports ESG pour garantir la transparence de nos performances, en application des normes GRI[5] en matière de rapports sur le développement durable	**En cours :** rendre compte de manière transparente des sujets ESG matériels lorsque cela est nécessaire

1. Pour les plans, objectifs et réalisations depuis 2019, veuillez vous référer aux précédents rapports ESG d'Assala : https://www.assalaenergy.com/bibliothèque/publications/
2. Politique Assala en matière des droits de l'homme.
3. Environmental and Social Assessment Procedures, Procédures d'Évaluation environnementale et Sociale de la Banque Mondiale.
4. *International Finance Corporation* – Société Financière Internationale, groupe de la Banque Mondiale.
5. *Global Reporting Initiative* – Les normes GRI constituent un cadre pour l'établissement de rapports sur le développement durable, qui couvrent les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) d'une organisation.

SE CONFORMER À NOS PRINCIPES

Chez Assala, nos Valeurs et notre Esprit sont au cœur de tout ce que nous faisons. Notre Code de conduite nous fournit un cadre strict, plaçant l'intégrité, les comportements éthiques et la bonne gouvernance générale au cœur de nos décisions et de nos actions. Il représente la manière dont Assala mène ses activités.

Notre engagement à respecter notre Code de conduite est essentiel pour maintenir notre réputation et notre permis social d'opérer. Nous devons donc continuer à travailler de manière sûre et responsable, en toute intégrité.

Ces concepts sont également ancrés dans les Valeurs d'Assala, où les pratiques commerciales éthiques et équitables et le respect des personnes et de l'environnement sont à la base de tout ce que nous entreprenons.

Nous pensons que la manière dont nous délivrons est aussi importante que ce que nous délivrons, et que ce que nous délivrons ne doit pas se faire au détriment de la manière dont nous le délivrons.

Cette conviction est au cœur de notre approche de la gouvernance. Nous sommes une société d'exploration et de production de pétrole et de gaz upstream, qui investit dans le développement socio-économique des pays dans lesquels nous opérons. Au Gabon, nous extrayons de l'énergie d'actifs matures de manière sûre, responsable et durable. Nous réduisons nos émissions, préservons la biodiversité, investissons dans le développement de notre main-d'œuvre et des communautés locales autour nos opérations, et veillons à ce que nos activités soient conformes à nos Valeurs, à notre Esprit et à notre Code de conduite.

Dans chacune de ses décisions, Assala intègre les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Nos principes directeurs

Depuis notre création, nos Valeurs, notre Esprit et notre Code de conduite définissent notre approche des considérations ESG et la manière dont nous exerçons nos activités en général.

Valeurs d'Assala

Agir de façon responsable et en toute sécurité

Donner à nos équipes les moyens d'atteindre leur potentiel

Établir des partenariats gagnant-gagnant afin d'assurer sur le long-terme des impacts positifs provenant de nos opérations

Prolonger la vie des champs et augmenter leur production à travers l'intégrité des actifs et l'investissement stratégique

Mettre en œuvre une gestion financière rigoureuse

S'engager à l'application des normes et bonnes pratiques internationales en matière d'environnement

Agir avec intégrité en respectant notre Code de conduite et les règlements de conformité internationaux

L'Esprit Assala

NOTRE BUSINESS

Compliant & robust

Nous avons comme principe la gestion rigoureuse de nos opérations, dans le strict respect de notre Code de conduite, et conformément aux lois nationales et internationales, aux réglementations et aux bonnes pratiques.

Adaptable

En cohérence avec notre nom, la flexibilité, l'innovation et la créativité font partie intégrante de notre modèle afin de nous adapter et de nous améliorer dans un environnement en constante évolution.

NOS ÉQUIPES

Empowered

Nous mettons tout en œuvre pour soutenir nos équipes et leur donner la latitude nécessaire pour réussir leurs missions et atteindre leurs objectifs.

Accountable

Nous attendons de nos équipes qu'elles rendent des comptes et montrent un engagement personnel envers leurs propres contributions, tout en favorisant la collaboration et le travail d'équipe.

NOS OPÉRATIONS

Safe & responsible

Nous nous engageons à conduire nos opérations en toute sécurité et de façon responsable envers les personnes et envers l'environnement.

Fit for purpose

Nous avons choisi de fonder l'organisation d'Assala sur des processus simples et transparents pour améliorer la performance de la production et prolonger le cycle de vie des champs sur le long terme.

Code de conduite

Respecter la loi

Traiter les personnes avec dignité et respect

Éviter les conflits d'intérêts

Protéger les ressources d'Assala

Tenir des registres justes et précis

Être un citoyen du monde responsable

Respecter les obligations professionnelles

Rechercher l'amélioration continue

MENER NOS ACTIVITÉS DE MANIÈRE TRANSPARENTE, AVEC INTÉGRITÉ ET BONNE GOUVERNANCE

En 2022, nous avons mis à jour notre Code de conduite (notre "Code") afin de refléter le parcours de notre entreprise. Nous avons intégré des orientations fondamentales pour permettre notre évolution, alors que nous nous engageons à atteindre nos objectifs. Dans l'édition actualisée, nous avons mis l'accent sur des éléments qui ont toujours été essentiels à notre réussite individuelle et collective : l'amélioration continue des performances et une communication honnête et constructive, tant dans nos processus opérationnels qu'au sein de nos équipes. Nous avons également renouvelé notre engagement en faveur de la responsabilité environnementale et opérationnelle, et des questions ESG abordées dans le présent rapport. Cet engagement fait partie intégrante de nos structures de gouvernance, de nos politiques et de nos procédures (voir Faire de l'ESG le cœur de nos structures de gouvernance, à la section Gouvernance).

Notre Code est publié sur notre site internet, disponible sur les intranets de notre entreprise, ainsi que communiqué et distribué au sein de tous nos sites et bureaux. Les salariés, les prestataires, les fournisseurs et les tiers agissant au nom d'Assala sont tenus de se conformer au Code. Les fournisseurs en reçoivent une copie, ainsi que d'autres politiques clés, dans le cadre de leur accompagnement avant la mise en place d'une relation commerciale avec Assala (voir Notre chaîne d'approvisionnement à la section Social). Les salariés et les prestataires suivent une formation annuelle et sont encouragés à consulter le document par tous les moyens disponibles.

1. Politique d'Assala en matière de concurrence.

Notre mode de gestion renforce notre engagement en faveur de l'intégrité et de la bonne gouvernance. Chez Assala, l'équipe dirigeante pratique une politique de la porte ouverte et la communication transparente est non seulement encouragée mais pratiquée.
C'est la base de notre fonctionnement, et cette approche est encouragée dans tous les départements et fonctions.
Chacun d'entre nous est fortement encouragé à signaler toute violation potentielle de notre Code de conduite, de nos politiques ou de nos procédures (voir Mécanismes de signalement à la section Gouvernance).

Campagnes de conformité

Notre service Legal & Compliance permet à l'entreprise d'intégrer la conformité dans ses activités quotidiennes. Pour Assala, cela signifie l'adhésion à notre Code de conduite, à nos politiques et à nos procédures, ainsi qu'aux lois nationales et internationales applicables. Pour renforcer notre engagement sur les questions de conformité, des Ambassadeurs conformité ont été nommés dans l'ensemble de l'entreprise, des ressources sont mises à disposition sur la page Intranet du département Legal & Compliance, et des formations sont régulièrement organisées.

Formation annuelle Code de conduite :
100 % de réalisation

En 2022, nous avons continué à nous appuyer sur notre campagne "Speak Up", lancée en 2018. Cette campagne renforce la culture de reporting d'Assala et met en lumière notre approche :

- Il n'y a aucune tolérance pour les représailles ou les conséquences négatives contre toute personne qui signale de bonne foi un acte répréhensible.
- Il est de la responsabilité de chacun de signaler tout comportement inapproprié en utilisant les canaux prévus à cet effet (voir Mécanismes de signalement, dans Gouvernance).
- L'entreprise enquête sur tout signalement de comportement inapproprié et prend les mesures qui s'imposent.
- L'amélioration continue fait partie intégrante du processus de conformité d'Assala.

En 2022, les 14 Ambassadeurs conformité issus des départements d'Assala ont continué à apporter leur support au département Legal & Compliance sur les initiatives et les questions d'éthique et de conformité concernant à la fois Assala et l'industrie de manière plus large. En 2023, le programme des Ambassadeurs conformité sera renforcé, avec la nomination d'ambassadeurs supplémentaires pour assurer une couverture efficace de tous les sites et bureaux d'Assala.

Notre approche pour prévenir la corruption

Dans le cadre de notre programme annuel pour la conformité, Assala assure une formation portant sur notre Code de conduite. En 2022, 100 % de tous les salariés et prestataires d'Assala éligibles à cette formations et 100 % des travailleurs contractuels identifiés ont suivi cette formation annuelle obligatoire (voir Gouvernance dans Indicateurs et objectifs).

Notre Code de conduite interdit strictement les comportements corrompus, ainsi que les contributions politiques et le lobbying, qu'il s'agisse de fonds ou d'actifs, en faveur d'un parti politique, d'une campagne ou d'un candidat. Les employés ne sont pas autorisés à effectuer des contributions politiques au nom d'Assala, ou en leur propre nom si cela est fait pour obtenir ou conserver des contrats ou pour faire obtenir à Assala un avantage commercial inapproprié.

Tous les paiements aux gouvernements sont entièrement documentés et ne sont effectués que dans la mesure où ils sont autorisés par la législation nationale ou internationale en vigueur. Assala déclare ses paiements aux gouvernements dans sa déclaration d'impôts et de paiements aux gouvernements, en annexe. Assala n'a fait l'objet d'aucune action en justice pour corruption.

Notre Politique de conformité anti-corruption, ainsi que notre Politique relative aux cadeaux et aux invitations, fournissent des directives aux salariés et aux prestataires sur la manière de gérer les risques de pots-de-vin/ corruption. Comme condition préalable à leur relation commerciale avec Assala, les fournisseurs s'approprient et adhèrent à notre Code de conduite, ainsi qu'à d'autres documents clés, tels que notre Politiques de conformité anti-corruption et notre *Trade Compliance Policy* (voir Notre chaîne d'approvisionnement à la section Social).

Tous les membres du personnel sont tenus de déclarer les cadeaux, les invitations et les conflits d'intérêts connus ou potentiels dans les registres disponibles sur nos intranets. Cette exigence est communiquée dans le cadre de nos campagnes de conformité. Chaque signalement est examiné par notre équipe Legal & Compliance. Si des risques importants étaient identifiés par ces signalements, ils seraient portés à la connaissance du Comité d'audit (voir Nos structures de gouvernance et notre approche des risques, à la section Gouvernance). Les signalements relatifs aux pots-de-vin et à la corruption peuvent être effectués grâce aux différents canaux de signalement mis en place par Assala, et largement communiqués par le biais de notre campagne "Speak Up" (voir Campagnes de conformité et Mécanismes de signalement, à la section Gouvernance).

Afin de renforcer notre approche, notre département Legal & Compliance propose aux équipes une formation annuelle avec une approche fondée sur le risque. En 2022, 224 salariés ont été formés aux règles d'Assala en la matière, conformes aux réglementations internationales les plus élevées en matière de lutte contre les pots-de-vin et la corruption : 174 à Assala Gabon, et 50 à Assala Energy. Cette répartition est fonction de nos effectifs (Voir Nos effectifs en chiffres, dans Social).

De plus, en 2022, nous avons effectué une évaluation interne afin d'identifier et d'évaluer nos mesures actuelles de lutte contre les pots-de-vin et la corruption. Les risques élevés liés à la lutte contre la corruption identifiés au cours de cette évaluation ont été atténués par l'efficacité de nos contrôles et de notre approche ; ainsi, aucun n'a été déterminé comme risque « intolérable » (voir Cadre de gestion des risques, à la section Gouvernance). Les résultats liés aux risques identifiés seront pris en compte pour nos campagnes de conformité 2023.

Notre approche pour prévenir les comportements anticoncurrentiels

Les risques potentiels de comportement anticoncurrentiels d'Assala comprennent le partage d'informations commerciales avec d'autres producteurs, la création de *joint-ventures* avec des concurrents et l'entente pour le partage du marché. La *Competition Policy*[1] d'Assala fournit des conseils sur la manière d'éviter les comportements anticoncurrentiels. Notre Code de conduite interdit également tout comportement anticoncurrentiel de la part des salariés et prestataires. Assala n'a fait l'objet d'aucune action en justice pour comportement anticoncurrentiel.

Mécanismes de signalement

Le maintien d'un dialogue ouvert et d'une communication honnête contribue à notre permis social d'opérer.

Dans notre Code de conduite, nous décrivons notre approche en matière de monitoring et de reporting, ce qui nous permet de prendre des décisions commerciales éthiques conformes à ces huit principes (voir Nos principes directeurs, à la section Gouvernance). Tous les salariés, prestataires, fournisseurs et tierces parties doivent être conscients de l'importance de leur rôle dans la prévention, le signalement et la réponse aux problématiques qui peuvent être contraires aux principes du Code de conduite, ainsi qu'aux politiques et procédures d'Assala. Toutes les personnes participant aux activités d'Assala sont fortement encouragées à s'exprimer et à faire part de leurs préoccupations par le biais des canaux de signalement disponibles : leur superviseur, le département Legal & Compliance, le HR Manager, le Chief Compliance Officer, ou tout autre membre de l'équipe de direction d'Assala, ainsi que Safecall.

Safecall est un système de signalement qui dispose d'une option d'anonymat et permet à toute personne de partager une préoccupation. Les signalements peuvent être effectués en ligne, par téléphone ou par e-mail, et en plusieurs langues. Safecall est disponible 24h/24, 7j/7. Tous les signalements sont adressés à notre service Legal & Compliance et donnent lieu à une enquête de la part d'Assala. Assala ne tolère aucune forme de représailles à l'encontre de toute personne qui signale un acte répréhensible de bonne foi.

Notre approche en matière de signalements de bonne foi et notre volonté à encourager ces initiatives sont communiquées par le biais de notre campagne "Speak Up" (Exprimez-vous). Celle-ci est mise en avant par des messages réguliers sur la conformité et est également visible sur tous les écrans d'ordinateurs d'Assala, ainsi que sur nos intranets.

Les communautés peuvent faire part de leurs préoccupations ou de leurs plaintes par l'intermédiaire de nos Community Liaison Officers (agents de liaison communautaires, voir Plaintes des communautés, dans Gouvernance, et Engagement envers les communautés, dans Social).

SUPPORT INFORMATIQUE

Cliquer sur Assala digital workspace > **IT Service Desk** sur intranet.

EXPRIMONS-NOUS

Partageons toute préoccupation via **Safecall**, un système de reporting qui comprend une option de signalement anonyme. Assala enquêtera sur tout signalement.

www.safecall.co.uk/report
Email : ***assalaenergy@safecall.co.uk***
UK : *0800 915 1571*
ou ***+44 191 516 7751***
GABON : *+ 241 11559980*

ASSALA ENERGY

Signalements Safecall effectués

Année	Nombre
2020	5
2021	6
2022	5

Safecall 2022 : catégorisation de tous les signalements effectués

Catégories des rapports Safecall	Nombre[1]
Comportement malhonnête	2
Vol	1
Ressources humaines	1
Corruption[2]	1

1. 3 rapports n'étaient pas fondés ; 2 rapports étaient fondés.
2. Allégation non fondée de pots-de-vin de la part d'un vendeur potentiel.

Préoccupations ou plaintes sur le lieu de travail

À Assala, une plainte est définie comme une préoccupation d'un salarié concernant son travail, lieu de travail ou une personne avec laquelle il travaille (y compris le management). Ces plaintes sont traitées par le département des ressources humaines d'Assala, avec le soutien de l'équipe Legal & Compliance.

Les salariés d'Assala peuvent déposer un grief de manière formelle ou informelle, par l'intermédiaire des ressources humaines ou de leur supérieur hiérarchique. En revanche, les non-salariés, y compris les prestataires, peuvent remonter une préoccupation ou une plainte par l'intermédiaire de leur employeur, qui peut ensuite saisir leur contact contractuel chez Assala, ce qui déclenche une investigation interne.

Dans les deux cas, et qu'il s'agisse d'une question formelle ou informelle, une plainte est d'abord considérée comme une préoccupation ou une plainte sur le lieu de travail, par exemple une accusation de comportement irrespectueux ou une violation potentielle du Code de conduite ou des politiques d'Assala. Tous ces cas sont examinés conformément à la procédure d'investigation interne d'Assala.

Préoccupations ou plaintes sur le lieu de travail enregistrées

Année	Plaintes internes (salariés)	Rapports externes (prestataires)
2020	1	6
2021	3	0
2022	2	1

Plaintes des communautés

Dans le cadre de notre stratégie de performance sociale, nous rencontrons régulièrement les communautés vivant et travaillant à proximité de nos opérations, y compris les autorités locales. Nos agents de liaison avec les communautés (CLO) sont des points de contact dédiés au maintien d'un dialogue ouvert. Les plaintes des communautés peuvent être formulées officiellement via une lettre, ou de manière informelle par téléphone ou lors de réunions et de rencontres avec un CLO. Toutes les plaintes sont enregistrées, classées et examinées conformément à la Procédure de gestion des plaintes des communautés et des autorités publiques d'Assala Gabon. Nous nous engageons à traiter toutes les plaintes de manière rapide, conformément à la catégorie attribuée et en tenant compte des contraintes opérationnelles.

Pour plus de détails sur les engagements communautaires à Assala, ainsi que sur le nombre d'engagements communautaires menés en 2022, voir Engagement envers les communautés, dans Social.

Plaintes des communautés enregistrées

Année	Nombre
2020	14[1]
2021	20[1,2]
2022	22[1,3]

1. Les plaintes des communautés sont souvent liées à une insatisfaction plus large concernant les conditions sociales et économiques, pouvant résulter également d'un manque de soutien du gouvernement pour les services et les infrastructures de base. Assala contribue au développement socio-économique du Gabon en créant des emplois, en utilisant les services locaux et en payant des impôts, ainsi qu'en réalisant d'importants projets d'investissement social.
2. Incluant les plaintes non traitées en 2022 à cause de la COVID-19.
3. En 2022, les interactions d'Assala avec les communautés locales ont augmenté à la suite de la fin des contraintes liées à la COVID-19.

FAIRE DE L'ESG LE CŒUR DE NOS STRUCTURES DE GOUVERNANCE

La responsabilité et la gouvernance ESG sont intégrées à l'ensemble de nos activités, comme le souligne notre Code de conduite. Nous nous sommes engagés à réduire nos émissions, à atténuer les risques pour le climat, à préserver la biodiversité, à développer les équipes et les communautés locales, ainsi qu'à assurer une gouvernance efficace. Cette approche se reflète dans nos objectifs et nos process d'opérations.

Nos structures de gouvernance et notre approche des risques

Notre structure de gouvernance soutient nos engagements en matière d'ESG. Sous le contrôle de notre comité ESG, notre PDG et notre HSSE, HR & Corporate Affairs Director sont responsables en dernier ressort de la stratégie ESG, de la gestion des questions et des risques ESG, y compris ceux posés par la pénurie d'eau et le changement climatique. Plus généralement, le PDG est conseillé par des cadres supérieurs chargés de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement (HSSE), des ressources humaines (RH), des opérations, des finances et de la conformité, ainsi que par des fonctions dédiées, telles que l'audit interne, qui est responsable du risque d'entreprise, et de la planification d'entreprise (voir Structure ESG d'Assala, et Cadre de gestion des risques, à la section Gouvernance). En 2022, Assala a créé deux postes avec des responsabilités de management et de reporting en matière d'ESG.

En 2022, notre comité ESG a examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre de notre stratégie ESG et a confirmé son orientation et ses résultats positifs. La gestion par Assala des sujets ESG est examinée en détail tout au long du présent rapport.

Notre Comité des rémunérations est chargé d'élaborer une politique de rémunération qui favorise la responsabilisation et la reconnaissance par le biais de la rémunération. Dans le cadre de notre processus annuel d'évaluation de la performance individuelle (GPA, Goals, Performance & Appraisal), les progrès réalisés par rapport à nos objectifs collectifs et individuels sont monitorés (voir Formation et développement du personnel, à la section Social). Chaque année, 30 % des objectifs de tous les salariés sont liés aux questions ESG et regroupés au sein de la rubrique Finance et Administration, leadership, HSSE, conformité, people et culture.

Il s'agit notamment de suivre la formation Code de conduite et de faire preuve d'un comportement sûr, responsable et respectueux de l'environnement, ainsi que d'encourager les opportunités de développement du personnel.

50 % des indicateurs de performance clés de 2022, à l'échelle de l'entreprise, sont directement liés aux objectifs ESG. La réalisation de ces objectifs a un effet direct sur la rémunération des cadres, ainsi que sur les augmentations de salaire discrétionnaires et les gratifications liées aux performances des salariés (voir Nos effectifs, à la section Social).

Le comité d'audit d'Assala est chargé d'examiner notre stratégie en matière de contrôles internes, y compris les contrôles qui atténuent les risques liés à l'ESG (voir le Cadre de gestion risques à la section Gouvernance). L'actionnaire majoritaire d'Assala est le groupe Carlyle et l'État du Gabon détient 25 % d'Assala Gabon SA.

Structure ESG d'Assala

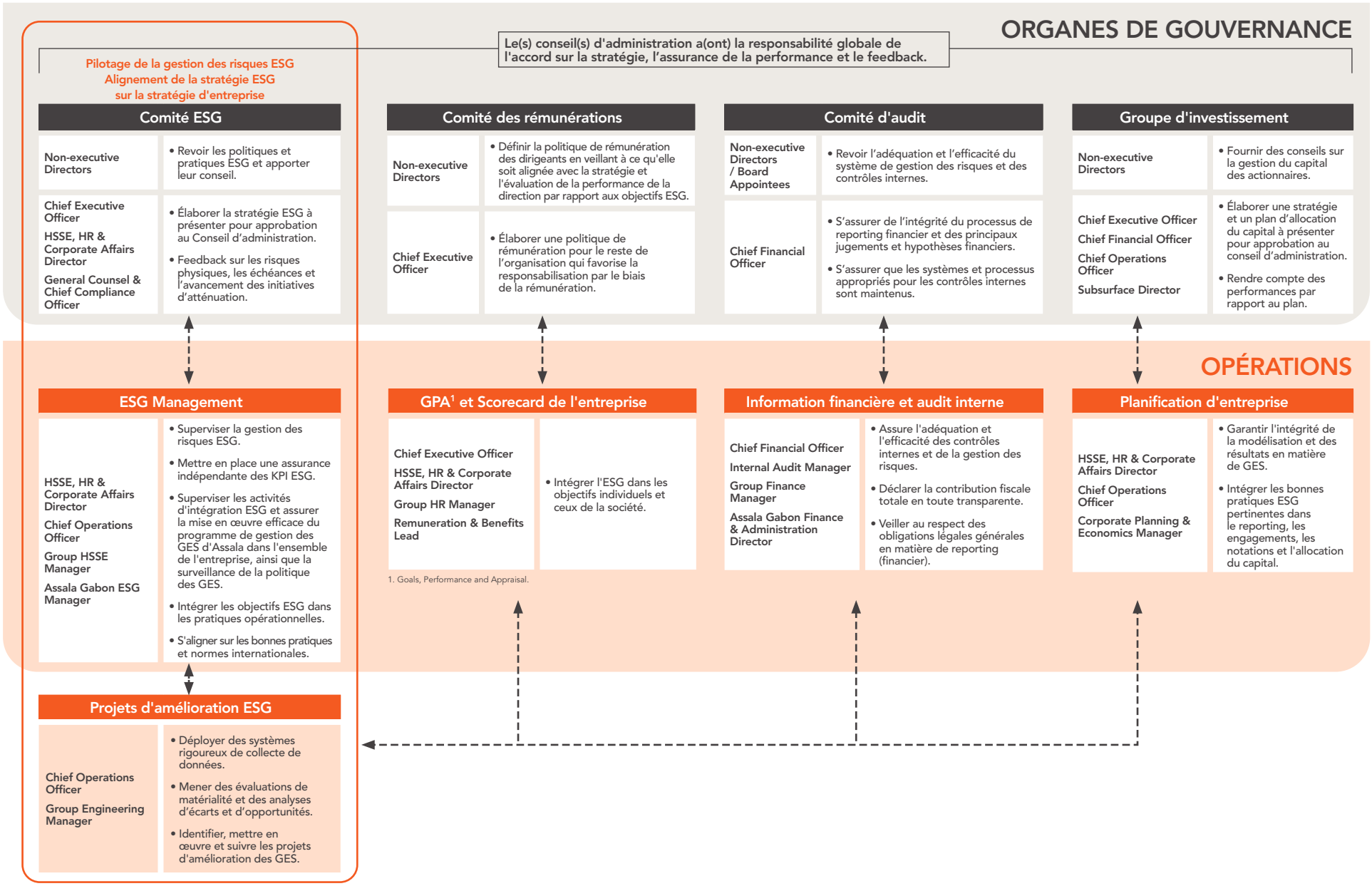

Mars 2023

Notre système intégré de gestion (IMS)

Notre système intégré de gestion (IMS) prend en considération les critères ESG dans notre fonctionnement. Il présente de manière transparente nos politiques, procédures et normes relatives aux sujets essentiels pour notre entreprise. Nos Valeurs, notre Esprit et notre Vision sont au cœur de ce système, avec des politiques fondées sur des principes qui abordent nos considérations ESG les plus importantes, afin de fournir des orientations et de favoriser une amélioration continue dans l'ensemble de nos activités. En ligne avec notre Esprit, notre IMS est adapté à nos objectifs et à nos besoins opérationnels.

Cadre de gestion des risques

La gestion des risques internes et externes pour les personnes, l'environnement et nos actifs est un enjeu stratégique majeur.

Notre Senior Management Team (SMT) a la responsabilité de la diligence raisonnable en matière d'intégrité et de l'identification des risques liés à nos activités.

Les risques identifiés sont examinés lors des réunions trimestrielles du Conseil d'Administration, ainsi que sur une base ad hoc, lorsqu'un besoin stratégique se fait sentir.

Nous attendons également de toutes les personnes impliquées dans nos opérations qu'elles assument les risques liés à leurs domaines d'expertise. Notre norme de gestion des risques, qui fait partie de notre IMS, s'applique à la fois aux salariés et aux prestataires. Elle permet à notre personnel de mettre en œuvre des contrôles et des actions internes appropriés pour faire face à ces menaces et à ces opportunités, et de s'assurer que les objectifs de l'entreprise et les objectifs personnels sont atteints (voir Notre système intégré de gestion, dans Gouvernance).

La fonction d'audit interne d'Assala est chargée d'évaluer l'adéquation et l'efficacité de la gestion des risques et des contrôles internes, et rend compte de ses conclusions au Comité d'audit d'Assala (un sous-comité du Conseil d'Administration). Le Comité d'audit, à son tour, fournit des assurances au Conseil d'Administration sur les questions relatives au contrôle interne et au reporting financier.

Notre General Counsel et notre équipe Legal & Compliance dans son ensemble, de même que les ressources humaines, mènent des enquêtes sur toutes les préoccupations et sur toutes les plaintes formelles ou informelles soulevées (voir Mécanismes de signalement, à la section Gouvernance).

Notre structure de gestion des risques

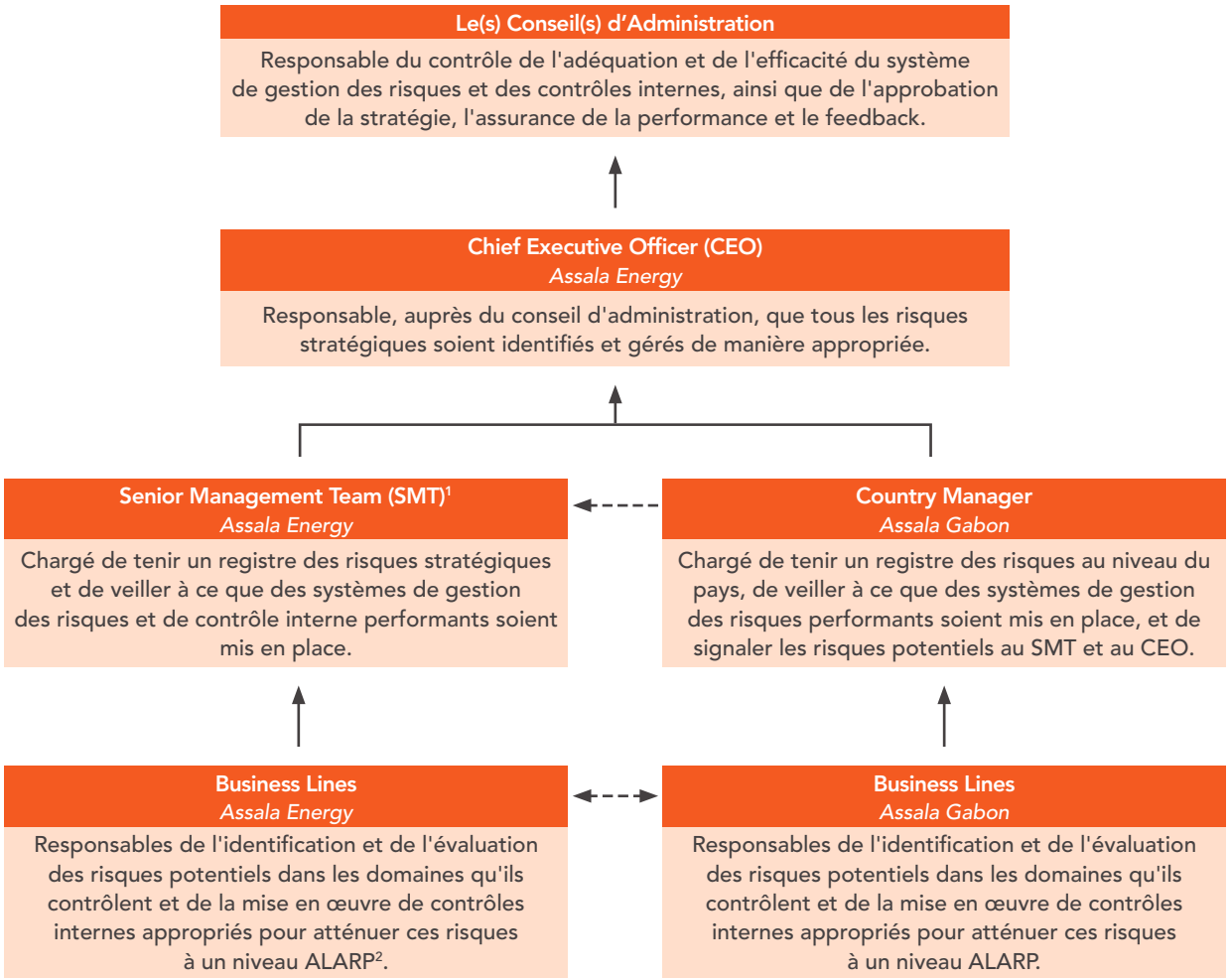

1. Le Senior Management Team (SMT) d'Assala Energy est composée des personnes suivantes : Chief Financial Officer, Chief Operations Officer, HSSE, HR & Corporate Affairs Director, Subsurface Director, General Counsel & Chief Compliance Officer, Head of Commercial, Mergers & Acquisitions, qui rapportent au Chief Executive Officer. Une sélection de profils du SMT est disponible à l'adresse suivante : https://www.https://www.assalaenergy.com/fr/assala-energy/equipe/
2. Niveau de risques le plus bas qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre ("As Low as Reasonably Practicable", ALARP)

La gestion des risques en pratique

Notre norme de gestion des risques établit notre tolérance à l'égard des principaux risques. Tous les risques considérés comme dépassant notre seuil de tolérance doivent être enregistrés et gérés conformément à notre structure de gestion des risques (voir Notre structure de gestion des risques, dans Gouvernance).

Dans le cadre de notre approche, nous prenons en compte les risques pour la sécurité et le bien-être des personnes, l'environnement, l'intégrité et l'exploitation des actifs, le patrimoine social et culturel, la réputation, la production et la rentabilité. Les risques spécifiques sont examinés selon deux approches : les risques récurrents et permanents et les risques extraordinaires. Des mesures de contrôle ou des plans de gestion des risques sont mis en œuvre pour ramener les risques dans les limites de la tolérabilité d'Assala et au niveau le plus bas qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre ("As Low as Reasonably Practicable", ALARP).

Les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance constituent une part importante de notre système de gestion des risques et sont liés à notre structure de gestion des risques : toutes les fonctions de l'entreprise sont responsables de la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance associés aux domaines qu'elles contrôlent. Les exemples de risques donnés dans cette section reflètent les principales questions ESG pertinentes pour notre activité. Notre approche du risque de changement climatique est décrite dans Gestion du risque climatique, à la section Gouvernance.

Bien que nous ne soyons pas toujours en mesure de prévenir ou d'influencer les risques extraordinaires ou permanents lorsqu'ils apparaissent ou se produisent, notre solide cadre de gestion des risques, ainsi que notre approche structurelle descendante de la gouvernance des risques, garantissent que nous disposons des moyens nécessaires pour faire face aux risques lorsqu'ils se produisent, afin d'atténuer leur impact sur les personnes, sur l'environnement et sur nos actifs.

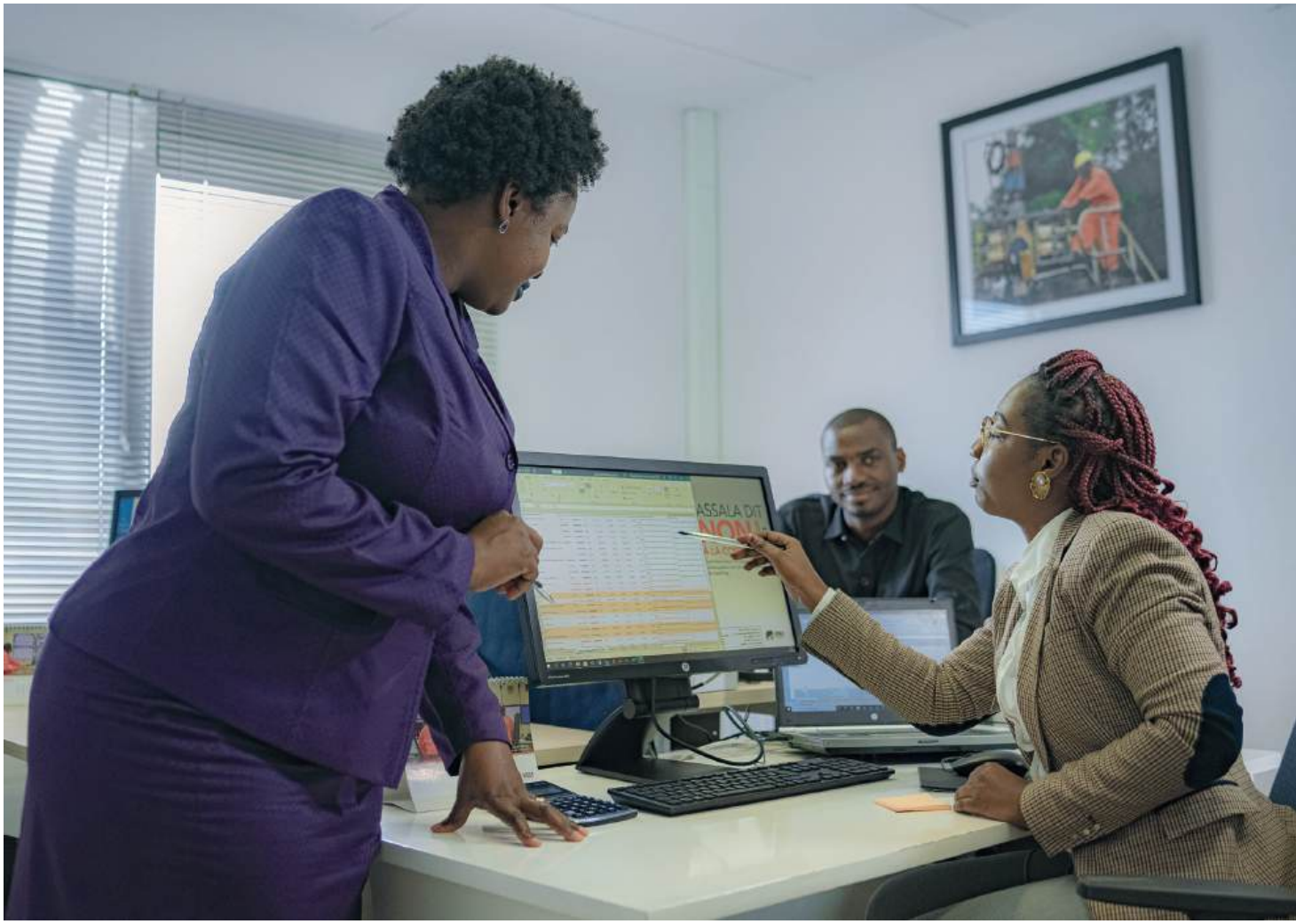

Quelques exemples de notre mode de gestion des risques[1]

Exemples de risque	Exemple de plans de contrôle/gestion des risques	Type de risque	Section pertinente au sein du présent rapport
Perte de confinement (LOPC)	Paramètres d'exploitation définis, processus d'intégrité (CAPEX) et de maintenance (OPEX) de l'équipement	Récurrent, permanent	Voir Sécurité des procédés, dans Environnement
Blessure corporelle	Règles de sécurité d'Assala pour sauver des vies, enseignements tirés des incidents HSSE, processus de permis de travail, équipements de protection individuelle (EPI) HSSE Management System d'Assala	Récurrent, permanent	Voir Agir de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes, dans Social
Perte de revenus due à la volatilité des prix du pétrole	Politique de gestion des risques financiers : déploiement du capital avec critères d'investissement, couverture du prix du pétrole	Récurrent, permanent	Voir Faire de l'ESG le cœur de notre structure de gouvernance, dans Gouvernance
Risques de conformité	Procédures d'audit préalable et de vérification d'intégrité, ligne de signalement confidentielle, formation Code de conduite, rapports d'actions post-audit	Récurrent, permanent	Voir Mécanismes de signalement, dans Gouvernance Voir Notre chaîne d'approvisionnement, dans Social
Fraude financière ou anomalies significatives	Cadre de contrôle financier, audit externe, ségrégation des tâches, délégation d'autorité, audit interne	Récurrent, permanent	Voir Cadre de gestion des risques, dans Gouvernance Voir Audits externes et contrôles par des tiers (2022) dans Gouvernance
Cyberattaque	Pare-feu, tests d'intrusion, protection antivirus, formations	Récurrent, permanent	Voir Cadre de gestion des risques, dans Gouvernance
Sous-développement du capital humain	Formation et développement du personnel, développement de la culture d'Assala, Planification de la succession	Récurrent, permanent	Voir Renforcement du personnel : en sécurité, inclusif et durable, dans Social
Fermeture de sites et réhabilitation	Plans de démantèlement, formation et développement de la main-d'œuvre, Contenu Local	Récurrent, permanent	Voir Fermeture et réhabilitation des sites, dans Environnement Voir Renforcement du personnel : en sécurité, inclusif et durable, dans Social Voir Favoriser le développement de nos communautés locales, dans Social.
Sous-développement communautaire	Programmes de Contenu Local, stratégie et initiatives en matière de Performance Sociale	Récurrent, permanent	Voir Favoriser le développement de nos communautés locales, dans Social.
COVID-19	Tests et mise en quarantaine avant le déploiement sur site	Extraordinaire	Voir Santé, dans Social
Changement climatique	Évaluation des risques et planification de l'atténuation	Extraordinaire (avec la possibilité de se transformer en risque récurrent et permanent)	Voir Gestion des risques climatiques, dans Gouvernance

1. Exemples donnés sans ordre particulier.

Les risques sont identifiés grâce à une combinaison d'expériences, d'observations et d'exercices périodiques et proactifs d'évaluation des risques. Cela nous permet de nous assurer que notre système de gestion reste dynamique et adapté au contexte et aux exigences de notre entreprise. Voici quelques exemples d'exercices réalisés en 2022 :

Exemples de risque	Exemple de plans de contrôle/gestion des risques	Type de risque	Section pertinente au sein du présent rapport
Perte de confinement (LOPC)	Étude indépendante, externe sur le risque et l'exploitabilité sur tous les principaux sites de production et de stockage	Récurrent, permanent	Voir Sécurité des procédés, dans Environnement
Risques de conformité	Étude interne visant à identifier et à évaluer les risques liés à la lutte contre les pots-de-vin et la corruption	Récurrent, permanent	Voir Notre approche pour prévenir la corruption, dans Gouvernance Voir Notre chaîne d'approvisionnement, dans Social
Changement climatique	Évaluation du risque de transition externe	Extraordinaire (avec la possibilité de se transformer en risque récurrent et permanent)	Voir Gestion des risques climatiques, dans Gouvernance

Au début de l'année 2023, nous avons procédé à une évaluation des risques liés au capital humain afin d'évaluer l'efficacité de notre approche à l'égard de notre personnel (voir Renforcement du personnel : en sécurité, inclusif et durable, à la section Social).

Gestion des risques climatiques

Selon le profil de risque climatique 2021 de la Banque Mondiale pour le Gabon, le pays connaîtra, à long terme (2031 - 2050) les risques physiques suivants, en raison du changement climatique : élévation du niveau de la mer, risque accru d'inondation, salinité accrue des nappes phréatiques utilisées pour l'approvisionnement en eau potable, érosion des systèmes côtiers et des mangroves, et changements dans la pluviométrie et la température. Les côtes gabonaises sont vulnérables à ces risques physiques. La majorité de la population et des infrastructures du Gabon sont situées le long de la côte et, de ce fait, l'augmentation de la population du pays exerce une pression démographique sur les infrastructures.
Selon ce profil, le Gabon est le 94e pays le plus vulnérable au changement climatique et le 40e pays le moins prêt. Ses scores combinés le placent à la 117e place sur 181 pays[1].

Assala reconnaît l'importance stratégique de la gestion de ses risques, y compris les risques liés au changement climatique. Notre procédure de gestion des risques climatiques formalise notre approche. Conformément à notre cadre de gestion des risques, le risque global lié au changement climatique est géré au niveau du Conseil d'Administration, soutenu et informé par notre comité ESG (voir la structure ESG d'Assala, et le cadre de gestion des risques, dans Gouvernance).

Nous prenons en compte ces risques pendant notre planification opérationnelle et financière, et nous intégrons la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans notre stratégie et dans chaque projet. Cela signifie que le changement climatique est pris en compte dès le départ et dans tout ce que nous faisons. Nous prenons également en considération les limites d'émissions légales, qu'elles soient déjà en application ou prévues, lors de l'élaboration de notre stratégie d'investissement. Nous œuvrons pour atteindre l'objectif de la Banque Mondiale *"Zero Routine Flaring by 2030"* et d'aligner nos activités sur l'objectif *"Carbon neutral by 2050"* de l'Accord de Paris. Ce faisant, nous soutenons l'atténuation des effets du changement climatique, tout en continuant à contribuer au développement socio-économique du Gabon, crucial pour une transition équitable (Voir Gérer et réduire nos émissions, dans Environnement).

Fin 2022, Assala a lancé une évaluation interne des risques liés au changement climatique, en explorant les facteurs examinés dans le profil de risque climatique 2021 de la Banque Mondiale pour le Gabon. Cela nous permettra d'élaborer une stratégie pour faire face aux risques climatiques identifiés et à leur impact potentiel sur nos opérations au Gabon. Nous avons également fait réaliser une évaluation externe des risques liés à la transition climatique, tels que définis par la *Taskforce for Climate-Related Financial Reportings* (TCFD), incluant la politique, les cadres juridiques, la technologie, les marchés mondiaux

1. https://climateknowledgeportal.worldbank.org/sites/default/files/2021-06/15858-WB_Gabon%20Country%20Profile-WEB_0.pdff

et la réputation. Le rapport est attendu au deuxième trimestre 2023. Actuellement, Assala considère les risques tels que les changements réglementaires nationaux ou internationaux en réponse au changement climatique, et les risques liés à l'absence d'options viables de transition vers une économie à faibles émissions de carbone pour l'entreprise (voir Gestion et réduction de nos émissions, dans Environnement), au mécontentement accru du public ou aux litiges à l'encontre des entreprises du secteur Oil & Gas, ainsi qu'à l'impact physique du changement climatique.

Bien que les risques matériels liés au changement climatique soient présents aujourd'hui, il est peu probable qu'ils aient un impact direct sur nos activités à court ou à moyen terme (2023 - 2030). Néanmoins, nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone, nos autres émissions atmosphériques et notre consommation d'eau, ainsi qu'à préparer notre personnel et les communautés qui entourent nos activités aux risques liés au changement climatique et à un paysage économique sans pétrole ni gaz, dans le cadre de notre rôle dans la transition équitable.

Pour plus de détails sur notre approche de gestion des risques, voir Cadre de gestion des risques, dans Gouvernance. Pour plus de détails sur notre approche en matière de considérations environnementales et sociales du changement climatique et de la transition énergétique, voir les sections "Social" et "Environnement" du présent rapport.

Robustesse du portefeuille

Pour les entreprises pétrolières, le principal risque lié au climat est celui d'une baisse de la demande pour leurs produits et d'une diminution des prix du pétrole. Assala conserve une grande flexibilité pour augmenter ou réduire ses activités afin de les adapter en conséquence. Notre programme de CAPEX est très discrétionnaire et se concentre sur des investissements de petite taille, à cycle court, avec des retours sur investissement rapides. 0 % des dépenses d'investissement projetées au-delà de 2025 ont été décidées, et les projets productifs du plan d'investissement triennal d'Assala ont un seuil de rentabilité moyen des flux de trésorerie inférieur à 35 dollars le baril. En cas de baisse des prix du pétrole liée au climat, nous sommes dans une position favorable, avec un portefeuille de projets solides et la capacité de réagir rapidement pour minimiser un impact à long terme sur nos activités.

Flexibilité du plan d'investissement triennal d'Assala[1]

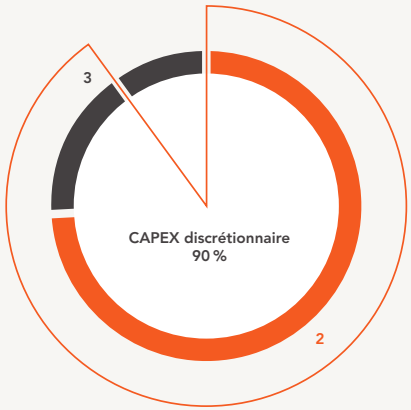

1. Hors exploration.
2. 75 % du programme CAPEX pour les trois prochaines années est lié au forage et à l'intervention sur les puits, qui sont des activités très flexibles, pouvant être interrompues à court terme.
3. Le poste « Autres » comprend des projets d'ingénierie, de surveillance des réservoirs, de modernisation des installations et des projets d'intégrité. 60 % de ces projets sont discrétionnaires et nécessaires pour soutenir le programme de forage et d'intervention sur les puits.

Résilience du portefeuille

Conformément aux orientations de la *Task Force for Climate-related Financial Reportings* (TCFD) et dans le cadre de notre approche visant à intégrer les risques liés au changement climatique dans notre planification financière, nous avons évalué la résilience de notre portefeuille par rapport à trois scénarios climatiques futurs. Chaque scénario comprend des hypothèses sur la façon dont la transition énergétique pourrait évoluer et son impact sur le prix du pétrole et de la demande.

Assala a analysé l'impact de ces prix et de cette demande sur la valeur actuelle nette (NPV10) de notre portefeuille. Nous avons ensuite comparé les résultats avec le scénario de base utilisé dans notre rapport financier 2022.

Nous continuons à utiliser les scénarios du rapport *World Energy Outlook* de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour évaluer la résilience de notre portefeuille. En 2022, les scénarios (fournis en 2021) sont les suivants :

- **Net Zero Emissions by 2050 : 2030 35 $/bbl ; 2050 24 $/bbl.**
  Ce scénario montre une voie étroite mais réalisable pour que le secteur mondial de l'énergie parvienne à zéro émission nette de CO_2 d'ici à 2050. Il est compatible avec la limitation de l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C.
- **Announced pledges[2] : 2030 64 $/bbl ; 2050 60 $/bbl.**
  Ce scénario tient compte de tous les engagements pris par les gouvernements du monde entier en matière de climat et considère qu'ils seront respectés dans leur intégralité et dans les délais impartis.
- **Stated Policies[3] : 2030 82 $/b ; 2050 95 $/bbl.**
  Ce scénario explore l'évolution possible du système énergétique sans mise en œuvre de politiques supplémentaires.

Dans l'analyse, Assala suppose une interpolation linéaire entre les données fournies par l'AIE (pour 2030 et pour 2050) pour chacun de ces trois scénarios. Nous concluons que notre modèle d'entreprise nous a bien positionnés par rapport à ces différents futurs scénarios, y compris l'environnement durable de prix bas du scénario *"Net Zero Emissions by 2050"*. La commercialité des projets ciblés destinés à être entérinés sur le long terme, ainsi que la durée de vie économique de nos actifs, sont susceptibles d'être affectées négativement par des prix du pétrole estimés à 35 dollars le baril en 2030 selon ce scénario. Toutefois, il convient de noter que tous les projets situés dans la fenêtre de prévision d'investissement d'Assala restent viables.

Valeur actualisée nette (changement de la VAN10)[1]

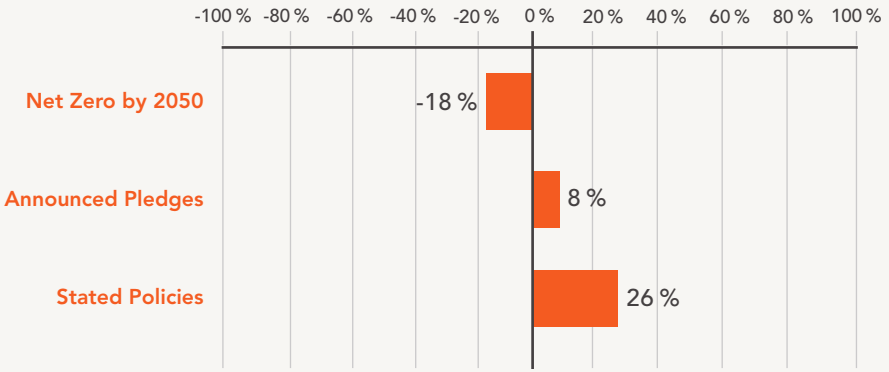

1. Hors exploration.

Cadres d'audit, d'assurance et de reporting

Le reporting d'Assala est basé sur nos Valeurs et notre Esprit. Nous adhérons aux normes internationales et aux meilleures pratiques pour l'ensemble de nos activités.

Nous réalisons des audits réguliers de nos activités, y compris ceux de notre plan d'action environnemental et social en référence aux normes de performance de la Société Financière Internationale. De même, nous nous assurons également que notre Système de Gestion Environnementale est conforme aux normes ISO 14001. Les résultats de ces audits clés sont publiés à la section Gouvernance, dans Indicateurs et objectifs.

1. https://eiti.org/countries/gabon (à partir du 20 mars 2022)

Nos états financiers font l'objet d'un audit annuel. Nous déclarons de manière transparente nos contributions fiscales dans les pays où nous opérons et ce conformément à notre stratégie fiscale (voir Impôts du groupe et paiements aux gouvernements, en annexe, et Stratégie fiscale, en annexe).

Pour une vue d'ensemble des résultats d'audit, Audits externes et contrôles par des tiers (2022), dans Gouvernance.

Au début de l'année 2023, Assala a cherché à obtenir une assurance indépendante limitée sur les mesures environnementales et sociales clés afin d'étayer les informations fournies dans le présent rapport ESG (voir À propos de nos rapports et Base de reporting, dans les annexes).

En octobre 2021, le Gabon a déposé une nouvelle demande d'adhésion à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). L'ITIE prévoit de commencer l'examen de la candidature du pays en juillet 2024[1]. Assala s'est engagée à soutenir cette évaluation. En 2022, nous avons continué à opérer et à rendre compte en gardant à l'esprit l'approche de l'ITIE.

En tant qu'opérateur responsable s'efforçant d'assurer la valeur de nos activités, nous examinons où nous pouvons apporter la contribution la plus significative aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD), que nous explorons tout au long de ce rapport.

Dans nos rapports ESG, et conformément à nos Valeurs, nous intégrons les recommandations de la *Taskforce for Climate- related Financial Reporting* (TCFD) et effectuons notre reporting en accord avec la *Global Reporting Initiative* (voir Index : *Taskforce on Climate- related Financial Reportings* (TCFD), et Index : *Global Reporting Initiative* (GRI), tous deux en annexe).

Nous comparons nos reportings aux meilleures pratiques internationales et sectorielles. Nous sommes des membres actifs de l'Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz (IOGP) et de l'Ipieca, où nos contributeurs ESG participent à des groupes de travail afin de partager et d'échanger sur les meilleures pratiques du secteur.

Voir également la section « À propos de nos rapports » dans les annexes.

Audits externes et contrôles par des tiers (2022)

Objet	Tiers	Recommandations lors du/des audits précédents	Statut 2022	
Normes de performance de la SFI[1]	ERM	*Nov. 2021* 0 non-conformité majeure 31 non-conformités mineures **à clôturer**	*Oct. 2022* 0 non-conformité majeure 33 non-conformités mineures	
ISO 14001[1]	Lloyd's Register	*Nov. 2021* 0 non-conformité majeure 4 non-conformités mineures à clôturer Certification renouvelée pour 3 ans	*Fév. 2022* Audit spécial de surveillance : redéfinition des termes du contrat entre Assala Gabon S.A. et l'auditeur[1]	*Nov. 2022* Audit spécial de surveillance : 0 non-conformité majeure 3 non-conformités mineures
États financiers consolidés du groupe Assala Energy Holdings Ltd et de ses filiales, audités et signés, préparés conformément aux *International Financial Reporting Standards* (IFRS)	EY London	n/a (année d'audit 2021)	Avis d'audit sans réserve, aucune faiblesse de contrôle n'ayant été identifiée	
États financiers d'Assala Energy UK Ltd, audités et signés, préparés conformément *United Kingdom Generally Accepted Accounting Practice* et aux exigences des Companies Act 2006	EY London	n/a (année d'audit 2021)	Avis d'audit sans réserve, aucune faiblesse de contrôle n'ayant été identifiée	
Audit et signature des états financiers d'Assala Gabon SA et d'Assala Upstream Gabon SA préparés sous l'égide de l'OHADA	EY Gabon	n/a (année d'audit 2021)	Avis d'audit sans réserve, aucune faiblesse de contrôle n'ayant été identifiée	
Audit du recouvrement des coûts (période 2017-2018)	Ministère du pétrole et des mines - Gabon	n/a	En cours[2]	
Audit de la sécurité sociale (santé)	Ministère du travail - CNAMGS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale)	n/a	En attente de résolution finale[3]	
Sécurité sociale (fonds de pension)	Ministère du Travail - CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)	n/a	En cours	
Conformité	Ropes and Gray	5 axes d'amélioration clôturés 2 axes d'amélioration en cours	Tous les axes d'amélioration ont été clôturés en 2022	

1. Voir aussi Gouvernance, dans Indicateurs et objectifs.
2. L'audit sur le recouvrement des coûts doit s'achever en 2023. Assala tient de solides registres de recouvrement des coûts conformément à la législation et à ses obligations contractuelles.
3. La CNAMGS a terminé ses travaux d'audit. Assala a répondu à tous les points soulevés par les auditeurs.

En 2023, Assala a demandé à Deloitte de fournir une assurance indépendante et limitée sur certains paramètres de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et de nos informations sur les performances en matière de sécurité, conformément aux normes ISAE 3000 et ISAE 3410, telles que publiées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB). Voir les sections « Social » et « Environnement » du présent rapport et la « Base de déclaration » en annexe. Le rapport d'assurance de Deloitte est disponible sur www.assalenergy.com.

Social

SOCIAL : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

NOS ENGAGEMENTS		RÉALISATIONS EN 2022[1]	CE QUE NOUS PRÉVOYONS DE FAIRE ENSUITE (2023 ET AU-DELÀ)
Agir de façon responsable et en toute sécurité pour nos parties prenantes :	Mettre l'accent sur le HSSE	Démonstration de l'efficacité de notre approche HSSE et intégration de systèmes améliorés pour stimuler l'engagement en matière de sécurité : - Sites sans incidents du travail avec arrêt depuis 2020 - La tendance à la baisse des blessures enregistrables se poursuit d'année en année	**2023 :** organiser des sessions de rappel des règles de sécurité d'Assala sur l'ensemble des sites **En cours :** - Améliorer le respect de nos normes de sécurité au sein de notre chaîne d'approvisionnement afin de réduire les taux d'incidents chez les sous-traitants - Continuer à se développer en tant qu'organisation en amélioration continue
	Favoriser une main-d'œuvre durable	Investissement dans la formation, le développement et le transfert des compétences de notre main-d'œuvre : - Investissement accru dans la formation, avec 18 900 heures de formations officielles enregistrées	**En cours :** - Continuer à investir dans le développement de la main-d'œuvre - Encourager les possibilités de formation professionnelle au sein des communautés
	Promouvoir l'ED&I (Egalité, diversité et inclusion)	Recherche des solutions aux considérations ED&I dans le contexte de notre industrie et de nos pays d'accueil : - Mise à jour de notre stratégie ED&I - Réduction de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes	**2023 :** améliorer la diversité de genre dans les fonctions techniques et de direction pour atteindre une représentation de 30 % de la population cible, conformément à notre stratégie ED&I **En cours :** réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes conformément à notre stratégie ED&I
	Partager nos valeurs au sein de notre chaîne d'approvisionnement	Nous avons mené nos activités dans le respect des normes internationales et avons continué à attendre de notre chaîne d'approvisionnement qu'elle fasse de même	**2023 :** - Formaliser le partage d'informations avec notre chaîne d'approvisionnement afin d'améliorer l'assimilation de nos Valeurs - Définir un projet d'audit social des fournisseurs afin de garantir le respect des Valeurs d'Assala et des normes internationales
Contribuer au développement socio-économique, dans le cadre de la transition équitable, en :	Développer ***Rondani***, notre projet social et environnemental intégré encourageant l'agriculture durable, l'amélioration des niveaux de vie et la protection de la biodiversité	Progrès dans les trois dimensions du projet *Rondani* : agroécologie, réduction du conflit homme-éléphant, approvisionnement local	**En cours :** - Encourager nos fournisseurs à continuer à s'approvisionner en local pour permettre aux agriculteurs de bénéficier économiquement de l'augmentation des rendements - Promouvoir la consommation de produits d'origine locale sur les sites de production - Apporter son support à la construction de barrières pour protéger les cultures et encourager le compostage **2023 :** augmenter de 10 % les achats de produits locaux sur nos sites
	Créer de la valeur à partir de nos activités	Développement de notre stratégie de Contenu Local pour l'emploi et les dépenses au sein des communautés locales : - Publication de la Politique de Contenu Local d'Assala Gabon - Lancement de l'initiative « Leaders de demain »	**En cours :** - S'appuyer sur le succès de l'initiative « Leaders de demain » et l'étendre pour intégrer deux flux : les individus et les fournisseurs de la communauté - Poursuivre la création de valeur positive pour le Contenu Local
	Promouvoir la protection de l'environnement en tant qu'outil de croissance économique	Examen des possibilités de diversification des sources de croissance socio-économique Identification des possibilités de sensibilisation à la bonne gestion des déchets dans les communautés proches de nos activités	**En cours :** - Développer un projet communautaire de collecte, de recyclage et de revente de déchets plastiques, créant ainsi des sources de revenus durables et sensibilisant à la gestion des déchets - Explorer d'autres initiatives pour promouvoir le développement socio-économique
	Soutenir les communautés locales pour qu'elles développent leurs infrastructures, leurs qualifications et leurs compétences	Investissements dans les communautés locales pour améliorer les infrastructures civiles et sociales : - Le Prix de l'Excellence a été élargi pour inclure des programmes d'immersion professionnelle pour les jeunes - Investissement dans l'accès local public à l'eau - Investissements dans des écoles et des structures médicales situées à proximité de nos activités	**2023 :** - Commission d'études de faisabilité pour l'amélioration de l'accès à l'eau, de la santé et de la gestion des déchets au sein des communautés autour de nos sites de production - Mettre en place une barge communautaire à Mayonami **En cours :** - Poursuivre l'investissement dans l'accès à l'eau, en local - Discuter avec les communautés locales sur leurs plans de développement socio-économique pour le futur - Transférer les compétences

1. Pour les plans, objectifs et réalisations depuis 2019, veuillez vous référer aux précédents rapports ESG d'Assala : https://www.assalaenergy.com/bibliotheque/publications/

PLACER LES PERSONNES AU PREMIER PLAN

Les salariés et les prestataires d'Assala, les communautés locales autour de nos opérations et les personnes impliquées dans notre chaîne d'approvisionnement contribuent tous à ce que nous sommes en tant qu'entreprise.

Nous avons le devoir de mener nos activités de manière durable et de tout mettre en œuvre pour avoir un impact net nul sur l'environnement.

Ainsi, nous contribuons au développement socio-économique de notre pays d'accueil, par le paiement d'impôts, la création d'emplois directs, et d'emplois indirects dans notre chaîne d'approvisionnement et l'investissement dans les communautés locales vivant à proximité de nos sites de production. Cette contribution s'inscrit également dans le cadre de note responsabilité.

Donner la priorité aux personnes signifie prendre en compte leur sécurité, leur carrière, leur formation et leur développement, la manière dont elles sont soutenues et représentées au travail, la durabilité de leurs sources de revenus et le développement de leurs communautés. L'approche d'Assala englobe ces considérations dans le cadre de notre engagement **à investir dans l'énergie nécessaire à nos vies.**

Le village de Mayonami, voisin de la base logistique d'Assala à Mayonami.

AGIR DE MANIÈRE SÛRE ET RESPONSABLE POUR NOS PARTIES PRENANTES

Chez Assala, la sécurité est notre priorité.

Notre Politique relative à la Santé, la Sécurité, la Sûreté et Environnement (HSSE), et les Engagements d'Assala Gabon en la matière soulignent notre devoir de mener nos activités de manière sûre et responsable. Nous reconnaissons, respectons et prenons la responsabilité du droit de nos salariés et de nos prestataires à travailler dans un environnement sûr, sain et collaboratif, dans lequel ils rentrent chez eux en toute sécurité à la fin de chaque journée. Ces documents sont partagés de manière transparente et sont disponibles sur notre site web. En interne, ils sont communiqués lors de toutes les inductions et affichés sur nos sites, dans nos bureaux et au sein de tous les locaux de l'entreprise.

« Le respect de nos engagements nécessite la participation et la coopération de toutes les personnes impliquées dans nos activités, sous la direction et le leadership de l'équipe de gestion d'Assala Gabon. Si le respect de nos engagements et la sécurité entrent en conflit, nous avons tous la responsabilité individuelle et collective de choisir la sécurité plutôt que les résultats opérationnels. Cela inclut la responsabilité d'interrompre une tâche chaque fois que les activités peuvent entrer en conflit avec nos valeurs HSE »

Daniel MARINI
Country Manager, Assala Gabon
Engagements d'Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, sûreté et d'environnement

Notre approche est claire : tous les salariés et prestataires impliqués dans nos activités doivent être compétents dans leurs rôles, formés dans le cadre de leur développement, respecter nos Valeurs, notre Esprit, nos politiques et nos engagements, ainsi que participer à la réalisation de nos objectifs opérationnels, et ceux liés à la sécurité. C'est grâce à cette philosophie que nous avons maintenu nos sites sans incidents du travail avec arrêt depuis 2020.

Pour parvenir à ce résultat, nous avons pris en compte les risques inhérents à notre secteur, les défis liés à leur atténuation et notre responsabilité en matière de prévention et de gestion de ces risques.

Avec une forte population de prestataires sur nos sites opérationnels, leur sécurité est une préoccupation majeure pour nous : l'analyse de nos performances en matière de sécurité montrent que les blessures sont principalement enregistrées chez les prestataires (voir Performances en matière de sécurité, à la section Social). Il est de notre devoir de veiller à ce que cette tendance soit inversée.

Pour ce faire, nous partageons notre culture de la sécurité :

- **Organisation d'inductions sur la sécurité** pour l'ensemble du personnel, salariés et prestataires, avant tout accès à nos installations, ces inductions sont réalisées par les HSSE Officers sur site.
- **La mise en œuvre de règles de sécurité alignées aux standards de l'industrie sur l'ensemble de nos sites** afin de garantir la cohérence avec les autres opérateurs et de minimiser les cas d'incompréhension. Les règles de sécurité simplifiées de l'Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz (IOGP), qui traitent des principaux risques du secteur, sont appliquées sur nos sites depuis 2021.
- **Fournir des formations régulières et des occasions d'apprendre les uns des autres,** encourager et promouvoir une culture d'amélioration continue.
- **Communiquer de manière transparente nos attentes en matière de sécurité** aux équipes dirigeantes de nos entreprises prestataires afin d'ancrer notre culture de la sécurité et de favoriser l'amélioration des performances.
- **Valoriser l'expertise de nos salariés et de nos prestataires** afin de garantir qu'il n'y ait pas de perception d'emplois subalternes ou non qualifiés à Assala : tout le personnel est formé au savoir-faire technique, ainsi qu'aux aspects de leurs rôles liés à la santé, à la sécurité et aux risques.
- **Revoir et mettre à jour régulièrement notre système de gestion HSSE** afin d'établir une base de référence sur la manière dont nous gérons les risques HSSE.

Pour plus de détails sur les initiatives spécifiques visant à améliorer notre culture de la sécurité, voir Tirer des leçons des reporting, dans Social.

Performances en matière de sécurité

Assala s'est engagée à agir en toute sécurité et de manière responsable pour toutes les parties prenantes.

Par principe, l'objectif d'Assala en matière de sécurité est de zéro décès, zéro incident avec arrêt de travail et zéro incident avec blessure enregistrable dans l'ensemble de ses activités.

En tant que membre de l'Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz (IOGP), nous comparons nos performances en matière de sécurité aux moyennes annuelles de l'IOGP pour les paramètres ci-après. En interne, et depuis 2022, la direction d'Assala s'est fixée comme objectif une réduction minimale de 10 % par rapport aux performances de l'année précédente, afin de mieux monitorer notre démarche d'amélioration continue.

Voir également les Performances en matière de sécurité, à la section Indicateurs et objectifs.

Définitions clés[1] :

Taux d'accidents mortels (FAR) : le nombre de décès de la société/du prestataire pour 100 millions d'heures travaillées.

Taux d'incidents avec arrêt de travail (LTIR) : le nombre d'accidents avec arrêt de travail (cas de décès et journées de travail perdues) par million d'heures travaillées.

Taux de blessures enregistrables (TRIR) : le nombre de blessures enregistrables (décès, jours de travail perdus, jours de travail restreints, traitements médicaux) par million d'heures travaillées.

1. IOGP, 2021, Safety Performance indicators.

Assala Gabon – Taux de fréquence des incidents ayant entraîné des arrêts de travail (LTIR)

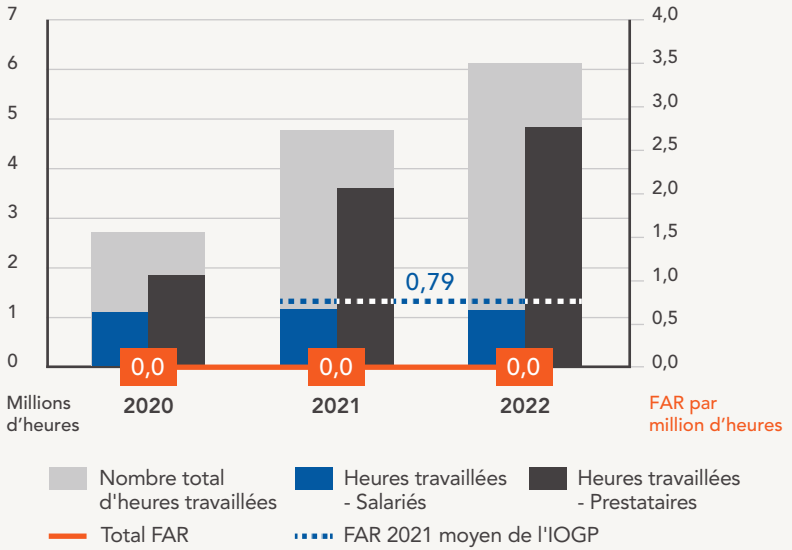

Les totaux sont calculés en combinant les heures travaillées par les prestataires et les salariés d'Assala Gabon. En 2022, Assala a renforcé ses capacités de reporting afin d'améliorer l'enregistrement des heures travaillées. Pour les méthodologies, veuillez vous référer à la Base de reporting, dans les Annexes.

Assala Gabon - Taux de fréquence des incidents ayant entraîné des arrêts de travail (LTIR)

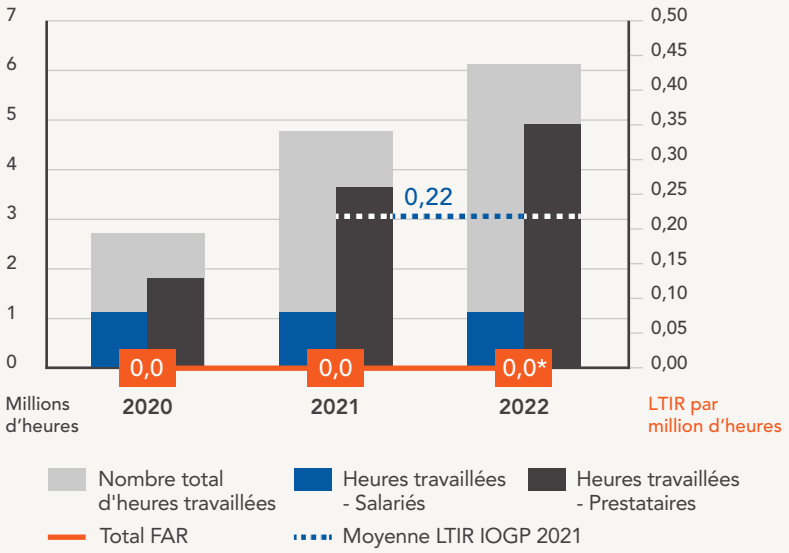

* Informations garanties (voir À propos de nos rapports, en annexes, et Base de reporting, en annexes)
Les taux totaux sont calculés en combinant les heures travaillées par les prestataires et les salariés d'Assala Gabon. En 2022, Assala a renforcé ses capacités de reporting afin d'améliorer l'enregistrement des heures travaillées. Pour les méthodologies, veuillez vous référer à la Base de reporting, dans les Annexes.

Assala Gabon - Taux des blessures enregistrables (TRIR)

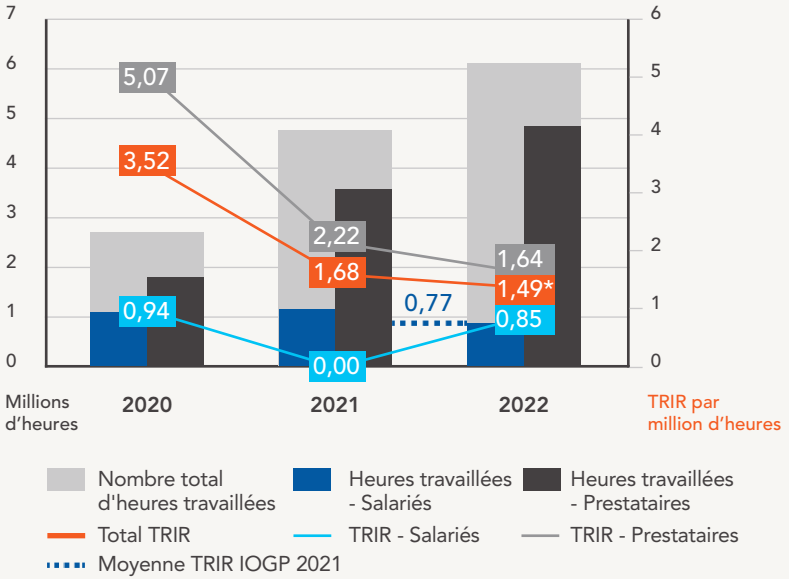

* Informations garanties (voir À propos de nos rapports, en annexes, et Base de reporting, en annexes)
Les taux totaux sont calculés en combinant les heures travaillées par les prestataires et les salariés d'Assala Gabon. En 2022, Assala a renforcé ses capacités de reporting afin d'améliorer l'enregistrement des heures travaillées. Pour les méthodologies, veuillez vous référer à la Base de reporting, dans les Annexes.

Assala Gabon - Heures travaillées

	Millions d'heures travaillées[1]		
	2020	2021	2022[2]
Salariés	1 062 261	1 160 778	1 176 370
Prestataires	1 776 533	3 596 216	4 863 980
TOTAL	**2 838 794**	**4 756 994**	**6 040 350***

1. Les heures travaillées sont relatives à l'échelle des activités d'Assala.
2. En 2022, Assala a renforcé ses capacités de reporting afin d'améliorer l'enregistrement des heures travaillées. Pour les méthodologies, veuillez vous référer à la Base de reporting, dans les Annexes.

Assala Energy safety performance (2022)

	2022[1]		
	TRIR	LTIR	FAR
Salariés	0,00	0,00	0,00
Prestataires[2]	n/a	n/a	n/a
TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**

1. En 2022, Assala a renforcé ses capacités de reporting afin d'améliorer l'enregistrement des heures travaillées. Pour les méthodologies, veuillez vous référer à la Base de reporting, dans les Annexes.
2. Données non disponibles : les *United Kingdom Off Payroll Working* IR35) stipulent qu'une entreprise bénéficiant des services d'un prestataire spécialisé ne peut pas suivre les heures de travail de ce dernier ni lui imposer des horaires de travail.

Assala Energy - Heures travaillées (2022)

	Millions d'heures travaillées
	2022
Salariés	88 120
Prestataires[1]	n/a
TOTAL	**88 120**

1. Données non disponibles : les *United Kingdom Off Payroll Working* IR35) stipulent qu'une entreprise bénéficiant des services d'un prestataire spécialisé ne peut pas suivre les heures de travail de ce dernier ni lui imposer des horaires de travail.

Assurer notre performance

Certains indicateurs de notre politique de sécurité, tels qu'ils sont décrits ici et ailleurs dans le présent document, ont été sélectionnés pour être utilisés dans le cadre de notre politique de sécurité. (voir Base de reporting en Annexes en annexe), ont fait l'objet d'un contrôle indépendant de la Deloitte LLP conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3000 (« ISAE 3000 ») et aux missions d'assurance sur les gaz à effet de serre. (« ISAE 3410 ») publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (« IAASB »). L'assurance fournie est une assurance limitée pour l'année civile 2022 et est accessible au public ici.
https://www.assalaenergy.com/fr/bibliotheque/verification-independante/

Sécurité routière

En 2022, nous avons renforcé nos opérations et, par conséquent, notre besoin en mobilité pour soutenir ces activités. Nous avons fait appel à 146 véhicules supplémentaires sur l'ensemble de nos sites, ce qui porte notre flotte totale à 336 véhicules.

Pour atténuer le risque accru d'incidents impliquant des véhicules à moteur, nous avons formé 132 membres du personnel à la conduite défensive. En outre, tous les véhicules sont équipés de systèmes de surveillance embarqués (IVMS), qui permettent de suivre de manière précise la vitesse, les mouvements et la localisation. La vitesse des véhicules utilisés sur les sites et entre les sites est également contrôlée. Notre équipe HSSE analyse les données de l'IVMS sur une base hebdomadaire, ce qui lui permet de traiter les problèmes ou toute tendance négative en matière de sécurité.

Nous avons également élargi le sens de la responsabilité pour une conduite sûre, en encourageant les passagers à exprimer leurs préoccupations de manière appropriée. Deux campagnes de sécurité routière ont permis d'effectuer des jeux de rôle, avec des exemples réels d'accidents de la route ayant eu lieu sur nos sites, pour illustrer comment intervenir lorsqu'une situation ne semble pas normale. 509 salariés et prestataires y ont participé.

Définitions clés[1] :

Accident : un incident de véhicule à moteur lié au travail, par exemple une collision ou un autre événement du même type, qui a entraîné des dommages au véhicule, un renversement du véhicule, des blessures corporelles ou un décès.

Taux d'accidents de véhicules à moteur (MVCR) : le nombre total d'accidents de véhicules, divisé par la distance parcourue, exprimée en millions de kilomètres.

1. IOGP, 2020, Rapport 365 « Pratiques recommandées en matière de sécurité des transports terrestres »

Taux d'accidents de véhicules à moteur (2021-2022)

	2021[1]	2022[2]
Nombre d'accidents	3	4
Millions d'euros kilomètres parcourus	4 621 610	6 538 790
Accident de véhicule à moteur (MVCR)	0,65	0,61

1. Redressement : le MVCR 2021 a été révisé de 1,5 à 0,65. Ceci est dû à une erreur de calcul faite en 2021 : les miles ont été utilisés alors que la méthodologie de calcul du PGIC indique de prendre en considération les kilomètres. En outre, 296 645 kilomètres ont été omis dans le calcul initial. Ces kilomètres supplémentaires concernent les nouveaux puits et ont été inclus dans le MVCR 2021 ci-dessus.
2. En 2022, 146 véhicules supplémentaires ont été ajoutés à notre flotte pour faire face à l'augmentation des activités.

Tirer des leçons des reportings

Tirer les leçons des incidents qui ont contribué à notre performance en matière de sécurité fait partie de notre amélioration. En 2022, Assala a renforcé nos reporting pour s'assurer que toutes les opportunités d'apprentissage sont partagées avec nos équipes, quelle que soit la gravité ou l'issue de l'incident. Notre approche du signalement est simple : toute personne présente dans nos locaux a le droit et le devoir d'interrompre un travail si elle estime qu'il existe un risque pour la santé, la sécurité, l'environnement ou pour nos actifs. Cette approche est systématiquement soutenue par le management d'Assala.

Mise à jour de notre logiciel de gestion des incidents

En décembre 2022, dans le cadre de notre engagement à renforcer nos capacités de reporting, nous avons mis à jour notre logiciel de gestion des incidents. L'outil en ligne, Velocity, est accessible à tous les salariés et prestataires et nous permet d'améliorer la qualité des enquêtes sur les incidents et d'assurer le suivi des actions.

Un mois avant le déploiement de Velocity, nos équipes HSSE ont dispensé une formation obligatoire à tous les salariés et prestataires de nos sites et bureaux, et une page de formation dédiée a été créée sur notre Intranet pour garantir une transition en douceur.

Le système permet à notre personnel de saisir les observations HSSE, les quasi-accidents et les incidents en ligne ou via une application mobile. Nous avons renforcé les exigences en matière de saisie des données, ce qui a permis d'améliorer la collecte et l'analyse des données. Le module Action de Velocity a permis d'améliorer la transparence et la responsabilité en matière de santé et de sécurité au travail et de trouver des solutions pour éviter que les incidents ne se reproduisent. En 2023 et au-delà, cela contribuera à améliorer notre culture HSSE et à réduire la récurrence des incidents dans l'ensemble de l'entreprise.

Nombre de cartes FOCUS soumises

Velocity a été introduit en décembre 2022. Jusqu'à son lancement, le personnel d'Assala a continué à utiliser les cartes Focus pour signaler des incidents, des observations ou des préoccupations.

Au début de l'année 2022, Assala a mis en place un nouveau système de cartes Focus, qui a permis de mieux comprendre les observations non liées à la sécurité, telles que les améliorations du bien-être et les suggestions. Nous avons constaté que ce nouveau système améliorait la qualité des observations faites dans le cadre de Focus, car le personnel était encouragé à prendre en compte l'objectif de son rapport.

En 2023, avec le passage à Velocity, nous nous attendons à ce que la qualité des rapports et des observations s'améliore davantage (voir Mise à jour de notre logiciel de gestion des incidents, dans Social).

Dans un souci de transparence et de continuité, nous avons inclus le nombre de cartes Focus soumises en 2022.
En 2023, cet indicateur sera revu pour mieux refléter l'engagement de notre personnel en matière de sécurité via notre nouveau système.

Thème	Nombre de cartes soumises par an		
	2020	2021	2022
HSSE & Maintenance	12 450	12 340	17 450[1]
Aide sociale, informatique, autres	8 819	10 033	4 168[2]
TOTAL	**21 269**	**22 373**	**21 618**

1. L'augmentation par rapport aux années précédentes s'explique par l'intensification des activités.
2. La diminution par rapport à 2021 reflète les investissements réalisés dans l'hébergement et les bases-vie à la suite de l'enquête menée auprès des salariés (voir Engagement des travailleurs, dans le domaine social).

Partager les enseignements tirés des incidents

La production de rapports sur les enseignements tirés des incidents (LFI, Learning From Incidents) est une partie intégrante de notre approche de la sensibilisation aux risques liés à nos activités et de la promotion de mesures préventives visant à encourager une attitude intrinsèquement positive à l'égard de la culture de la sécurité.

Tous les incidents, quelle que soit leur gravité, sont examinés et classés conformément à la procédure interne de gestion des incidents d'Assala et à la définition de l'IOGP, pertinents pour l'incident. Les incidents sont ensuite classés en fonction de notre procédure de gestion des risques. Les incidents présentant un risque significatif ou supérieur (risque potentiel élevé) sont soumis à notre *Country Incident Review Panel* (CIRP), qui inclut le directeur général d'Assala Gabon. Nous nous engageons à être une organisation qui s'améliore, dans laquelle nos salariés et nos prestataires peuvent tirer des leçons et apprendre des bonnes pratiques. Ainsi, tous les incidents soumis au CIRP sont partagés en temps opportun par le biais d'un rapport LFI afin d'encourager l'apprentissage et l'amélioration continue. En 2022, 8 LFI ont été produits. Voir aussi Amélioration continue, dans Indicateurs et objectifs.

Restons vigilants, combattons la complaisance : signalons les incidents et les dangers

Révision et mise à jour de notre système de gestion HSSE

Le système de gestion HSSE d'Assala (HSSE Management System) établit la base de la gestion des risques HSSE. Le système de gestion HSSE est revu et mis à jour régulièrement. Notre Politique et nos engagements en matière de HSSE sont communiqués et mis en œuvre par le biais du système de gestion HSSE, qui définit les éléments grâce auxquels nous menons nos opérations. Il s'applique à toutes les activités et opérations contrôlées par Assala. Le système de gestion HSSE définit clairement les responsabilités de l'ensemble du personnel et favorise l'amélioration continue. En outre, il fournit la preuve de la conformité aux exigences légales, commerciales et à celles des parties prenantes.

Impliquer nos équipes

Pour ancrer notre culture de la sécurité chez les salariés et les prestataires, nous organisons régulièrement des discussions et des campagnes de sensibilisation. Sur tous nos sites opérationnels, une réunion HSSE hebdomadaire, ouverte à l'ensemble du personnel, est organisée pour discuter des principaux thèmes ou incidents de sécurité de la semaine précédente. Avant de commencer un travail, le superviseur de l'activité organise une séance d'information sur la sécurité afin de définir les tâches, d'identifier les rôles, de mettre en évidence les risques potentiels et, surtout, de rappeler à tous les participants les règles de sécurité.

Journée de la sécurité à Assala

Chaque année, Assala organise la Journée de la sécurité : une journée à l'échelle de l'entreprise consacrée à la promotion d'une culture positive de la sécurité par le partage d'idées et de perspectives sur l'importance de la sécurité dans nos opérations. Cette journée s'inscrit dans le cadre de notre engagement à agir de façon responsable et en toute sécurité, conformément à nos Valeurs. Le thème de la Journée de la sécurité 2022 était « la prévention », dans l'optique de sensibiliser à la contribution individuelle de chacun pour la santé et la sécurité.

Chez Assala, la sécurité est notre quotidien.

Santé

Nous prenons la santé de nos salariés et de nos prestataires au sérieux. L'ensemble du personnel sur nos sites et dans nos bureaux a accès à notre logiciel de gestion des incidents, Velocity, qui permet de signaler les problèmes liés à la santé au travail. Tous les problèmes signalés sont examinés, et clôturés par notre équipe HSSE (voir Tirer des leçons des reporting, à la section Social).

Nos salariés et la direction d'Assala collaborent par le biais d'un engagement commun avec le Comité de Sécurité et de Santé au Travail (CSST), un forum pour discuter des préoccupations liées à la santé au travail (voir Les relations sociales en chiffres, dans Social). En 2022, six réunions du CSST ont été organisées pour discuter de divers sujets, ceci a inclus un rapport annuel sur la santé des salariés d'Assala Gabon pour la mise en place du programme annuel de prévention du médecin du travail d'Assala.

En 2022, le médecin du travail d'Assala Gabon a mené plusieurs campagnes de sensibilisation sur des thèmes issus des consultations sur sites. Il s'agit notamment de la prévention du paludisme, de la prise en charge de l'hypertension artérielle, et de l'hygiène dentaire.

Comme chaque année, Assala a marqué *octobre rose* avec son réseau de femmes pour soutenir la campagne annuelle de sensibilisation aux cancers féminins (voir Le réseau des femmes d'Assala, à la section Social). Cette campagne a donné lieu à des sessions d'information avec notre médecin du travail sur les formes de la maladie, les traitements et la prévention. Pour la deuxième fois depuis 2021, nous avons également sensibilisé les équipes aux cancers masculins sur nos sites durant « Novembre bleu ». Ces deux événements ont fait l'objet de campagnes de communication interne visant à partager des messages positifs et à encourager le diagnostic précoce.

Notre approche de la COVID-19

Les niveaux de vaccination contre la COVID-19 sont élevés dans le monde et une compréhension générale de la manière de gérer le virus à long terme a été développée. En 2022, la sensibilisation à la COVID-19 est devenue partie intégrante de notre vie quotidienne sur sites : les avantages de la vaccination et des gestes barrières sont partagés lors de nos inductions HSSE obligatoires (voir Agir de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes, dans Social). Jusqu'à la fin de l'année 2022, des tests de diagnostic rapide ont été mis en place pour l'ensemble du personnel se rendant sur les sites.

Ces tests étaient réalisés au sein de notre laboratoire de tests COVID-19 construit à cet effet à Port-Gentil. En début 2023, cette exigence a été supprimée en raison de la stabilisation et de la diminution de la propagation de la COVID-19, tant au sein de l'entreprise qu'au Gabon.

Pour plus de détails sur la réponse d'Assala à la COVID-19, voir les pages 40 à 42 de notre rapport ESG 2021.

RENFORCEMENT DU PERSONNEL : EN SÉCURITÉ, INCLUSIF ET DURABLE

Chez Assala, nos collaborateurs sont la clé de notre succès. Conformément à nos Valeurs, nous nous engageons à donner à nos équipes les moyens d'atteindre leur potentiel. Pour ce faire, nous nous engageons à assurer des environnements sûrs, sécurisés et inclusifs pour l'ensemble de notre personnel, y compris les personnes employées dans notre chaîne d'approvisionnement. C'est ainsi que nous continuons à favoriser une activité durable pour toutes nos parties prenantes, incluant l'État du Gabon.

Nos effectifs

Notre capacité à atteindre nos objectifs repose sur notre personnel. Nous pensons que nos équipes doivent se sentir valorisées et être récompensées pour leurs réalisations personnelles, ainsi que pour nos succès collectifs. Outre les possibilités accrues de formation et de développement de carrière au sein de l'entreprise (voir Formation et développement du personnel, dans Social), 99 % de nos salariés ont reçu une augmentation de salaire et 92 % une prime de performance discrétionnaire, en janvier 2023. Ceci en reconnaissance de leur contribution à notre entreprise pour l'année 2022.

Lorsque nous déterminons la rémunération de nos salariés, il est important pour nous de ne pas fausser les marchés locaux. À ce titre, nous comparons nos salaires et notre rémunération globale aux approches nationales et internationales du secteur pour nous assurer que nous restions compétitifs. Nos salariés bénéficient d'une

assurance maladie, d'une assurance accident et d'une assurance-vie depuis leur embauche. D'autres avantages locaux comme des congés parentaux partagés, des primes d'ancienneté et des régimes d'horaires flexibles varient en fonction de nos principales zones d'activité, c'est-à-dire de l'emplacement de nos localisations et des activités d'Assala Energy au Royaume-Uni et d'Assala Gabon au Gabon et en fonction des exigences locales en matière d'emploi.
En 2022, nous avons continué à mettre en œuvre les améliorations identifiées dans le cadre de l'enquête menée en 2021 auprès de l'ensemble du personnel de l'entreprise ; et nous avons travaillé avec nos délégués du personnel élus sur les préoccupations remontées par notre personnel (voir la des travailleurs, à la section Social).

Engagement des travailleurs

Chez Assala, nous nous engageons à promouvoir un environnement propice et favorisant la communication pour tous nos salariés et prestataires.
Nous sommes convaincus que le dialogue social est essentiel pour un lieu de travail productif et positif.
Tout au long de l'année 2022, nous avons communiqué ouvertement avec notre personnel, ainsi qu'avec les délégués du personnel, par le biais d'emails *corporate*, de webinaires et de réunions dédiées. Début 2022, nos salariés ont reçu leur premier Bilan Social Individuel qui résume la contribution de l'entreprise à leur carrière en 2021.

Nous respectons le droit humain fondamental à la liberté d'association et nous nous engageons à respecter ce droit dans notre Politique en matière des droits de l'homme.
Nous collaborons avec les délégués du personnel pour répondre à leurs préoccupations au fur et à mesure qu'elles se présentent. La loi gabonaise exige que la direction d'une entreprise et les délégués du personnel se réunissent au moins une fois par mois. Assala a dépassé cette exigence, démontrant ainsi son engagement à maintenir le dialogue avec son personnel.

Les réunions dédiées avec les délégués du personnel se sont articulées autour de problématiques telles que l'assurance maladie, les systèmes de planification des vacances pour le personnel rotateur et la flexibilité du lieu de travail pour le personnel basé à Port-Gentil. En 2022, 100 % des salariés locaux d'Assala Gabon étaient couverts par des conventions collectives locales.

En 2021, nous avons réalisé notre première enquête auprès des salariés à l'échelle de l'entreprise, avec 81 % des participants déclarant ressentir de l'engagement vis-à-vis de l'entreprise et se sentir fiers de travailler pour Assala.
En 2022, nous avons travaillé avec nos cercles d'engagement pour mettre en œuvre les axes améliorations identifiés par cette enquête. De nombreuses opportunités identifiées concernaient la promotion du sentiment de famille au sein de l'entreprise, ce qui a encouragé la création d'associations sportives multiples et inclusives sur nos sites et au sein de nos bureaux : les équipes de football, tennis, volley-ball, course à pied et marche, basket-ball se rencontrent régulièrement.
Outre l'apprentissage en conditions réelles, la formation a également été reconnue comme une opportunité d'améliorer l'expérience de nos salariés au travail. De même, la formation permet à nos salariés de développer leur carrière au sein d'Assala et au-delà (voir Formation et développement du personnel, à la section Social).

Dans le même esprit, nous nous engageons à rassembler nos équipes lors de rencontres impliquant toutes les fonctions et départements afin de promouvoir notre culture d'entreprise. En 2022, nous avons célébré la première Journée Fiers d'être Assala, qui a rassemblé nos collaborateurs pour célébrer nos Valeurs et notre Esprit, ainsi que la Journée mondiale de l'environnement (voir Journée mondiale de l'environnement, dans Environnement) et notre Journée de la sécurité (voir Journée de la sécurité à Assala, dans Social). De plus, 108 salariés ont été récompensés pour leur ancienneté entre 2021 et 2022.

En 2023, nous mènerons une deuxième enquête auprès de nos salariés afin de poursuivre notre démarche d'amélioration continue.

Améliorations de nos conditions de travail

Notre équipe Real Estate gère au quotidien toute demande relative aux conditions de travail, sur sites et au bureau. Elle est également chargée du contrôle régulier des contrats de restauration, de nettoyage et d'entretien. Au Royaume-Uni, l'équipe Office Management d'Assala Energy s'occupe des équipements et de certains aspects liés au bien-être sur le lieu de travail.
Dans notre enquête auprès des salariés en 2021, nous avons reçu des commentaires qui nous ont guidés dans notre approche d'amélioration des conditions de travail sur nos sites pour le personnel en rotation (voir Engagement du personnel, à la section Social).

Ainsi, en 2022, nous avons travaillé à l'amélioration des installations de vie et de loisirs sur nos sites opérationnels, y compris les salles de sport. Nous avons également amélioré notre offre de restauration pour inclure davantage de produits locaux, conformément à notre stratégie de Performance Sociale (voir Projets et initiatives en matière de Performance Sociale, à la section Social). En 2023, nous continuons d'étudier les moyens d'élargir l'accès à Internet sur nos sites opérationnels les plus éloignés.

Assala Gabon : les relations sociales en chiffres

Description	Nombre		
	2020	2021	2022[2]
Délégués du personnel	10[1]	10[1]	7[1,3,4]
Réunions entre la direction d'Assala, les RH et les délégués du personnel	9	15	14
Membres du CSST[5]	Non enregistré	Non enregistré	7
Réunions du CSST	3[6]	1[7]	6

1. Outre les délégués du personnels, des suppléants sont également en place pour assurer une représentation continue du personnel. Le nombre de titulaires peut varier et dépend de l'effectif des sites et des bureaux. Voir les précédents rapports ESG d'Assala. En juin 2018, des élections ont eu lieu pour un mandat de trois ans pour 10 postes de délégués et 10 postes de délégués suppléants.
2. Les mandats ont une durée de trois ans. En 2022, des élections ont eu lieu pour un nouveau mandat de trois ans (2022 - 2025), après la fin du mandat précédent (2018-2021).
3. En 2022, et conformément à la loi gabonaise, la redistribution des délégués du personnel s'est faite en fonction des effectifs : Les salariés d'Assala de Libreville et Port-Gentil ont été regroupés pour former un bureau ; les sites de Rabi, Toucan et Koula ont été regroupés pour former un bureau Nord ; les sites d'Atora et Gamba ont été regroupés pour former un bureau Sud. Il y a donc moins de délégués par rapport au dernier mandat 2018-2021 : 8 délégués, 8 suppléants.
4. Un poste est vacant à Port-Gentil pour les salariés non-cadres.
5. Y compris le directeur général d'Assala Gabon, le SSE Manager, et le médecin du travail + les représentants du personnel à la CSST. Le nombre de représentants des salariés à la CSST dépend de l'effectif de l'entreprise, conformément à la loi gabonaise. En 2022 : 4.
6. T1 2019 : élections ; T2 2019 : formation ; T3 et T4 : réunions usuelles.
7. Les restrictions imposées par la COVID-19 ont limité la capacité d'Assala à organiser des réunions officielles

Assala Gabon : relations professionnelles

Actions de grèves	Nombre		
	2020	2021	2022
Interne	0	0	0
Externe	1[1]	0	1[2]

1. En janvier 2020, une grève générale intersectorielle a été organisée pour protester contre la nouvelle réforme du code du travail, à laquelle ont participé les syndicats de l'industrie pétrolière et gazière.
2. En janvier 2022, le plus grand syndicat de l'industrie pétrolière et gazière du Gabon a lancé un appel à la grève contre les mesures liées à la COVID-19 proposées par le gouvernement. Assala Gabon a immédiatement convoqué une réunion avec les délégués du personnel, afin de protéger le droit de grève de ses travailleurs et maintenir la continuité de ses activités. Le mouvement de grève a duré 10 jours et n'a entraîné qu'une perturbation minimale des activités d'Assala.

Formation et développement du personnel

Nous sommes engagés dans l'avenir énergétique du Gabon et nous nous engageons à veiller à ce que notre personnel soit compétent dans ses fonctions. Cela implique de fournir une formation appropriée et un développement des compétences, et d'encourager le transfert de compétences entre les membres du personnel.

Chaque année, les salariés d'Assala participent activement à notre cycle d'objectifs, de performances et d'évaluation (GPA), qui consiste à assurer que nous travaillons à la réalisation d'objectifs individuels et collectifs tout au long de l'année. Les objectifs de l'entreprise relatifs aux domaines ESG, ainsi que les objectifs spécifiques à chaque rôle, ont un impact direct sur les primes annuelles discrétionnaires (voir Nos structures de gouvernance et notre approche des risques, dans Gouvernance). Ce processus est essentiel au suivi des performances de nos salariés et nous permet d'identifier les points forts et les besoins en formation pour leur développement. En 2022, 98 % de nos salariés ont achevé avec succès leur cycle GPA avec leurs supérieurs hiérarchiques ; les 2 % restants s'expliquent par des congés maladie ou sabbatiques.

Lorsque des besoins en formation sont identifiés, notre équipe *Talent and Development* s'efforce de mettre en place des plans pour y répondre. Suite au retour d'information de notre enquête sur les salariés en 2021, de nouvelles salles de formation entièrement équipées ont été installées dans les bureaux d'Assala Gabon. Ces salles sont ouvertes à l'ensemble du personnel pour permettre la réalisation de cours en ligne, obligatoires et non-obligatoires (voir Engagement du personnel, dans Social).

En 2022, notre campagne de formation a permis de maintenir les compétences existantes et de continuer à doter nos équipes des compétences dont elles ont besoin pour effectuer leur travail de manière sûre et efficace. Ces formations ont inclus un cours de remise à niveau sur l'exploitation des vannes pour notre équipe maintenance et un cours de développement des compétences en matière d'exploitation des panneaux pour nos opérateurs de production et nos chimistes sur sites. Des cours de préparation et d'intervention en cas d'urgence ont également été mis en place (voir Réponse et préparation en cas d'urgence, dans Environnement).

En collaboration avec un consultant externe, nous avons également piloté *Aspire*, un programme de développement du leadership destiné à cultiver les talents au sein de notre entreprise. 46 collègues ont été sélectionnés pour y participer.

Notre approche consiste à veiller à ce qu'il n'y ait pas d'emplois subalternes ou non qualifiés à Assala : tout le personnel est formé au savoir-faire technique, ainsi qu'à la santé, à la sécurité et aux risques liés à leurs rôles, et ces aspects sont pris en compte dans notre offre de formation. La formation en milieu de travail est également essentielle pour faciliter le transfert de compétences.

Assala Gabon : l'offre de formation en 2022

5 394
participants

(3 458 participants en 2021)

18 979 heures
de formation (interne et externe)[1] pour les salariés d'Assala Gabon, les prestataires et le personnel des contrats de service

(10 972 heures en 2021)

657 000 DOLLARS
investis dans la formation

(463 000 DOLLARS en 2021)

Plus de **6 heures**[2]
de formations suivies par les salariés

Plus de **4 heures**[2]
de formations suivies par les salariées

Plus de **5 heures**[2]
de formation suivies par l'équipe de direction[3]

Plus de **6 heures**[2]
de formation suivies par les cadres intermédiaires[3]

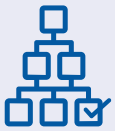

Plus de **13 heures**[2]
de formations suivies par les contributeurs individuels[3]

1. Ces chiffres comprennent toutes les formations obligatoires en matière de conformité et le temps consacré à l'apprentissage en ligne chez Assala. Ils n'incluent pas la formation en cours d'emploi.
2. En moyenne.
3. Selon la structure interne de nivellement des emplois d'Assala, qui comprend 12 niveaux, les cadres supérieurs sont considérés comme étant au-dessus du niveau d'emploi 8, les cadres moyens comme étant entre les niveaux d'emploi 5 et 7, et les collaborateurs individuels comme étant en dessous du niveau d'emploi 5.

Une partie de notre stratégie de développement de notre personnel consiste à permettre le transfert de compétences et la promotion interne à des postes plus élevés. En 2022, 21 % de nos salariés locaux gabonais ont été promus, contre 9 % en 2021.
En outre, 11 prestataires en contrat de mise à disposition de personnel ont été convertis au statut de salarié au cours du cycle de paie 2021 - 2022 (7 au cours du cycle 2020 - 2021). Selon la structure interne de nivellement des emplois d'Assala, qui comprend 12 niveaux, 60 % des postes de cadres supérieurs d'Assala Gabon étaient occupés par des ressortissants gabonais à la fin de l'année 2022. Un salarié est considéré comme "cadre supérieur" lorsqu'il se trouve au niveau 8.

Chaque année, nous accueillons des stagiaires et des étudiants en stage technique au Royaume-Uni et au Gabon. Cela fait partie de notre engagement à favoriser une main-d'œuvre durable, diversifiée et inclusive, et à encourager les apprenants et les demandeurs d'emploi de tous âges à rejoindre notre industrie. En 2022, plus de 80 locaux ont acquis une expérience professionnelle enrichissante chez nous (voir Nos effectifs en chiffres et *Leaders de demain* : un programme unique de Contenu Local, à la section Social).

En début 2023, nous avons procédé à une évaluation des risques liés au capital humain afin d'identifier les domaines clés pour le développement du personnel, dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue. Il s'agit d'un élément clé de notre approche de fermeture et de réhabilitation des sites : nous avons la responsabilité de veiller à ce que notre personnel soit formé et compétent lorsque le moment sera venu de décommissionner nos sites. Il convient de noter qu'actuellement, les activités d'Assala ont un horizon de 25 ans et que la fermeture de sites ne fait pas partie de nos projets (voir Fermeture et réhabilitation des sites, dans Environnement).

Nos effectifs en chiffres

Assala Gabon : nombre de salariés locaux dans l'effectif total[1]

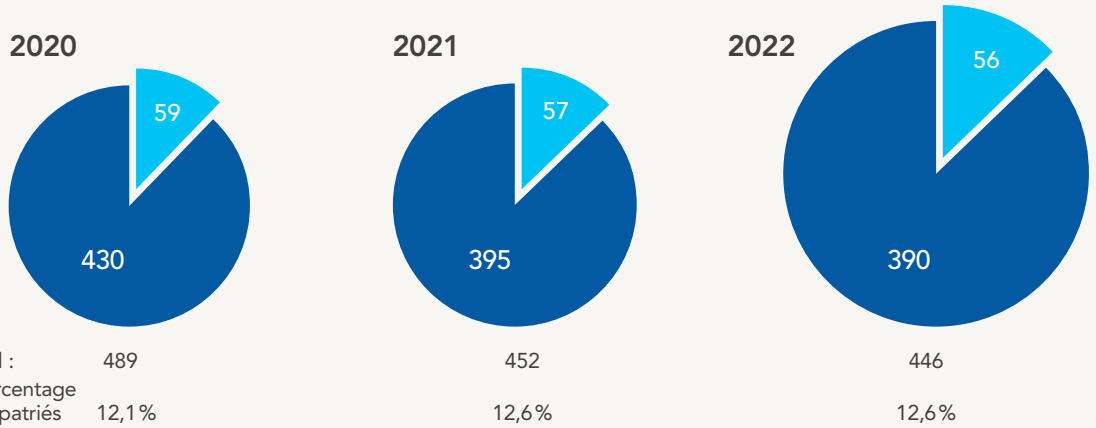

	2020	2021	2022
Total :	489	452	446
Pourcentage d'expatriés	12,1 %	12,6 %	12,6 %

Assala Energy : nombre de salariés locaux dans l'effectif total[1]

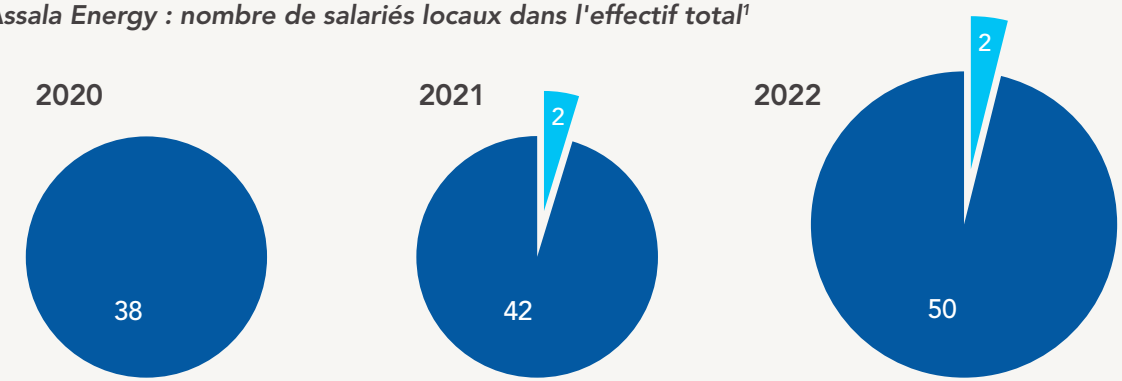

	2020	2021	2022
Total :	38	44	52
Pourcentage d'expatriés	0 %	4,5 %	3,9 %

1. Le 31 décembre 2022.

Nombre d'habitants Nombre d'expatriés

Assala Gabon : Stages et stages techniques[1]

	2020	2021	2022
Stages[2]	28	27	76
Stages techniques[3]	3	8	5

1. 1er janvier – 31 décembre
2. Stages proposés aux Gabonais.
3. Placements proposés aux élèves gabonais d'âge scolaire.

Assala Energy : Stages et investissements[1]

	2020	2021	2022
Stages[2]	1	2	3

1. 1er janvier – 31 décembre
2. Stages proposés aux jeunes d'âge scolaire ou universitaire.

Assala Gabon : nouvelles embauches[1]

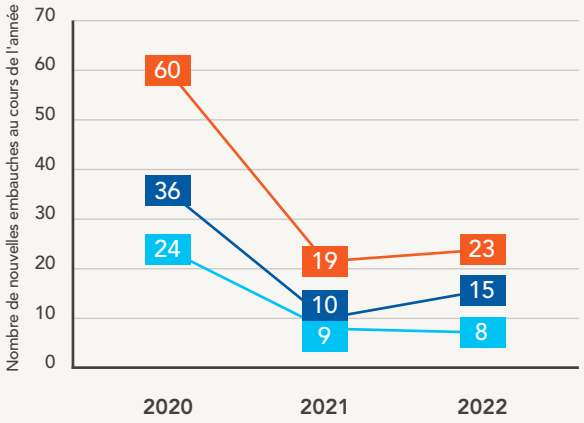

1. 1er janvier - 31 décembre
2. Expatriés embauchés.

Assala Energy : nouvelles embauches[1]

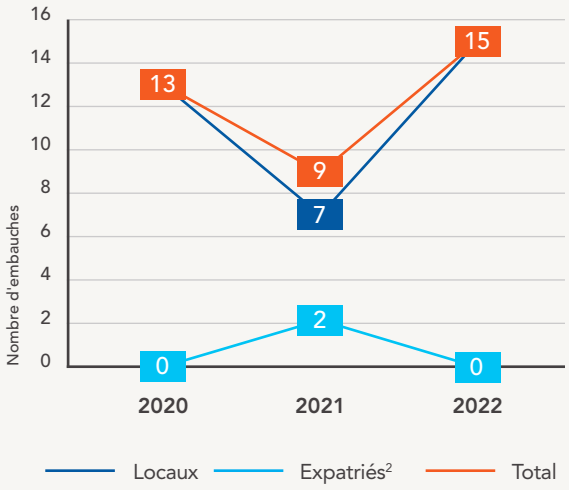

Taux de rotation volontaire[1] ou involontaire[2,3]

	Temps plein		Temps partiel[4]	
Année	Rotation volontaire %	Rotation involon-taire %	Rotation volontaire %	Rotation involon-taire %
2020	2,85 %	7,21 %	0 %	0 %
2021	3,24 %	3,64 %	0 %	0 %
2022	3,42 %	3,23 %	0 %	0 %

1. Le terme « volontaire » fait référence aux démissions. Source : CIPD - CIPD - https://www.cipd.co.uk/knowledge/strategy/resourcing/turnover- retentionfactsheet# (en anglais)
2. Assala calcule son taux de rotation sur la base des définitions du CIPD britannique. L'évaluation porte sur les employés permanents à temps plein et à temps partiel ; les travailleurs à durée déterminée britanniques ne sont pas pris en compte.
3. Taux de rotation combiné (Assala Gabon S.A. et Assala Energy UK Limited).
4. Assala n'a pas de salariés à temps partiel.

Assala Gabon : départs[1,2]

Départs au cours de l'année	2020	2021	2022
Sorties[3]	49	25	27

1. 1er janvier - 31 décembre
2. Comprend les contrats à durée déterminée et les expatriés accueillis par Assala Gabon au Gabon.
3. Employés ayant quitté volontairement ou involontairement Assala Gabon S.A.

Assala Energy : départs[2]

Départs au cours de l'année	2020	2021	2022
Sorties[3]	5[4]	9[4]	10

1. 1er janvier - 31 décembre
2. Inclut les contrats à durée déterminée et les expatriés hébergés par Assala Energy au Royaume-Uni.
3. Les employés qui ont quitté volontairement ou involontairement Assala Energy UK Limited.
4. Retraitement : révision pour inclure les contrats à durée déterminée et les expatriés hébergés par Assala Energy uniquement. Auparavant, les expatriés hébergés par Assala Gabon avaient été comptabilisés deux fois, l'une au titre.

Égalité, diversité et inclusion

L'une de nos forces réside dans notre diversité. Notre déclaration sur l'égalité, la diversité et l'inclusion est publiée sur notre site internet et nous engage à tenir compte de ces considérations dans chaque décision commerciale, guidés par nos Valeurs, notre Esprit et notre Code de conduite (voir Nos principes directeurs, à la section Gouvernance). Dans l'ensemble de nos sites et bureaux, nous célébrons la Journée nationale de la femme gabonaise et la Journée internationale des droits des femmes, la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement et la Journée internationale de la femme ingénieure, afin de sensibiliser aux questions de diversité les plus proches de nos cœurs.

« Nous nous efforçons de traiter tout le monde avec équité, respect et dignité, et attendons des personnes avec qui nous travaillons qu'elles agissent d'une manière conforme à l'Esprit et aux Valeurs d'Assala. Nous appliquons une tolérance zéro pour toute forme de discrimination. Les décisions relatives au recrutement, au développement et à la promotion s'appuient uniquement sur l'égalité des chances, l'aptitude et la capacité. Les décisions ne sont pas influencées par des facteurs tels que l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'origine ethnique, la couleur de peau, la religion ou les croyances, le handicap, les opinions politiques ou toute autre caractéristique protégée par la loi. ».

Caroline SOURT
HSSE, HR & Corporate Affairs Director, Déclaration sur l'égalité, la diversité et l'inclusion d'Assala Energy

En 2022, nous avons continué à faire progresser notre stratégie quinquennale de diversité et d'inclusion, qui décrit notre approche pour améliorer et accroître la diversité au sein de notre entreprise, réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes grâce à l'égalité des sexes et garantir l'inclusion de tous les salariés.

Depuis 2018, nous nous engageons à aborder quatre domaines clés : la sous-représentation des femmes et des jeunes dans les fonctions techniques et de direction, les éventuels préjugés et discriminations conscients ou inconscients sur le lieu de travail, l'exploitation des perspectives uniques offertes par notre diversité sexuelle et ethnique, et la responsabilité de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion dans tous les domaines de notre activité.

Cette stratégie fait l'objet d'un audit annuel dans le cadre de l'audit de notre plan d'action environnemental et social par la Société financière internationale. À la fin de l'année 2023, cette stratégie fera également l'objet d'un audit interne afin de déterminer son efficacité et d'établir sa prochaine phase. Nous avons l'intention d'améliorer notre diversité de genre dans les rôles techniques et de direction pour atteindre une représentation de 30 % de la population cible (voir Social : Notre feuille de route).

Nos objectifs en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion :

Diversité de la main-d'œuvre : recruter des candidats diversifiés et compétents sur le plan technique afin d'accroître la diversité des idées et des points de vue.

Inclusion sur le lieu de travail : favoriser une culture qui encourage la collaboration, la flexibilité et l'équité afin de permettre à tous les salariés de contribuer à leur plein potentiel et d'augmenter le taux de rétention.

Durabilité et responsabilité : identifier et éliminer les obstacles systémiques à l'inclusion totale en intégrant la diversité et l'inclusion dans les politiques et les pratiques, ainsi qu'en dotant les dirigeants actuels et futurs de la capacité de gérer la diversité et de rendre compte des résultats.

Si notre stratégie a fait ses preuves dans certains domaines (voir Notre diversité en chiffres, à la section Social), nous sommes, comme beaucoup d'entreprises exigeant un haut niveau d'expertise technique, confrontés à certaines difficultés lorsqu'il s'agit de recruter des femmes à des postes techniques. Selon EngineeringUK, seulement 16,5 % des personnes travaillant dans l'ingénierie sont des femmes[1]. Cette réserve considérablement limitée de candidats est encore réduite par des facteurs spécifiques à notre industrie, à la localisation de nos opérations, ainsi que par des barrières sociales et des considérations culturelles. Compte tenu de ces facteurs, Assala place la diversité des genres au premier plan de son approche du recrutement.

Nos équipes de ressources humaines et de recrutement travaillent avec des partenaires externes d'acquisition de talents, ainsi qu'avec des responsables de l'embauche, pour mener notre stratégie de diversité à travers la sensibilisation et la formation. Nous veillons à ce que nos offres d'emploi soient vérifiées au regard de critères de genre afin qu'elles s'adressent à tous.

À Assala, nous nous engageons tous dans la création d'un environnement de travail sûr, respectueux et productif pour tous, en participant à des initiatives de diversité et d'inclusion, ainsi qu'à des activités d'information et de sensibilisation et en respectant les lois et règlements relatifs à la discrimination et à la diversité sur le lieu de travail.

C'est pourquoi nous nous engageons à revoir et à améliorer en permanence nos politiques et nos pratiques en matière de diversité et d'inclusion afin que tous nos salariés se sentent valorisés, respectés et soutenus. Nous pensons qu'il s'agit non seulement de la bonne chose à faire, mais aussi d'un élément essentiel pour atteindre nos objectifs stratégiques à long terme. En 2022, 61 cadres, dont notre PDG, ont suivi une formation sur l'égalité, la diversité et l'inclusion, ainsi que sur la lutte contre le harcèlement, dispensée par notre équipe Legal & Compliance.

Nos équipes de direction ont une politique de porte ouverte. Nos équipes sont encouragées à faire part de toute préoccupation concernant l'égalité, la diversité et l'inclusion, ou toute autre question relative à l'égalité, à la diversité et à l'inclusion, à leur supérieur hiérarchique, aux chefs de service, aux ressources humaines, au service Legal & Compliance, ou par l'intermédiaire de Safecall (voir Mécanismes de signalement, dans Gouvernance).

Le réseau des femmes d'Assala

Le Réseau des Femmes d'Assala (AWN, Assala Women's Network) est un groupe interne qui se consacre à la sensibilisation aux problèmes auxquels sont confrontées les femmes au Gabon. L'AWN est un levier essentiel pour lutter contre les problèmes d'égalité, de diversité et d'inclusion, à la fois en interne et en externe.

En 2022, le réseau a marqué la Journée internationale des veuves en organisant un séminaire pour discuter des questions touchant les veuves au Gabon. Une notaire et une psychologue ont été invitées à participer pour donner des conseils sur les droits et les ressources des veuves et des enfants survivants. Comme chaque année, l'AWN a également sensibilisé aux cancers féminins lors d'Octobre rose (voir Santé, dans Social).

Le réseau a également pour but d'organiser des sessions pour les élèves et les étudiantes dans les écoles et universités locales afin de présenter des modèles positifs et d'encourager l'autonomisation des femmes. Grâce à ces sessions, le réseau offre une plateforme aux jeunes femmes pour interagir avec des professionnelles ayant réussi dans divers domaines, qui partagent leurs expériences et leurs points de vue sur comment relever les défis auxquels elles sont confrontées au cours de leur carrière.

ASSALA WOMEN'S NETWORK
Réseau des femmes d'Assala

1. https://www.engineeringuk.com/research-policy/diversity-in-engineering/gender/

Notre diversité en chiffres

Assala Gabon : équilibre hommes-femmes au sein du personnel local[1,2]

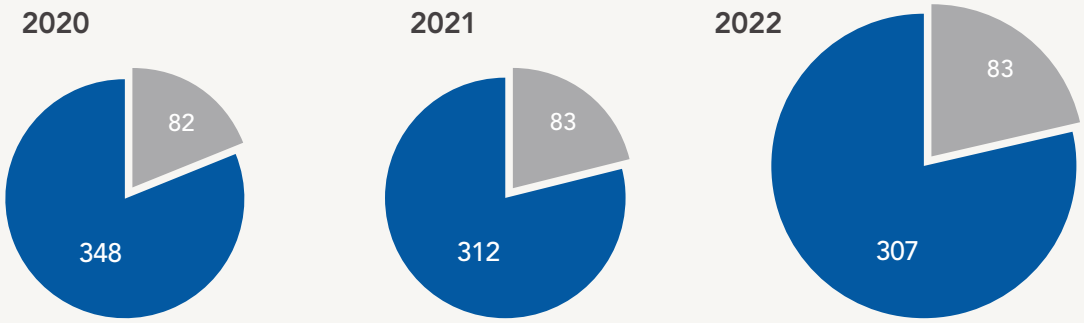

	2020	2021	2022
Total :	430	395	390
Pourcentage de femmes :	19,1 %	21 %	21,3 %

Assala Energy : équilibre hommes-femmes au sein du personnel local[1,2]

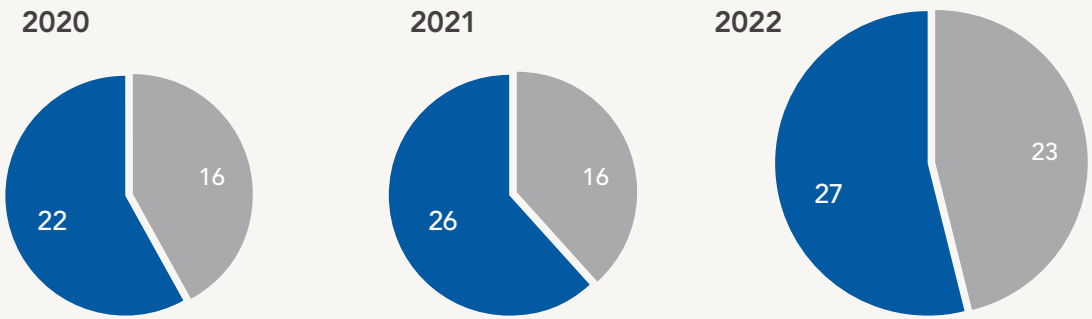

	2020	2021	2022
Total :	38	42	50
Pourcentage des femmes :	42,1 %	38,1 %	46 %

1. Hors expatriés.
2. Au 31 décembre 2022.

Nombre d'hommes
Nombre de femmes

Assala Gabon : nombre de femmes nouvellement embauchées par rapport aux embauches totales de la société[1,2]

(Voir aussi Assala Gabon : Nouvelles embauches, dans Social)

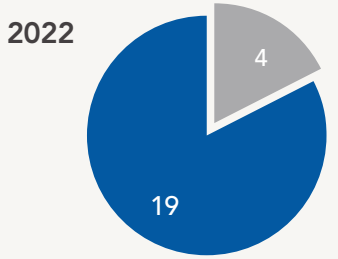

Pourcentage de femmes recrutées : 17,4 %

Assala Energy : nombre de femmes nouvellement embauchées par rapport aux embauches totales de la société[1,2]

(Voir aussi Assala Energy : Nouvelles embauches, dans Social)

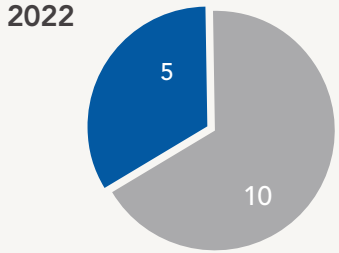

Pourcentage de nouvelles recrues féminines : 66,7 %

Nombre d'hommes embauchés
Nombre de femmes embauchées

1. Y compris les expatriés ; à l'exclusion des stagiaires.
2. 1er janvier - 31 décembre.

Assala Gabon : pourcentage de femmes occupant les postes les mieux rémunérés[1] et les moins bien rémunérés[2]

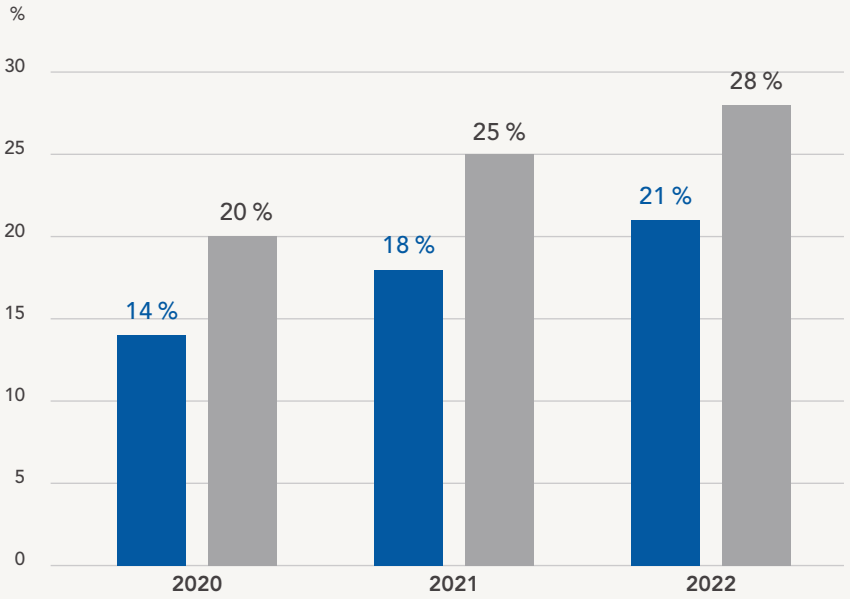

Assala Energy : pourcentage de femmes occupant les postes les mieux rémunérés[1] et les moins bien rémunérés[2]

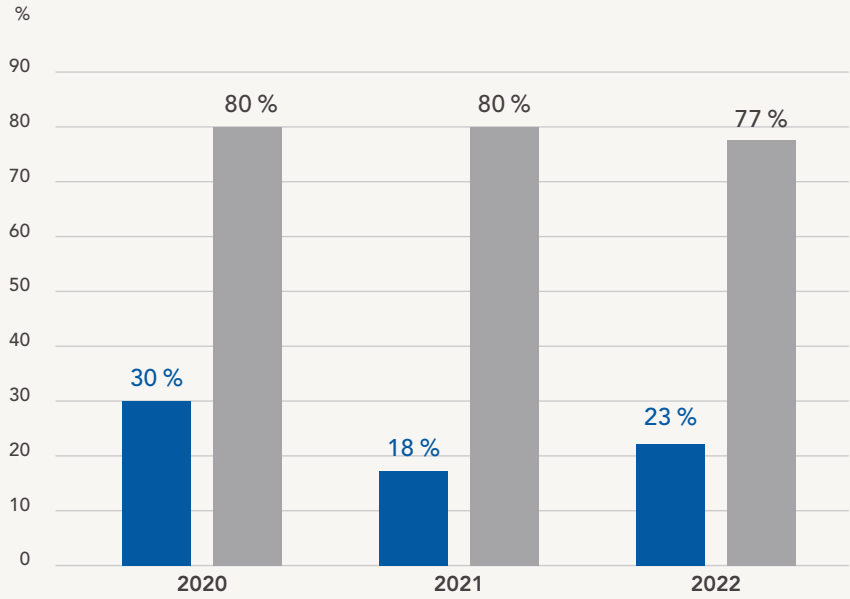

Pourcentage de femmes occupant les postes les mieux rémunérés dans l'ensemble de la population salariée

Pourcentage de femmes occupant les postes les moins bien rémunérés dans l'ensemble de la population salariée

1. Ici, « le plus élevé » signifie le quartile supérieur de tous les salariés.
2. Ici, « le plus bas » signifie le quartile inférieur de tous les salariés.

Écarts de rémunération entre Assala Energy et Assala Gabon[1], par rapport à la moyenne britannique

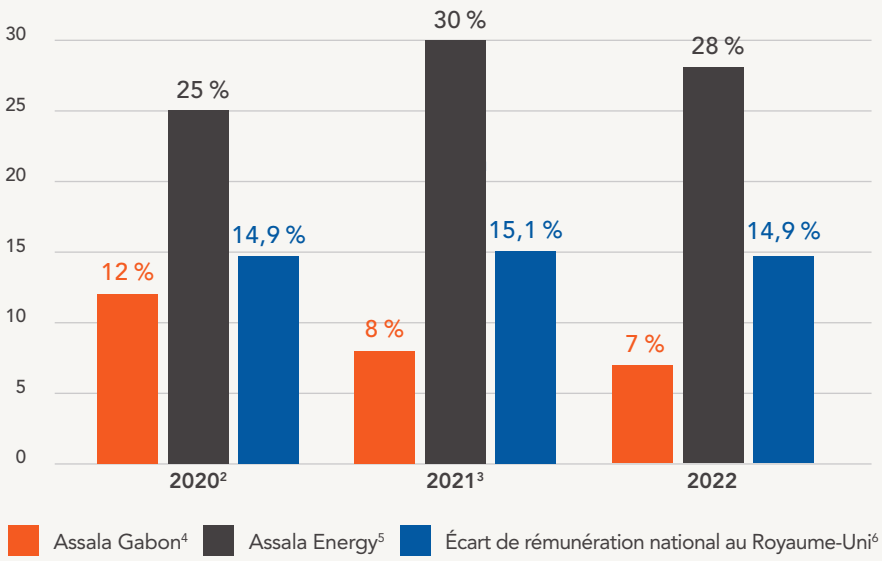

1. Ne comprend pas les primes de performance discrétionnaires.
2. Le rapport publié par l'*Office for National Statistics* du Royaume-Uni (ONS) corrige la moyenne de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes au Royaume-Uni pour 2020, qui passe de 15,5 % à 14,9 %.
3. Le rapport publié par l'ONS corrige la moyenne de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes au Royaume-Uni en 2021, qui passe de 15,4 % à 15,1 %.
4. L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est calculé comme la différence entre les salaires horaires moyens (hors heures supplémentaires) des hommes et des femmes en proportion des salaires horaires moyens des hommes (hors heures supplémentaires).
5. L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est calculé comme la différence entre le salaire annuel moyen à temps plein des hommes et des femmes par rapport au salaire annuel moyen à temps plein des hommes.
6. ONS : https://www.ons.gov.uk/employmentandlabourmarket/peopleinwork/earningsandworkinghours/bulletins/genderpaygapintheuk/2022

Assala Gabon : Diversité au sein de notre équipe de direction[1]

Selon la structure interne de nivellement des emplois d'Assala, qui comprend 12 niveaux, les cadres supérieurs sont considérés comme étant au-dessus de la catégorie d'emploi 8.

2022

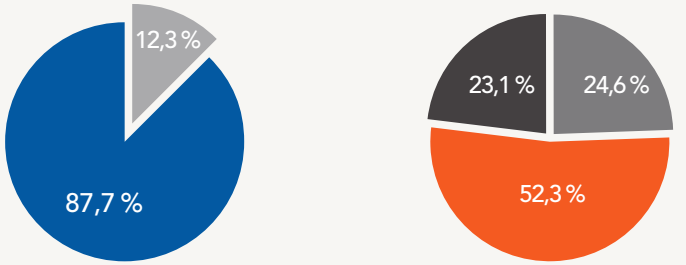

Assala Energy : Diversité au sein de notre équipe de direction[1]

Selon la structure interne de nivellement des emplois d'Assala, qui comprend 12 catégories, les cadres supérieurs sont considérés comme étant au-dessus de la catégorie d'emploi 8.

2022

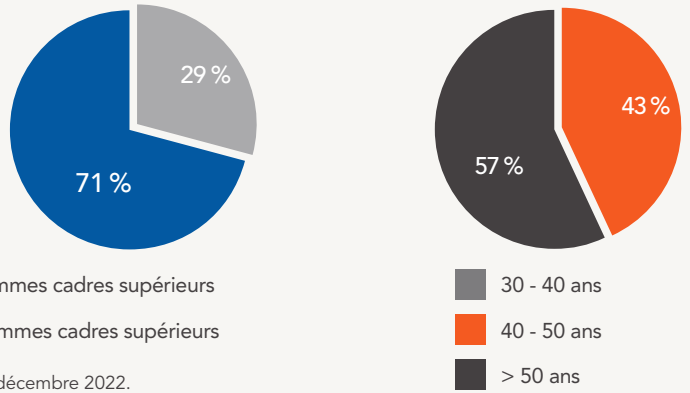

1. Le 31 décembre 2022.

Notre chaîne d'approvisionnement

Chez Assala, nous nous engageons à prévenir et à combattre toutes les formes d'esclavage moderne et à prendre des mesures appropriées pour garantir que notre chaîne d'approvisionnement et toutes les autres parties de notre activité sont exemptes d'esclavage moderne et de trafic d'êtres humains. Dans notre Déclaration de transparence sur l'esclavage moderne, publiée sur notre site Internet, nous reconnaissons formellement notre responsabilité de travailler en collaboration avec nos fournisseurs, nos salariés, les communautés et les parties prenantes externes, afin de réduire les risques d'esclavage moderne dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement. Cette responsabilité se retrouve dans notre Code de conduite (notre « Code ») et notre Politique en matière de droits de l'homme (voir Nos principes directeurs, dans Gouvernance).

Extrait du Code de conduite d'Assala :

Assala ne tolère pas le travail des enfants, le travail illégal, abusif ou forcé, ni la traite des êtres humains, où que ce soit dans ses activités. Assala respecte toutes les lois applicables en matière d'emploi, verse des salaires compétitifs et mène ses activités dans le respect des droits de l'homme, conformément aux normes internationales, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et les principales conventions de l'Organisation internationale du travail.

Lors de l'engagement de fournisseurs, Assala évaluera si le fournisseur traite ses travailleurs avec respect et se conforme aux lois du travail applicables et inclura des dispositions contractuelles pertinentes pour tenir les fournisseurs responsables. Toute violation des principes applicables en matière de travail doit être rapidement signalée au Chief Compliance Officer.

Le document complet est publié sur www.assalaenergy.com

Gestion de notre chaîne d'approvisionnement

Comme nous nous y engageons dans notre Code de conduite, nous mettons tout en œuvre pour sélectionner des fournisseurs qui partagent nos Valeurs. En particulier, les pratiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, de lutte contre la corruption et de travail, telles que celles contre l'esclavage moderne, sont une exigence qui se reflète dans nos contrats. La sélection des fournisseurs se fait sur la base de critères objectifs tels que la santé et la sécurité, les mesures de la conformité, le prix, la capacité technique, la qualité des résultats, la réputation et les performances antérieures. Assala exige des appels d'offres concurrentiels le cas échéant, évalue équitablement toutes les propositions et procède à une vérification préalable de l'intégrité, financière et technique des nouveaux fournisseurs et sous-traitants en fonction de leurs objectifs.

Avant de s'engager dans une relation contractuelle avec Assala, tous les fournisseurs potentiels passent par un processus d'enregistrement complet pour devenir éligibles.

Ce processus comprend un contrôle préalable de l'intégrité adapté à l'objectif visé afin d'évaluer la compréhension des exigences de conformité par le fournisseur potentiel et son engagement à respecter nos normes, notre Code de conduite et nos Valeurs. Les politiques et procédures clés telles que le Code d'Assala, la Politique de lutte anti-corruption et la Politique de conformité commerciale sont lues et approuvées par chaque fournisseur potentiel dans le cadre de leur intégration.

100% des nouveaux fournisseurs d'Assala passent par notre processus d'enregistrement, s'engageant à respecter notre Code de conduite et nos exigences en matière de conformité.

Lors de la conclusion d'accords contractuels, le strict respect des obligations et engagements en matière de lutte contre la corruption, les pots-de-vin et l'esclavage moderne est énoncé dans nos conditions générales. Les fournisseurs sont également invités à consulter notre service Legal & Compliance pour obtenir de plus amples informations sur les politiques et/ou exigences.

Nous nous réservons le droit d'auditer nos fournisseurs sur les politiques et les contrôles mis en place pour gérer les questions relatives au travail forcé, à l'esclavage moderne et au respect d'autres dispositions. Les contrats d'Assala comprennent des clauses de résiliation en cas de non-respect des règles. Cela inclut les contrats de services de sécurité.

Nous sommes en train de développer les principes de conduite des fournisseurs d'Assala pour notre chaîne d'approvisionnement. L'objectif est de refléter notre Code et de communiquer nos attentes en tant qu'entreprise concernant le respect de tous les principes qui y sont établis, y compris la lutte contre le travail forcé et l'esclavage moderne. L'objectif est de garantir qu'Assala reste en conformité avec le droit international, ainsi qu'avec notre Code et nos Valeurs, tout au long de nos interactions et de nos transactions avec notre chaîne d'approvisionnement.

Conflits et sécurité

Les services de sécurité sur nos sites et dans nos bureaux sont confiés à un tiers qui s'engage publiquement à respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les performances du prestataire et les exigences en matière de formation font l'objet d'un examen permanent. Les améliorations sont discutées dans le cadre d'examens réguliers des performances de l'entreprise. Le contexte politique dans les pays où nous opérons est actuellement et généralement stable.

Signaler une préoccupation

Le service de reporting anonyme d'Assala, Safecall, permet à toute personne de soulever une préoccupation (voir Mécanismes de signalement, dans Gouvernance). Ce canal est décrit dans notre Code de conduite et dans d'autres politiques communiquées aux fournisseurs lors de leur enregistrement. Les fournisseurs sont également encouragés à contacter leur Contract Representative dédié pour toutes les questions relatives à la relation contractuelle entre Assala et leur entreprise. Toutes les préoccupations soulevées sont gérées en interne par notre chaîne d'approvisionnement et nos équipes Legal & Compliance jusqu'à ce qu'elles soient examinées et clôturées.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE NOS COMMUNAUTÉS LOCALES

En tant qu'opérateur responsable, investissant pour fournir l'énergie nécessaire à nos vies, nous veillons à ce que nos parties prenantes, y compris les communautés locales et notre chaîne d'approvisionnement, tirent des bénéfices tangibles de nos activités.

Dans notre Politique de Performance sociale et de développement durable, publiée sur notre site web et communiquée à notre personnel, nous décrivons cet engagement, qui s'aligne fermement sur notre Valeur qui consiste à établir des partenariats gagnant-gagnant pour garantir un bénéfice à long terme de nos opérations (voir Nos principes directeurs, à la section Gouvernance). Il s'agit de notre responsabilité individuelle et collective.

« Assala Energy prend l'engagement de préserver la santé, la sécurité, la sûreté et l'environnement des communautés locales voisines de nos installations, en minimisant ou en compensant les impacts environnementaux ou sociaux négatifs et les effets sur le patrimoine culturel ; en accompagnant des projets viables, durables et diversifiés sur le plan économique, afin de réduire la dépendance locale à l'égard de l'industrie pétrolière et gazière et contribuer positivement à l'emploi et au renforcement des capacités locales via le Contenu Local ».

David ROUX
CEO, Politique d'Assala Energy relative à la Performance Sociale et au développement durable

Notre approche du développement socio-économique et durable est intrinsèquement liée à notre approche holistique de l'environnement, à notre rôle dans la transition équitable vers des sources d'énergie plus vertes et à la garantie d'un impact positif de nos activités à long terme (voir la section Environnement du présent rapport).

Contenu Local

En 2022, nous avons officiellement publié la Politique de Contenu Local d'Assala Gabon, qui reflète notre stratégie globale de Contenu Local, en place depuis notre création. Publiée sur notre site Internet, cette politique est conçue pour favoriser les opportunités de développement pour les populations et les entreprises locales, pour soutenir les fournisseurs locaux et pour contribuer positivement au développement socio-économique du Gabon. La mise en œuvre de notre politique est une attente du gouvernement gabonais et s'inscrit dans l'approche globale d'Assala visant à créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes, y compris l'État du Gabon, nos salariés, nos prestataires et les communautés vivant à proximité de nos opérations.

Assala Gabon SA est détenue à 25 % par l'État Gabonais. Ainsi, la société fournit non seulement des impôts et des recettes, mais aussi des dividendes au pays, en plus des contributions qu'elle apporte par le biais du paiement des taxes liées au travail et aux taxes sociales (Voir Impôts du groupe et paiements aux gouvernements, en annexe).

En 2022, nos investissements, projets et initiatives en matière de Contenu Local se sont poursuivis.

Le Contenu Local pour Assala

Pour les entreprises, le Contenu Local est la création de valeur positive contribuant au développement national, social et économique du pays. Le Contenu Local promeut également les entreprises locales et communautaires tout en favorisant le développement des compétences de la main-d'œuvre nationale afin qu'elle puisse rivaliser avec celle internationale.
Il s'agit notamment de collaborer avec la main-d'œuvre nationale et de développer son expertise locale grâce au transfert de connaissances et de technologies et à l'utilisation de biens et de services locaux acquis par des entreprises locales au sein de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise.

La Politique de Contenu Local d'Assala est conçue pour favoriser les opportunités de développement pour les communautés et les entreprises locales dans les cadres économique et social, grâce à l'utilisation des ressources humaines et matérielles nationales et locales. Ce cadre comprend la formation et le développement des compétences nationales, le transfert de technologies, l'utilisation de biens et de services locaux et la création de valeur ajoutée au niveau local à travers les ressources humaines et la chaîne d'approvisionnement, afin de contribuer positivement au développement socio-économique des pays dans lesquels nous travaillons et opérons.

Comment nous mettons en œuvre notre politique et notre stratégie en matière de Contenu Local

En 2022, nos activités en matière de Contenu Local ont augmenté en fonction de nos opérations. En outre, la ressource interne dédiée au Contenu Local d'Assala a travaillé avec notre département Contrats et achats pour développer des programmes de coaching communautaire afin d'aider les entreprises locales à soumettre des appels d'offres pour des contrats avec Assala. En 2022, plus de 100 membres des communautés locales ont participé aux ateliers organisés par nos équipes.

Définition :

Entreprise gabonaise : une société enregistrée au Gabon selon la classification des sociétés du Code des hydrocarbures gabonais.

Nous sélectionnons les fournisseurs en fonction de leur capacité à respecter nos attentes en matière de conformité, de leurs capacités techniques et de leur aptitude à respecter le budget et la portée de notre projet (voir Notre chaîne d'approvisionnement, à la section Social). Cela nous permet de sélectionner le fournisseur le plus compétent pour chaque projet. En accord avec notre approche en matière de Contenu Local et de notre engagement à soutenir le développement socio-économique local, nous accordons une attention particulière aux entreprises locales : à compétences techniques égales au stade de l'évaluation des fournisseurs, nous favoriserons le fournisseur local.
De plus, nous avons rationalisé notre procédure d'appel d'offres pour certaines catégories de projets afin de faciliter la participation des petites entreprises locales.
Pour encourager le développement de notre approche en matière de Contenu Local, nous communiquons régulièrement nos engagements et notre politique à

nos fournisseurs, nous encourageons l'approvisionnement local lors des réunions d'évaluation des performances des fournisseurs et nous incluons des clauses relatives au Contenu Local dans nos contrats.

Soutenir les entreprises basées à Gamba

En 2022, nous avons dépensé 8,3 millions de dollars auprès d'entreprises basées dans la ville de Gamba, à proximité de nos opérations dans la ville, fournissant des services à nos bases-vie, nos champs et notre terminal. Grâce à notre processus d'évaluation des fournisseurs (voir Notre chaîne d'approvisionnement, dans Social), Assala est plus facilement en mesure de sélectionner des fournisseurs alignés sur nos Valeurs, qui s'efforceront d'investir dans le développement de leurs communautés en recrutant et en encourageant les talents locaux. L'un de nos fournisseurs de matériel électrique et d'instrumentation basé à Gamba déclare employer 240 résidents locaux de Gamba, dont certains travaillent avec Assala dans le cadre de nos opérations.
Cette entreprise a mis en place un centre de formation pour développer les compétences locales. En 2022, nous avons dépensé environ 1 million de dollars auprès de ce fournisseur pour ses services. En investissant dans nos communautés locales, nous générons de la valeur, en créant des partenariats gagnant-gagnant pour assurer un bénéfice à long terme de nos activités.

Nos piliers en matière de Contenu Local

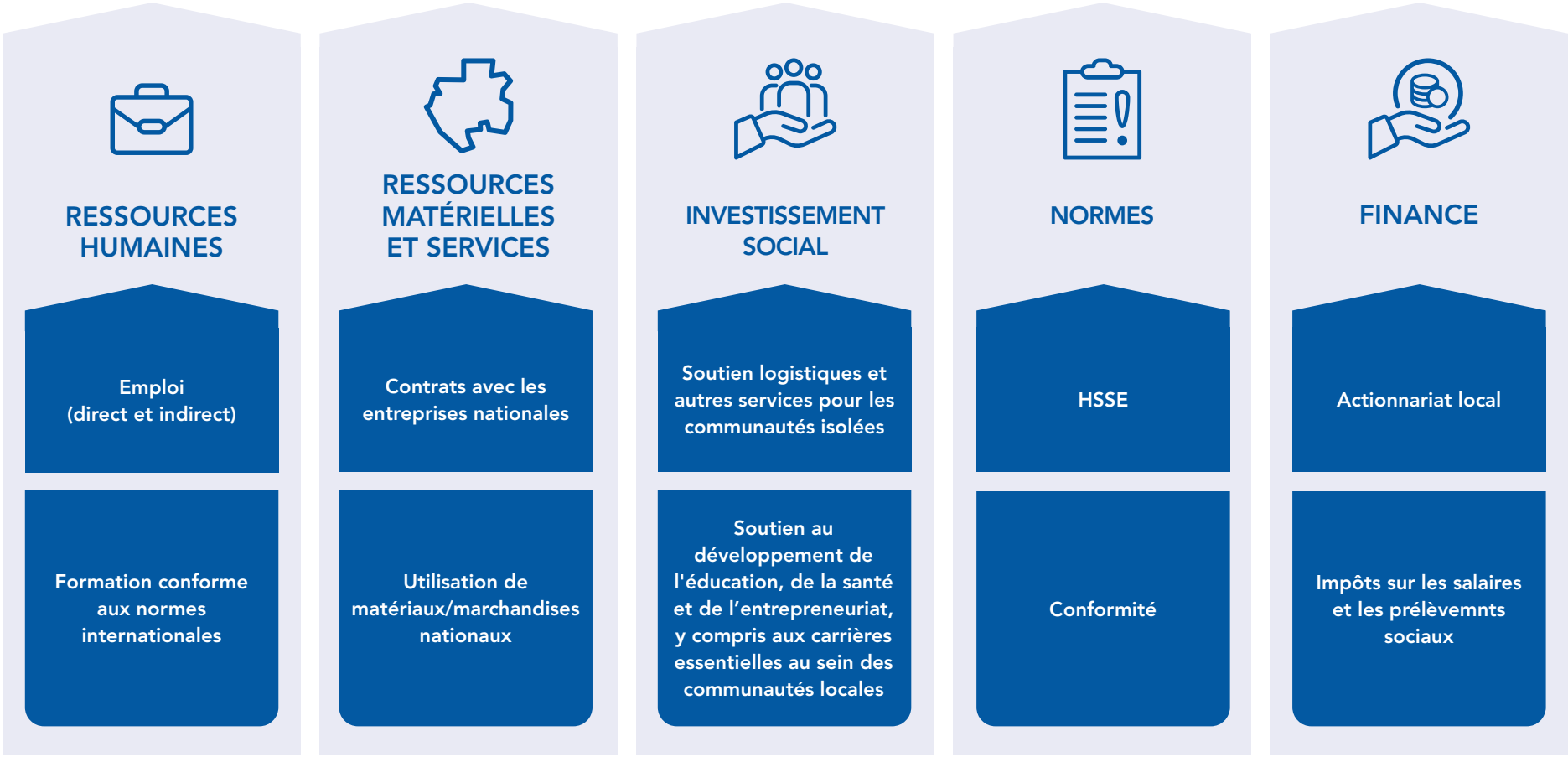

Leaders de demain : un programme unique de Contenu Local

Une partie de notre approche du Contenu Local consiste à développer et à transférer des aptitudes et des compétences au niveau local afin de soutenir le développement socio-économique. En 2022, notre équipe dédiée au Contenu Local a lancé notre programme Leaders de demain.

Avec plus de 500 000 dollars d'investissement, Leaders de demain est un programme de formation et de développement qui vise à responsabiliser les jeunes de la région et à les insérer dans nos activités.

Plus de 170 jeunes ont été recommandés par leurs employeurs, les fournisseurs actuels d'Assala, ainsi que par les chefs de village locaux. Chaque candidat a participé à des exercices écrits et pratiques, ainsi qu'à des entretiens individuels. 29 jeunes (18 hommes, 11 femmes) ont été sélectionnés pour effectuer des stages dans nos départements HSSE, maintenance, production et chaîne d'approvisionnement. Le programme d'un an offre à la fois une expérience pratique sur nos sites opérationnels et une expertise théorique dispensée dans des centres de formation externes spécialisés. L'objectif ultime est de développer des compétences pratiques et applicables et contribuer à la formation d'une main-d'œuvre pour l'avenir : pour Assala et pour le Gabon.

En 2023, nous nous appuierons sur les succès de Leaders de demain, en l'élargissant à deux volets : des particuliers, ainsi que des fournisseurs de la communauté.

Création de valeur : les points forts d'Assala Gabon 2022 en matière de Contenu Local

318 MILLIONS DE DOLLARS
DÉPENSÉS AUPRÈS D'ENTREPRISES GABONAISES

8,3 MILLIONS DE DOLLARS
DÉPENSÉS AUPRÈS D'ENTREPRISES BASÉES À GAMBA

199
ENTREPRISES GABONAISES TRAVAILLANT DIRECTEMENT AVEC ASSALA

81
CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET STAGES TECHNIQUES PROPOSÉS AUX GABONAIS

> 500
EMPLOIS DIRECTS,

> 2900
EMPLOIS INDIRECTS

> 700
EMPLOIS COMMUNAUTAIRES AVEC NOS PRESTATAIRES

183
EMPLOIS INDIRECTS OCCUPÉS PAR DES FEMMES

Performance Sociale

La stratégie d'Assala en matière de Performance Sociale consiste, à long terme, à soutenir les communautés locales autour de nos opérations en vue d'une autonomie socio-économique durable. Cette stratégie va de pair avec notre approche du Contenu Local (voir Comment nous mettons en œuvre notre Politique et notre stratégie en matière de Contenu Local, à la section Social).

Évolution de notre stratégie de Performance Sociale (2018-2025)

Il est essentiel que notre stratégie de Performance Sociale évolue et s'adapte en fonction des exigences, des défis et des opportunités au niveau local, national et international. En 2022, Assala a réévalué ses progrès sur sa stratégie dans le contexte de ses opérations, ainsi que de la pandémie de la COVID-19 et de ses impacts, immédiats et à long terme. Pour garantir un impact important de nos investissements, nous avons prolongé la phase de *transition vers des partenariats gagnant-gagnant* de notre stratégie, la prolongeant ainsi de 2022 à 2024. Pour plus d'informations sur le développement et l'évolution de notre stratégie de Performance Sociale, veuillez vous référer aux pages 53 à 55 du rapport ESG 2021 d'Assala.

Bien que la fermeture de nos sites ne fasse pas partie de nos activités, notre stratégie est fondamentale pour notre rôle dans la transition équitable et pour notre approche de la fermeture et de la réhabilitation de nos sites : les communautés locales de nos opérations devraient bénéficier d'une économie diversifiée, de services publics solides et d'opportunités accrues à long terme (voir également Fermeture et réhabilitation des sites, dans Environnement, et Formation et développement du personnel, dans Social).

PRE 2018
DÉPENDANCE

Fonctionnement

Les autorités nationales et locales, les entreprises et les communautés locales avaient l'habitude de s'adresser à l'industrie pétrolière pour tous leurs besoins.

2019-2024
TRANSITION VERS DES PARTENARIATS GAGNANT-GAGNANT

Renforcement de l'économie et excellence locale

À court terme : Assala soutient la diversification de l'économie.

À plus long terme : Assala encourage l'excellence locale et le développement d'une main-d'oeuvre durable pour les entreprises et les services publics.

2025
AUTONOMIE DURABLE

Amélioration du cadre économique, augmentation des opportunités

Assala, d'autres industries, des entreprises communautaires et des services publics soutiennent l'amélioration de la qualité de vie et l'augmentation des opportunités pour les résidents locaux.

Engagement envers les communautés

Pour mettre en œuvre au mieux notre Stratégie de Performance Sociale, il est important pour nous de comprendre les préoccupations des communautés. Le fait de nous concerter avec les communautés locales, nous pouvons examiner les défis et les opportunités qui s'offrent à nous dans le cadre de notre ambition commune d'*établir des partenariats gagnant-gagnant*, conformément à nos Valeurs.

Nos agents de liaison communautaires (CLO, Community Liaison Officers) collaborent activement avec les communautés locales : des réunions, des visites et d'autres initiatives ont lieu régulièrement pour garantir le maintien d'un dialogue ouvert. Cette approche est essentielle à notre permis social d'opérer et fait tout simplement partie de nos activités quotidiennes en tant qu'opérateur responsable, engagé dans l'avenir énergétique du Gabon et soucieux de faire ce qu'il faut.

Lors de l'élaboration de nos plans, nous réalisons des évaluations de l'impact environnemental et social (ESIA, Environmental & Social Impact Assessments) et prenons en compte le potentiel d'impact négatif sur les droits fonciers ou les droits aux ressources des communautés voisines de nos opérations. À l'heure actuelle, aucune communauté ne vit à proximité des opérations d'Assala, où la sécurité ou d'autres risques nécessiteraient leur réinstallation, volontaire ou involontaire. Si l'on se réfère à notre plan quinquennal de forage et de reconditionnement, cela restera le cas.
Conformément à nos Valeurs, notre Esprit et notre Code de conduite (voir Nos principes directeurs, dans Gouvernance), nous respectons les droits fondamentaux de toutes les personnes. Les populations classées comme « peuples indigènes », selon la définition de l'Organisation internationale du travail[1], ne résident pas à proximité de nos opérations.
En cas d'intrusion d'agriculteurs, de forestiers illégaux ou de braconniers, Assala travaillera avec les autorités gabonaises, par l'intermédiaire de notre équipe dédiée aux relations avec le gouvernement et de nos CLO, pour atténuer les risques pour les personnes, l'environnement et nos actifs. En outre, nous collaborons avec nos partenaires environnementaux et les représentants locaux du ministère de l'Environnement du Gabon pour effectuer des patrouilles régulières de protection de la faune et de la flore dans nos concessions. Cela permet de dissuader les activités illégales, qui peuvent inclure les intrusions, (voir Nos projets et partenariats pour la conservation, dans Environnement).

Les plaintes ou préoccupations émanant des communautés sont enregistrées par nos CLO et gérées conformément à notre procédure de gestion des plaintes (voir Mécanismes de signalement, à la section Gouvernance).

1. Organisation internationale du travail (OIT), Convention 169 relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989.

Définition clé :

Évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA) : étude d'évaluation des impacts directs et indirects d'un projet sur l'équilibre écologique, la qualité de vie et l'environnement des communautés résidant dans la zone où se situe le projet et dans les zones à proximité.

Les engagements avec les communautés en chiffres

Description	Chiffres		
	2020[1]	2021[2]	2022[3]
Engagements avec les membres de la communauté (nombre de réunions et d'interactions)	103	430	970
Engagements avec les autorités locales (nombre de réunions et d'interactions)	92	202	195
Plaintes (nombre d'événements organisés par la communauté qui perturbent les opérations, tels que les barrages routiers)	2[4]	0	2[5]

1. En 2020, un poste dédié au dialogue avec les autorités au sein des communautés locales a été créé à Assala Gabon. En outre, dans le contexte de la COVID-19, les échanges téléphoniques se sont multipliés pour atténuer l'anxiété des communautés, assurer le suivi des problématiques et maintenir les liens lorsqu'il n'était pas possible d'avoir des interactions en présentiel, en toute sécurité.
2. Les activités d'engagements communautaires normales ont repris en 2021 et se sont considérablement intensifiées pour accompagner les communautés pendant la pandémie de la COVID-19.
3. Les activités d'engagements communautaires se sont multipliées en même temps que les mesures barrières contre la COVID-19 et les contraintes logistiques s'atténuaient.
4. Aucune des plaintes n'a visé Assala en particulier, ni n'a eu d'effet sur nos niveaux de production. Nos CLO ont travaillé avec les responsables au sein des communautés pour résoudre les tensions.
5. Plaintes liées aux travaux de construction du quai de Mayonami (voir Connecter Gamba au reste du Gabon, dans Social). Nos CLO ont travaillé avec l'autre partie impliquée et les responsables au sein des communautés pour résoudre les tensions, en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'impact sur les installations ou la production d'Assala.

Projets et initiatives en matière de Performance Sociale

L'investissement social est l'un des piliers de notre Contenu Local. (Voir Nos piliers en matière de Contenu Local, à la section Social). Nous proposons un soutien logistique, ainsi que d'autres services, afin de contribuer au désenclavement des communautés et de soutenir le développement de l'éducation, de la santé et de l'entreprenariat au sein des communautés locales. Ce faisant, nous respectons notre Valeur qui consiste à « établir des partenariats gagnant-gagnant afin d'assurer sur le long-terme des impacts positifs provenant de nos opérations », ce conformément à notre Politique relative à la Performance Sociale et au Développement Durable.

Encourager l'approvisionnement local dans notre chaîne d'approvisionnement

Depuis 2020, et dans le cadre de nos approches en matière de Contenu Local et de Performance Sociale, nous avons encouragé nos entreprises de catering à acheter localement dans le cadre de leurs examens de performance (voir Notre chaîne d'approvisionnement, et Comment nous mettons en œuvre notre politique et notre stratégie en matière de Contenu Local, dans Social). C'est là un des moyens par lesquels nous travaillons à l'établissement de partenariats gagnant-gagnant :

- **Pour les agriculteurs et les communautés :** amélioration de l'agriculture de subsistance et possibilité d'obtenir des sources de revenus supplémentaires pour soutenir le développement socio-économique local.
- **Pour Assala, notre personnel et nos entreprises de catering :** contribuer à l'autonomie de la communauté par la diversification économique, des produits plus frais sur nos sites pour notre personnel, et réduction de la logistique, des émissions ainsi que des déchets alimentaires.

Approvisionnement local en chiffres[1]

En 2023, nous visons à augmenter de 10 % l'achat de produits locaux par nos sites.

Actifs d'Assala	2021		2022	
	Valeur (milliers de dollars)	Poids (kg)	Valeur (milliers de dollars)	Poids (kg)
Actifs sud (Gamba Atora)	194	85 049	278	92 449
Actifs nord (Rabi Toucan Koula)	13	5 790	19	16 703
TOTAL	**207**	**90 839**	**297**	**109 152**

1. Les poids et valeurs sont relatifs à la taille du site au POB (Persons on board personnes présentes sur le site) à la disponibilité des produits auprès des fournisseurs locaux et aux biens achetés.

Prix de l'Excellence Assala

Depuis l'année scolaire 2017/2018, Assala reconnaît et célèbre la réussite scolaire dans les écoles avoisinant nos sites de production et nos bureaux à travers notre Prix de l'Excellence. En 2022, année de la cinquième édition du prix, 44 élèves du primaire et du secondaire ont reçu un certificat, ainsi que des fournitures scolaires pour les soutenir dans la poursuite de leurs études.

Cette année, nous avons fait évoluer le prix afin de soutenir davantage le développement académique des jeunes talents doués. Parmi les 44 lauréats et sur la base de leur excellents résultats scolaires, quatre élèves ont eu la possibilité de rejoindre nos équipes Finance, Ressources Humaines et Performance Sociale, ou notre partenaire pour l'environnement Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute pour un stage d'immersion de quatre semaines.

Notre objectif est d'encourager l'excellence dans les communautés où nous sommes implantés, en associant études au « monde réel » et, ce faisant, en formant la main-d'œuvre de demain.

Mon village, ma fierté

Grâce à notre initiative « Mon village, ma fierté », nous visons à encourager la responsabilité civique dans les communautés qui entourent nos opérations, en développant un sentiment de responsabilité pour la sécurité, la propreté et la préservation de nos espaces naturels partagés.

Assala fait don d'outils et d'équipements et partage ses connaissances pour aider les villages participants à débrousailler les abords de leurs maisons et de leurs espaces communs et à empêcher la prolifération des mauvaises herbes, ainsi qu'à lutter contre la pollution. En entretenant ces zones, les villages peuvent empêcher l'intrusion de reptiles, réduire les eaux stagnantes qui favorisent les moustiques porteurs de paludisme et protéger les animaux d'élevage contre les prédateurs.

En 2022, nous avons poursuivi nos engagements avec les communautés locales afin de déterminer quels villages participants bénéficieraient le mieux de ce projet, qui se poursuit en 2023.

Mon école, ma fierté

Suite à la fin des restrictions liées à la COVID-19 au Gabon en 2022, Assala a commencé la mise en place de notre initiative « Mon école, ma fierté » au cours de l'année scolaire 2022-2023, avec des objectifs similaires à ceux de notre projet « Mon village, ma fierté », qui a été couronné de succès.

À la suite d'engagements avec les administrateurs scolaires, notre partenaire local pour l'environnement Ibonga et les agriculteurs locaux, nous avons identifié deux approches : la propreté et l'hygiène, ainsi que la mise en place de jardins potagers. À la fin de l'année 2022, nous avions choisi quatre écoles primaires pour s'engager dans ce projet. Il se poursuivra en 2023.

Investir dans la communauté via le Fonds de Développement des Communautés Locales (FDCL)

Assala investit des fonds contractuels dans des projets qui visent à développer les infrastructures et à soutenir le bien-être des communautés locales. En 2022, les projets ont inclus la rénovation d'écoles locales, la construction de trois nouvelles salles de classe et d'infrastructures sportives, l'installation de pompes à eau communautaires, l'amélioration des installations médicales ainsi que la mise à disposition d'une pirogue-ambulance pour les urgences.

Soutien à la communauté en matière de logistique et de services publics

Depuis sa création, Assala s'est engagée auprès des communautés locales pour fournir un soutien logistique et des services publics.

Conformément à notre stratégie de Performance Sociale, nous œuvrons en faveur d'une autonomie durable des communautés locales, dans le cadre de laquelle Assala, d'autres industries, des entreprises communautaires et des services publics soutiennent les infrastructures sociales et l'économie. À cette fin, nous avons développé des projets dans le cadre de notre Performance Sociale, et investi des fonds contractuels pour s'assurer qu'ils se matérialisent.

Mise en œuvre de notre stratégie de Performance Sociale en chiffres

Type de financement	Fonds/budget (en milliers de $)			Dépenses réelles (en milliers de $)		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Fonds contractuels	7 338	10 769	16 895	7 088	10 723	3 613[1]
Fonds discrétionnaires Assala						
Projets basés au Gabon	382	466	286	542[3]	580[3]	515[2,3]
Projets basés au Royaume-Uni	39	34	12	39	117[4]	60,5[5]

1. Une partie de ces dépenses a été reportée dans l'attente de l'approbation de la Commission gouvernementale gabonaise chargée d'allouer les fonds aux projets appropriés.
2. L'augmentation est liée à des projets ad hoc réalisés en 2022.
3. Non compris : le soutien logistique à la communauté (voir Soutien logistique aux communautés en chiffres, dans Social).
4. L'augmentation est liée à un soutien supplémentaire en réponse à la pandémie de la COVID-19. Bénéficiaires : The Prince's Trust, Hammersmith and Fulham Foodbank, Tower Hamlets Education Partnership.
5. L'augmentation concerne un soutien supplémentaire en réponse au contexte économique du Royaume-Uni. Bénéficiaires : Hammersmith and Fulham Foodbank, The Barons Court Project, St Mungos.

Alimentation en électricité de la ville de Gamba

Assala assure un approvisionnement ininterrompu en gaz à la centrale électrique de la ville de Gamba, qui fournit de l'électricité à la communauté. Nous mettons ainsi à profit notre capacité à fournir à la communauté des sources d'énergie plus propres, pour protéger la biodiversité locale et réduire les émissions : le besoin de sources d'énergie traditionnelles et ponctuelles, telles que le bois, le charbon de bois et le diesel, est réduit, de même que l'obligation de transporter de grandes quantités de diesel, plus polluant que le gaz, vers cette ville éloignée de la raffinerie gabonaise.

Par ailleurs, cela réduit notre besoin de brûler le gaz produit naturellement dans le cadre du processus d'extraction des hydrocarbures. Étant donné qu'il n'existe actuellement aucune infrastructure de commercialisation du gaz au Gabon et que la demande est donc relativement faible, nous donnons une utilité à ce produit précieux, conformément à nos Valeurs (voir Comment nous travaillons à réduire notre empreinte carbone, à la section Environnement).

Connecter Gamba au reste du Gabon

PROBLÈME : la ville de Gamba, proche de notre Terminal de Gamba, est coupée du réseau routier du Gabon par le sud, en raison de la présence du fleuve Nyanga. À l'heure actuelle, les communautés locales utilisent une barge privée pour le transport des véhicules et leurs conducteurs, ainsi que des pirogues pour le transport des marchandises et des personnes sur le fleuve. Dans l'état actuel des choses, les véhicules de plus grande taille, tels que les camions, ne peuvent pas être transportés sur cette barge, ce qui pose des problèmes de logistique et de planification aux habitants et aux entreprises.

ACTIONS : grâce à ses fonds contractuels et pour faire face à ces difficultés, Assala a acheté une barge de grande capacité, opérée par la communauté. La barge facilitera la circulation des véhicules et des marchandises entre Gamba et le reste du Gabon, fournissant un service plus sûr et plus fiable aux entreprises locales et réduisant les temps de transport. En allégeant les contraintes logistiques, l'objectif est ainsi de stimuler l'économie locale, en encourageant le développement et la diversification.

En 2022, Assala a travaillé avec des fournisseurs locaux pour construire en toute sécurité et avec succès les quais sur les deux rives de la Nyanga, à Mayonami et Mougagara, qui sont nécessaires pour soutenir la barge et le transport de véhicules plus grands.

ÉTAT D'AVANCEMENT : le projet est en cours. En 2023, nous prévoyons de lancer ce service au profit des communautés et des économies locales.

Acheminement de marchandises pour les communautés

Sur les bateaux affrétés par notre société pour le transport par la mer et le fleuve, nous fournissons régulièrement et gratuitement un soutien logistique aux communautés et aux entreprises de Gamba, en leur garantissant l'accès aux biens et services de première nécessité, notamment la nourriture, l'eau et le gaz. Ce service, qui constitue une contribution importante pour les entreprises locales en particulier, est mis en place en attendant l'inauguration du bac géré par la communauté (voir Connecter Gamba au reste du Gabon). Assala s'engage en faveur de l'autonomie, de la diversification des revenus et du développement des communautés, conformément à notre stratégie de Performance Sociale.

En 2022, notre soutien logistique aux communautés voisines de nos sites s'est élevé à plus de 315 000 dollars.

Soutien logistique aux communautés en chiffres

Description de l'unité	Unités			Coût/unité ($)			Total (en milliers de $)		
	2020[1]	2021	2022	2020	2021	2022	2020[2]	2021	2022
Barge de marchandises traversant la lagune Ndogo (camions)	343	474[3]	271[4]	482	265[5]	517[6]	165,3	125,6	140,1
Barge traversant la lagune Ndogo (passagers piétons)	415	540[7]	240[4,8]	67	95[9]	100[10]	27,6	51,3	24
Port-Gentil / Mayonami (produits alimentaires / conteneurs de marchandises / transport de bouteilles de gaz)	158	133[11]	86[4,11]	1,721	2006[12]	902[12]	271,9	266,8	77,6
Port-Gentil / Mayonami (citernes d'eau)	94	102[2]	92	1,721	750[12]	797[12]	161,8	76,5	73,3
Hélicoptère (passagers)	179[14]	146[13,14]	3[14,15]	divers[14]	divers[14]	1051[14]	64,6	90,6[16]	3,2[14]
TOTAL							**691,2**	**610,8**	**318,2**

1. Les méthodes de reporting de 2020 ont été améliorées par rapport à celles de 2019. Reportez-vous au rapport ESG 2020 d'Assala pour plus de détails.

En 2021, les méthodes de reporting ont été améliorées :
2. Augmentation des trajets effectués par le bateau Céleste.
3. L'activité a augmenté sur la lagune suite à l'assouplissement des conditions de circulation des marchandises.
4. Les besoins logistiques opérationnels d'Assala ont augmenté, réduisant la capacité de transport de la communauté.
5. Le coût du service des barges via la lagune est réduit par l'opérateur.
6. Augmentation des coûts en raison d'un nouveau contrat.
7. Amélioration du suivi mensuel aux communautés.
8. Le nombre de passagers est rapporté au nombre de camions transportés. Voir également la note de bas de page 4.
9. Les modifications apportées au bateau ont augmenté le type et la consommation de carburant, ce qui a eu une incidence sur les coûts.
10. Le tarif des passagers a augmenté en raison de la hausse du coût du carburant.
11. Le fournisseur de bouteilles de gaz a cessé d'utiliser le service en 2021.
12. Assala recalcule ses tarifs chaque année pour tenir compte des changements de prix du carburant et des charges transportées.
13. Moins de passagers ont été transportés en raison des exigences opérationnelles.
14. En 2022, Assala a ajusté cet indicateur de passagers d'avions/bateaux/hélicoptères pour ne comptabiliser que les passagers d'hélicoptères, ce qui reflète plus précisément notre soutien logistique à la communauté.
15. Suite à la fin des contraintes logistiques liées à la COVID-19, l'offre de transport aérien et maritime d'Assala a été ajustée en fonction de l'augmentation de la disponibilité des services publics. En outre, les fournisseurs d'Assala ont mis en place leurs propres services de transport pour leurs employés, réduisant ainsi la dépendance à l'égard des services de transport d'Assala.
16. Les opérateurs d'hélicoptères ont augmenté leur tarif par vol.

Assala's Mayonami logistics base, neighbouring Mayonami village.

Environnement

ENVIRONNEMENT : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

NOS ENGAGEMENTS		RÉALISATIONS EN 2022[1]	CE QUE NOUS PRÉVOYONS DE FAIRE ENSUITE (2023 ET AU-DELÀ)
Intégrer la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans notre stratégie de réduction de l'intensité de nos émissions de carbone :	**Réduire le brûlage systématique de gaz à la torche**	Nous avons continué à améliorer notre propre objectif de réduction du brûlage à la torche, objectif inférieur à 80 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici à 2025	**2030 :** continuer à dépasser nos propres objectifs de réduction du brûlage à la torche afin d'atteindre l'objectif de « zéro brûlage à la torche d'ici 2030 »
	Réduire notre intensité carbone	Mise en œuvre de solutions techniques innovantes pour réduire notre intensité carbone par rapport à notre niveau de référence de 45 kg de CO_2 e/boe : 37kg CO_2 e/boe atteint	**2025 :** s'efforcer d'atteindre 30 kg de CO_2e/boe **En cours :** étudier les possibilités de réduire les émissions de scope 3
	Traitement des émissions fugitives	Réalisation d'une étude de mesure du méthane sur site, conformément à notre engagement de maintenir une position de non-rejet dans l'atmosphère	**2023 :** - Identifier les sources exactes de méthane sur les sites de production - Réduire les émissions fugitives de 20 % par rapport aux niveaux de 2022
Atténuer les incidents liés à la sécurité des procédés :	**Investir dans la maintenance corrective et préventive et dans l'intégrité des actifs**	Remédier aux maintenances overdue héritées Investir dans les infrastructures clés	**En cours :** - Continuer à renforcer les procédures de gestion de la maintenance en cours et le cadre d'intégrité opérationnelle - Poursuivre les investissements CAPEX dans les éléments critiques pour la sécurité
Gérer de manière responsable nos impacts liés à l'eau et aux effluents :	**Optimiser notre consommation d'eau douce et le traitement des effluents**	Rénovation de l'ISF-2 pour améliorer la capacité de traitement des effluents à Gamba Renforcement de l'approche interne en matière de consommation d'eau et de traitement des effluents, y compris la remise en état des tanks de déshydratation	**2023 :** installer un troisième système ISF pour augmenter la capacité de traitement de l'eau produite à Gamba **2024 :** éliminer les rejets d'eau dans la mer **2030 :** atteindre la neutralité en matière d'eau **En cours :** - Renforcer les initiatives de gestion de l'eau en améliorant les mesures effectuées sur les sites - Élaborer des rapports complets sur les problèmes liés aux effluents
Éviter l'accumulation de déchets sur nos sites	**Réhabiliter les déchets hérités du passé et les zones de blackspot**	Cartographie des anciens blackspots ; définition et mise en œuvre de plans d'assainissement : - Traitement de 10 800 m³ de terre souillée grâce au landfarming - Enlèvement de 543 m³ de déchets de Gamba-45 - Début de la restauration de la fosse Merle à Koula	**2024 :** - Fermeture des fosses à déchets pétroliers à Gamba - Suppression de tous les blackposts hérités - Éliminer et traiter les déchets hérités sur tous les sites
	Intégrer le traitement des déchets dans nos projets dès le démarrage	Adoption du modèle « réparer, réutiliser, réduire, recycler » pour la gestion durable des matériaux sur nos sites	**En cours :** - Explorer les possibilités d'exporter le recyclage, qui ne peut être traité au Gabon - Continuer à améliorer la gestion et le tri des déchets sur tous les sites
Avoir un impact positif net sur la biodiversité dans les zones où nous opérons :	**Création de partenariats avec des ONG environnementales locales, nationales et internationales**	Poursuite du développement de partenariats avec Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute, ainsi qu'avec les ONG Ibonga et Space for Giants	**En cours :** - Transférer les compétences techniques aux ONG nationales et locales - Explorer les projets de restauration forestière dans les zones déboisées de nos concessions
	Mise en place de plans d'action et de gestion de la biodiversité	67 % des actions ouvertes clôturées ou en cours de clôture du *Biodiversity Action Plan*	**2023 :** clôturer 55 % des actions ouvertes restantes et maintenir les actions en cours
	Développer *Rondani*, notre projet social et environnemental intégré encourageant l'agriculture durable, l'amélioration des niveaux de vie et la protection de la biodiversité	Progrès dans les trois dimensions du projet *Rondani* : Agroécologie, réduction du conflit homme-éléphant, approvisionnement en local	**En cours :** - Augmenter la quantité de déchets organiques disponibles pour être utilisés comme compost par les agriculteurs locaux, et formation à la création de compost - Continuer à aider les agriculteurs à protéger leurs plantations, afin d'atténuer davantage le conflit homme-éléphant

1. Pour les plans, objectifs et réalisations depuis 2019, veuillez vous référer aux précédents rapports ESG d'Assala : https://www.assalaenergy.com/bibliotheque/publications/

INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS NOTRE QUOTIDIEN

Assala a le privilège de travailler et d'opérer au Gabon, un pays considéré comme un leader mondial en matière d'action pour le climat. Le gouvernement gabonais s'est engagé à conserver et à préserver l'environnement naturel du Gabon, y compris sa part de la forêt équatoriale du bassin du Congo, l'un des puits de carbone les plus importants au monde.

Le Gabon est un pays dont la capacité de séquestration du carbone est importante. Il est riche en biodiversité, répartie entre ses rivières et ses océans, et ses 22 millions d'hectares de forêt tropicale, couvrant environ 80 % de la surface du pays[1]. La planification et la réponse aux effets du changement climatique, tant sur les personnes que sur la biodiversité, sont des priorités de l'agenda politique. Trouver un équilibre entre la nécessité de poursuivre le développement socio-économique et celle d'adapter ou de développer les infrastructures, ainsi que de diversifier les sources de revenus et d'énergie, afin de répondre aux causes et aux effets de l'augmentation des températures et de les atténuer, constitue un défi de taille.

Assala est un opérateur responsable. Nous menons nos activités de manière à minimiser notre empreinte carbone. Grâce au succès de nos activités, l'État gabonais perçoit des revenus importants sous forme de redevances et de taxes pour investir dans ses plans de développement, tout en luttant contre le changement climatique.

En s'engageant auprès de ses parties prenantes, y compris les autorités locales et les communautés, Assala a développé une approche holistique des questions environnementales.

Nous travaillons dans le respect des normes et attentes sociales, économiques et environnementales nationales et internationales.

Dans notre approche, nous plaçons la sécurité au premier plan : la sécurité de notre personnel et de notre environnement.

Chez Assala, nous pensons que la conservation de l'environnement est avant tout une question de personnes.

1. https://www.un.org/africarenewal/magazine/november-2022/why-gabon-model-environmental-conservation

Notre Politique relative à la santé, la sécurité, la sûreté et l'environnement (HSSE)

Fondé sur nos Valeurs et notre Esprit, l'engagement d'Assala en faveur de l'environnement est formalisé dans notre Politique relative à la santé, la sécurité, la sûreté et l'environnement (HSSE), publiée sur notre site web, communiquée lors de toutes les formations et affichée sur nos sites et au sein de nos bureaux.

« Dans l'éventualité où les objectifs opérationnels / financiers entreraient en conflit avec les impératifs concernant la sécurité / l'environnement, nous avons tous la responsabilité individuelle et collective de choisir la sécurité / l'environnement avant les objectifs opérationnels / financiers. Cela inclut la responsabilité d'arrêter une opération ou la production si une activité rentre en conflit avec cette politique ».

David ROUX
Chief Executive Officer, Assala Energy
Politique relative à la santé, la sécurité, la sûreté et l'environnement

Depuis 2020, une revue annuelle de la section Environnement de cette politique est mise en place pour s'assurer qu'elle aborde les principales questions environnementales concernant les communautés locales, nationales et internationales. En 2022 et en début 2023, Assala a de nouveau amélioré cette politique pour mieux aborder les principaux sujets matériels (Voir Analyse de la matérialité, en Annexes).
L'approche adaptée d'Assala pour prioriser et gérer ces problématiques, et atténuer ses impacts, est intégrée dans notre stratégie opérationnelle, guidée par un comité ESG au niveau du conseil d'administration (voir Faire de l'ESG le cœur de nos structures de gouvernance, à la section Gouvernance).
Notre efficacité à réduire notre impact sur l'environnement est évaluée en fonction de la réalisation d'objectifs stratégiques clairs, et nous mesurons en permanence nos performances par rapport à ces objectifs (voir Environnement, dans Indicateurs et objectifs).

Amélioration de la section environnement de notre politique HSSE

Nous continuerons à formaliser publiquement notre approche actuelle des questions de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement.

2021

Surpasser les exigences locales et internationales minimales, en adhérant et en se conformant à la législation, aux normes et aux exigences nationales et internationales applicables qui s'alignent sur nos Valeurs, parmi lesquelles les normes de performance de la Société financière internationale (SFI), les principes de l'Équateur, l'Accord de Paris (et plus particulièrement l'objectif « Zero Routine Flaring by 2030 » de la Banque Mondiale), le droit du travail et les conditions de travail de nos pays d'accueil.

Contribuer à la conservation de la biodiversité en protégeant les écosystèmes et les habitats naturels.

Protéger l'environnement de manière proactive, en gérant et/ou en atténuant notre impact sur l'environnement, en visant systématiquement un impact net nul.

Chercher de manière active à limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'Assala conformément à l'Accord de Paris pour parvenir à des activités neutres sur le plan climatique d'ici 2050, notamment en explorant les possibilités de contrepartie qui bénéficient directement à l'environnement et à nos communautés dans nos pays d'accueil en priorité, contribuant ainsi de manière positive au développement économique local durable.

2022

S'engager pour un impact positif net sur la biodiversité dans les zones où nous opérons ainsi qu'à intégrer les enjeux liés à la biodiversité dans la planification de nos opérations.

S'engager à utiliser l'eau de manière plus efficace et plus responsable, afin d'atteindre la neutralité en matière d'eau d'ici à 2030.

S'engager à utiliser toutes les autres ressources naturelles et l'énergie de manière plus rationnelle dans le cadre de nos activités.

Travailler avec les parties prenantes et les consulter sur les questions environnementales.

S'engager à identifier, contrôler et réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre de nos efforts continus pour minimiser notre impact sur l'environnement.

2023

Veiller à ce que l'équipe dirigeante ait la responsabilité de faire face aux risques posés par la pénurie d'eau.

GÉRER ET RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS

L'accélération du changement climatique liée au réchauffement de la planète a des conséquences et des effets considérables et complexes sur les écosystèmes de la planète. Si les émissions générées par la combustion de fossiles ont généralement un impact sur la qualité de l'air, ce sont les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui sont susceptibles de réchauffer la planète, affectant ainsi les personnes et la biodiversité.

Assala intègre ces questions dans la manière dont nous abordons nos opérations ; nos efforts de réduction et d'atténuation sont intégrés dans notre stratégie. Nous rendons compte de manière transparente de nos objectifs et de nos progrès, et nous nous engageons à minimiser tout impact négatif lié à nos activités et continuons à investir pour fournir l'énergie nécessaire à nos vies.

Une transition juste est le voyage vers une économie plus verte, plus équitable et plus inclusive qui offre des opportunités de travail décent pour tous. Tant que notre secteur sera une importante source mondiale d'énergie, d'industrie, de revenus et de développement socio-économique, nous jouerons notre rôle dans cette transition (voir Gestion des risques climatiques, dans Gouvernance, Renforcement du personnel : en sécurité, inclusive et durable). Notre Chief Operations Officer participe au programme de transition énergétique de l'Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz (IOGP). Pour les termes et définitions relatifs à ce sujet, voir le Glossaire des termes et abréviations, et À propos de nos rapports, en annexe.

Nous pensons que des opérations pétrolières et gazières responsables et moins intenses en carbone sont non seulement possibles, mais aussi essentielles à une transition équitable vers la neutralité carbone au niveau mondial.

Agir en fonction de cette conviction fait partie de notre devoir d'opérateur responsable. C'est pourquoi nous nous engageons à atteindre l'objectif « Zero routine flaring by 2030 » de la Banque Mondiale, et que nous alignons nos activités sur l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 de l'Accord de Paris.

Pour respecter cet engagement, nous sommes réalistes. Nous recherchons des opportunités d'investissement et d'optimisation de nos opérations, et travaillons avec le Ministre gabonais de l'environnement, des ressources naturelles, des forêts et de la mer pour explorer les possibilités de compensation par l'achat de crédits de carbone. Les projets, investissements et initiatives de réduction des émissions s'inscrivent dans des calendriers à court, moyen et long terme, afin de garantir que nos plans d'action restent adaptés aux objectifs (voir Comment nous travaillons pour réduire notre empreinte carbone, dans Environnement).

Autres émissions atmosphériques

Les autres émissions atmosphériques sont définies comme des émissions de dioxyde de carbone et de non-méthane, c'est-à-dire des émissions non liées aux gaz à effet de serre (GES), et n'entrent pas dans le champ d'application de la déclaration des GES. Ces émissions sont toutefois émises lors de la combustion de fossiles. D'autres émissions atmosphériques peuvent avoir des impacts étendus et divers sur les écosystèmes, avec un effet ultérieur sur les activités économiques qui dépendent de la stabilité des écosystèmes et du climat. Il est donc de notre devoir, en tant que producteur responsable de pétrole et de gaz, de considérer ces émissions.

Autres émissions atmosphériques dans le cadre de nos opérations

Pour Assala, les autres émissions atmosphériques comprennent les oxydes d'azote, les composés organiques volatils non méthaniques, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone et les particules. Ces émissions ne représentent qu'une faible proportion de l'empreinte globale des émissions d'Assala, comme le montre le tableau ci-dessous. Comme elles sont minimes dans nos activités, nous concentrons nos efforts sur la réduction des trois GES pertinents pour nos opérations (NO_2, CH_4 et CO_2), qui contribuent au changement climatique. Néanmoins, en tant qu'opérateur responsable, nous prenons en compte d'autres réductions d'émissions atmosphériques lorsque nous élaborons des plans de réduction de ces émissions de GES et lorsque nous explorons des projets visant à minimiser notre impact sur l'environnement (voir Comment nous nous efforçons de réduire notre empreinte carbone, dans la section Environnement). Par exemple, notre centrale électrique du Terminal de Gamba est équipée de la technologie SoLoNox, qui réduit les émissions de NO_x et de CO.

Nous nous sommes engagés à identifier, surveiller et réduire nos émissions atmosphériques autres que les GES dans le cadre de nos efforts continus pour minimiser notre impact sur l'environnement dans notre déclaration de politique HSSE (voir la section Améliorer l'environnement de notre politique HSSE, dans Environnement). En 2022, nous avons commandé des évaluations externes de la qualité de l'air sur nos sites opérationnels. Les résultats ont été publiés début 2023. Nous définirons un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations découlant de ces études.

Autres émissions atmosphériques : volumes produits

Émissions		Volumes produits, en tonnes		
		2020	2021	2022
Oxydes d'azote	tNO_x	2 686	2 894	2 745
Composés organiques volatils non méthaniques	tNMVOC	2 890	2 646	1 416
Dioxyde de soufre	tSO_2	21	24	21
Monoxyde de carbone	tCO	1 969	1 919	1 817
Particules	tPM	480	408	361
GES	tCO_2e	1 064 101	979 416	924 656

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Conformément aux directives de l'Ipieca en matière de rapports sur le développement durable pour 2020, Assala déclare ses émissions de GES selon le protocole des gaz à effet de serre du *World Resources Institute (WRI)* et du *World Business Council for Sustainable Development (WBSCD, 2011)*. Ainsi, les émissions de GES sont classées dans les scopes 1, 2 et 3 en fonction de leur emplacement dans la chaîne de valeur. En 2022, Assala a poursuivi son plan visant à traiter, réduire et éviter, dans la mesure du possible, la production d'émissions de scope 1 et 2.

Ce faisant, nous mettons également tout en œuvre pour réduire notre intensité carbonique (voir Réduire notre intensité carbone, dans Environnement), ainsi que nos autres émissions atmosphériques (voir Autres émissions atmosphériques, dans Environnement).

Pour la première fois, nous avons procédé à un bilan des émissions de scope 3 produites tout au long de notre chaîne de valeur.

Sources d'émissions dans la chaîne de valeur d'une entreprise pétrolière et gazière[1]

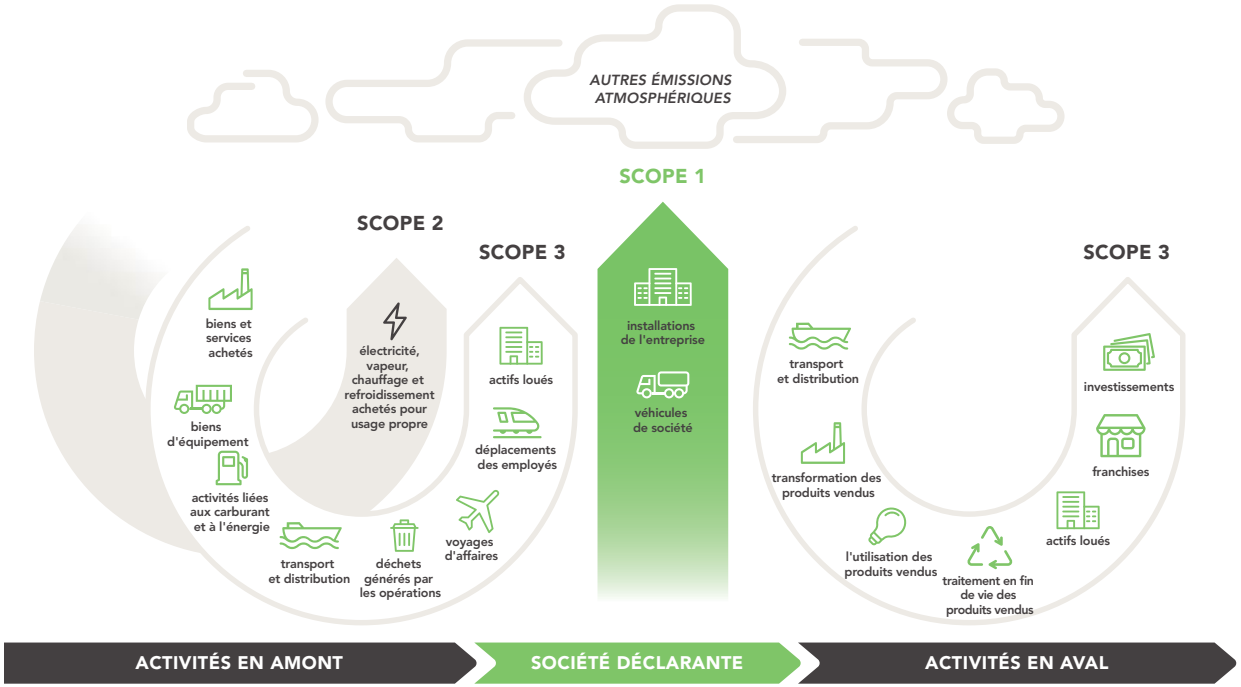

Directement issues des activités d'Assala : scope 1 et 2

Les émissions des scopes 1 et 2 concernent les opérations d'Assala et les activités sous notre contrôle. En 2022, dans le cadre de notre engagement à comptabiliser et à réduire nos émissions, nous avons élargi le scope de nos calculs d'émissions pour inclure, pour la première fois, les émissions de scope 2 du bureau d'Assala Energy au Royaume-Uni (voir Base de reporting, dans les annexes). Les émissions de scope 1 et 2 sont la source des chiffres d'intensité carbone d'Assala (voir Réduire notre intensité carbone, dans Environnement).

Issues indirectement de la chaîne de valeur d'Assala : scope 3

En tant qu'entreprise transparente, Assala reconnaît l'importance de comptabiliser et, si possible, de gérer et de réduire les émissions de scope 3 générées par notre chaîne de valeur. Cela fait partie de notre engagement envers l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 de l'Accord de Paris.

1. Adapté du *WRI/WBCSD, Greenhouse Gas Protocol, Corporate Value Chain* (Scope 3) *Accounting and Reporting Standard* (2011), Graphique 1.1, Aperçu des scopes du GHG Protocol et des émissions à travers la chaîne de valeur : https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/Corporate-Value-ChainAccounting-Reporing-Standard_041613_2.pdf.

Comptabilisation des émissions de scope 3 : défis

En tant que producteur de pétrole et de gaz upstream, le calcul des émissions de scope 3 est difficile et implique la prise en compte de facteurs sur lesquels Assala n'a qu'un contrôle très limité, voire aucun contrôle, ni la capacité d'exercer une influence positive. Ces facteurs comprennent le potentiel de comptage multiple, la dépendance à l'égard des partenaires de la chaîne de valeur pour fournir des données solides, le besoin plus large de données secondaires, d'hypothèses et de modélisation, et la capacité d'assurer un reporting précis et transparent (ces défis sont explorés dans plus de détails à la page 65 du rapport ESG 2021 d'Assala).

Pour relever ces défis et contribuer à réduire les émissions de scope 3, nous avons proactivement demandé un avis indépendant au début de l'année 2023. Nous avons ainsi instruit un consultant externe pour l'exécution d'une évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022.

L'objectif du projet était de rendre compte des émissions générées en amont et en aval de notre chaîne de valeur et de nous permettre d'identifier les sources d'émissions de scope 3 les plus importantes. Notre objectif est de répondre aux exigences et aux reportings à venir sur les émissions, de minimiser et d'atténuer ces émissions, dans la mesure du possible, et de donner la priorité aux domaines d'amélioration des données, au sein de notre chaîne de valeur.

Comptabilisation des émissions de scope 3 : approche[1]

Nous avons entrepris un examen complet des 15 catégories de scope 3, telles que définies par le Protocole des gaz à effet de serre du WRI et du WBCSD (2011)[1]. Les catégories 8, 9, 13, 14 et 15 ont été jugées non applicables à nos activités. Ces catégories ont été exclues de l'évaluation (voir le tableau page 78).
Pour les autres catégories, on estime que les émissions de scope 3 de la chaîne de valeur d'Assala s'élèvent à 0,51 tCO_2e/b en 2022. En ce qui concerne la répartition en tCO_2e, les émissions totales de la chaîne de valeur d'Assala sont estimées comme suit :

Opérations associées (estimations)[1]	tCO_2e
Opérations au Royaume-Uni	7 073
Opérations au Gabon	319 865
Opérations combinées[2]	6 282 078
TOTAL	**6 609 017**

1. Les résultats figurant dans ce tableau ne sont que des estimations et sont conformes au nombre de chiffres significatifs présentés. Toute incohérence entre les totaux et les valeurs individuelles est due aux arrondis et ne doit pas être considérée comme erronée.
2. Ici, les « opérations combinées » font référence aux émissions de scope 3 qui ne peuvent pas être attribuées uniquement aux opérations d'une seule entité, le Royaume-Uni ou le Gabon. Ces émissions sont attribuées à la chaîne de valeur dans son ensemble.

Comptabilisation des émissions de scope 3 : prochaines étapes

L'objectif principal de cette évaluation initiale des émissions de scope 3 était d'identifier les possibilités d'affiner les données d'activité ou les facteurs d'émission. Nous suivrons ces opportunités afin de renforcer cette comptabilisation.

1. https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/ghg-protocol-revised.pdf

Les 15 catégories d'émissions de scope 3 du protocole GES WRI/WBCSD : estimations au-delà d'Assala dans la chaîne de valeur[1]

Catégorie	Pertinence	Tonnes CO_2e	Pourcentage des émissions totales de scope 3
1. Biens et services achetés : toutes les émissions du berceau à la sortie d'usine (cradle-to-gate) provenant de l'extraction, de la production et du transport de biens et de services non inclus dans les catégories 2 à 8.	●	48 451	< 1 %
2. Biens d'équipement : toutes les émissions du berceau à la sortie d'usine (cradle-to-gate) provenant de l'extraction, de la production et du transport des biens d'équipement achetés au cours de l'année comptable.	●	92 480	1,4 %
3. Carburant et énergie : extraction, production et transport de combustibles et d'énergie achetés, non déjà pris en compte dans les scopes 1 et 2, y compris les émissions liées à l'extraction, à la production et au transport des combustibles et de l'énergie achetés, les pertes de transmission et de distribution et la production d'énergie achetée vendue aux utilisateurs finaux.	●	7 692	<1%
4. Transport et distribution « upstream » : dans ce cas, le terme « upstream » fait référence aux émissions provenant du transport et de la distribution de produits (à l'exception des carburants et des produits du secteur de l'énergie) achetés ou acquis par l'entreprise déclarante au cours de l'année comptable dans des véhicules et des installations qui ne lui appartiennent pas ou qu'elle n'exploite pas, ainsi que d'autres services de transport et de distribution achetés par l'entreprise déclarante au cours de l'année comptable (y compris la logistique entrante et sortante).	●	322 654	4,9 %
5. Déchets générés par les opérations : émissions des fournisseurs de gestion des déchets qui se produisent lors de l'élimination et du traitement des déchets générés par les opérations de l'entreprise.	●	1 832	< 1 %
6. Voyages d'affaires : émissions des transporteurs qui se produisent lors du transport des salariés pour des activités liées à l'entreprise.	●	705	< 1 %
7. Déplacements des salariés : transport des salariés entre leur domicile et leur lieu de travail.	●	230	< 1 %
8. Actifs « upstream » loués : dans ce cas, le terme « upstream » fait référence aux opérations des actifs loués par l'entreprise (l'entreprise est le locataire) qui ne sont pas incluses dans le scope 1 et le scope 2.	●	n/a[5]	n/a[5]
9. Transport et distribution « downstream » : dans ce cas, le terme « downstream » fait référence au transport et à la distribution des produits vendus par l'entreprise entre les opérations de l'entreprise et le consommateur final (s'ils ne sont pas payés par la société comptable), y compris la vente au détail et le stockage.	●	n/a[2]	n/a[2]
10. Traitement des produits vendus : traitement par des tiers de produits intermédiaires vendus par la société comptable.	●	522 858	8 %[3]
11. Utilisation des produits vendus : émissions directes en phase d'utilisation des biens et services vendus par l'entreprise.	●	5 610 788	85 %[4]
12. Traitement en fin de vie des produits vendus : émissions liées à la gestion des déchets provenant du traitement et de l'élimination des produits vendus par l'entreprise en fin de vie.	●	1 068	< 1 %
13. Actifs « downstream » loués : dans ce cas, le terme « downstream » (aval) fait référence aux émissions provenant de l'exploitation des actifs détenus par la société et loués à d'autres entités, non incluses dans les scopes 1 et 2.	●	n/a[5]	n/a[5]
14. Franchises : émissions provenant des opérations des franchises non incluses dans les scopes 1 et 2.	●	n/a[5]	n/a[5]
15. Investissements : opérations d'investissement au cours de l'exercice comptable non incluses dans les scopes 1 et 2.	●	n/a[5]	n/a[5]

1. Les résultats figurant dans ce tableau ne sont que des estimations et sont conformes au nombre de chiffres significatifs présentés. Toute incohérence entre les totaux et les valeurs individuelles est due aux arrondis et ne doit pas être considérée comme erronée.
2. Toute la distribution d'Assala se fait en amont. Les émissions estimées sont comptabilisées dans la catégorie 4.
3. Basé sur des hypothèses générales, aucune donnée spécifique n'étant disponible pour les raffineries.
4. Sur la base de données primaires et d'une hypothèse concernant la part des hydrocarbures qui serait utilisée pour la pétrochimie.
5. Assala n'a pas d'actifs loués, de franchises ou d'investissements « upstream » ou « downstream ».

● Le plus pertinent, le plus prioritaire ● Pertinent et important ● Peu pertinent (ou n/a), priorité la plus faible

Comment nous travaillons à réduire notre empreinte carbone

La réduction de l'empreinte carbone est intégrée à notre stratégie, qui inclue une feuille de route claire pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Voir Stratégie et feuille de route pour les émissions GES, dans Indicateurs et objectifs) et bénéficie de l'apport du comité ESG nommé par notre conseil d'administration.

Assala ne produit pas de pétrole au détriment de l'environnement.

Nous mesurons et rendons compte de nos émissions de scope 2 et 3, afin de comprendre où nous pouvons les réduire, tout en continuant à apporter de la valeur à nos parties prenantes. C'est ainsi que nous travaillons à la matérialisation de notre engagement à opérer conformément à l'objectif « Zero routine flaring by 2030 » de la Banque Mondiale, dans l'optique de l'atteindre et même le dépasser, ainsi qu'à aligner nos activités sur l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 de l'Accord de Paris. D'autres émissions atmosphériques, minimales dans nos opérations, sont également réduites.
Ces plans permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (voir Autres émissions atmosphériques, à la section Environnement).

Nos objectifs et notre stratégie

En 2021, nous avons publié nos ambitions à court, moyen et long terme pour réduire notre empreinte carbone à partir de 2020. Il s'agit de plans de réduction et de projets visant à optimiser nos activités et à minimiser notre impact, et les possibilités d'atténuation, afin d'aligner nos activités sur les ambitions de l'industrie, et au niveau mondial.

Notre ambition à long terme reste la même : aligner nos activités sur l'objectif de neutralité carbone de l'Accord de Paris d'ici 2050.

À court et à moyen terme, notre objectif principal est de nous rapprocher de l'objectif de la Banque Mondiale « Zero routine flaring by 2030 » de nous efforcer de le dépasser, et de réduire en fin de compte notre empreinte carbone et nos émissions de gaz à effet de serre et notre impact sur l'environnement. En 2022, nous avons exploré de nouveaux plans ou renforcé les plans existants pour nous aider à atteindre cet objectif (voir Aperçu des projets de réduction des émissions, dans Environnement, pour plus de détails sur les principaux projets en cours).

2020

Tous les sites : adopter un plan révisé pour réduire le volume de gaz torché de 80 % d'ici 2025

45kg CO_2e/boe

Gamba : investissement de 41 millions de dollars dans notre terminal afin d'améliorer la capacité de compression du gaz pour une meilleure efficacité énergétique

39kg CO_2e/boe

Brûlage à la torche < 20 %

2021

Tous les sites : quantifier et traiter les émissions fugitives sur nos sites

37kg CO_2e/boe

Brûlage à la torche < 30 %

Toucan : utiliser la pleine capacité de compression du gaz plus de 80 % du temps

Gamba : connecter 14 puits ESP à 3 sous-stations ESP afin de rationaliser l'utilisation de l'énergie et de capitaliser sur la fourniture d'énergie faite par la centrale électrique de Gamba.

Gamba : électrification de la pompe à eau du camp de Vembo

2022

Tous les sites : réduire les émissions fugitives de 20 % par rapport aux niveaux de 2022

Rabi : commencer à améliorer la capacité de compression pour une meilleure efficacité énergétique

Rabi : étudier le projet *diesel topping plant*

Rabi : alimenter en électricité le camp du forage et la station d'eau de Kounga

Toucan : faire fonctionner trois compresseurs de gaz simultanément au moins 1/3 de l'année

Koula : améliorer la capacité de compression du gaz

2023

Rabi : finaliser la mise à niveau de la capacité de compression pour une meilleure efficacité énergétique ; explorer les possibilités de commercialisation du gaz

Rabi : mise en œuvre du projet *diesel topping plant*

Rabi : électrification de la pompe à eau du champ (fonctionne actuellement au diesel)

2024

Tous les sites : atteindre notre objectif de réduction du brûlage de gaz 30kg CO_2e/boe

2025

Tous les sites : rencontrer les représentants de la Banque Mondiale Objectif « Zero routine flaring by 2030 »

2030

Tous les sites : neutralité carbone

2050

Continuer à explorer des solutions innovantes pour réduire le brûlage à la torche, le dégazage et les émissions fugitives, pour optimiser la production d'électricité.

Minimiser notre empreinte carbone

Atténuer notre impact sur l'environnement

Explorer la commercialisation du gaz

Traiter nos émissions de scope 1 et 2 à la source

Conformément à notre approche adaptée aux objectifs, notre stratégie de réduction des émissions s'adapte aux objectifs de notre société et, dès le départ, les projets sont mis en œuvre en gardant à l'esprit l'atténuation des émissions. Nous traitons nos émissions de scope 1 et 2 à la source afin de tirer le meilleur parti des possibilités d'optimisation et de réduction. Voir également Aperçu des projets de réduction des émissions, à la section Environnement, pour plus de détails sur les principaux projets en cours, et la répartition des émissions de gaz à effet de serre, dans les annexes.

La réduction du brûlage systématique de gaz est l'un des moyens les plus efficaces de réduire notre empreinte carbone. Le contrôle des rejets et des émissions fugitives et la recherche de méthodes de production d'électricité plus efficaces en termes d'émissions de carbone sont également des leviers essentiels.

Source : brûlage à la torche

Notre objectif est d'atteindre, ou de dépasser, l'objectif « Zero routine flaring by 2030 » de la Banque Mondiale. Pour atteindre cet objectif et mettre en place un plan de réduction du torchage de gaz (voir Plan de réduction du torchage de gaz (GFR), dans Environnement), nous avons d'abord examiné les défis opérationnels de la réduction du torchage pour Assala, un opérateur d'actifs matures au Gabon :

- **Ratios gaz/pétrole (GOR) élevés dans les gisements matures :** les réservoirs de pétrole contiennent souvent du gaz et de l'eau, qui se déplacent en continu. Une fois que les puits sont en production et que le pétrole est extrait, cette migration peut s'accélérer et augmenter le rapport gaz/pétrole. Ainsi, à mesure que les actifs deviennent matures, la production de gaz en tant que sous-produit de l'extraction du pétrole augmente également.
- **Manque de possibilités de commercialisation du gaz :** actuellement, il n'existe pas de programme de commercialisation du gaz économiquement viable dans le pays pour amener notre gaz produit sur le marché.

Pour relever ces défis spécifiques à un niveau social, nous nous sommes engagés avec le groupe de travail national du Gabon pour la commercialisation du gaz, depuis sa création. Nous assurons également un approvisionnement ininterrompu en gaz à la centrale électrique d'une ville proche de nos opérations, qui fournit de l'électricité à la communauté (voir Alimentation en électricité de la ville de Gamba, dans Social). Cela s'inscrit dans la lignée de notre Valeur « établir des partenariats gagnant-gagnant » : le gaz est utilisé pour fournir de l'électricité et, ce faisant, il réduit notre besoin torcher cette précieuse source d'énergie. Sur le plan opérationnel, nous surveillons de près notre production et nous fermons délibérément les puits dont la RAB est élevée, ce qui limite la nécessité de brûler le gaz produit à la source.

La production de gaz pendant l'extraction du pétrole est toutefois inévitable. C'est pourquoi nous réalisons d'importants investissements pour mettre en œuvre des projets qui optimiseront nos activités et réduiront notre besoin de torchage, ce qui nous permet de maintenir notre ambitieux plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
Ces projets impliquent la réutilisation de notre gaz produit, soit en le réinjectant dans les puits pour maintenir la production, soit en l'utilisant pour produire l'électricité nécessaire à nos activités. C'est ainsi que nous continuons à apporter de la valeur à nos parties prenantes et à nos actionnaires, y compris l'État gabonais, tout en réduisant notre empreinte carbone (voir Source : production d'électricité, dans Environnement et Aperçu des projets de réduction des émissions, dans Environnement pour plus de détails sur les principaux projets en cours).

Plan de réduction du torchage de gaz (GFR)

En 2021, Assala a adopté un plan actualisé pour la réduction du torchage de gaz (Gas Flaring Reduction - GFR) visant à réduire le torchage de routine de 80 % par rapport aux niveaux de 2020, d'ici 2025. Ce plan est toujours en vigueur et nous avons depuis sa mise en place régulièrement dépassé nos propres objectifs. En ce qui concerne la réduction de notre intensité carbone, le torchage représentait 35 % de nos émissions des scopes 1 et 2 en 2022, contre 42 % en 2021 (voir « Réduire notre intensité carbone », dans Environnement).

Gaz brûlé à la torche (MMscf/d)

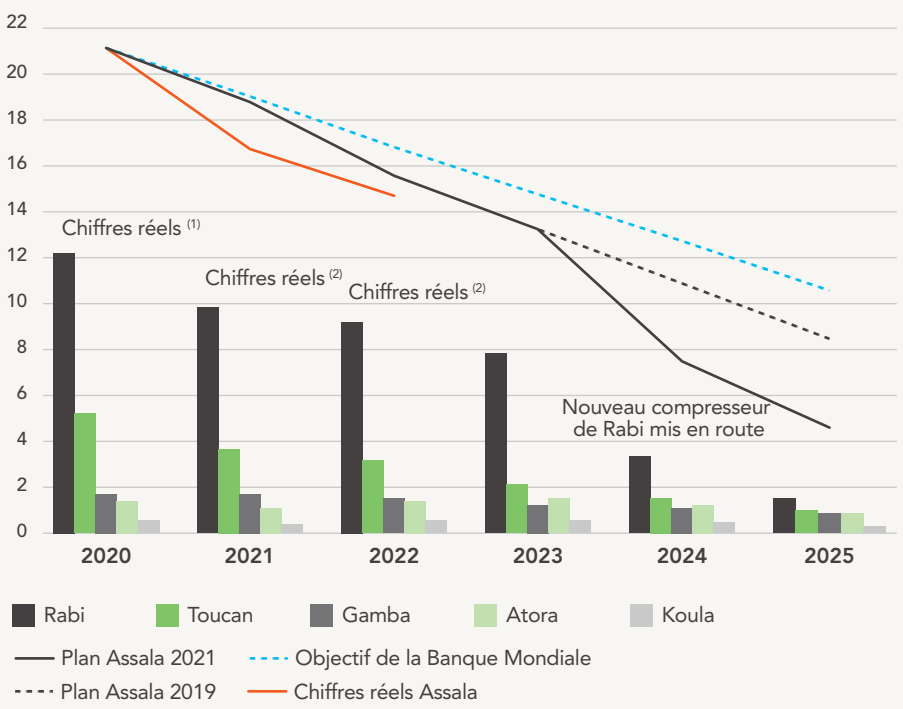

1. Les chiffres réels incluent Atora, mais Assala n'opérait pas encore ledit site.
2. Les chiffres réels incluent Atora, Assala est devenu opérateur en mars 2021.

Source : production d'électricité

Les opérations d'Assala nécessitent une énergie constante et fiable pour continuer à fournir de la valeur à nos parties prenantes et à nos actionnaires, y compris l'État gabonais, qui attend à juste titre des revenus des opérations d'Assala pour favoriser son développement socio-économique.
À cette fin, et compte tenu de la nature et de la localisation de nos activités, c'est la production d'électricité (gaz combustible, diesel stationnaire, engins de transport et engins mobiles non routiers) qui a le plus contribué à notre empreinte carbone en 2022 (voir Réduire notre intensité carbone, à la section Environnement).

La réduction de l'impact de nos besoins en matière de production d'électricité pose de nombreux défis opérationnels, notamment :

ESP soutenant la performance des puits dans notre champ de Gamba.

- **S'approvisionner efficacement en combustibles nécessaires à nos activités, afin de produire l'énergie nécessaire à nos vies.**
- **Gérer les puits à forte teneur en eau et sédiments de base (BSW) dans les actifs matures :** les réservoirs de pétrole contiennent souvent du gaz et de l'eau, qui sont en mouvement continu. Une fois que les puits produisent et que le pétrole est extrait, ce mouvement peut s'accélérer et augmenter le rapport eau/pétrole. Ainsi, au fur et à mesure que les actifs vieillissent, la production d'eau en tant que sous-produit de l'extraction du pétrole augmente. Un tel rapport eau/pétrole élevé nécessite une technologie de gas-lift et du gaz à haute pression pour maintenir les niveaux de production, ce qui signifie qu'il faut davantage de gaz à haute pression pour la réinjection.
- **Naviguer entre le manque d'accès à des sources d'énergie plus vertes et la localisation des opérations d'Assala :** au Gabon, les sources d'énergie hydroélectrique sont situées à Kinguélé, dans le nord-est du pays. Elles sont utilisées pour alimenter l'industrie minière ainsi que le réseau national. Les activités d'Assala se situent dans le sud-ouest du Gabon, dans une région isolée et au cœur de la forêt équatoriale, où les infrastructures civiles sont extrêmement limitées. En outre, le réseau national du Gabon est actuellement à pleine capacité et n'est pas en mesure de soutenir les activités d'Assala, qui consomment beaucoup d'énergie.

Malgré ces défis, nous continuons à chercher des solutions innovantes pour nous permettre, d'une part, de limiter l'utilisation du diesel sur nos sites isolés, en le remplaçant par du gaz combustible moins gourmand en carbone, et, d'autre part, d'optimiser la consommation continue de gaz combustible.

La conversion de notre gaz, produit naturellement lors de l'extraction des hydrocarbures, en électricité, est actuellement la manière la moins chargée en carbone de fournir de l'énergie à nos activités.

Nous le faisons de manière stratégique afin de maintenir de la valeur pour nos parties prenantes et nos actionnaires :

- **Fermeture des puits à BSW élevé :** nous surveillons nos puits pour identifier ceux qui ont un BSW élevé et, les fermer, comme nous le faisons pour les puits à forte RAB. Cela réduit l'obligation de renforcer ces puits grâce au gaz lift, qui utilise du gaz combustible à haute pression et à forte intensité de carbone provenant de gisements de gaz.
- **Optimiser nos sources d'énergie :** nous reconnaissons qu'il n'existe actuellement aucune alternative viable à l'utilisation de gaz combustible et/ou de diesel dans le cadre de nos activités. Toutefois cela n'équivaut pas à une acceptation de notre part pour réaliser des activités à forte intensité de carbone. Au contraire, nous mettons en œuvre des solutions innovantes pour alimenter nos opérations de la manière la plus efficace possible. Nous investissons notamment dans notre capacité de compression du gaz, même sur les sites les plus éloignés, afin d'accroître l'utilisation de notre gaz produit. Cette méthode est moins gourmande en carbone que celle qui consiste à utiliser du diesel. Le gaz sera utilisé pour alimenter des machines essentielles, telles que les pompes submersibles électriques (ESP, electrical submersible pumps) sur les sites de forage, et nous permettra de retirer progressivement de nos opérations les générateurs fonctionnant au diesel.

Source : émissions fugitives

En 2021, nous nous sommes engagés à effectuer des mesures d'émissions sur site afin d'identifier et de remédier à la problématique des sources directes de méthane sur nos sites opérationnels. À la suite des résultats d'une enquête SeekOps sur les émissions de méthane réalisée en 2022, Assala a une vision plus précise des sources directes de méthane, ce qui nous permet d'identifier les possibilités de réduire ces émissions en 2023 et au-delà. Les résultats de cette enquête ont été publiés en interne en octobre 2022.

Selon le *Global Methane Pledge*[1], dont le Gabon et le Royaume-Uni sont signataires, le méthane est responsable d'environ la moitié de l'augmentation nette des températures moyennes mondiales depuis l'ère préindustrielle. Bien que le méthane n'ait pas d'effet sur le climat, il survit moins longtemps dans l'atmosphère que les autres gaz à effet de serre, il a un puissant potentiel de réchauffement global, retenant plus de chaleur que le CO_2.

La réalisation de cette enquête a donc constitué une étape cruciale dans la réduction de notre empreinte carbone et de l'impact global de nos activités sur le réchauffement de la planète et le changement climatique. Grâce aux données recueillies, nous avons l'intention d'élaborer un plan de réduction des émissions fugitives, qui visera une réduction de 20 % par rapport aux mesures de 2022, d'ici à 2023. Ce plan d'action sera étayé par d'autres données, qui devraient être collectées d'ici la fin de l'année 2023.

Étant donné que le méthane est également un élément qui contribue au smog au niveau du sol et qui a un impact sur la qualité de l'air, en nous attaquant aux émissions de méthane en tant que gaz à effet de serre sur nos sites, nous concrétisons également notre ambition de réduire les autres émissions atmosphériques et de minimiser et d'atténuer notre impact sur l'environnement (voir Autres émissions atmosphériques), dans Environnement).

1. https://www.globalmethanepledge.org/

Aperçu des projets de réduction des émissions

Les projets ci-dessous, achevés ou lancés en 2022, contribuent entièrement ou en partie à la réduction des sources d'émissions susmentionnées (voir Nos objectifs et notre stratégie, dans Environnement, pour un aperçu des projets futurs à court et à moyen terme).

Asset/Projet	Description	Budget (millions de dollars)	Dépenses jusqu'à l'exercice 2022 (en dollars)	Dépenses 2022 (en dollars)	État d'avancement
Gamba / Sous-stations de pompes électriques submersibles (ESP)	Rationaliser l'utilisation de l'énergie et tirer parti de la fourniture d'énergie par la centrale électrique de Gamba, en soutenant et en augmentant l'efficacité de la production des puits.	6,4 millions	4,7 millions	652 000	Q1 2022
Rabi / Système de compression du gaz combustible	Installer un système de compression du gaz combustible afin de réduire le torchage dans les champs de Rabi, tout en continuant à répondre aux demandes de production.	15,9 millions	284 000	284 000	Q3 2024
Atora / Amélioration du système de distribution d'électricité	Mettre à jour le système de distribution électrique d'Atora pour permettre le raccordement d'un nouveau moteur à gaz, supprimant ainsi l'obligation d'utiliser en permanence des moteurs diesel pour faire fonctionner l'injection d'eau et soutenir les futures conversions ESP.	4,2 millions	2,1 millions	2 millions	Q1 2023
Rabi / Remplacement de l'embout de la torchère	Moderniser les torchères à haute et basse pression de la station centrale de Rabi, afin d'améliorer l'efficacité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.	1,48 millions	77 000	77 000	Q4 2023
Atora / Développement complet du champ	Améliorer la capacité des centrales électriques, en permettant le déploiement à grande échelle d'ESP pour réduire le brûlage à la torche.	45 millions	n/a	n/a	Q1 2025
Gamba / Modernisation de la centrale électrique	Installation d'un quatrième turbogénérateur à gaz pour rationaliser davantage l'utilisation de l'énergie.	9 millions	n/a	n/a	Q4 2024

Réduire notre intensité carbone

Assala réduit les tonnes de CO_2e par baril de pétrole produit en investissant dans des projets CAPEX qui nous permettent de réduire notre torchage de routine, conformément à notre plan de réduction du torchage de gaz (GFR) et à notre engagement à atteindre l'objectif « Zero routine flaring by 2030 » de la Banque Mondiale.

Aux niveaux de production de 2022, l'intensité carbone d'Assala était de 37 kg CO_2e/bep.

En mars 2021, Assala a repris l'exploitation d'un cinquième site opérationnel, Atora, et a inclus les émissions de ce site dans notre déclaration d'intensité carbone de 2021. En 2022, nous avons élargi le scope de nos calculs d'émissions pour inclure les émissions de scope 2 du bureau d'Assala Energy au Royaume-Uni, émissions qui font partie de notre reporting d'intensité carbone pour 2022.

Néanmoins, pour témoigner de nos efforts, nous voyons dans la tendance continue à la baisse de notre intensité de carbone, les résultats de nos investissements dans la réduction des émissions (Voir Traiter nos émissions de scope 1 et 2 à la source, dans Environnement et stratégie et feuille de route pour les GES, dans Indicateurs et objectifs).

Pour les méthodologies de calcul, se référer à la Base de reporting, dans les Annexes.

Tendance de l'intensité carbone

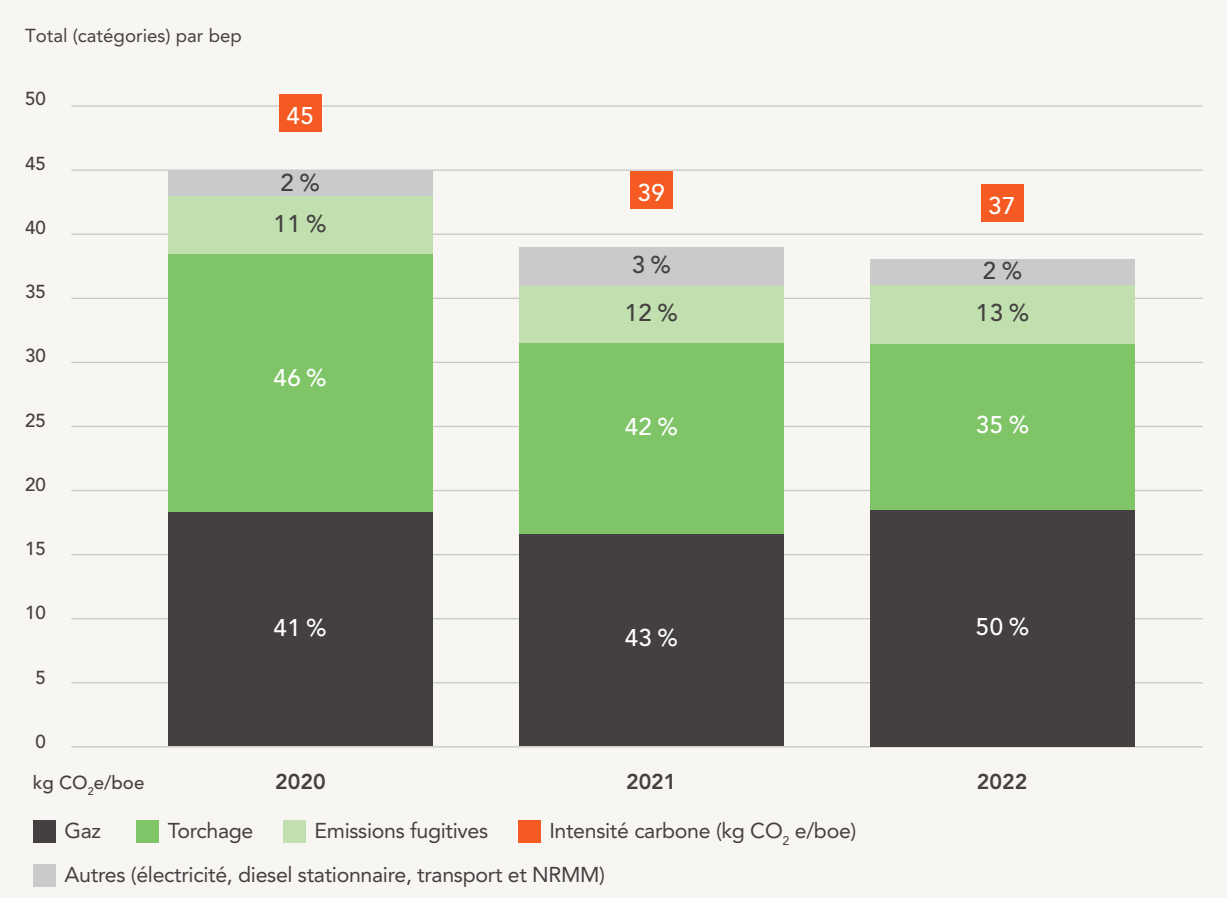

Garantir notre performance

Certaines mesures de nos émissions de gaz à effet de serre, décrites dans le présent rapport (voir Bases du reporting dans les annexes), ont fait l'objet d'une vérification indépendante par Deloitte LLP conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3000 (« ISAE 3000 ») et aux missions d'assurance sur les déclarations de gaz à effet de serre (« ISAE 3410 ») publiées par l'International Auditing and Assurance Standards board (« IAASB »). L'assurance fournie est une assurance limitée pour l'année civile 2022 et est accessible au public ici.

Compensation et crédits carbone

Le terme « compensation carbone » fait référence aux investissements de particuliers ou d'entreprises dans des projets environnementaux, tels que l'augmentation ou la protection du stockage de carbone existant par la plantation ou la préservation d'arbres pour compenser les émissions de gaz à effet de serre qui se produisent ailleurs. La compensation carbone peut être réalisée par l'achat d'un crédit carbone : un jeton représentant l'évitement ou la suppression d'émissions de gaz à effet de serre en tCO_2e.

Les entreprises, les institutions et les pays achètent des crédits carbone pour les compenser par leurs propres émissions afin d'atteindre leurs objectifs de réduction de leur empreinte carbone existante ou résiduelle.

Les marchés de crédits carbone sont réglementés par les gouvernements ou par des organismes de certification indépendants, selon leur type.

La compensation carbone dans le cadre de nos activités

Assala opère au Gabon, un pays à bilan carbone positif grâce à la préservation du bassin du Congo. Le Gabon est couvert par plus de 22 millions d'hectares de forêt équatoriale, ce qui équivaut à environ 80 % de la superficie du pays. Au Gabon, les crédits carbones sont basés sur la séquestration du carbone REDD+.

Initié par la *Coalition of Rainforest Nations,* REDD+ est un cadre créé par la Conférence des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour guider les activités du secteur forestier qui réduisent les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, ainsi que la gestion durable des forêts et la conservation et l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en voie de développement[1]. La CCNUCC certifie la préservation de la part du bassin du Congo appartenant au Gabon et l'amélioration démontrée du niveau de réduction du carbone du pays par an, permettant au Gabon de certifier sa capacité à compenser le carbone et de mettre sur le marché des crédits carbone REDD+[2]. Ces ventes de crédits carbone peuvent constituer une source importante de revenus pour l'État gabonais.

Actuellement, le gouvernement gabonais propose la répartition des recettes provenant de la vente des crédits carbone comme suit :

- 10 % pour la **gestion et la préservation des forêts**
- 15 % pour le **développement rural**
- 25 % pour le Fonds souverain gabonais pour **investissements dans le développement durable**
- 25 % de la **dette nationale**
- 25 % du budget national pour les **investissements dans la santé, l'éducation et la résilience climatique**

Notre position sur la compensation carbone

Une étude externe de nos activités a examiné les possibilités de réduction des émissions pour Assala. Elle a pris en considération la faisabilité de l'utilisation des sources d'énergie verte, telles que l'énergie solaire et éolienne, ainsi que le captage du carbone. En raison de l'emplacement des opérations d'Assala, de la biodiversité environnante et des infrastructures énergétiques du Gabon, l'étude a conclu qu'il n'était pas viable de réduire notre empreinte carbone à zéro par l'achat de crédits carbone. C'est pourquoi nous continuons à nous concentrer sur l'optimisation de nos activités afin de réduire notre intensité carbone (voir Réduire notre intensité carbone, à la section Environnement).

Conformément à notre stratégie de Performance Sociale, notre objectif est de continuer à soutenir la diversification de l'économie gabonaise afin qu'elle ne dépende plus des revenus du pétrole et du gaz pour son développement socio-économique (voir Performance Sociale, dans Social).

1. https://unfccc.int/topics/land-use/workstreams/redd/what-is-redd
2. Dans le cadre de REDD+, les crédits carbones sont parfois appelés unités de résultats REDD+ (URR).

AGIR DE FAÇON RESPONSABLE ET EN TOUTE SÉCURITÉ, POUR L'ENVIRONNEMENT

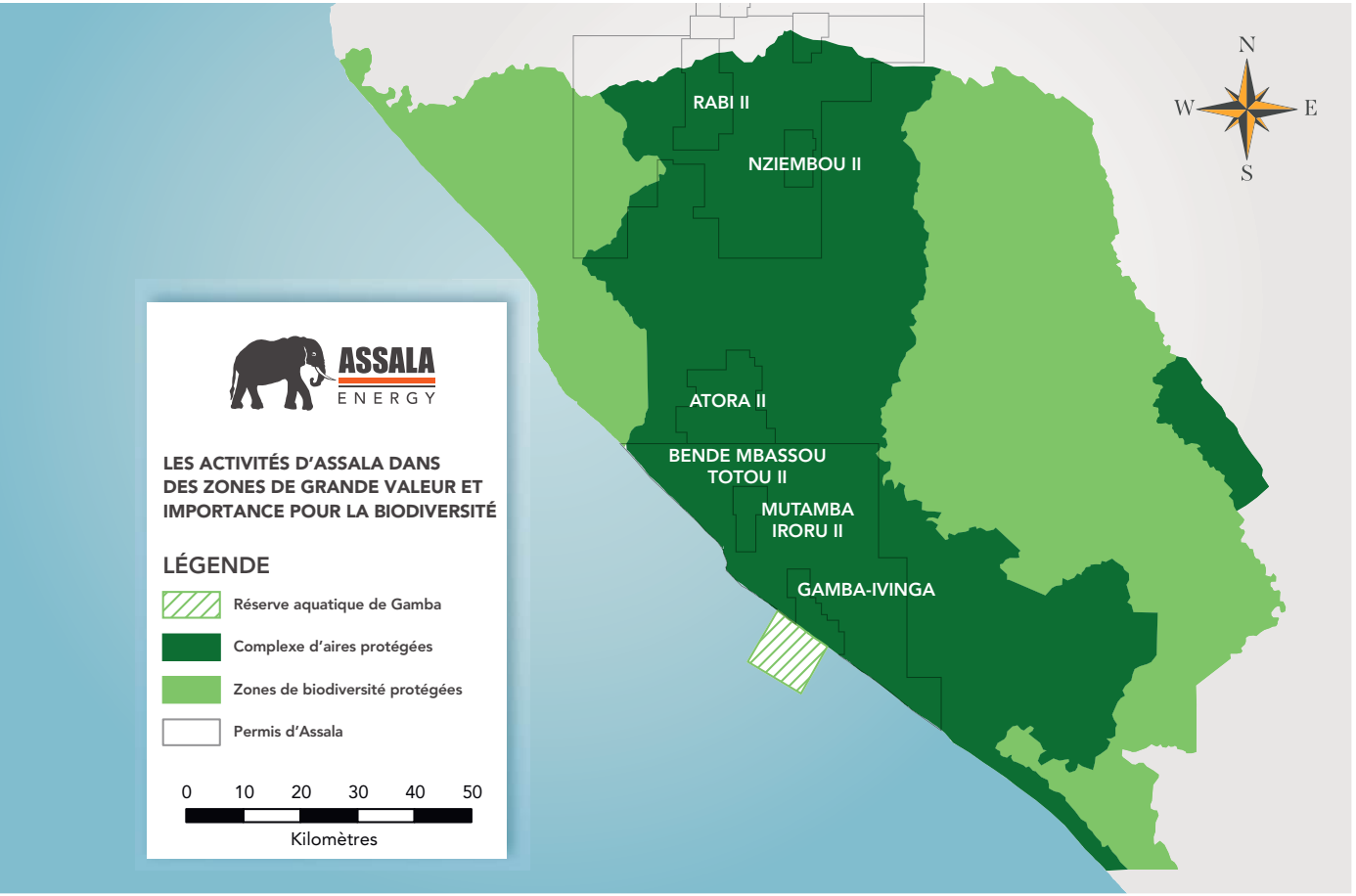

À Assala, nous avons le privilège de jouer un rôle concret dans la préservation de la nature en investissant dans la protection de la biodiversité, en nous efforçant d'utiliser les ressources naturelles de manière durable, en donnant la priorité à des processus sûrs dans l'ensemble de nos activités, ainsi qu'en gérant et en réduisant les déchets sur nos sites.

Notre philosophie : Respecter. Protéger. Préserver.

Agir de façon responsable et en toute sécurité est une Valeur d'Assala que nous appliquons aux questions environnementales, pour nous guider dans nos comportements et dans nos efforts de conservation, ainsi que dans nos activités opérationnelles (voir Agir de manière sûre et responsable pour les parties prenantes, dans Social). Cela nous aide à faire ce qui est nécessaire.

Biodiversité

Les permis Rabi-Complex et Gamba d'Assala se situent au sein du complexe des aires protégées de Gamba, entourés de parcs nationaux, d'habitats sensibles et de zones d'une grande valeur et importance pour la biodiversité. En outre, la situation de ces sites dans le bassin du Congo exige que l'on mette davantage l'accent sur la protection des forêts afin de préserver leur statut de poumon de la planète, grâce à leur capacité de séquestration de carbone.

Nous nous engageons à maximiser notre impact positif sur la biodiversité dans les zones où nous opérons.

Notre Plan de gestion de la biodiversité, publié en 2021, guide notre approche pour respecter, préserver et protéger ces zones précieuses, où nous avons le privilège d'opérer, et pour maintenir leur écosystème.
L'analyse externe et les engagements avec les principales parties prenantes, menés dans le cadre de l'élaboration de notre plan de gestion des risques, ont permis d'identifier les espèces prioritaires selon la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), ainsi que les habitats clés. Parmi les autres espèces à conserver, la situation des éléphants de forêt d'Afrique et des tortues marines a été identifiée comme étant très préoccupante pour les parties prenantes. C'est ce qui a guidé nos partenariats avec les institutions environnementales nationales et internationales et les ONG (Voir Nos projets de conservation et nos partenariats, dans Environnement).

Définition clé :

Service écosystémique[1]: les avantages que les écosystèmes apportent au bien-être de l'homme.

1. Guide Ipieca pour l'établissement de rapports sur le développement durable dans l'industrie pétrolière et gazière (2020)

Nos concessions font partie intégrante du « corridor industriel » du Complexe d'Aires Protégées de Gamba, ce qui signifie que la faune est libre de circuler sur nos sites. Depuis que nous avons repris l'exploitation de nos permis, nous avons constaté une présence accrue d'animaux, y compris les éléphants et d'autres espèces de l'UICN dont la conservation est prioritaire ; ce qui prouve qu'Assala leur offre un environnement sûr, à l'abri des pressions qui s'exercent sur leur habitat et leur environnement.

Nous sommes motivés pour investir dans la protection de ces espèces, ainsi que dans la conservation de l'ensemble de la flore et de la faune dans cette zone d'importante séquestration du carbone, cruciale pour l'atténuation du changement climatique. Pour ce faire, nous adhérons aux principes de l'Équateur et alignons nos activités sur les normes de performance environnementale et sociale de la Société Financière Internationale, afin d'évaluer, de gérer et d'atténuer les risques pour la biodiversité associés à nos activités.

Smithsonian Conservation Biology Institute

IBONGA

SPACE FOR GIANTS www.spaceforgiants.org

Nos projets et partenariats pour la conservation

Les partenariats environnementaux d'Assala contribuent à la conservation de la biodiversité au Gabon, et soutiennent notre philosophie pour le respect, la protection et la préservation de l'environnement.

Nous collaborons avec Ibonga, en soutenant des initiatives pour la protection des tortues marines et la conservation environnementale des zones côtières. Nous travaillons également avec *Space for Giants* pour contribuer à l'initiative nationale du Gabon visant à construire des clôtures spécialisées et électrifiées afin de réduire les conflits entre l'homme et la faune, en encourageant l'agriculture sédentaire avec des rendements accrus, afin d'offrir une alternative aux techniques de brûlis qui entraînent la déforestation.

Depuis 2017, Assala travaille avec le *Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute* sur la mise en œuvre du programme de biodiversité du Gabon du *Smithsonian's Centre for Conservation and Sustainability,* qui intègre les besoins de conservation aux priorités de développement pour maintenir la biodiversité.

Assala s'appuie sur les conseils et la formation de Smithsonian pour contrôler et atténuer les éventuels impacts de ses activités sur la biodiversité.

Le Programme de biodiversité du Gabon a six objectifs principaux :

- Minimiser le risque de perte de biodiversité et promouvoir l'intégrité des concessions d'Assala
- Utiliser les meilleures pratiques pour atténuer les risques liés à la faune et à la flore spécifiques à chaque site
- Éviter et minimiser la perte d'habitat en modifiant les pratiques agricoles afin de réduire la déforestation due à la culture sur brûlis (voir Rondani, dans Environnement)
- Soutenir l'éducation, la formation, la sensibilisation et les partenariats (voir Journée mondiale de l'environnement, dans Environnement)
- Promouvoir la valeur de la parcelle de surveillance de la forêt Rabi et contribuer à la protection des services écosystémiques (voir Surveillance de la couverture forestière, dans Environnement)
- Promouvoir une vision commune pour le développement du Complexe de Gamba, en tenant compte des possibilités de conservation et de développement

Nos engagements 2022 en matière de conservation

	Description de l'activité	Partenaire environnemental	Engagement
Surveillance de la faune	Protection des tortues : nombre de patrouilles de surveillance des tortues	Ibonga	1 020 patrouilles[1,2]
	Protection des tortues : nombre de bébés tortues relâchés dans la mer	Ibonga	2 769
	Protection de la biodiversité : nombre de patrouilles anti-braconnage dans les concessions sud d'Assala	*Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute* et la Brigade de la faune	45 patrouilles
	Protection de la biodiversité : nombre de pièges retirés	Zoo national Smithsonian et Institut de biologie de la conservation	205 pièges
Sensibilisation	Sessions sur les règles de sécurité animaux sauvages d'Assala, incluant les risques associés à la présence d'éléphants dans nos concessions.	*Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute* et le personnel sécurité d'Assala	528 personnes[3]
	Séances sur la protection de l'environnement dans les écoles primaires locales	Ibonga	719 élèves de l'école primaire issus de 8 écoles primaires pour 95 sessions à Gamba et Port-Gentil
	Sessions sur la protection de l'environnement pour la population locale à la plage de Pont Dick, Gamba	Ibonga	+2 000 membres de la communauté sur 35 sessions
	Séances sur les principes de conservation dans les écoles primaires locales	*Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute*	319 élèves
Recherche et formation	Formation d'ambassadeurs chargés d'animer des sessions de sensibilisation à l'environnement dans les écoles primaires	Ibonga	16 jeunes[4]
	Soutien financier à la recherche appliquée sur les plantes, les animaux et l'impact de l'homme sur l'environnement	*Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute*	6 scientifiques
	Visites guidées, installations et entretien du centre de biodiversité et de la collection de spécimens à Gamba	*Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute*	42 visiteurs
Activités	Des sessions de nettoyage des plages pour collecter les déchets plastiques	Ibonga	567kg en 4 sessions (1 session à Gamba, 3 à Port-Gentil)
	Marquer la Journée mondiale de l'environnement avec la communauté de Gamba	Ibonga et le *Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute*	209 membres de la communauté ont collecté 90,5kg de déchets de la ville de Gamba

1. Le présent rapport ESG couvre la période allant de janvier 2022 à décembre 2022. Ces chiffres correspondent à la saison de nidification des tortues (octobre 2021 - mars 2022).
2. Le nombre de patrouilles a augmenté en 2022, car le champ d'action d'Ibonga a été élargi pour englober Sette Cama.
3. Salariés et prestataires d'Assala basés sur sites.
4. En 2022, Ibonga, en partenariat avec le Partenariat pour les Tortues Marines du Gabon (PTMG), a également formé 19 nouveaux ou anciens techniciens d'Ibonga et de l'ANPN (l'Agence des Parcs Nationaux du Gabon).

Rondani

Rondani est un projet social et environnemental intégré pour l'agriculture durable, l'amélioration des conditions de vie de la population et la protection de la biodiversité. Assala collabore avec Space for Giants, le *Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute*, l'Agence des Parcs Nationaux du Gabon, les associations de producteurs locaux ainsi que les entreprises de catering de l'industrie dans le cadre de ce projet tridimensionnel :

- **Agroécologie :** compostage des déchets organiques produits par les traiteurs d'Assala pour enrichir les sols sablonneux des plaines pour améliorer les rendements des agriculteurs, tout en réduisant les techniques traditionnelles de brûlis dans les zones équatoriales.
- **Réduire le conflit homme-éléphant :** fournitures de pipes pour la mise en place de barrières renforcées et financement de la construction de clôtures électrifiées pour protéger les plantations des associations de producteurs locaux contre les éléphants.
- **Approvisionnement local :** encourager l'achat de produits locaux par les entreprises de catering d'Assala afin de faciliter l'accès à des revenus pour les communautés locales, ce qui favorise la diversification économique et constitue une source de produits frais et locaux sur les sites de production d'Assala.

Rondani signifie s'aimer, accepter et apprécier son environnement en harmonie avec les autres individus et les animaux sauvages (langue Myene).

Réduire le conflit homme-éléphant

Depuis 2019, Assala s'est associée à l'ONG internationale *Space for Giants* dans la lutte contre une problématique nationale : le conflit entre l'homme et la faune. Le problème est complexe, causé par une combinaison de facteurs : croissance de la population et augmentation des besoins alimentaires qui en résulte, perte d'habitat due à l'exploitation forestière, augmentation de la population d'éléphants résultant d'initiatives réussies de protection de la biodiversité, le changement climatique qui perturbe les schémas forestiers normaux et diminue les rendements. Cette situation, combinée à la politique de diversification économique du gouvernement gabonais, a entraîné une augmentation des activités agricoles dans les forêts et les zones où les éléphants vivent et se nourrissent depuis des millénaires.

Les dégâts causés aux cultures par les attaques d'éléphants provoquent la colère des agriculteurs, car les pertes de récoltes sont souvent considérables. L'amélioration des rendements des agriculteurs et la protection des cultures vont donc de pair.

Clôtures électriques spécialisées

En 2022, nous avons continué à soutenir l'initiative nationale visant à ériger des clôtures électriques fixes spécialisées autour des plantations des associations d'agriculteurs. Depuis le début du projet en 2019, nous avons investi 1,2 million de dollars, dans les quatre barrières financées par Assala construites jusqu'à 2021, dont celle de Ghietu-y-Batou. Ces barrières fixes, qui couvrent une superficie de 570 hectares, encouragent l'agriculture durable et sédentaire, en diminuant la technique traditionnelle de brûlis tout en associant ces barrières à des pratiques agricoles plus transitoires. Cependant, en 2022, 88 000 dollars ont été réaffectés à la construction et à l'installation de « barrières mobiles », mieux adaptées aux méthodes agricoles traditionnelles et offrant un avantage plus immédiat aux agriculteurs.

Barrière électrique à Ghietu-y-Batou.

Des pipes pour renforcer les barrières existantes des agriculteurs

À la demande des coopératives agricoles locales, Assala fait don de pipes qui ne sont plus utilisés dans nos opérations, après qu'ils ont été nettoyés, pour protéger les plantations des attaques des éléphants. Avantage immédiat : la protection accrue réduit les conflits entre l'homme et l'éléphant. À plus long terme, les agriculteurs peuvent mettre en œuvre des méthodes de compostage pour améliorer leurs rendements, avec un risque réduit de perdre leurs gains au profit de la faune sauvage. Avec des rendements plus fiables, les coopératives peuvent proposer leurs produits à des acheteurs plus importants, comme Assala, ainsi qu'à d'autres clients, créant ainsi une source de revenus plus durable. Ce résultat à long terme est conforme à la stratégie de Performance Sociale d'Assala (voir Favoriser le développement de nos communautés locales, dans Social).

Voir aussi Expérimenter l'agroécologie, dans Environnement.

Expérimenter l'agroécologie

Avec le support d'Assala, le Smithsonian National Zoo and Conservation Biology Institute poursuit la recherche sur l'enrichissement des sols, qui a duré trois ans. En 2022, Smithsonian a récolté les premiers résultats de cette expérience « Agro-Eco » dans la zone de la barrière électrique de Ghietu-y-Batou.

L'histoire de *Rondani* à Ghietu-y-Batou, dans la région de Gamba, est en cours. L'accent est mis sur l'effet de l'agroécologie sur le manioc, un aliment de base au Gabon. Les rendements de parcelles de forêt et de savane enrichies de différents mélanges de biochar et de compost, cultivés à partir de déchets alimentaires organiques provenant des sites d'Assala, sont comparés à ceux de parcelles témoins.

L'objectif de cette expérience est de démontrer, sur des parcelles voisines de celles d'agriculteurs utilisant des méthodes traditionnelles, les avantages de l'enrichissement du sol par le compost : amélioration des rendements, tout en réduisant les techniques traditionnelles de brûlis au sein de la forêt équatoriale. À ce jour, trois coopératives agricoles basées à Gamba ont déjà manifesté leur intérêt pour la mise en œuvre de la méthode de compostage de Smithsonian dans leurs plantations.

Voir aussi Réduire le conflit homme-éléphant, dans Environnement.

Monitoring de la couverture forestière

Le suivi et la préservation de la couverture de la forêt est d'une importance capitale pour atténuer le changement climatique.

En 2021, le *World Resources Institute*[1] a déterminé que le bassin du Congo, au sein duquel se situent nos activités, était le puits de carbone net le plus important au monde.

Depuis que nous avons repris le rôle d'opérateur en 2017, nous avons surveillé la perte et le gain de couverture forestière dans les plus de 3 200 km² couverts par nos licences. Nous utilisons l'imagerie satellitaire, combinée à l'analyse de *Global Forest Watch*[2], et appliquons les enseignements tirés d'autres éléments de propriétaires de données aéroportées, issues de technologies telles que le LiDAR (enregistré dans le cadre de l'acquisition eFTG[3] d'Assala), pour améliorer notre compréhension à la fois de la perte de forêt associée à nos activités, et du gain de forêt résultant de notre présence dans des zones où l'exploitation forestière illégale pourrait autrement prévaloir. Voir la page 72 du rapport ESG 2021 d'Assala[4] pour plus de détails sur notre application de la technologie LiDAR afin de mieux comprendre la couverture forestière dans nos zones de licence.

Nous continuons à soutenir la mise en œuvre de projets de conservation des forêts et à travailler avec les autorités locales, en les alertant sur les activités d'exploitation forestière illégale (voir Nos projets et partenariats pour la conservation, à la section Environnement).

En plus de nos initiatives visant à réduire les pratiques d'agriculture sur brûlis, explorées plus en détail dans *Rondani*, dans Environnement, et dans le cadre du Programme de biodiversité du Gabon (voir Nos projets et partenariats pour la conservation, dans Environnement), nous soutenons également le *Smithsonian National Zoo & Conservation Biology Institute* dans leur surveillance d'une forêt de 25 hectares au sein de notre concession de Rabi. En 2022, faisant suite à la fin des contraintes logistiques liées à la COVID-19, Smithsonian a repris les missions sur cette parcelle, qui fournit des données sur la régénération forestière, la dynamique du carbone et la biodiversité et qui fait partie du réseau mondial d'observatoires terrestres ForestGeo de Smithsonian, dédié à la surveillance à long terme de la dynamique forestière dans le contexte du changement climatique[5]. Assala continue de collaborer avec Smithsonian pour combiner et calibrer nos données respectives afin d'améliorer notre compréhension commune de la couverture forestière et de la santé de l'écosystème dans notre permis de Rabi.

Perte de couverture forestière en km²[1]

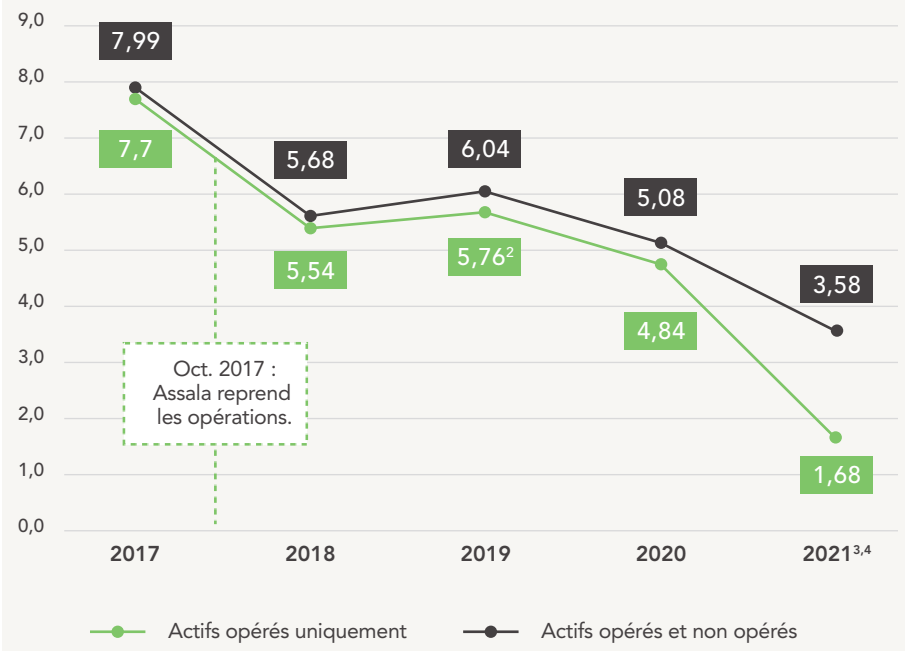

1. Assala surveille et rapporte annuellement la perte de couverture forestière dans ses concessions. Pour ce faire, nous utilisons les données de *Global Forest Watch* (GFW). En raison de la disponibilité des données de GFW au moment où Assala publie son rapport ESG, nous présentons ces données avec un an de retard.
2. La perte de couverture forestière n'est pas due aux opérations d'Assala, mais plutôt aux activités de brûlis des communautés locales, à l'abattage illégal et à la décomposition naturelle.
3. En mars 2021, Assala a repris l'exploitation d'Atora, un cinquième site de production, et s'est désengagée de ses intérêts dans deux blocs de licence non exploités. Les données relatives à 2021 incluent Atora en tant qu'asset opéré et n'incluent pas les zones de permis pour lesquelles Assala n'était plus responsable.
4. Au moment de la publication de ce rapport (avril 2023), les données relatives à l'année 2022 n'étaient pas encore disponibles auprès de *Global Forest Watch*, comme c'était le cas dans les rapports des années précédentes, qui ont été publiés plus tard dans l'année civile.

1. https://www.wri.org/insights/forests-absorb-twice-much-carbon-they-emit-each-year
2. https://www.globalforestwatch.org/
3. Étude aéroportée non intrusive de gradiométrie améliorée à tenseur complet (eFTG) : technologie de pointe utilisée pour aider à déterminer la structure du sous-sol en mesurant les variations de la réponse gravimétrique liées aux changements de densité des roches à la surface ou sous la surface.
4. https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2022/10/Assala_Rapport_ESG_2021_EN_Web.pdf
5. https://forestgeo.si.edu/

Nous reconnaissons les impacts éventuels de nos activités et nous mettons tout en œuvre pour les atténuer, dans le cadre de nos efforts pour influencer positivement la biodiversité dans les zones où nous opérons. C'est pourquoi, en 2022, nous avons commencé à explorer les possibilités de reboisement dans nos concessions et avons demandé conseil à nos partenaires institutionnels environnementaux quant à la meilleure façon de procéder. Il s'agit d'un projet en cours, qui sera développé en 2023.

Notre engagement en faveur de la préservation de la forêt équatoriale ne se limite pas à nos activités et à nos partenariats.

C'est également notre position sur la compensation (voir Compensation et crédits carbone, dans Environnement).

Engager nos équipes

La sensibilisation de nos équipes à la préservation de l'environnement est indispensable à la réussite de nos initiatives. Pour ce faire, nous organisons des journées nationales et internationales consacrées aux questions de biodiversité qui nous tiennent le plus à cœur, et nous nous engageons avec nos partenaires environnementaux à organiser des sessions sur ces sujets.

En 2022, le *Smithsonian National Zoo & Conservation Biology Institute* a sensibilisé l'ensemble de nos sites aux Règles de sécurité : animaux sauvages, ainsi qu'à la cohabitation en toute sécurité avec les animaux sauvages (voir Nos engagements 2022 en matière de conservation, à la section Environnement).

En outre, nous menons régulièrement des campagnes internes pour rappeler à nos collaborateurs que Les petits gestes comptent, nous encourageant tous à prendre de petites mesures pour minimiser notre impact personnel sur l'environnement.

Journée mondiale de l'environnement

Assala célèbre chaque année la Journée mondiale de l'environnement, autour du 5 juin. En 2022, le thème de la Journée mondiale de l'environnement était « Une seule Terre ». Pour nous, c'était l'occasion de réunir nos équipes pour réfléchir à nos impacts personnels, à la manière dont nous pouvons les réduire et aux domaines dans lesquels nous pouvons nous améliorer pour soutenir la préservation de la nature. Pour les équipes de nos bureaux du Royaume-Uni et du Gabon, il s'agissait de nettoyer des plages et des rivières à proximité. Pour les sites, les activités se sont concentrées sur le nettoyage de nos installations. Plus de 500 personnes ont participé à l'ensemble de nos activités.

Afin de partager nos Valeurs avec les communautés vivant à proximité de nos opérations, nous avons organisé pour la première fois des événements à cette occasion dans la ville de Gamba, ville proche de notre terminal. Plus de 200 membres de la communauté, incluant les autorités locales, ont participé au nettoyage des alentours de l'hôtel de ville de Gamba. Sur deux kilomètres, 90 kg de déchets ont été collectés. Pour encourager davantage l'engagement en faveur de la conservation de l'environnement, Assala Gabon a également effectué un don de matériel d'entretien à ces mêmes communautés pour soutenir la gestion des déchets.

ASSALA
WORLD
ENVIRONMENT
DAY 10.6.2022
JOURNÉE MONDIALE
DE L'ENVIRONNEMENT

Eau et effluents

Définitions clés :

Évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA) : étude d'évaluation des impacts directs et indirects d'un projet sur l'équilibre écologique, la qualité de vie et l'environnement des communautés résidant dans la zone d'implantation du projet et dans les zones adjacentes.

Eau douce[1] : la définition varie en fonction des lois et réglementations locales. En l'absence de réglementation, l'eau douce est définie, à des fins de déclaration, comme de l'eau non saumâtre et peut inclure l'eau potable, l'eau de consommation et l'eau utilisée dans l'agriculture. La concentration d'éléments solides dissous de ce type d'eau peut atteindre 2000 mg/L.

Consommation d'eau douce[1] : différence entre l'eau douce prélevée et l'eau douce restituée.

Intensité de prélèvement d'eau douce[1] : différence entre le prélèvement d'eau douce et une unité de production définie, telle que les barils de pétrole.

Eau douce prélevée[1] : volume d'eau douce qu'une installation rejette (directement ou par l'intermédiaire d'un tiers) dans la même source ou dans une source différente au sein du même bassin versant.

Eaux usées des procédé[1] : eau associée avec des opérations qui entrent en contact avec des hydrocarbures ou d'autres produits chimiques.

Eau produite[1] : l'eau qui a été amenée à la surface pendant la production d'hydrocarbures, y compris l'eau de formation, l'eau de reflux et l'eau de condensation.

Neutralité de l'eau[2] : la réduction de l'empreinte hydrique d'un individu ou d'une entreprise autant que raisonnablement possible et la compensation de l'impact résiduel ; veiller à ce que l'eau prélevée ne dépasse pas les niveaux actuels d'eau douce disponibles.

Stress hydrique[3,4] : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles ; capacité ou absence de capacité à répondre à la demande en eau de l'homme et de l'environnement.

1. Ipieca - Guide pour l'établissement de rapports sur le développement durable dans l'industrie du pétrole et du gaz (2020)
2. https://www.lawinsider.com/dictionary/water-neutral
3. https://www.sdg6data.org/en/country-or-area/gabon#anchor_6.1.1
4. Global Reporting Initiative (GRI) 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021, norme sectorielle

En tant qu'opérateur responsable, Assala s'est engagé à utiliser l'eau de manière plus efficace et durable, et à atteindre la neutralité en matière d'eau d'ici 2030, dans le cadre de sa politique en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement (voir Intégrer l'environnement dans notre quotidien, à la Section Environnement).

Dans le cadre de cette politique, nous nous engageons à rendre compte régulièrement des questions relatives aux effluents, y compris les effluents résultant de nos activités (eau produite et eaux usées de traitement). Cette démarche s'inscrit dans le cadre de notre système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Un membre de notre équipe Sécurité, sûreté et environnement siège au groupe de travail sur l'eau de l'Ipieca, ce qui constitue une opportunité d'apprentissage pour l'industrie et contribue à développer des orientations sur les compensations en eau, les activités neutres ou positives pour l'eau et la gestion de l'eau.

En 2022, Assala a investi 74 000 dollars dans l'analyse de l'eau et 178 000 dollars supplémentaires dans l'analyse de l'eau, du bruit et de la pollution sur site pour mieux comprendre les possibilités d'amélioration de notre approche des effluents.

Conformément à notre Esprit, nous visons à développer une approche solide, responsable et adaptée à la consommation et à la gestion de l'eau, en considérant l'eau comme une ressource partagée par les communautés, les écosystèmes et les industries.

En 2022, nous avons constitué un comité au sein de notre équipe SSE afin d'établir notre feuille de route en termes de gestion de l'eau et des effluents, en prenant en compte les contextes nationaux et internationaux.

Dans un premier temps, nous avons analysé nos opérations. Selon les Nations unies pour l'eau, qui recueillent des données concernant l'objectif de développement durable n°6, Eau propre et assainissement, le Gabon est la nation du continent africain la moins touchée par le stress hydrique, avec 94 % des plans d'eau possédant une bonne qualité ambiante par rapport à d'autres pays et zones de la région[1]. En effet, les précipitations annuelles au Gabon sont abondantes et réparties presque tout au long de l'année. Elles varient de 1 500 à 3 500 mm par an, selon la Banque Mondiale[2]. Cela signifie qu'en 2022, aucune des activités d'Assala n'était située dans des zones où la rareté de l'eau était effective.

Nous reconnaissant que le stress hydrique est moins important pour les parties prenantes nationales, mais très important à l'échelle mondiale. Ainsi, en 2023, notre priorité sera de nous assurer que les moyens sont en place pour nous permettre d'atteindre notre objectif de neutralité en matière d'eau d'ici 2030. Cela implique de renforcer les rapports sur la consommation d'eau en installant des compteurs sur nos sites afin d'identifier les économies d'eau douce et de mettre en œuvre des projets visant à soutenir la gestion des effluents liquides.

1. https://www.sdg6data.org/en/country-or-area/gabon#anchor_6.1.1
2. https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/gabon/climate-data-historical#:~:text=The%20country%20has%20a%20moist,rainfall%20of%20200%E2%80%90250%20mm.

Stress hydrique au Gabon

Les niveaux de prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles au Gabon évoluent dans le temps, comparé à d'autres pays (et zones) de la région, selon Les Nations Unie pour l'eau[1].

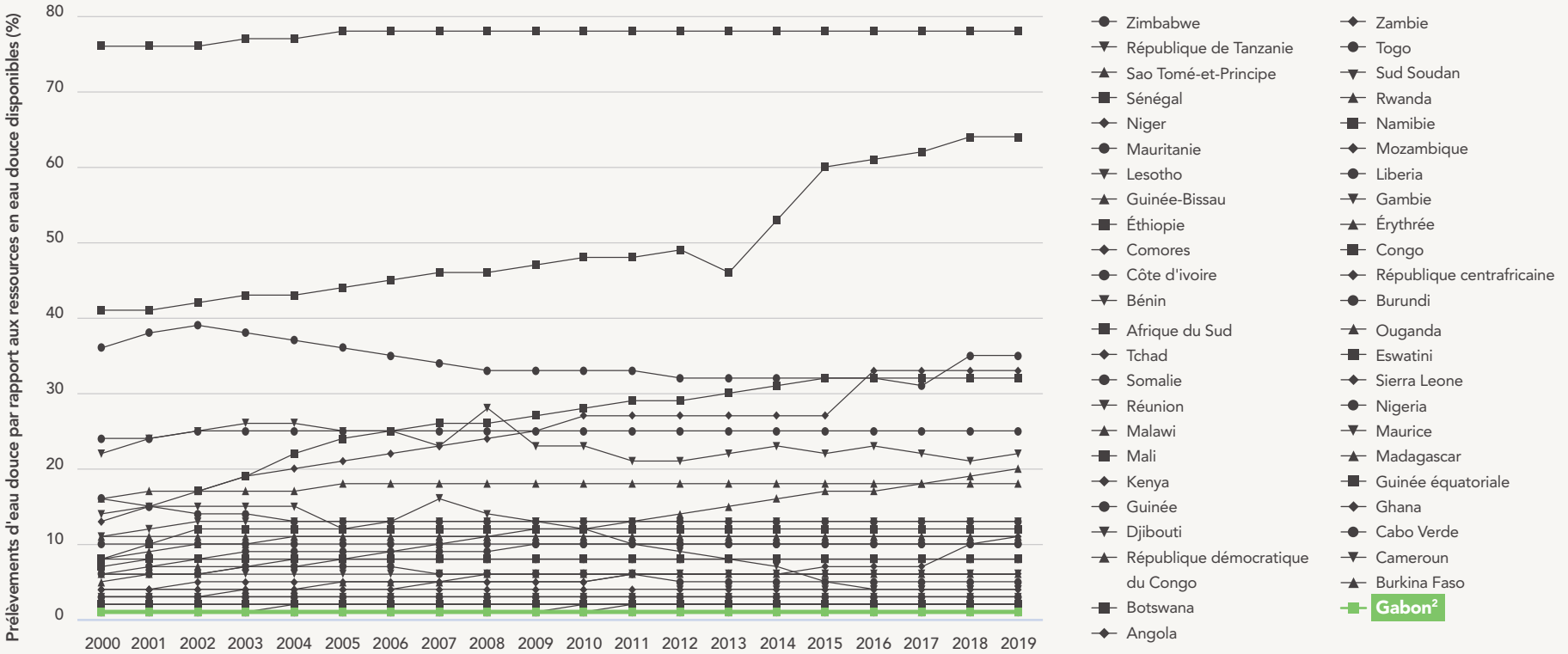

Basé sur les données fournies par la FAO, téléchargées du portail de données de l'objectif de développement durable n°1 des Nations Unies pour l'eau (https://sdg6data.org/) le 1er mars 2023. Le schéma de couleurs délimitant le Gabon a été ajusté.[1]

1. https://www.sdg6data.org/en/about/terms-of-use
2. 1 % de manière constante, selon les Nations Unies pour l'eau.

1. Adapté de la carte interactive disponible à l'adresse suivante : https://www.sdg6data.org/en/country-or-area/gabon#anchor_6.1.1

Gestion de l'eau douce et évaluation des risques

Assala a besoin d'eau douce pour ses activités et s'efforce de gérer notre consommation de manière responsable.

Lorsque de l'eau douce est nécessaire sur nos sites opérationnels, Assala a deux approches, en fonction des ressources disponibles sur nos sites. L'eau est prélevée soit dans des puits appartenant à Assala, soit dans une source de surface, telle qu'une rivière, un étang ou un lac. L'eau est traitée dans des installations de traitement des eaux situées sur les sites et utilisée à des fins domestiques, notamment pour le nettoyage et la lutte contre les incendies, ainsi que pour certains processus industriels, notamment la construction, le forage et les activités de workover, ainsi que pour le chauffage ou le refroidissement des équipements.

Avant de commencer toute nouvelle activité, nous identifions la source d'eau la plus proche du site d'exploitation, eau qui est analysée dans le cadre d'une évaluation réglementaire de l'impact environnemental et social (ESIA). Cela nous permet de comprendre la composition de l'eau douce dès le départ, ce qui améliore notre capacité à reconnaître et à gérer tout problème éventuel lié aux effluents (voir les initiatives de réduction et de gestion des effluents liquides, à la section Environnement).

Paramètres de prélèvement d'eau douce[1]

Le prélèvement global d'eau douce varie au cours de l'année civile en fonction de l'intensité et du type d'activités menées et du nombre de personnes basées sur le site pour effectuer ce travail.

Dans nos bureaux, nous comptabilisons les prélèvements d'eau douce en analysant les factures de la société nationale des eaux du Gabon.

	Volumes en m³		
	2020	2021	2022[4]
Utilisation opérationnelle (sites)[1,3]	82 703	88 116	118 932
Usage domestique (sites)[3]	—[2]	—[2]	141 896
Usage domestique (bureaux)[3]	—[2]	—[2]	8 263

1. Rapporté à l'IOGP.
2. Pas de reporting.
3. Assala Gabon uniquement.
4. L'augmentation par rapport aux années précédentes s'explique par l'augmentation des activités.

L'eau minérale potable n'est pas comptabilisée dans notre consommation d'eau douce sur les sites opérationnels ou les bureaux, car elle est transportée sur place et n'affecte donc pas les nappes phréatiques locales.

Assala calcule l'intensité de son prélèvement d'eau douce en divisant le volume annuel d'eau douce prélevé en m³ par sa production totale annuelle en m³. En 2022, l'intensité de prélèvement d'eau douce d'Assala Gabon était de 0,09 %.

Initiatives de réduction et de gestion des effluents liquides

L'eau est naturellement présente dans les réservoirs de pétrole et est extraite dans le cadre du processus de production d'hydrocarbures. Cette eau produite, ainsi que d'autres eaux qui ne peuvent être considérées comme douces, sont appelées effluents.

Les effluents doivent être gérés et éliminés de manière responsable nos tanks de déshydratation à Rabi, et nous engageons à renforcer les capacités dans tous les domaines.

En tant qu'opérateur responsable, Assala surveille les effluents produits et rejetés au cours de nos activités, veille à ce que tous les effluents liquides rejetés dans l'environnement soient traités de manière à respecter les seuils des normes environnementales nationales et internationales et les meilleures pratiques. Des registres quotidiens et mensuels de la qualité et des volumes des effluents liquides sont tenus, ce qui nous permet de rester en conformité avec ces seuils.

Assala optimise sa gestion des effluents en recyclant et en réutilisant, autant que possible, les effluents produits au cours de ses activités. Par exemple, la boue de forage, essentielle aux opérations de forage, est recyclée et réutilisée pour les puits suivants, ce qui réduit les besoins de traitement et d'élimination tout au long du processus de forage. Pour augmenter notre capacité de traitement de l'eau produite, nous modernisons nos tanks de déshydratation à Rabi, et nous engageons à renforcer les capacités dans tous les domaines.

Procédés d'élimination des effluents liquides : Réinjection de l'eau produite

Le traitement et l'élimination en toute sécurité de cette eau, naturellement présente dans les réservoirs de pétrole, constituent pour Assala une opportunité stratégique sur le plan environnemental et opérationnel.

Pour nous, la réinjection de l'eau de production (PWRI, *Produced water reinjection*). est une méthode essentielle de gestion de l'eau de production ou de traitement, qui nous permet de valoriser les eaux usées. Nous réinjectons cette eau stabilisée et traitée soit dans des puits d'évacuation dédiés, en l'éloignant en toute sécurité de notre production, soit dans des réservoirs, afin de maintenir la pression nécessaire à la production d'hydrocarbures, maximisant ainsi la valeur de l'eau dans le cadre de nos activités.

1. Assala Gabon only.

Au quatrième trimestre 2022, nous avons lancé un projet PWRI à Gamba, notre champ le plus au sud. L'objectif de cette initiative est de créer un réseau d'évacuation de l'eau à haute pression entre le Terminal de Gamba et les champs. Une fois mise en œuvre, la capacité PWRI de Gamba permettra également de réduire le volume d'eau produite traitée rejetée en mer ou dans les eaux de surface (voir Procédés d'élimination des effluents liquides : *Induced Static Flotation* (ISF), dans Environnement). Ce projet, encore en cours, nous permettra de comprendre la valeur et l'efficacité de nos procédures de gestion des effluents liquides pour l'avenir.

Procédés d'élimination des effluents liquides : Induced Static Flotation (ISF)

Les unités ISF clarifient les eaux usées en éliminant les matières en suspension telles que l'huile et les solides, afin d'améliorer la qualité de l'eau produite ou de l'eau de traitement avant son élimination et de la rendre conforme aux seuils internationaux. Au Terminal de Gamba, ces unités sont utilisées pour traiter l'eau de production et de traitement afin de s'assurer qu'elle peut être rejetée en mer ou dans d'autres sources d'eau de surface.

Avant de procéder à l'élimination, Assala se conforme aux meilleures pratiques de la SFI, qui définissent un seuil de 10 mg/L[1] pour le rapport pétrole dans eau (OIW, *Oil in water*) de l'eau de production éliminée. Ce chiffre est nettement inférieur au seuil de 50 ppm (43 mg/L) fixé par l'État gabonais pour le ratio OIW. L'eau de production rejetée est contrôlée quotidiennement par le laboratoire spécialisé d'Assala basé au Terminal de Gamba.

En 2022, Assala a lancé un projet d'installation de notre troisième ISF au Terminal de Gamba pour nous permettre de gérer nos besoins futurs en eau produite et de continuer à respecter notre norme de ratio OIW conforme à la SFI.

Les projets PWRI et ISF-3 nous permettront d'atteindre notre objectif de réduire de 30 % le rejet en mer des effluents traités d'ici fin 2023. À terme, nous visons à éliminer cette méthode d'élimination de nos activités d'ici à la fin de l'année 2024.

Unité ISF-2 au Terminal de Gamba.

Aperçu des projets visant à améliorer la gestion de l'eau et des effluents liquides

Actif / Nom du projet	Description	Budget (en dollars)	Dépenses jusqu'à l'année 2022 (en dollars)	2022 dépenses (en dollars)	État d'avancement
Gamba / ISF 3	Installation d'un ISF-3 pour augmenter la capacité de traitement de l'eau produite	6 millions	1,5 million	1,5 million	Q2 2023

Pour plus de détails sur la modernisation des tanks de déshydratation, voir Aperçus des projets visant à améliorer l'intégrité des actifs, dans Environnement. Pour les projets de gestion des émissions atmosphériques, voir Autres émissions atmosphériques, dans Environnement.

1. Lignes directrices de la SFI en matière d'environnement, de santé et de sécurité, développement pétrolier et gazier, page 22.

Sécurité des procédés

Les événements de sécurité des procédés peuvent avoir de graves conséquences sur les personnes, l'environnement, dont la biodiversité, ainsi que sur l'entreprise et les infrastructures locales dans les zones où nous opérons. Une approche d'amélioration continue pour renforcer nos procédures de sécurité des procédés et nos mesures de prévention sont essentielles pour éviter les PSE et atténuer leur impact potentiel.

Définitions clés :

Process Safety Event (PSE, pour Evénement de sécurité des procédés)[1] **:** un rejet non planifié ou non contrôlé de tout produit ou élément, y compris des produits ou éléments non toxiques et non inflammables (par exemple, vapeur, eau chaude, azote, CO_2 comprimé ou 'air comprimé) d'un processus, ou événement ou condition indésirable qui, dans des circonstances légèrement différentes, aurait pu entraîner la libération d'un produit ou élément.

1. *American Petroleum Institute Guide* pour le reporting des événements de sécurité des procédés Version 3.1

Chez Assala, nous mettons en œuvre un système efficace de gestion de la sécurité des processus qui suit les approches standard de l'industrie. Nous réduisons le risque d'incidents liés à la sécurité des procédés grâce à des activités de maintenance proactive et préventive et à des investissements en capital pour garantir l'intégrité de nos actifs (voir Intégrité des actifs, dans Environnement et Maintenance des éléments critiques pour la sécurité, dans Environnement).

Si les mesures de prévention physique sont essentielles, nous reconnaissons que les personnes sont au cœur de notre capacité à réduire et à éliminer les PSE sur nos sites. C'est pourquoi les facteurs humains qui contribuent à ces événements sont évalués, contrôlés et examinés en vue d'actions préventives ou correctives. Nous mettons en œuvre les fondamentaux de la sécurité des procédés de l'IOGP sur tous nos sites et partageons cette approche par le biais de sensibilisations régulières, de formations, de communications et d'exercices de développement des compétences. Tous les PSE survenant sur nos sites sont systématiquement signalés dans notre système de gestion des incidents, qui garantit que tous les incidents font l'objet d'une enquête approfondie, que les actions correctives identifiées sont menées à bien et que les enseignements tirés sont pris en compte et diffusés au sein des équipes concernées, ce qui permet d'éviter qu'ils ne se reproduisent.

Les principes fondamentaux de la sécurité des procédés de l'IOGP, affichés sur chacun de nos sites d'exploitation et dans nos bureaux de Port-Gentil.

En 2022, nous avons renforcé notre dispositif de signalement des incidents afin d'améliorer le signalement et l'engagement des équipes (voir Tirer des leçons du reporting, dans Social).

Nos équipes Opérations, HSSE et Maintenance collaborent de manière proactive pour donner la priorité aux réparations et aux mises à niveau des éléments critiques pour la sécurité (SCE, *Safety-critical elements*), qui peuvent potentiellement conduire à un PSE s'ils ne sont pas pris en charge.

Nos équipes sont formées à la fois à la sécurité et à l'intervention en cas d'urgence, ce qui leur permet d'être prêtes en cas d'incident. Les activités de formation font l'objet d'un audit interne et externe dans le cadre de la norme ISO 140001 et des normes de performance de la Société Financière Internationale (voir Réponse et préparation aux situations d'urgence, dans Environnement).

Intégrité des actifs

L'intégrité de nos actifs est d'une importance cruciale pour minimiser les PSE sur nos sites opérationnels. Grâce à des investissements OPEX réguliers dans la maintenance de routine sur les éléments critiques pour la sécurité, et plus de 15,3 millions de dollars investis dans des projets CAPEX d'intégrité des actifs, Assala est proactive dans son approche (voir Maintenance des éléments critiques pour la sécurité, dans Environnement).

En 2022, nous avons continué à investir dans nos infrastructures, notamment en les modernisant pour garantir la sécurité de notre personnel, de l'environnement et de nos actifs.

De plus amples informations sur les principaux projets d'intégrité des actifs lancés en 2021 et achevés en 2022 figurent à la page 78 du rapport ESG 2021 d'Assala.

Inspection et maintenance du T3401 au Terminal de Gamba.

Aperçu des projets visant à améliorer l'intégrité des actifs

Nom du bien / du projet	Description	Budget (USD)	Dépenses jusqu'à l'exercice 2022 (en dollars)	Dépenses 2022 (en dollars)	État d'avancement
Tous / Conduite d'huile principale	Réparer le revêtement, effectuer des travaux d'entretien et dégager l'accès aux routes	683 000	683 000	683 000	Terminé Q1 2022
Toucan / Remplacement partiel de la ligne d'export	Remplacement de 15 km de la ligne d'export de Toucan (partie identifiée pour être remplacée par un raclage intelligent)	4,9 millions	3.8M[1]	3.8M[1]	Terminé Q4 2022
Gamba / Réparation de la conduite de gaz de Bende	Réparation des parties terrestres et subaquatiques de la conduite de gaz de Bende (partie identifiée par un raclage intelligent)	517 000	483 000	450 000	Terminé Q4 2022
Gamba / Inspection annuelle du Single Point Mooring 6 (SPM6)	Inspecter les systèmes subaquatiques du SPM6, y compris les tuyaux flottants, les ancres et l'infrastructure principale.	762 000	410 000[2]	410 000[2]	Terminé Q2 2022
Gamba / Remise en état du tank T3401	Inspection et entretien de la conduite d'huile principale du tank de dé-salination (T3401)	3 millions	1,75 million	1,75 million	Q2 2023
Rabi / Amélioration du réservoir de déshydratation T2401	Améliorer la capacité de traitement des liquides produits	3,8 millions	3,8 millions	290 000	Terminé Q1 2022
Rabi / Amélioration du tank de déshydratation T2402	Améliorer et augmenter la capacité de traitement des liquides produits	3,3 millions	490 000	490 000	Q4 2023

1. Totaux réels ; en attente des factures pour les dépenses finales.
2. À la suite des inspections, la portée du projet a été ajustée pour répondre aux exigences de maintenance identifiées.

Maintenance des éléments critiques pour la sécurité

Avec le vieillissement des actifs onshore, la gestion des besoins de maintenance est un indicateur clé pour Assala. La sécurité des processus et les barrières physiques des puits sont classées comme des éléments critiques pour la sécurité (SCE, safety-critical elements).

Lorsque nous avons repris l'exploitation de nos actifs, la réduction des retards de maintenance était une priorité afin de réduire la probabilité que les PSE résultent de déficiences de la ESC. Depuis 2021, tous les retards de maintenance ont été rattrapés. À ce titre, et pour plus de clarté par rapport aux rapports des années précédentes, nous avons adapté nos informations sur cet indicateur afin de représenter plus précisément notre démarche d'amélioration continue et une approche adaptée à l'objectif visé.

À la fin de l'année 2022, il n'y avait pas de maintenance en cours[1] sur les SCE sur les sites d'Assala. 51 activités de maintenance sur SCE étaient en retard à la fin de l'année. Chacune de ces activités a fait l'objet d'une évaluation des risques par nos équipes conformément à notre approche et un écart a été convenu.

Voir également Maintenance exceptionnelle des éléments critiques pour la sécurité, dans Indicateurs et objectifs.

Notre approche de la maintenance des éléments critiques pour la sécurité

Des inspections et des observations sont effectuées quotidiennement sur site. À partir des observations effectuées, une analyse des risques est réalisée afin de définir au mieux les priorités des actions correctives, sur la base de la probabilité d'occurrence et de la gravité potentielle de l'événement potentiel de sécurité du processus (PSE). Une date de fin de maintenance est fixée pour tout entretien d'éléments critiques pour la sécurité (SCE). Cette date peut être repoussée (« déviation ») à la suite d'une deuxième évaluation des risques, effectuée par les équipes opérationnelles et HSSE, et approuvée par l'équipe de direction d'Assala. Pour tous les écarts, une nouvelle date de fin de maintenance est convenue et des mesures d'atténuation sont mises en place.

Des mesures de contrôle régulières, afin de garantir l'intégrité de l'élément critique pour la sécurité jusqu'au début de la maintenance planifiée et déviée.

Notre approche est adaptée à l'objectif. Si, par exemple, l'activité de maintenance de la SCE indique qu'il est nécessaire de procéder à un arrêt total de l'installation, la nouvelle date de fin de maintenance autorisée peut faire l'objet d'une évaluation des risques et d'un accord pour faire coïncider les deux dates. Cette approche permet de réaliser des économies en termes de planification, de ressources et d'impact.

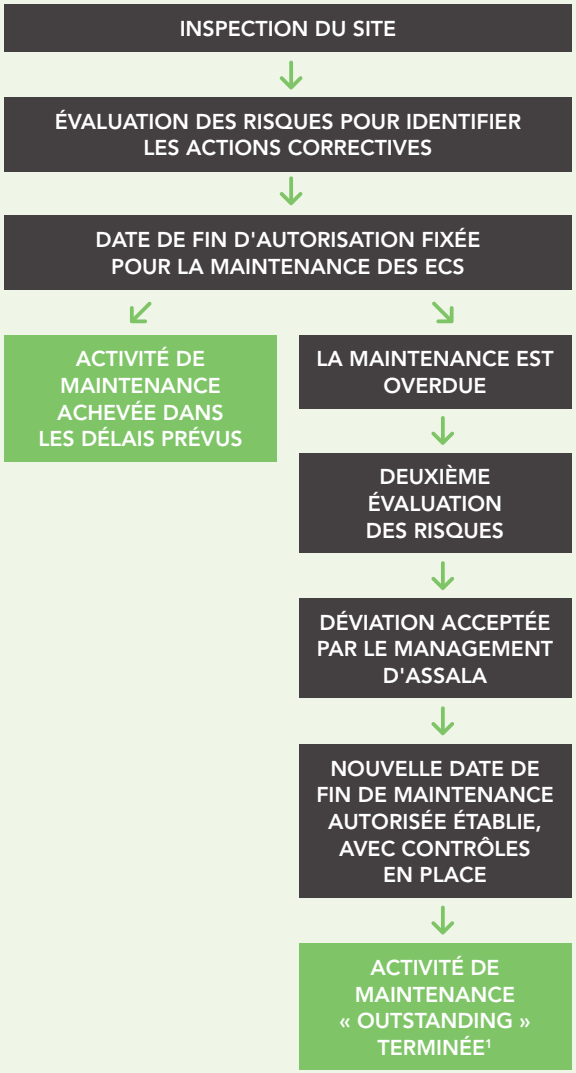

1. Dans ce cas, le terme « outstanding » désigne une maintenance qui est « en retard » par rapport à la date de fin de maintenance autorisée de l'équipement, mais pour laquelle une « déviation » a été mise en place afin de repousser cette date.

Déversements et pertes de confinement primaire

Nos équipes d'intervention d'urgence réagissent immédiatement aux alertes de perte de confinement primaire (LOPC) et de déversement. Une fois la source de la perte de confinement primaire ou du déversement identifiée et traitée, l'incident fait l'objet d'une enquête simultanée pour s'assurer que la cause première est identifiée et que les réparations nécessaires sont effectuées (voir Tirer des leçons des reportings, dans Social). Le cas échéant, toute terre contaminée est excavée et traitée par enfouissement, ce qui la rend sûre pour un retour dans l'environnement, comme ce fut le cas lors d'une PSE de niveau 2 dans notre champ d'Atora au troisième trimestre 2022 (voir Etude de cas : landfarming, à la section Environnement).

Définitions clés :

Perte de confinement primaire (LOPC)[1] : un rejet non planifié ou non contrôlé de toute matière, y compris les matières non toxiques et non inflammables (par exemple, de la vapeur, de l'eau chaude, de l'azote, du CO_2 comprimé ou de l'air comprimé).

Confinement primaire[2] : un récipient, un pipe ou un tonneau conçu pour conserver une matière à l'intérieur.

Niveau 1 et 2 des PSE[1] : KPIs de la sécurité des procédés couvrant les incidents de perte de confinement (LOPC) majeurs et moins graves et indiquant la défaillance de barrières multiples.

Niveau 3 des PSE[1] : KPIs de sécurité des procédés enregistrant une situation opérationnelle typiquement considérée comme un « accident évité de justesse », qui a mis à l'épreuve le système de sécurité en progressant à travers une ou plusieurs faiblesses de la barrière pour aboutir à un événement ou une condition avec (i) des conséquences qui ne répondent pas aux critères du niveau 1 ou de niveau 2 (voir ci-dessus) (ii) pas de conséquences réelles, mais reconnaissance que, dans d'autres circonstances, d'autres barrières auraient pu être franchies et un PSE de niveau 1 ou 2 aurait pu se produire.

Niveau 4 des PSE[1] : KPIs relatifs à la sécurité des procédés couvrant la mise en œuvre (discipline opérationnelle) et l'efficacité (performance) des éléments du système de gestion qui soutiennent la performance des barrières clés.

Confinement secondaire[2] : barrière physique imperméable et étanche spécifiquement conçue et entretenue pour empêcher les matières déversées d'atteindre le sol ou l'eau.

Déversement dans l'environnement[2] : tout rejet involontaire dans l'environnement de liquides ou de solides associés aux opérations en cours, à partir d'un confinement primaire ou secondaire.

1. IOGP, 2018, Rapport 465 "Process safety - Recommended practice on Key Performance Indicators".
2. Ipieca Sustainability reporting guidance for the oil & gas industry (2020).

Suivi des LOPC (2020 - 2022)

Assala classe les pertes de confinement primaire (LOPC) selon l'approche à 4 niveaux[1] de l'IOGP pour les événements liés à la sécurité des procédés (PSE). Bien qu'Assala n'ait pas atteint son objectif de 20 LOPC ou moins par rapport à ce cadre, aucun des déversements ou LOPC signalés n'a causé de dommages aux personnes, à l'environnement ou à nos actifs, et ils ont été rapidement maîtrisés.

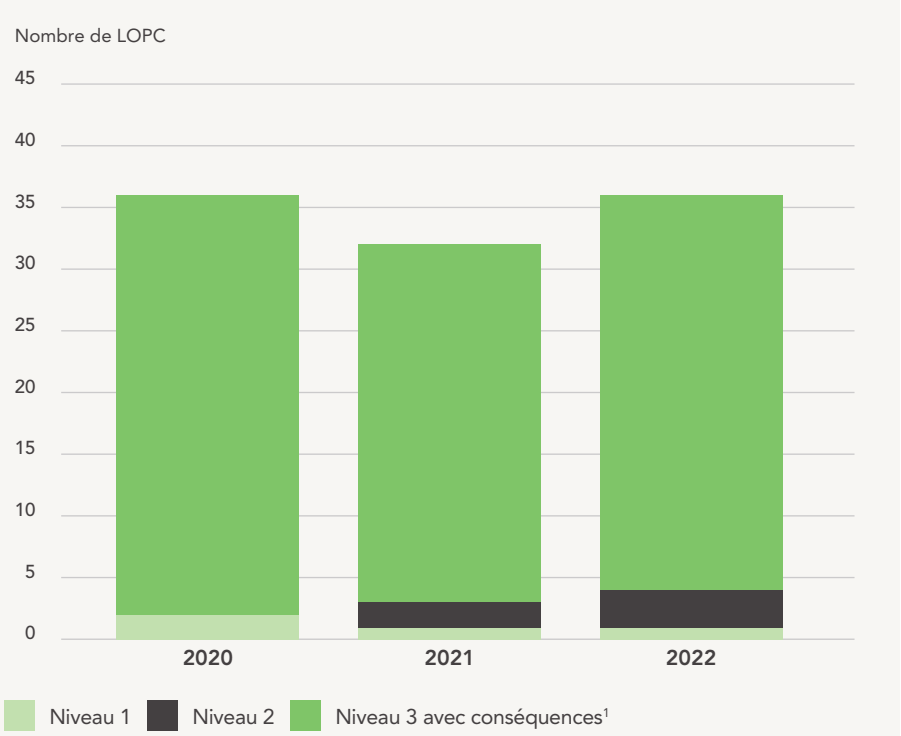

1. Pour Assala, tous les événements de niveau 3 sont des LOPC dont les conséquences ne répondent pas aux critères d'un événement de sécurité des procédés (PSE) de niveau 1 ou 2.

1. IOGP, 2018, Rapport 465 "Process safety - Recommended practice on Key Performance Indicators" (Sécurité des procédés - Pratique recommandée pour les indicateurs clés de performance)
2. Le rapport 526 de l'IOGP, Tiered preparedness and response, 2015, définit les niveaux de lutte contre les déversements d'hydrocarbures comme suit : Niveau 1 : Ressources nécessaires pour gérer un déversement local et/ou fournir une réponse initiale. Niveau 2 : Ressources partagées nécessaires pour compléter une réponse de niveau 1. Niveau 3 : Ressources globales nécessaires pour les déversements qui requièrent une intervention externe substantielle en raison de l'ampleur, de la complexité et/ou des conséquences potentielles de l'incident.

Surveillance des déversements (2021 - 2022)

Les déversements sont classés selon le système d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures de l'IOGP[2]. Selon ce système, tous les déversements survenus dans les installations d'Assala ont été classés au niveau 1, ce qui signifie qu'ils n'ont nécessité qu'une intervention au niveau du site ou des ressources locales. Néanmoins, nous reconnaissons que l'augmentation du nombre de déversements entre 2021 et 2022 constitue un domaine d'amélioration. Dans le cadre de notre devoir d'opérateur responsable, nous avons l'intention d'y remédier en mettant l'accent sur la prévention des LOPC, grâce à des investissements OPEX et CAPEX dans la maintenance et l'intégrité des actifs, et, en 2023, nous avons fixé un objectif de réduction de 10 % par rapport aux niveaux de 2022.

	Nombre de déversements (> un baril)		**Volume** (barils)		**Volume** (litres)	
	2021	2022[1]	2021	2022[1]	2021	2022[1]
Déversement du confinement primaire	6	8	23,6	57,5	3 754	9 150
Contenus[2]	4	4	11,7	13,4	1 859	2 132
Atteignant la terre	2	3	11,9	32,8	1 895	5 217
Atteignant l'eau	0	0	0	0	0	0

1. L'augmentation des volumes de déversements en 2022 est principalement due à un LOPC de niveau 2 sur notre champ Toucan au quatrième trimestre 2022.
2. 100 % des volumes déversés sont récupérés dans l'enceinte de confinement secondaire.

Après un déversement, Assala ne laisse aucun résidu d'hydrocarbures dans l'environnement. Lorsque des volumes atteignent la terre, les hydrocarbures sont soit aspirés et renvoyés dans une enceinte de confinement sécurisée, soit le sol contaminé est excavé et traité par landfarming (voir Étude de cas : landfarming, à la section Environnement). Tous les volumes déversés dans l'environnement sont récupérés en toute sécurité.

Réponse et préparation aux situations d'urgence

La préparation de nos équipes aux incidents et aux urgences sur les sites est d'une importance stratégique pour garantir l'atténuation de notre impact potentiel sur les personnes, l'environnement et nos actifs. Nous nous engageons à faire en sorte que nos équipes se sentent en sécurité sur les sites et qu'elles soient formées et compétentes pour gérer les risques associés à notre secteur.

Nos équipes HSSE et Learning & Capability collaborent à l'élaboration de notre programme annuel de formation aux interventions d'urgence. En 2022, à la suite de la fin des contraintes logistiques liées à la COVID-19, nous avons été en mesure de renforcer notre offre de formation dans des domaines clés de l'intervention d'urgence.

En 2022, 77 personnes ont reçu une formation de base de pompier, contre 14 en 2021, et 74 ont été formées à l'intervention à grande échelle, contre 32 en 2021. En 2023, nous poursuivrons cette démarche d'amélioration continue afin d'augmenter l'offre de formation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures sur nos sites. Un fournisseur agréé par l'Organisation maritime internationale (OMI) a été sélectionné pour dispenser trois niveaux de formation au personnel identifié[1]. La formation devrait commencer au début du deuxième trimestre.

Voir aussi Réponse et préparation aux situations d'urgence, dans Indicateurs et objectifs.

1. IOGP Report 499, Oil spill training, Feb. 2014, page 11 defines training levels as:
   Level 1: First Responder
   Level 2: Supervisor/On-Scene Commander
   Level 3: Administrators and Senior Managers

Nos formations mises en pratique : exercice de simulation à grande échelle

Au troisième trimestre 2022, l'équipe Emergency response and preparedness d'Assala a planifié et exécuté avec succès un exercice à grande échelle, impliquant tous les niveaux des équipes de réponses aux crises au Royaume-Uni et au Gabon. Cet exercice a simulé un déversement d'hydrocarbures de niveau 3[1] à partir de la principale conduite de pétrole d'Assala. Cette conduite faisait partie de nos projets CAPEX 2022 relatifs à l'intégrité des actifs afin de réparer de manière proactive les déficiences potentielles identifiées (voir l'aperçu des projets visant à améliorer l'intégrité des actifs, à la section Environnement).

Cette simulation a permis à nos équipes d'identifier les points forts et les domaines d'amélioration de notre intervention en cas d'urgence majeure. 50 actions ont été identifiées dans les domaines du matériel, des procédures et de la formation. Toutes les actions devraient être achevées d'ici le premier trimestre 2023.

1. Le rapport 526 de l'IOGP, Tiered preparedness and response, 2015, définit les niveaux de déversement d'hydrocarbures comme suit :
   Niveau 1 : ressources nécessaires pour gérer un déversement local et/ou fournir une première réponse
   Niveau 2 : ressources partagées nécessaires pour compléter une réponse de niveau 1
   Niveau 3 : ressources globales nécessaires pour les déversements qui requièrent une intervention externe substantielle en raison de l'ampleur, de la complexité et/ou des conséquences potentielles de l'incident.

Exercice de simulation à grande échelle : équipe de gestion des incidents à Port-Gentil.

Déchets

La gestion responsable des matériaux et des déchets fait partie intégrante de notre engagement à atténuer notre impact sur l'environnement. Chez Assala, nous visons à intégrer le développement durable dans nos activités. En tant qu'opérateur d'actifs matures, nous abordons la question des déchets sous deux angles.

La première consiste à intégrer la gestion opérationnelle des déchets dans notre stratégie, ce qui signifie que nous nous engageons à veiller à ce qu'un plan d'atténuation et de traitement des déchets soit mis en place au début de chaque nouveau projet. L'objectif de cet engagement est d'éviter l'accumulation de déchets sur nos sites. Ainsi, nous mettons systématiquement tout en œuvre pour réduire à zéro l'impact de nos activités sur l'environnement.

Le second est d'éradiquer les « déchets hérités » de nos activités. Pour Assala, les déchets anciens sont ceux qui se trouvent sur nos sites depuis plus de trois ans.

Dans le cas d'Assala, la plupart des déchets de cette catégorie sur nos sites sont hérités de l'opérateur précédent. Notre équipe spécialisée dans la gestion des déchets hérités a développé et mis en œuvre avec succès une stratégie de gestion de ces déchets pour les éliminer de nos sites (voir Élimination des déchets hérités, dans la section Environnement).

Gestion des déchets opérationnels et domestiques produits

Des déchets sont produits à tous les stades du processus d'exploration et de production. C'est pourquoi notre stratégie de mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets au début de chaque projet est particulièrement importante : nous prenons en considération une hiérarchie de gestion des déchets (prévention, réduction, réutilisation, recyclage, élimination), ainsi que des possibilités de circularité en réparant et en réutilisant les matériaux lorsque cela est possible en toute sécurité.
En anticipant la création de déchets en tant que sous-produits de nos activités, nous pouvons fixer des objectifs réalistes pour nos plans de traitement des déchets et nous efforcer d'atteindre notre objectif d'éviter l'accumulation de déchets sur nos sites.

Les sources de déchets industriels dans nos activités comprennent, par exemple, les effluents liquides et les déblais provenant de nos activités de forage. Lorsque les effluents sont réinjectés ou éliminés, les déblais sont lavés, stabilisés et stockés ou extraits sur le site (voir Initiative de réduction et de gestion des effluents liquides dans Environnement). Sur nos sites, la ferraille est souvent réutilisée dans des projets de construction, lorsque nos équipes Opérations et HSSE l'approuvent d'un point de vue sécurité. Les boues de forage sont également réutilisées.

Depuis 2021, nous mettons tout en oeuvre pour enregistrer, trier et préparer les déchets insdustriels et domestiques dans nos installations de stockage dédiées, en vue de leur transfert vers une tierce partie de recyclage ou d'élimination responsable. Cette tierce partie a été approuvée par la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN) du Gabon.

Préparation de compost à partir de déchets alimentaires générés sur le site d'Assala de Gamba.

Nos initiatives en matière de gestion des déchets domestiques

QUESTION :

La gestion efficace et durable des déchets nécessite des infrastructures locales qui sont en cours de développement au Gabon. La quantité de déchets, les installations de recyclage ou de traitement requises et les autorisations gouvernementales nécessaires pour engager un fournisseur sont autant de considérations pour Assala. En outre, il existe peu de solutions pour les déchets domestiques mixtes, ce qui signifie que les déchets sont souvent stockés ou mis à la décharge.

ACTION :

Assala a étudié de manière proactive les possibilités d'améliorer la gestion des déchets dans l'ensemble de ses activités.

- **Déchets alimentaires -** Sur nos sites, nous avons mis en place un système de tri des déchets alimentaires afin de renforcer les possibilités de réutilisation et de recyclage. Dans le cadre de notre initiative *Rondani*, les déchets alimentaires sont transformés en compost, comme partie d'une expérience visant à améliorer la qualité des sols et à augmenter les rendements des agriculteurs, et donc leurs revenus (voir *Rondani*, dans Environnement).

- **Déchets plastiques -** Les bouteilles en plastique ont été éradiquées de nos sites, les collègues étant encouragés à préférer les bouteilles réutilisables aux bouteilles jetables.
  Cette action s'inscrit dans le cadre de notre campagne « Les petits gestes comptent », qui vise à encourager le personnel à réfléchir à la manière dont ses actions pourraient avoir un impact positif sur l'environnement (voir Engager nos équipes, dans Environnement). À partir de 2023, Assala souhaite développer un projet communautaire de collecte, de recyclage et de revente de déchets plastiques afin de créer des sources de revenus durables et de sensibiliser à la gestion des déchets. Cela fait partie de notre ambition de promouvoir la protection de l'environnement en tant qu'outil de croissance économique.

ASSALA
IT ALL
adds up

- **Autres déchets –** Un contrat a été mis en œuvre pour recycler ou éliminer d'une autre manière les déchets produits, tels que les boîtes de conserve, le carton et le plastique.

RÉSULTAT :

- Réduction de **12%** des déchets stockés sur le site par rapport aux niveaux de 2021.

En 2023, l'approche et le reporting d'Assala en matière de gestion des déchets seront renforcés pour inclure les impacts des déchets générés par nos activités, ainsi que la localisation des volumes importants de déchets dans notre chaîne de valeur et des détails sur la nature de ces déchets.

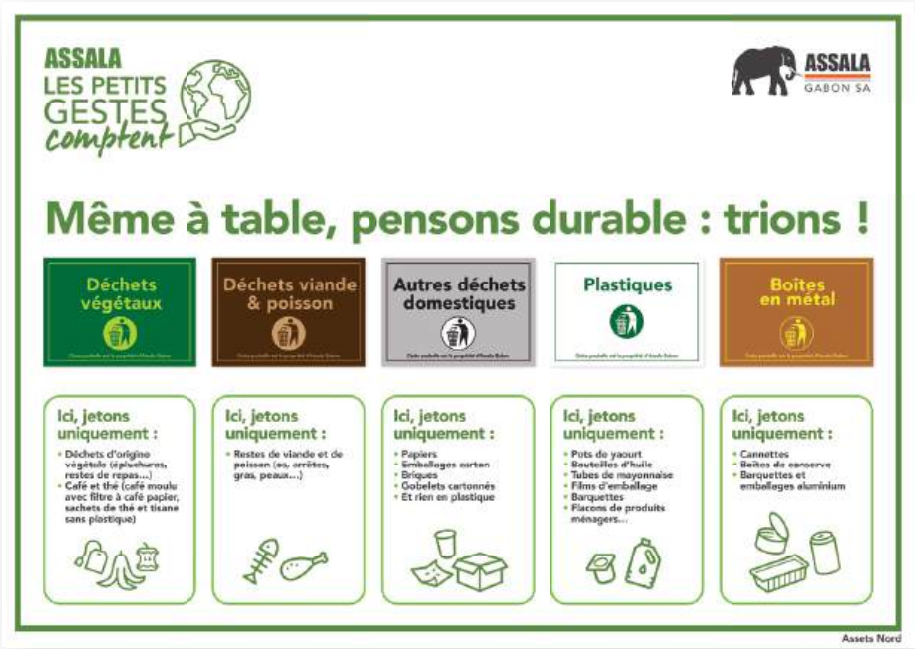

Les petits gestes comptent : affiche destinée à encourager la gestion des déchets domestiques sur nos sites.

Élimination des déchets hérités du passé

S'attaquer aux déchets hérités est le choix d'Assala en tant qu'opérateur responsable travaillant à réduire l'impact de nos activités. Depuis 2019, nous travaillons à l'élimination des déchets anciens sur nos sites et n'avons jamais été aussi près d'atteindre cet objectif.

Démantèlement des fosses à déchets pétroliers industriels

Les boues et les résidus d'huile sont des sous-produits des opérations de production et contribuent à l'accumulation des déchets. Dans le cadre de notre stratégie de gestion des déchets, ces matières sont réduites dans la mesure du possible, et sinon gérées de manière responsable (voir Initiative de gestion et de réduction des effluents liquides et Gestion des déchets opérationnels et domestiques générés, dans Environnement).

Cependant, auparavant, les boues et les résidus d'huile étaient stockés dans de grandes fosses industrielles de déchets pétroliers à Gamba-01 et Gamba-45. Dans le cadre de son engagement à éliminer les déchets hérités, Assala a travaillé à la mise hors service et à la restauration de ces zones. Notre approche consiste à traiter les boues et les sols contaminés par l'enfouissement, ce qui nous permet de remplir les zones excavées avec des sols conformes aux normes internationales et de réinjecter les hydrocarbures liquides dans notre processus de production (voir Étude de cas : Landfarming, dans Environnement et Initiatives de réduction et de gestion des effluents liquides, dans Environnement).

Gamba-01 a été déclassé avec succès en 2021. À Gamba-45, 534 m^3 de matériaux ont été retirés et traités par enfouissement en 2022. La fosse devrait être entièrement restaurée d'ici la fin de l'année 2023, mais elle restera fonctionnelle en tant qu'espace de stockage des déchets, à n'utiliser qu'en dernier recours.

En 2022, nous avons commencé à restaurer la fosse industrielle de Merle sur notre site de Koula. Au 2^{e} trimestre 2023, ce projet se poursuit : les boues et les résidus pétroliers sont traités et, conformément à notre démarche, la cire récupérée est réinjectée en production.

Réinjection de la cire stockée

Toute la cire stockée a été retirée et traitée par un tiers. La cire produite est maintenant réinjectée dans nos installations.

Élimination d'autres déchets stockés hérités du passé

En 2021, Assala s'est engagée à retirer et à traiter tous les déchets stockés de ses sites opérationnels, dans le cadre d'un plan de deux ans. À la fin de l'année 2022, nous avions retiré plus d'un cinquième de tous les déchets stockés.

Étude de cas : Landfarming

Assala traite les boues résiduelles, les résidus d'huile et les zones de black spots par l'enfouissement ex-situ, une technique utilisée pour traiter les sols contaminés par des hydrocarbures.

Le processus réduit la concentration d'hydrocarbures par le biais de la bioremédiation, en décomposant les polluants nocifs en substances non toxiques, ou moins dangereuses, grâce à l'action d'enzymes et d'autres micro-organismes. Le sol traité est également mélangé pour l'aération, ce qui stimule les nutriments ajoutés et encourage la perte d'hydrocarbures dans l'atmosphère[1].

Les conditions du sol sont contrôlées afin d'optimiser le taux de dégradation des contaminants.

1 La terre contaminée est transportée en toute sécurité vers notre site d'enfouissement à Gamba.

2 Des nutriments sont ajoutés et aérés pour améliorer l'efficacité du processus de traitement.

3 Les sols traités sont déplacés vers des emplacements équipés de revêtements spéciaux sur place, permettant ainsi une surveillance continue de la décomposition des hydrocarbures et de la qualité du sol.

4 Une fois traitée à des niveaux conformes aux normes internationales, la terre est utilisée pour remblayer les terrains excavés et est recouverte d'une éco-couche pour favoriser la repousse.

5 Les opérations d'Assala s'effectuent en harmonie avec la nature.

1. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969717309099

Les résultats :

En décembre 2022, des tests menés par un prestataire externe ont démontré que le processus d'enfouissement d'Assala a été couronné de succès. Entre mai et décembre 2022, la concentration moyenne d'hydrocarbures dans ces terres a diminué de 78 000 ppm à 3 000 ppm, ce qui est nettement inférieur au seuil de 5 000 ppm convenu avec l'équipe du laboratoire du ministère gabonais des hydrocarbures (DGEL) au début du processus. Au début de l'année 2023, les représentants de la DGEL ont effectué un contrôle approfondi et ont validé ces résultats pour garantir le respect du seuil convenu.

Mise en pratique du landfarming : traitement et assainissement des zones de black spots

Depuis 2019, Assala s'est engagée à éliminer les *black spots* hérités, dans le cadre d'un plan quiquennal.

Les *black spots* sont des sites dont le sol est contaminé par les activités de production de pétrole et de gaz. Créés par des pratiques qui, aujourd'hui, sont inacceptables dans notre industrie, les *black spots* dans les actifs d'Assala font partie des déchets hérités.

Suite aux retards liés à la COVID-19, nous avons atteint la troisième phase de notre projet de réhablitation des *black spots*. À la fin de l'année 2022, plus de 10 800 m^3 de terres contaminées héritées avaient été traités par enfouissement, les 9 000 m^3 restants devant être assainis dans les délais prévus, c'est-à-dire d'ici à la fin de l'année 2023.
L'étape suivante consistera à remblayer les zones excavées avec de la terre propre, conformément aux normes internationales, et à laisser la nature reprendre ses droits sur ces zones.

Notre voyage

2019

Projet lancé : cartographie de 30 *black spots* hérités

2020

Les contraintes logistiques liées à la COVID-19 retardent le projet

Prestataire identifié
Début des travaux en 2021

2021

L'analyse effectuée par un prestataire spécialisé a permis de réduire de 30 à 7 le nombre de *black spots*

2022

Traitement de 10 800 m^3 de sols contaminés hérités

Concentration d'hydrocarbures dans le sol excavé réduite à 3 000 ppm

2023

9 000 m^3 assainis

Zones remblayées avec des sols conformes aux normes internationales, traitées par enfouissement.

Mettre en œuvre des solutions pour l'avenir

Cette technique nous permet d'éliminer les déchets hérités de nos sites et de mettre en œuvre une solution pour l'avenir. En cas d'événement lié à la sécurité des procédés (PSE) entraînant un déversement, au lieu de stocker les sols contaminés, nous pouvons les réhabiliter et les remettre dans l'environnement, comme ce fut le cas à la suite d'un PSE sur notre champ d'Atora en 2022.

La surveillance continue des sources d'eau souterraines est cruciale pour l'identification efficace des zones nouvellement contaminées. En cas de LOPC ou de déversement, nos équipes sont prêtes à intervenir et, le cas échéant, à enlever la terre pour la traiter dans notre site d'enfouissement spécialisé (voir Eaux et effluents et Sécurité des procédés, dans Environnement).

Aperçu des projets d'élimination des déchets hérités

Actif / Nom du projet	Description	Budget (en dollars)	Dépenses jusqu'à l'exercice 2022 (en dollars)	2022 dépenses (en dollars)	État d'avancement
Tous / Remédier aux *black spots* hérités (plan quinquennal)	Cartographier les *black spots* ; définir et mettre en œuvre des plans d'assainissement.	4 millions	1 287 000	n/a	
	Phase 1 : cartographie de 30 *black spots*		50 000	n/a	Terminé 2019
	Phase 2 : mobilisation d'un prestataire spécialisé pour échantillonner et analyser les *black spots* identifiés ; l'analyse a permis de réduire les 30 zones à 7 (volume équivalent) : +/- 18 000m^3)		137 000	n/a	Terminé 2021
	Phase 3 : mise en œuvre des mesures d'assainissement identifiées		1 100 000	1 100 000	Q4 2023
Gamba / Démantèlement et remise en état des puits de déchets pétroliers	Traiter les boues et réparer les fosses.				
	Démantèlement du puits Gamba-01	400 000	n/a	n/a	Terminé 2021
	Restauration de la fosse Gamba-45	300 000	92 000	92 000	Q4 2023

Voir également la feuille de route sur les déchets hérités, dans Environnement.

Définitions clés :

Déclassement : fermeture de l'installation, y compris des puits, suivie de l'enlèvement des équipements de traitement, des bâtiments et des structures.

Remédiation : gestion des sols, des eaux de surface et des eaux souterraines potentiellement contaminés afin de prévenir, de minimiser ou d'atténuer notre impact sur les personnes et l'environnement.

Remise en état : restauration des terres pour répondre aux besoins de l'entreprise, du gouvernement et/ou de la population locale.

Évaluation de l'impact environnemental et social : étude d'évaluation des impacts directs et indirects d'un projet sur l'équilibre écologique, la qualité de vie et l'environnement des communautés résidant dans la zone où se situe le projet et dans les zones adjacentes.

Fermeture et réhabilitation des sites

Les activités d'Assala ont un horizon de 25 ans, avec des extensions de licences de production, ainsi que de licences d'exploration, achetées en 2019. La fermeture des sites et le démantèlement ne font pas partie de nos activités actuelles. Néanmoins, nous prévoyons un démantèlement technique et physique durable de nos actifs et réservons un fonds à cet effet. Cette estimation des coûts de démantèlement et ce fonds sont réévalués et vérifiés chaque année par nos équipes des opérations et des finances, ainsi que par des parties externes.

Conformément à notre Politique relative à la santé, la sécurité, la sûreté et l'environnement, publiée sur notre site internet, nous nous engageons à veiller à ce que tout projet de démantèlement futur soit réalisé de manière à ce que la régénération naturelle puisse se faire sans aide. Pour toute activité future de fermeture et de réhabilitation, notre approche sera déterminée par une évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA) qui prendra en compte les infrastructures sociales, les reliefs naturels et les écosystèmes.

Nos lignes directrices en matière de démantèlement suivent les meilleures pratiques et normes internationales. D'un point de vue technique et opérationnel, nous considérons le processus global de fermeture de sites en trois phases : l'élimination des hydrocarbures, l'élimination des installations, la restauration et la remise en état.

Pour plus de détails sur notre approche de l'implication des personnes dans les changements opérationnels majeurs, tels que la fermeture d'un site, voir Formation et développement du personnel, dans Social.

Phase 1 : parvenir à l'absence d'hydrocarbures

Notre objectif premier est de nettoyer toutes les installations et tous les pipelines identifiés qui sont entrés en contact avec des hydrocarbures, avant de les retirer en toute sécurité de l'environnement (phase 2). Les installations comprennent :

- Processus de production et installations utilitaires : pompes, compresseurs, réservoirs, etc.
- Pipelines terrestres : conduites d'injection d'eau, conduites d'écoulement, lignes d'export, etc.
- Puits : abandon permanent pour isoler les zones d'hydrocarbures, les aquifères et les eaux salines.
- Structures en béton et en acier : pylônes de télécommunications (s'ils ne peuvent pas être réutilisés par la communauté), les bâtiments tels que les ateliers et les bureaux, les ponts, etc.
- Travaux de terrassement : routes, pistes d'atterrissage, parkings pour véhicules (s'il ne peuvent pas être réutilisés par la communauté), etc.
- Installations offshore : pipelines sous-marins, tuyaux flottants, bouée d'amarrage à point unique, etc.

Phase 2 : élimination des installations

Les installations nettoyées seront ensuite démantelées en vue de leur élimination.

Lorsque les installations n'ont pas été en contact avec des hydrocarbures ou d'autres matières potentiellement dangereuses, notre approche consiste à explorer les possibilités de réutilisation ou de recyclage, conformément à notre stratégie de gestion des déchets (voir Déchets, dans Environnement), ou à laisser les installations nettoyées et sécurisées sur place, conformément aux meilleures pratiques de l'industrie.

Phase 3 : restauration et remise en état

Lors du démantèlement, une attention particulière est accordée aux obstacles potentiels à la restauration des sites et à la régénération naturelle, tels que les surfaces compactées, l'érosion, la modification de l'hydrologie locale, etc. Pour atténuer ces effets, Assala prévoit, dans la mesure du possible, de remettre les infrastructures civiles à la communauté ou aux autorités locales pour qu'elles les utilisent. Lorsque cela n'est pas possible, une étude d'impact environnemental et social (ESIA) nous permettra d'identifier la meilleure méthode pour permettre leur remise en état. Parmi les solutions possibles, on peut citer l'enlèvement du bitume des surfaces routières pour laisser une sous-couche naturelle, la croissance de la végétation ou la gestion des ruisseaux ou des rivières pour atténuer l'érosion.

Le résultat final est que toutes les surfaces seront revégétalisées sur des semis appropriés. Grâce à la collaboration avec nos parties prenantes, y compris les communautés et les administrations locales, les ONG et les experts environnementaux, le succès de la stratégie d'Assala visant à restaurer les terres exploitées se mesurera à la rapidité de la re-végétalisation des zones traitées.

Indicateurs et Objectifs

À PROPOS DE CES INDICATEURS ET OBJECTIFS

Chez Assala, nous monitorons en permanence notre performance dans les domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance, et nous rendons compte de manière transparente de nos progrès par rapport à nos objectifs. Dans le rapport ESG 2022, nous sommes allés plus loin dans le détail afin qu'il soit plus facile de comprendre notre parcours et les tendances qui s'en dégagent. Vous trouverez ci-dessous un résumé des principaux résultats et objectifs. Ces résultats ont été présentés et analysés plus en détail dans d'autres parties de ce rapport (voir les sections Gouvernance, Social, Environnement et les Annexes de ce rapport).

GOUVERNANCE

Formation obligatoire

Sujet	Public identifié[1]	Objectifs 2023	Chiffres réels 2022	Chiffres réels 2021[2]	Chiffres réels 2020[2]
Code de conduite	Tous les salariés Assala éligibles et les prestataires identifiés	100 % des salariés ; 90 % des prestataires identifiés	100 %	100 %	100 %
Induction HSSE	Tous les salariés Assala, les prestataires ou le personnel manpower ayant accès aux sites ou bureaux d'Assala	100 %	100 %	100 %	100 %

1. Retraitement : La formation au Code de conduite d'Assala est obligatoire pour tous les salariés d'Assala et les prestataires identifiés comme devant adhérer à notre Code de conduite. Certains prestataires identifiés sont hors du Royaume-Uni ou du Gabon. Une induction HSSE est obligatoire pour chaque personne ayant un accès temporaire ou à long terme à un site ou à un bureau d'Assala, quel que soit son emplacement. Ainsi, cet indicateur n'est plus basée sur la « localisation », mais plutôt sur le « public identifié ».
2. Voir la note de bas de page 1 : l'ajustement de « lieu » à « public identifié » n'a pas modifié le résultat de 100%.

Audits externes - Résultats ISO 14001

Une certification ISO est valable trois ans. L'entreprise certifiée est soumise à deux audits de surveillance au cours du cycle de certification de trois ans. Des audits de surveillance spéciaux peuvent être demandés par l'auditeur pour traiter des non-conformités majeures ou mineures de l'année d'audit précédente, ou pour redéfinir les termes du contrat entre l'auditeur et l'entreprise auditée.

Sujet	Description du projet	2023 cibles		2022 chiffres réels		Réalisations 2021	2020 réels		2019 chiffres réels
		Changement à un audit d'approbation	Audit de surveillance[1]	Audit de surveillance spécial[1] Fév. 2022	Audit de surveillance spécial[2] Nov. 2022	Audit de renouvellement Nov. 2021	Audit de surveillance Reporté à mars 2021	Audit de surveillance spécial Mars 2020	Audit de surveillance Nov. 2019
Principale non-conformités (NC)	Statut lors de l'audit précédent	–	0 nouvelle NC majeure	–	0	0	0	2	0
	Fermées[3]	–		–	–	–	–	–2[4]	–0
	Nouvelles[5]	–		–	0	–	0	+0	+2
	Situation à la fin de l'année	–		–	**0**	**0**	**0**	**0**	**2**
Non-conformités (NC) mineures	Statut lors de l'audit précédent	–	Tous les NC mineures clôturées	–	4	4	7	5	3
	Clôturées	–		–	–1	–3	–7	–	–0
	Nouvelles[6]	–	0 nouvelles NC mineure, par principe[7]	–	+0	+3	+4	2	+2
	Situation à la fin de l'année	–		–	**3**	**4**	**4**	**7**	**5**
Autres		Réussite de la préqualification pour Atora[8]				Certification renouvelée pour 3 ans			

1. Objet : redéfinir les termes du contrat entre Assala Gabon S.A. et l'auditeur en raison d'un changement de personnel au sein d'Assala Gabon S.A.
2. Objectif : adresser les non-conformités mineures de l'année d'audit précédente.
3. Fermée ou déclassée de NC majeure à mineure.
4. Tous deux ont été déclassés en NC mineure.
5. Nouvelle NC majeure ; ou reclassement d'une NC mineure à une NC majeure.
6. Nouvelle NC mineure ; ou NC majeure rétrogradée à NC mineure.
7. Assala s'engage à pour l'améliorer continue : dans ce contexte, le terme « zéro » fait référence au maintien d'une position zéro ou à la clôture en temps voulu de toute NC constatée lors d'un audit ISO 14001.
8. L'audit de préqualification d'Atora aura pour objectif de confirmer qu'Atora peut être intégrée dans le scope de la certification ISO 14001 d'Assala Gabon S.A.

Audits externes - Résultats IFC

Sujet	Public identifié[1]	Objectifs pour 2023[1]	Chiffres réels 2022[2]	Chiffres réels 2021[3]	Chiffres réels 2020[4]
Non-conformités majeures (NC)	Statut lors de l'audit précédent	0	0	8	13
	Clôturées en cours d'année	–	–	–8	–5
	Nouvelles identifiées en cours d'année	Aucune nouvelle NC majeure identifiée	0	+0	+0
	Statut en fin d'année		**0 (+/–0)**	**0 (–8)**	**8 (–7)**
Non-conformités mineures (NC)	Statut lors de l'audit précédent	33	32	55	64
	Clôturées en cours d'année	85 % des NC mineures clôturées[5]	–8	–41	–9
	Nouvelles identifiées en cours d'année	Aucune nouvelle NC mineure identifiée	+9	+18	+0
	Statut en fin d'année		**33 (+1)**	**32 (–23)**	**55 (–9)**
Opportunités d'amélioration	Statut lors de l'audit précédent	55	48	37	37
	Clôturées en cours d'année	Clôturer toutes les opportunités d'amélioration dans le délai imparti	–11	–0	–0
	Nouvelles identifiées en cours d'année	Aucune nouvelle possibilité d'amélioration identifiée	+18	+11	+0
	Statut en fin d'année		**55 (+7)**	**48 (+11)**	**37 (+/–0)**
Amélioration continue	Statut lors de l'audit précédent	24	18	11	11
	Clôturées en cours d'année	Clôturer toutes les améliorations continues dans le délai imparti	–2	–6	–0
	Nouvelles identifiées en cours d'année	Clôturer toutes les améliorations continues dans le délai imparti	+8	+13	+0
	Statut en fin d'année		**24 (+6)**	**18 (+7)**	**11 (+/–0)**
TOTAL ACTIONS			**112 (+14)[2]**	**98 (–13)**	**111 (–14)**

1. mineures. Depuis qu'Assala a pris en charge l'exploitation de ses actifs upstream au Gabon, l'un des objectifs de l'organisation a été de remédier de manière proactive aux déficiences : le maintien de zéro non-conformité majeure est un principe. Pour plus de clarté, les non-conformités mineures ont une classification de risque secondaire et sont gérées de manière à ce qu'elles ne s'aggravent pas ou ne se transforment pas en non-conformités majeures.
2. Les contraintes logistiques liées à la COVID-19 s'étant allégées, l'audit IFC de 2022 a été réalisé en présentiel pour la première fois depuis 2019, ce qui a permis aux équipes d'audit de se rendre en toute sécurité sur nos sites.
3. L'audit a été réalisé à distance en raison des contraintes logistiques liées à la COVID-19.
4. Non audité : des progrès ont été réalisés par rapport au résultat de l'audit précédent, mais ils n'ont pas pu être vérifiés par un auditeur indépendant en 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19.
5. La clôture des cas de non-conformité au cours de l'année est un principe. Toutefois, certaines actions nécessitent une planification à plus long terme pour une clôture adéquate. L'objectif type de l'industrie est de clôturer 85 % des non-conformités mineures.

SOCIAL

Performances en matière de sécurité - Assala Gabon

Salariés et prestataires	Objectifs 2023[1]	Chiffres réels 2022	Chiffres réels 2021	Chiffres réels 2020
FAR	0	0	0	0
LTIR	0	0*	0	0
TRIR	0	1,49*	1,68	3,52

1. Assala garde l'objectif zéro comme principe. Toutefois, nous comparons nos performances réelles à la moyenne de l'IOGP et nous fixons des objectifs internes pour mesurer nos performances.
*Informations garanties (voir À propos de nos rapports, en annexes, et Base de reporting, en annexes)

Performances en matière de sécurité - Assala Energy

Salariés Assala Energy[1]	Objectifs pour 2023[2]	Chiffres réels 2022	Chiffres réels 2021[3]	Chiffres réels 2020[3]
FAR	0	0	n/a	n/a
LTIR	0	0	n/a	n/a
TRIR	0	0	n/a	n/a

1. Salariés uniquement. Le taux pour les prestataires n'est pas mesurable, en raison de l'absence de données sur les heures travaillées : au Royaume-Uni, les règles de travail hors liste de paie (IR35) stipulent qu'une entreprise bénéficiant de services de sous-traitance spécialisés ne peut pas suivre les heures travaillées d'un prestataire, ni lui imposer des horaires de travail. Voir Performance en matière de sécurité, dans Social.
2. Assala garde l'objectif zéro comme principe. Toutefois, nous comparons les performances réelles à la moyenne de l'IOGP.
3. Pas de rapport.

Préparation aux situations d'urgence

	Objectifs pour 2023[1]	Chiffres réels 2022[2]	Chiffres réels 2021[3]	Chiffres réels 2020[4]
Exercices sur sites (Field response team)				
Objectif : nombre d'exercices à réaliser au cours de l'année[1]	76[2]	81[3,4]	69[5]	60[6]
Statut : taux d'achèvement	100 %	108 %[3,4]	95 %[7]	77 %[8]
Dont : exercices sur site simulant un accident opérationnel majeur (Field response team)				
Objectif : nombre d'exercices à réaliser au cours de l'année	40[1,9]	40[1,10]	19[11]	16[12]
Statut : taux d'achèvement	100 %	98 %[1,10,13]	121 %[14]	88 %[15]
Dont : exercices complets au niveau national (équipe de gestion des incidents) Exercices complets au niveau national (Incident Management Team)				
Objectif : nombre d'exercices à réaliser au cours de l'année	1	1[16]	2[17]	2[17]
Statut : taux d'achèvement	100 %	100 %	0 %[18]	0 %[18]

1. Les scénarios d'exercice sont sélectionnés à partir des conclusions internes des LFI, des exigences du projet, des études de sécurité approuvées par les régulateurs du secteur ainsi qu'à partir des exigences des normes spécifiques de ce dernier (par exemple, la sécurité internationale des navires et des installations portuaires). L'objectif d'Assala est de mettre en pratique les scénarios inclus dans nos études de sécurité, scénarios donc nouveaux pour les sites concernés. Les exercices sont suivis au sein d'un calendrier annuel.
2. Au moins un exercice par site et par mois. En 2023, les 5 sites opérationnels d'Assala, ainsi que les bureaux et un port sélectionné simuleront des exercices (1 par mois sur les sites opérationnels/bureaux, 1 par trimestre pour le port).
3. Révision : l'objectif pour 2022 était de 75 (1 par mois par site, et 3 pour tenir compte des exigences en matière de sécurité internationale des navires et des installations portuaires pour la formation dans le port de Mayonami géré par Assala).
4. 17 exercices non planifiés réalisés pour répondre aux scénarios soulevés par les nouveaux projets ou les conclusions des LFI dans chaque lieu.
5. Au moins une fois par mois, pour chacun des 6 sites [en 2021, Rabi, Gamba, Toucan, Koula, Port-Gentil (bureau + base logistique) et Atora à partir d'avril]. Dans le rapport ESG 2020, nous avons indiqué 72, en considérant Atora pour l'année entière, et donc ajusté ici à 69, en considérant Atora pour 9 mois.
6. Au moins une fois par mois, pour chacun des 5 sites [en 2019 & 2020, Rabi, Gamba, Toucan, Koula, Port-Gentil (bureau + base logistique)].
7. 66 exercices ont été réalisés. Les bureaux de Port-Gentil ont effectué moins d'exercices que prévu, et certains sites opérationnels ont effectué des exercices supplémentaires car les nouveaux prestataires ont eu besoin d'une formation plus intense pour atteindre le niveau de préparation attendu. À l'avenir, les équipes d'Assala s'efforceront de combler les lacunes à Port-Gentil dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.
8. 46 exercices ont été réalisés ; les rotations prolongées en raison du confinement de pré-mobilisation, les tests COVID-19 et un schéma de rotation modifié ont permis de réduire le nombre de personnes concernées par le programme d'exercices défini pour l'année.
9. Le nombre d'exercices des études de sécurité selon le calendrier annuel.
10. Reformulation : l'objectif pour 2022 était de 41 pour garantir que les scénarios découlant des études de sécurité actualisées soient pris en compte et testés.
11. Un par trimestre, pour chacun des 5 sites opérationnels (en 2021 : Rabi, Gamba, Toucan, Koula et Atora à partir d'avril). Dans le rapport ESG 2020, nous avons rapporté 20, en considérant Atora pour l'année entière, ajusté à 19, en considérant Atora pour 3 trimestres.
12. Un par trimestre, pour chacun des 4 sites opérationnels (en 2020 : Rabi, Gamba, Toucan, Koula).
13. Port-Gentil a effectué moins d'exercices que prévu, et certains sites ont mené des exercices supplémentaires car les nouveaux prestataires ont dû suivre une formation plus intensive pour atteindre le niveau de préparation attendu. À l'avenir, les équipes d'Assala s'efforcent de combler les lacunes à Port-Gentil dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.
14. 23 exercices ont été menés, car certains sites ont accueilli de nouveaux prestataires, ce qui a nécessité une formation plus intense pour atteindre le niveau de préparation attendu.
15. 14 exercices réalisés ; les rotations prolongées en raison du confinement de pré-mobilisation, des tests COVID-19 et d'un schéma de rotation modifié ont permis de réduire le nombre de personnes concernées par le programme d'exercices défini pour l'année.
16. Révision : en raison des contraintes logistiques liées à la COVID-19, aucun exercice majeur n'a eu lieu en 2020 ou 2021. La direction d'Assala a décidé que l'objectif d'un exercice majeur complet à l'échelle de l'entreprise en 2022, au lieu de deux, garantirait une meilleure qualité de participation et d'engagement.
17. Au moins deux par an.
18. Les restrictions en matière de voyages internationaux ont empêché notre prestataire de formation basé au Royaume-Uni de se rendre au Gabon pour dispenser la formation. Il n'a pas proposé d'équivalent à distance.

Amélioration continue / culture

Description	Objectifs 2023	Chiffres réels 2022	Chiffres réels 2021	Chiffres réels 2020
Leçons tirées des rapports d'incidents (CIRP)[1] Indicateur : partage en temps opportun de chaque incident[2]	100 %	100 %	100 %	100 %
Examen des performances HSSE avec l'équipe dirigeante Indicateur : organisé chaque trimestre	100 %	100 %	100 %	100 %
Participation à la journée de la sécurité d'Assala Indicateur : nombre de participants du public identifié[3]	100 %	572[4]	705[5]	591[6]
Actions mises en place suite aux enquêtes sur les incidents ou des audits sont effectivement clôturées dans les délais prévus Indicateur : pourcentage, en moyenne, d'actions clôturées dans les délais impartis	100 %[7]	99,6 %[8]	94 %	84 %

1. Country Incident Review Panel.
2. Chaque incident, quelle que soit sa gravité, est examiné et classé conformément à la procédure de gestion des incidents d'Assala et à la définition de l'indicateur IOGP correspondant à l'incident. Les incidents présentant un risque significatif ou supérieur (risque potentiel élevé) sont soumis au CIRP. Tous les incidents soumis au CIRP sont partagés en temps utile par le biais d'un rapport LFI.
3. Salariés et prestataires présents sur site et dans les bureaux lorsque la journée est célébrée.
4. Réalisé en direct, suite à l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19.
5. Réalisé en ligne en raison des restrictions liées à la COVID-19.
6. Réalisé pour la première fois en ligne en raison de la pandémie de la COVID-19.
7. L'objectif d'Assala est en principe de 100 %. Toutefois, certaines actions peuvent nécessiter une planification à plus long terme pour une clôture adéquate.
8. En 2022, le suivi des actions découlant des incidents a été amélioré.

Contenu Local / Performance Sociale

	Objectifs 2023	Chiffres réels 2022	Chiffres réels 2021	Chiffres réels 2020
Taux de chômage dans les communautés locales[1]	n/a[1]	n/a[1]	n/a[1]	n/a[1]
Emploi dans les communautés locales	5 % de hausse	741[2]	589	n/a[3]

1. Retraitement : en 2019, Assala a commandé une étude de référence pour déterminer les taux de chômage dans les communautés locales autour de ses sites opérationnels. Depuis 2020, nous avons déclaré notre objectif comme une « diminution mesurée du chômage dans ces zones, par rapport à cette étude ». Cependant, il s'est avéré complexe d'obtenir des chiffres sur le chômage local : la capacité institutionnelle nationale à générer de telles données ainsi que les contraintes logistiques liées à la COVID-19 rencontrées en 2020 et 2021 ont été des facteurs limitants. En outre, il n'existe pas de définition exacte de ce que signifie être salarié au Gabon ; les frontières entre l'emploi traditionnel, indépendant et informel sont floues, avec de nombreuses personnes vivant en milieu rural et travaillant pour leur subsistance à long terme, plutôt que pour un gain économique immédiat. En tant que tels, ces facteurs signifient que les taux d'emploi ne reflètent pas réellement le développement socio-économique de la communauté. Par conséquent, en 2021, la direction d'Assala a conclu que les emplois (directs et indirects) créés dans les communautés locales par les activités d'Assala seraient une mesure plus représentative de la Performance Sociale de l'entreprise. À partir de 2022, cet indicateur n'est plus prise en compte.
2. Augmentation de l'emploi au sein de la communauté locale liée à l'accroissement des activités opérationnelles sur les sites d'Assala.
3. Pas de rapport.

Maintenance exceptionnelle des éléments critiques pour la sécurité

Description	Objectifs 2023	Chiffres réels 2022	Chiffres réels 2021	Chiffres réels 2020
Activités de maintenance outstanding[1] sur des éléments critiques pour la sécurité à la fin de l'année	0[2]	0[3]	4[4,5]	7[6,7]

1. En l'occurrence, « outstanding » signifie que la maintenance est « en retard » par rapport à la date de fin de maintenance autorisée de l'élément, mais qu'il existe une « déviation » permettant de repousser cette date, ce qui a été fait.
   Les risques sont évalués par les équipes opérationnelles et HSSE et approuvés par la direction d'Assala. Pour tous les écarts, une nouvelle date de fin de maintenance est convenue et des mesures d'atténuation sont mises en place, avec des mesures de contrôle régulières, afin de garantir l'intégrité de l'élément critique pour la sécurité jusqu'à ce que la maintenance planifiée et déviée commence.
2. Assala a pour principe d'atteindre un objectif zéro pour les activités de maintenance en suspens sur les éléments critiques pour la sécurité.
3. Aucune activité de maintenance en cours sur des éléments critiques pour la sécurité à la fin de l'année ; toutes les activités de maintenance en retard ont fait l'objet d'une dérogation approuvée par la direction.
4. 4 activités de maintenance en retard sur des éléments critiques pour la sécurité, c'est-à-dire qu'une déviation convenue n'était pas en place à la fin de l'année 2021. Voir également la note de bas de page 1.
5. Assala a repris l'exploitation d'un cinquième site opérationnel, Atora, qui avait du retard dans la maintenance d'éléments critiques pour la sécurité.
6. 7 activités de maintenance en retard sur des éléments critiques pour la sécurité à la fin de l'année, c'est-à-dire qu'une déviation convenue n'était pas en place à la fin de l'année 2020. Voir également la note de bas de page 1.
7. Les efforts de maintenance pour 2020 ont été ajustés pour refléter les capacités de notre Minimal Business Continuity Team (équipe de continuité minimale des activités durant la pandémie de la COVID-19.

Stratégie et feuille de route pour les émissions GES

La stratégie d'Assala en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) consiste à élaborer une feuille de route pour gérer les sources d'émissions et réduire notre intensité en carbone. Nous nous engageons à atteindre les objectifs « Zero routine flaring by 2030 » de la Banque Mondiale et à aligner nos activités sur l'objectif de neutralité carbone de l'Accord de Paris d'ici 2050. Notre comité ESG, nommé par le conseil d'administration, supervise les GES, parmi d'autres sujets ESG.

	Description	Objectifs 2023	Chiffres réels 2022	Chiffres réels 2021	Chiffres réels 2020
Rejets dans l'atmosphère	Maintenir une position de non-rejet dans l'atmosphère à partir de 2019	Identifier les sources exactes et planifier la mise en œuvre des recommandations de l'enquête Réduire les rejets dans l'atmosphère et les émissions fugitives de 20 % par rapport aux niveaux de 2022	SeekOps a réalisé une étude de mesure sur site	En cours	En cours
Brûlage de gaz de routine	Poursuivre les investissements dans le cadre du plan d'Assala visant à atteindre l'objectif « Zero routine flaring by 2030 » de la Banque Mondiale.	Réduction de plus de 35 % du torchage de routine par rapport aux niveaux de 2020	Réduction du torchage de routine de 30 % par rapport aux niveaux de 2020	Réduction du torchage de routine de 20 % par rapport aux niveaux de 2020	Engagement à atteindre « Zero routine flaring by 2030 » Élaboration d'un plan pour réduire le torchage de routine de 80 % par rapport aux niveaux de 2020, d'ici à 2025
Intensité carbone[1]	Contrôler et réduire les émissions des scopes 1 et 2	S'efforcer d'atteindre l'objectif de 30 kg CO_2e/boe d'ici 2025	37 kg CO_2e/boe[2]	39 kg CO_2e / boe[2]	45 kg CO_2e/boe[2]
	Comptabiliser, surveiller et réduire les émissions matérielles du champ d'application 3	Établir un plan d'action pour traiter les émissions de scope 3 identifiées dans la chaîne de valeur d'Assala Formaliser la position de compensation d'Assala	Projet visant à mesurer les émissions de la chaîne de valeur d'Assala en 2022 (scope 3) Début de l'établissement de la position de compensation d'Assala		

1. Le taux de réduction des émissions a diminué en 2022 sous le double effet de la réduction du nombre de barils transportés et de l'augmentation prévue des niveaux de production d'Assala, et dans l'attente de la mise en service d'un compresseur de gaz supplémentaire à Rabi.
2. Il s'agit d'un coefficient générique du protocole GES du WRI/WBCSD, qui ne tient toutefois pas compte des réalités des opérations d'Assala.

Feuille de route pour les déchets hérités

Actif / Projet	Description	Objectifs 2023	Chiffres clés 2022	Chiffres clés 2021	Chiffres clés 2020	Chiffres clés 2019
Tous / Projet d'assainissement des *blacks spots* hérités (plan quinquennal)	Projet de cartographie des *blacks spots*. Définition et mise en œuvre de plans d'assainissement	Projet achevé à la fin de l'année : remblayage des terres excavées 9000 m^3 restants assainis	**Phase 3** Mise en œuvre des mesures d'assainissement identifiées : traitement de 10800 m^3 de sol contaminé par enfouissement.	**Phase 2** L'analyse effectuée par un prestataire spécialisé a permis de réduire de 30 à 7 le nombre de *blacks spots*.	Vendeur identifié malgré les restrictions liées à la COVID-19	**Phase 1** Cartographie de 30 *blacks spots*
Gamba / Fosses à déchets pétroliers - Traitement des boues et réparation des fosses	Démantèlement de la fosse de Gamba-01	–	–	Déclassé	Prolongation de l'objectif d'achèvement jusqu'au quatrième trimestre de l'année 2021	Objectif d'achèvement fixé au 1er trimestre 2021
	Restauration de la fosse Gamba-45	Projet achevé à la fin de l'année	543m^3 de matériaux enlevés et traités Objectif d'achèvement fixé au quatrième trimestre 2023	Préparation	Objectif d'achèvement fixé au 1er trimestre 2022	–
Tous / Projet d'élimination des déchets hérités stockés (plan de 2 ans)	Projet de cartographie de toutes les zones de déchets hérités et exécution d'un plan d'assainissement	Projet achevé à la fin de l'année : tous les déchets anciens stockés sont retirés	22 % des déchets anciens stockés ont été retirés	L'entreprise s'engage à retirer tous les déchets hérités de ses sites	–[2]	–[2]

1. En raison des restrictions imposées par la COVID-19, les visites de sites nécessaires n'ont pas pu avoir lieu en 2020 comme prévu.
2. Projet lancé au troisième trimestre 2021.

Biodiversité

	Description	Objectifs 2023	Chiffres clés 2022[2]	Chiffres clés 2021[2]	Chiffres clés 2020
Plan de gestion de la biodiversité (BMP) y compris le plan d'action pour la biodiversité (BAP)	Le BMP a été mis à jour et approuvé en juin 2021 ; le BMP inclut le BAP	–	–	Mise à jour et approbation du BMP	L'objectif d'achèvement pour 2020 a été repoussé à 2021 afin de poursuivre l'enquête auprès des principales parties prenantes et de s'assurer de l'adhésion de l'ensemble de l'entreprise.
Actions du BAP Faible priorité	*Evergreen*[1]	**55 %** de toutes les actions BAP[1] **ouvertes** ou **en cours** ont été clôturées pour l'ensemble des priorités.	1	1	n/a
	Total reporté des années précédentes (hors *evergreen*)		1[3]	1	
	Ouvertes		0	1	
	En cours		1	0	
	Fermées		0	–	
	Total des actions restantes à la fin de l'année (hors *evergreen*)		**1**	**1**	
Actions du BAP Priorité moyenne	*Evergreen*[1]		0	0	
	Total reporté des années précédentes (hors *evergreen*)		7[3]	7	
	Ouvertes		5	6	
	En cours		2	1	
	Fermées		0	–	
	Total des actions restantes à la fin de l'année (hors *evergreen*)		**7**	**7**	
Actions du BAP Priorité élevée	*Evergreen*[1]		6	6	
	Total reporté des années précédentes (hors *evergreen*)		7[3]	7	
	Ouvertes		1	5	
	En cours		1	2	
	Fermées		5	–	
	Total des actions restantes à la fin de l'année (hors *evergreen*)		**2**	7	
Pourcentage d'actions clôturées à la fin de l'année (hors *evergreen*)			**67 %**	**–**	

1. Dans ce contexte, « Evergreen » signifie que certaines actions sont déjà mises en œuvre et exécutées régulièrement car elles font partie d'accords de partenariat environnemental, comme les patrouilles anti-braconnage menées par le Smithsonian National Zoo et le Conversation Biology Institute.
2. Voir également la note de bas de page 1. En 2021, nous nous sommes fixés pour objectif de clôturer au moins 50 % des actions du BAP à tous les niveaux de priorité. Cet objectif incluait les actions « toujours en cours », mais ne considérait pas que ces actions ne seraient pas clôturées, mais plutôt qu'elles restaient en cours. Le statut des actions non reconductibles a été rapporté avec une granularité améliorée en 2022.
3. Aucun mouvement depuis 2021, aucune action « ouverte » ou « en cours » n'ayant été formellement clôturée. Entre 2021 et 2022, des progrès ont été réalisés comme indiqué dans ce tableau.

Annexes

À PROPOS DE NOS RAPPORTS

Dans son rapport ESG, Assala fournit des informations transparentes et utiles sur de nombreux aspects de notre activité.

Objet du présent rapport ESG

Ce rapport explore en détail les sujets ESG en relation avec les activités d'Assala.
Le thème principal de ce rapport est l'engagement d'Assala en faveur d'une exploitation responsable : intégrer l'environnement dans notre quotidien, donner la priorité aux personnes et respecter nos principes.

Notes pour l'utilisation de ce rapport

Nos objectifs, nos ambitions et nos impacts sont examinés dans le cadre des piliers Environnement, Social et Gouvernance, afin d'orienter nos rapports et la publication de détails pertinents.

Les budgets des projets, ainsi que les autres dépenses, sont présentés en dollars et, le cas échéant, calculés sur la base des taux de change annuels pour 2022.

Un glossaire récapitulatif des principaux termes, abréviations et acronymes est présent dans les annexes du présent rapport pour référence. Lorsqu'un terme ou un acronyme a été omis, les utilisateurs doivent s'appuyer sur le contexte fourni et faire preuve de discernement pour le définir le terme.

Vérification et assurance externe

Les données internes et la narration sont soumises à l'examen de la direction générale d'Assala et d'experts internes en la matière. Lorsque des informations de source externe ont été référencées, les citations pertinentes sont fournies dans les notes de bas de page.

En 2023, Assala a demandé à Deloitte de fournir une assurance indépendante et limitée sur une sélection d'indicateurs conformément aux normes ISAE 3000 et ISAE 3410 publiées par l'IAASB. Les informations marquées d'un * dans le présent rapport faisaient partie du champ d'application de la mission d'assurance limitée de Deloitte. Se référer à la base du reporting, dans les annexes. Le rapport d'assurance de Deloitte est disponible sur le site assalaenergy.com.

Normes et cadres

Nous adhérons à une série de normes et de cadres de reporting et comparons notre rapport aux meilleures pratiques de l'industrie.

Taskforce pour les informations financières liées au climat (TCFD)	Se référer à l'Index : Taskforce for Climate-related Financial Reportings, en annexe, pour plus de détails sur comment nous publions nos informations par rapport aux recommandations de la TCFD.
Normes de la Global Reporting Initiative (GRI)	Se référer à l'Index : Global Reporting Initiative (GRI), en annexe, pour plus de détails sur l'endroit où nous publions nos informations par rapport aux normes de la GRI. Notre rapport ESG 2022 a été élaboré selon les normes de la GRI.
IPIECA est l'association mondiale de l'industrie pétrolière et gazière pour l'amélioration des performances environnementales et sociales.	Les directives d'Ipieca en matière de rapports sur le développement durable influencent la manière dont nous rendons compte des questions ESG. Nous sommes des membres actifs d'Ipieca, et nos contributeurs ESG participent à des groupes de travail afin de partager et d'échanger sur les meilleures pratiques du secteur.
Normes de performance environnementale et sociale de la Société financière internationale (SFI)	Notre plan d'action environnemental et social fait l'objet d'un audit annuel conformément aux normes de performance de la SFI.
Normes ISO 14001	Notre système de gestion environnementale fait l'objet d'un audit annuel afin de vérifier sa conformité aux normes ISO 14001.
Association Internationale des producteurs de pétrole et de gaz (IOGP)	Nous sommes membres de l'IOGP et évaluons notre performance par rapport aux moyennes annuelles de l'IOGP.
Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD)	Nous nous référons aux objectifs de développement durable des Nations unies lors de l'élaboration de notre stratégie et de notre feuille de route ESG.

ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue et de notre engagement à traiter les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de manière transparente, Assala a élaboré son rapport ESG 2022 conformément à la Global Reporting Initiative (GRI), une norme internationalement reconnue en matière de rapports ESG.

Comme les années précédentes, ce rapport se concentre sur ce que la GRI identifie comme les « sujets matériels », c'est-à-dire les sujets qui représentent les impacts les plus significatifs d'une organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les impacts sur les droits de l'homme. En s'appuyant sur son expertise interne, Assala a utilisé des évaluations de risques internes pour identifier et évaluer les sujets ESG matériels en termes d'importance pour les activités d'Assala et de leur préoccupation potentielle pour les parties prenantes externes (« double matérialité »). À l'avenir, nous avons pour ambition de nous engager avec les parties prenantes externes pour faire progresser cet aspect du rapport ESG.

En plus de la GRI, pour améliorer encore la transparence et fournir un contexte plus approfondi, notre rapport ESG 2022 comprend une analyse des sujets matériels dans le contexte plus large des rapports sur le développement durable : les objectifs de développement durable des Nations unies (UN SDG), les recommandations de la Global Reporting Initiative (GRI) et du Taskforce for Climate- related Financial Reportings (TCFD), ainsi que les orientations de l'Ipieca en matière de rapports sur le développement durable ont été examinés pour garantir l'exhaustivité et la transparence (voir Audits, assurance et bases de reporting, dans Gouvernance).

Lors de l'analyse des sujets de préoccupation potentiels pour les parties prenantes externes, les contextes internationaux et nationaux ont été pris en compte. Cela signifie que si certains sujets matériels peuvent être plus ou moins importants pour les activités d'Assala dans le contexte mondial, ils peuvent aussi être plus ou moins importants dans le contexte des activités de la société au Gabon.

Le changement climatique et la réduction de notre impact sur l'environnement restent des préoccupations majeures, tant au sein d'Assala et en dehors, avec notre main-d'œuvre, la sécurité, la gestion des déchets et des déchets hérités, ainsi que la bonne gouvernance en tête de notre programme ESG interne.

BASE DU REPORTING SUR L'ENVIRONNEMENT, LE SOCIAL ET LA GOUVERNANCE (ESG)[1]

Assala communique les données relatives à l'environnement, à la sécurité et au personnel sur la base d'un contrôle opérationnel (100 %).

Les données communiquées sont établies sur une base annuelle et couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les indicateurs relatifs à la santé, à la sécurité, à la sûreté et à l'environnement (HSSE) et aux gaz à effet de serre couvrent les opérations d'Assala Gabon S.A. et d'Assala Energy UK Limited. Il n'y a pas d'exclusion et tous les sites opérationnels d'Assala Gabon S.A. et d'Assala Energy UK Limited sont inclus.

Assala mesure et déclare les émissions des trois principaux gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique, à savoir le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4) et l'oxyde nitreux (N_2O). L'effet de ces émissions est indiqué séparément et sous la forme d'un chiffre unique, l'équivalent en dioxyde de carbone (CO_2e), qui représente leur potentiel de réchauffement global (PRG) combiné. Les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF_6) et le trifluorure d'azote (NF_3) ne s'appliquent pas à nos activités.

Étendue de l'assurance

Les indicateurs sélectionnés dans nos informations sur les émissions de GES et la sécurité, comme indiqué ci-dessous, ont fait l'objet d'une vérification indépendante par Deloitte LLP conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3000 (« ISAE 3000 ») et aux missions d'assurance sur les déclarations de gaz à effet de serre (« ISAE 3410 ») publiées par l'International Auditing and Assurance Standards board (« IAASB »). L'assurance fournie est une assurance limitée. Ce processus a porté sur les déclarations d'émissions suivantes pour l'année civile 2022. Les émissions de scope 3 ont été communiquées mais ne font pas l'objet d'une assurance à ce stade.

Volumes de gaz brûlés	Volumes du scope 1 (MMscf et MMscf/d)
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions du scope 1 (tonnes de CO_2 e) Émissions du scope 2 - Localisation - (tonnes de CO_2 e)
Santé et sécurité	Santé et sécurité - Taux d'incidents avec arrêt de travail (LTIR) Santé et sécurité - Taux d'incidents enregistrables (TRIR) Nombre total d'heures travaillées

Indicateurs assurés

Indicateur : volumes de gaz brûlés à la torche dans le cadre du scope 1

Définition : volumes d'hydrocarbures brûlés à la torche à partir de sources détenues ou contrôlées par Assala Gabon. Masse totale (ou volume) d'hydrocarbures dirigés vers des torchères opérationnelles, où les hydrocarbures sont consommés par combustion. Le torchage par jour est calculé en divisant le torchage annuel total par 365 jours.

Scope : les données relatives au torchage sont communiquées sur la base d'un contrôle opérationnel et sur une base annuelle, du 1er janvier au 31 décembre.

Unité de déclaration : MMscf and MMscf/d

Source : les données relatives à l'activité de torchage sont contrôlées par l'équipe ESG au niveau du site. Les données du système de contrôle distribué (DCS, Distributed Control System) sont saisies manuellement dans le système Energy Component (EC).
Le DCS est installé dans les panneaux de contrôle des salles de contrôle et affiche les données des compteurs des torchères (valeur instantanée, valeur cumulée de la journée et valeur de la journée précédente). Les données sont saisies dans le système EC par les opérateurs, puis vérifiées et examinées par la direction de l'ingénierie d'Assala pour approbation finale.

Selon les unités implémentées dans le DCS, les données peuvent être converties en MMscf à l'aide de facteurs de conversion standard.

Méthodologie : la méthode de calcul du torchage est basée sur le protocole GES WRI/WBCSD (2011), tel que décrit dans le guide Ipieca sur les rapports de développement durable pour l'industrie pétrolière et gazière (2020).

Éclaircissement

- Le volume de gaz brûlé à la torche est mesuré par des compteurs de torche sur chaque site, les compteurs de torche sont connectés au contrôleur logique programmable (PLC, Programmable Logic Controller) et les données des compteurs sont affichées sur le DCS, à l'exception d'Atora, où il est calculé en prenant la différence entre le gaz total produit et le gaz combustible. Le rapport gaz-pétrole utilisé pour le calcul de la torchère à Atora est de 333scf/bbl.
- Les relevés quotidiens des compteurs sont utilisés pour calculer les émissions. Les points de données et les relevés de débit continu sont examinés par l'équipe d'exploitation afin de s'assurer que les inexactitudes potentielles dans les données sont identifiées et prises en compte. Des inexactitudes peuvent survenir en raison de changements dans l'exploitation. Toutefois, si l'on considère une moyenne journalière sur un mois de points de données, les imprécisions ne se traduisent pas par des données matériellement différentes.

1. Les versions imprimées de ce document sont considérées comme non contrôlées. Veuillez vous référer à la version en ligne du rapport ESG 2022 d'Assala sur assalaenergy.com pour la base de reporting la plus récente.

Grâce à l'utilisation d'un grand nombre de points de données et à l'examen quotidien des données, les données utilisées pour le calcul des émissions sont considérées comme étant aussi précises que possible et se situent dans une fourchette raisonnable, sur la base des informations disponibles.

- Les opérateurs communiquent les valeurs sur la composante énergétique chaque soir.
- Les compteurs défectueux sont identifiés par comparaison avec d'autres compteurs et avec le bilan matière global. Une méthodologie d'estimation des données, basée sur le bilan matière, est appliquée en cas de dysfonctionnement des compteurs et les compteurs sont réparés dès que possible.
- Le processus d'estimation varie d'un site à l'autre. À Toucan, Koula et Gamba, une estimation est calculée en prenant la différence entre le gaz provenant des séparateurs et le gaz provenant des compresseurs. À Rabi, les estimations sont basées sur la corrélation entre le chiffre d'ouverture de la vanne et le débit.

Indicateur : émissions de GES de scope 1

Définition : total des émissions de GES de scope 1 provenant de sources détenues ou contrôlées par Assala Gabon, y compris le brûlage à la torche, le dégazage et les émissions fugitives, la combustion de gaz, le diesel stationnaire, le transport et les engins mobiles non routiers.

Scope : les données sur les émissions de gaz à effet de serre sont communiquées sur la base d'un contrôle opérationnel et sur une base annuelle, du 1er janvier au 31 décembre. Assala mesure et déclare les émissions provenant des trois principaux gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique, à savoir le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4) et l'oxyde nitreux (N_2O).

L'effet de ces émissions est indiqué séparément et sous la forme d'un chiffre unique, l'équivalent en dioxyde de carbone (CO_2e), qui représente leur potentiel de réchauffement global (PRG) combiné.

Le scope des données sur les émissions de gaz à effet de serre est le suivant :

- Sites exploités par Assala Gabon (y compris l'infrastructure des puits, les stations et le terminal maritime).
- Camps et bureaux.
- Les véhicules routiers, les aéronefs et le transport maritime qui sont destinés à l'usage d'Assala.
- Activités de forage menées par le prestataire pour le compte du contrôle opérationnel d'Assala.

Unité de déclaration : tCO_2e – agrégat (tonnes métriques d'équivalent CO_2).

Source : les données relatives aux activités d'émissions de GES sont soumises à l'équipe ESG au niveau du site, où elles sont examinées et saisies dans le système de gestion des données. Les données sont examinées par la direction de l'ingénierie d'Assala pour approbation finale avant d'être saisies dans le calculateur d'émissions d'Assala. Les données relatives aux émissions sont examinées par le comité ESG et font l'objet d'une assurance indépendante avant d'être utilisées dans les rapports externes.

Méthodologie : la méthode de calcul des émissions de GES est basée sur le protocole WRI/WBCSD GHG (2011), tel que décrit dans le guide volontaire de l'Ipieca sur les rapports de durabilité pour l'industrie pétrolière et gazière (2020).

Éclaircissement

- Pour plus de détails sur la méthodologie de torchage, veuillez vous référer à Volumes de gaz brûlés à la torche.

Combustion de gaz

- Le volume de gaz combustible consommé est mesuré par des compteurs de gaz sur chaque site. Les facteurs d'émission sont basés sur la composition du gaz combustible et les caractéristiques de combustion du groupe de sources de l'usine.
- Les relevés quotidiens des compteurs sont utilisés pour calculer la consommation et, par conséquent, les émissions. Les points de données et les relevés de débit en continu sont examinés par l'équipe chargée des opérations veille à ce que les inexactitudes potentielles dans les données soient identifiées et prises en compte. Des inexactitudes peuvent survenir en raison de changements dans les conditions opérationnelles. Toutefois, si l'on considère une moyenne quotidienne sur un mois de points de données, les inexactitudes ne se traduisent pas par des données matériellement différentes. En utilisant un grand nombre de points de données et en examinant les données quotidiennement, les données utilisées dans les calculs d'émissions sont aussi précises que possible et se situent dans une fourchette raisonnable, sur la base des informations disponibles.
- Les compteurs défectueux sont identifiés par comparaison avec d'autres compteurs et avec le bilan matière global. Une méthode d'estimation des données, basée sur le bilan matière, est appliquée en cas de dysfonctionnement des compteurs et les compteurs sont réparés dans les meilleurs délais.

Rejets et émissions fugitives

- Les émissions dues aux rejets dans l'atmosphère concernent les dispositifs actionnés par le gaz et les émissions fugitives concernent les fuites de gaz dues à des joints ou des raccords imparfaits à l'intérieur de l'infrastructure. Les émissions concernant les rejets dans l'atmosphère sont calculées à l'aide d'un taux fixe par composant et par unité de temps. Les émissions fugitives sont calculées à l'aide d'un facteur qui relie les émissions à la production de pétrole. La production de pétrole est mesurée sur chaque site à l'aide de compteurs fiscaux calibrés, qui sont régulièrement contrôlés par les autorités publiques. Les facteurs d'émission sont ajustés en fonction de la composition du gaz et des mesures du rapport SeekOps sur les émissions de méthane, publié en interne le 12 octobre 2022. Les émissions de ventilation et les émissions fugitives représentent 13 % des émissions de scope 1 totales en 2022.

Engins stationnaires diesel, engins de transport et engins mobiles non routiers

- Le diesel stationnaire fait référence au diesel utilisé dans des moteurs stationnaires ou semi-stationnaires pour des applications telles que la production d'électricité en continu ou en mode veille, les pompes et les compresseurs.
- Les transports et les engins mobiles non routiers sont alimentés par du diesel ou du Jet-A1 (kérosène d'aviation).
  - Les catégories utilisées pour les données sur le diesel sont les suivantes :
    1. Véhicules utilitaires légers : fourgonnettes, camionnettes et SUV
    2. Véhicules lourds : camions et bus
    3. Engins mobiles non routiers : grues mobiles, chariots élévateurs, tracteurs, excavateurs et similaires.
    4. Bateaux
  - Les catégories utilisées avec les données sur le kérosène d'aviation sont les suivantes :
    1. Aviation : hélicoptères

Facteur de conversion des émissions de GES Méthodologie/ Sources

Assala exprime l'impact des différents GES dans l'environnement de la manière suivante :

1. Émissions de GES par type (CO_2, CH_4, N_2O) : tonnes métriques et/ou tonnes métriques d'équivalent CO_2 (où CO_2e = tonnes métriques de l'espèce de GES concernée, multipliées par son PRP par rapport au CO_2).
2. Émissions totales de GES : tonnes métriques d'équivalent CO_2 (où CO_2e = la somme des émissions de chaque espèce de GES multipliée par son PRP respectif par rapport au CO_2, en tonnes métriques).

Les références suivantes ont été utilisées pour l'élaboration de ces limites de déclaration. Il s'agit notamment de lignes directrices nationales, internationales et industrielles en matière d'établissement de rapports :

- Lignes directrices de l'Ipieca pour l'établissement de rapports sur le développement durable dans l'industrie pétrolière et gazière (2020)
- AP-42 : Compilation des facteurs d'émissions atmosphériques
- Compendium des GES de l'API 2021
- Guide de l'inventaire EMEP/EEA 2019
- Facteurs de conversion des GES du gouvernement britannique pour 2022 (ensemble complet)
- Compositions des combustibles et des gaz de torche spécifiques au site (échantillons de février 2022)

Indicateur : émissions de GES de scope 2

Définition : total des émissions de GES du scope 2 provenant de la production d'électricité achetée et consommée par Assala. L'électricité achetée est définie comme l'électricité achetée ou introduite d'une autre manière dans le périmètre organisationnel de l'entreprise. Les émissions de GES de scope 2 se produisent physiquement dans l'installation où l'électricité est produite.

Scope : les données sur les émissions de GES sont rapportées sur la base d'un contrôle opérationnel, conformément à la méthode basée sur la localisation. Elles comprennent l'électricité fournie par les compagnies d'électricité pour alimenter Assala.

Unité de déclaration : tCO_2e – agrégat (tonnes métriques d'équivalent CO_2).

Source : les données sur les activités liées aux émissions de GES sont soumises à l'équipe ESG au niveau du site, où elles sont examinées et saisies dans le système de gestion des données. Les données sont examinées par la direction de l'ingénierie d'Assala pour approbation finale avant d'être saisies dans le calculateur d'émissions d'Assala. Les données relatives aux émissions sont examinées par le comité ESG et font l'objet d'une assurance indépendante avant d'être utilisées dans les rapports externes.

Méthodologie : la méthode de calcul des émissions de GES est basée sur le protocole WRI/WBCSD GHG (2011), tel que décrit dans le guide volontaire de l'Ipieca sur les rapports de durabilité pour l'industrie pétrolière et gazière (2020).

Le scope 2 comprend toute l'électricité achetée par Assala pour le fonctionnement de l'entreprise.

Lorsqu'elle est disponible, la consommation des bureaux au Gabon est calculée à partir des kWh d'électricité consommés selon les factures du fournisseur d'électricité et convertie en kWh sur la base des tarifs figurant sur les factures mensuelles. Lorsque les données des compteurs ne sont pas disponibles, une estimation basée sur la taille du bâtiment est utilisée.

Les émissions estimées représentent 55% des émissions de scope 2 totales de 2022.

Les bureaux au Royaume-Uni sont fournis par le propriétaire du bâtiment. De janvier 2022 à octobre 2022, la consommation d'électricité a été répartie par étage. En août 2022, des sous-compteurs à débit de réfrigérant variable (VRF) ont été installés par le propriétaire du bâtiment.

À partir de novembre 2022, la facturation est passée à la facturation directe afin de refléter plus précisément la consommation par occupant du bâtiment.

Assala paie également l'électricité fournie à certains logements d'expatriés situés à proximité des bureaux d'Assala Gabon à Port-Gentil. Ceci est considéré comme faisant partie du scope 3 car :

- Assala n'exerce aucun contrôle significatif sur les spécifications ou l'entretien des logements résidentiels, ni sur les équipements consommant de l'électricité à l'intérieur de ces logements.
- Le fonctionnement de ces équipements relève de la responsabilité des salariés expatriés qui ne sont pas en service et qui résident dans le logement. Ces émissions appartiennent donc à l'individu qui occupe le logement, et non à Assala.

Les émissions dues à la consommation d'électricité achetée sont calculées à l'aide des facteurs de production du réseau pour 2020 tirés des IEA Emission Factors 2022 (facteurs d'émission de l'AIE 2022). Les facteurs sont publiés pour les trois gaz à effet de serre inclus dans ce système : CO_2, CH_4 et N_2O. L'utilisation du facteur d'émission du réseau national correspond à la méthode de comptabilisation des émissions basée sur la localisation.

Indicateur : nombre total d'heures travaillées

Définition : toutes les heures travaillées par les salariés et les prestataires d'Assala.

Scope : cette mesure concerne tous les salariés et sous-traitants d'Assala.

Unité de déclaration : nombre d'heures travaillées

Source :

- Les effectifs sont fournis mensuellement par le département des ressources humaines (RH) d'Assala et comprennent des détails sur les travailleurs rotateurs et ceux du bureau.
- Les effectifs des travailleurs rotateurs sont fournis mensuellement par chaque site d'Assala et sont basés sur le personnel présent sur site (POB, Personnel on board).
- L'effectif des prestataires au bureau est fourni mensuellement par les points focaux des contrats.
- Les heures de travail des prestataires sont enregistrées mensuellement par les points focaux des contrats via le portail interne « HSSE monthly report » (rapport mensuel HSSE).

Méthodologie :

Salariés

Nombre d'heures travaillées par les travailleurs rotateurs (28 jours de travail / 28 jours de repos) et le personnel de bureau (5 jours de travail en semaine / 2 jours de week-end) ; heures calculées comme suit :

[nombre de travailleurs rotateurs x nombre de jours travaillés x nombre d'heures travaillées par jour (12) + nombre de travailleurs de bureau x nombre de jours travaillés x nombre d'heures travaillées par jour (8)].

Prestataires

Nombre d'heures travaillées par les prestataires rotateurs (28 jours de travail / 28 jours de repos) et les prestataires au bureau, conformément à un rapport de POB préparé par les salariés d'Assala. Les heures sont calculées comme suit :

[nombre de travailleurs postés x nombre de jours travaillés x nombre d'heures travaillées par jour (12) + nombre de travailleurs de bureau x nombre de jours travaillés x nombre d'heures travaillées par jour (8)].

Note : en moyenne, sur l'année, le nombre total de jours de week-end par mois est de huit jours (pour les employés de bureau) et le nombre total de jours de congé par personne et par mois est de deux (pour les salariés de bureau et les travailleurs rotateurs (salariés et prestataires)).

Hypothèses conformes aux données de sécurité de l'IOGP Guide de l'utilisateur du rapport - Scope et définitions (données 2022).

Indicateur : taux d'accidents enregistrables (TRIR)

Définition : le nombre de blessures enregistrables (décès + cas de journées de travail perdues + cas de journées de travail restreintes + cas de traitement médical) par million d'heures travaillées.

Scope : les données sur le personnel couvrent les salariés et les prestataires d'Assala.

Unité de déclaration : nombre de blessures enregistrables par million d'heures travaillées

Source : les blessures enregistrables sont enregistrées dans Velocity EHS par Assala Gabon et Assala Energy. Veuillez vous référer à la définition du nombre total d'heures travaillées ci-dessus pour plus de détails sur la manière dont les « heures travaillées » sont saisies et calculées.

Méthodologie : Velocity est l'application d'Assala qui permet d'enregistrer et de signaler les incidents liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement (HSSE). Les incidents peuvent être saisis par tout salariés ou prestataires d'Assala ayant accès à Velocity, quel que soit son lieu de travail ou sa fonction dans l'entreprise. L'équipe d'assurance HSSE d'Assala, basée dans les bureaux de Port-Gentil et de Londres, est responsable de la confirmation de l'exhaustivité et de l'exactitude des données d'incidents saisies. L'équipe HSSE détermine la classification des incidents en utilisant les données saisies dans Velocity et en accord avec le guide de l'IOGP sur la déclaration des données de sécurité - scope et définitions, en reconnaissant que les incidents sont plus susceptibles de se produire sur un site opérationnel d'Assala Gabon pendant l'exécution des activités principales d'Assala.

Les prestataires sous la supervision d'Assala sont les principaux points focaux HSSE sur tous les sites opérationnels d'Assala - et tous les incidents qui se produisent (qu'il s'agisse d'un salarié/prestataire d'Assala ou d'un sous-traitant utilisé par un prestataire) sont tous signalés conformément aux directives opérationnelles approuvées d'Assala.

Le TRIR est calculé en divisant le nombre de blessures enregistrables (décès + cas de journées de travail perdues + cas de journées de travail restreintes + cas de traitements médicaux) par le nombre total d'heures travaillées multiplié par un million.

Un million d'heures est l'unité de fréquence utilisée dans ce calcul, conformément à la définition de l'indicateur de performance de sécurité de l'IOGP.

Indicateur : taux d'accidents avec arrêt de travail (LTIR)

Définition : le nombre d'accidents avec arrêt de travail (décès) + le cas de journées de travail perdues) par million d'heures travaillées.

Scope : les données sur le personnel couvrent les salariés et les prestataires d'Assala.

Unité de déclaration : nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées

Source : les blessures enregistrables sont enregistrées dans Velocity EHS pour Assala Gabon et Assala Energy. Veuillez vous référer à la définition du nombre total d'heures travaillées ci-dessus pour plus de détails sur la manière dont les « heures travaillées » sont saisies et calculées.

Méthodologie : Velocity est l'application d'Assala qui permet d'enregistrer et de signaler les incidents liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement (HSSE). Les incidents peuvent être saisis par tout salarié ou prestataire d'Assala ayant accès à Velocity, quel que soit son lieu de travail ou sa fonction dans l'entreprise. L'équipe d'assurance HSSE

d'Assala, basée dans les bureaux de Port-Gentil et de Londres, est responsable de la confirmation de l'exhaustivité et de l'exactitude des données d'incidents saisies. L'équipe HSSE détermine la classification des incidents en utilisant les données saisies dans Velocity et en accord avec le guide de l'IOGP sur la déclaration des données de sécurité - Scope et définitions, en reconnaissant que les incidents sont plus susceptibles de se produire sur un site opérationnel d'Assala Gabon pendant l'exécution des activités principales d'Assala.

Les prestataires sous la supervision d'Assala sont les principaux points focaux HSSE sur tous les sites opérationnels d'Assala - et tous les incidents qui se produisent (qu'il s'agisse d'un salarié d'Assala, d'un prestaire ou d'un sous-traitant utilisé par un prestataire) - sont pris en compte dans le processus d'évaluation des risques sont tous présentés conformément aux orientations opérationnelles approuvées par Assala.

Le LTIR est calculé en divisant le nombre d'incidents avec arrêt de travail par le nombre total d'heures travaillées, multiplié par un million.

Un million d'heures est l'unité de fréquence utilisée dans ce calcul, conformément à la définition de l'indicateur de performance de sécurité de l'IOGP.

Politique de retraitement

Bien que la méthodologie d'Assala soit alignée sur le protocole WRI/WBSCD GHG (2011), les orientations concernant la mise en œuvre du protocole continuent d'évoluer afin de promouvoir des rapports cohérents et comparables dans toutes les entités. Assala peut donc affiner son approche dans les périodes à venir. Dans les cas où les applications rétrospectives de ces améliorations dépassent les seuils de matérialité définis ci-dessous, Assala mettra à jour les informations pertinentes de la période comparative, le cas échéant, afin de refléter les meilleures pratiques.

Assala définit ce seuil à la fois quantitativement et qualitativement.

Pour les émissions des scopes 1 et 2 et du scope 3, Assala considère que tout écart susceptible de modifier de manière significative l'interprétation des informations présentées par les parties prenantes (c'est-à-dire si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que cet écart influence les décisions qui seraient prises sur la base des informations présentées) est considéré comme qualitativement significatif.

- Bien qu'aucun seuil quantitatif ne soit défini pour les émissions des scopes 1 et 2 dans le protocole WRI/WBSCD GHG (2011), Assala considère que 5 % des émissions totales des scopes 1 et 2 au cours de la période de déclaration sont quantitativement significatives.
- Conformément à la norme WRI/WBSCD GHG Protocol Corporate Value Chain (Scope 3), Assala définit le seuil de matérialité quantitative du scope 3 à 10 % des émissions totales de scope 3 au cours de la période de reporting.

Ces seuils de matérialité font l'objet d'une révision annuelle.

Assala surveille les réductions d'émissions en comparant les changements dans les données d'émissions réelles au fil du temps par rapport à l'année de référence 2020.

Notes de bas de page

1. Les rapports ESG d'Assala sont publiés avant la publication des moyennes annuelles de sécurité de l'IOGP. Ainsi, Assala se compare à la moyenne de l'année précédente.
2. IOGP Safety Performance Indicators - 2021 data : https://www.iogp.org/bookstore/ product/safety-performance-indicators-2021-data/
3. IOGP Safety data reporting user guide - Scope and definitions 2022 data : https:// www.iogp.org/bookstore/ product/safety-data-reporting-user-guide-scope-and-definitions-2022-data/
4. Greenhouse Gas Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/ Corporate-Value- Chain-Accounting-Reporing-Standard_041613_2.pdf
5. Ce rapport couvre les activités des sociétés affiliées Assala Energy UK Limited et Assala Gabon S.A., menées conjointement ou séparément, au cours de la période de référence 2022 (1er janvier - 31 décembre). Le nom « Assala » dans ce rapport se réfère collectivement aux entités Assala Energy UK Limited et Assala Gabon S.A. En tant que tel, des termes tels que « nous », « notre » et « nos » sont utilisés par commodité pour se référer aux deux entités. Les informations spécifiques à une seule entité sont désignées par Assala Energy ou Assala Gabon respectivement.
6. À partir de 2021, Assala se réfère aux taux d'incidents en tant que TRIR et LTIR, pour plus de clarté et conformément aux directives de l'IOGP. Auparavant, TRCF et LTIF étaient utilisés de manière interchangeable avec TRIR et LTIR pour désigner les taux d'incidents.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES

Émissions de gaz à effet de serre[1]	Unité	2020	2021[2]	2022[3]
Scope 1 : émissions de GES sur les sites exploités	tCO_2e	1 063 494	978 523	923 775*
Dioxyde de carbone	tCO_2	868 140	789 325	793 364
Méthane	tCH_4	7 574	7 354	5 106
Oxyde nitreux	tN_2O	20	18	9
Scope 2 : émissions de GES provenant de l'achat d'électricité	tCO_2e	607[3,4]	893[3,4]	880*
TOTAL (émissions des scopes 1 et 2)	**tCO_2e**	**1 064 101**[4]	**979 416**[4]	**924 656**
Intensité de carbone (émissions des scopes 1 et 2)	kg CO_2e/boe	45	39	37
Consommation d'énergie (émissions des scopes 1 et 2)	GJ	8 480 008[4]	8 258 177[4]	9 173 040
Torchage d'hydrocarbures	MMscf	7 195	6 031	5 429*
Torchage d'hydrocarbures	MMscf/d	20	17	15*

1. Les calculs sont basés sur les orientations de l'Ipieca en matière de rapports sur le développement durable pour 2020 pour l'industrie pétrolière et gazière.
2. En mars 2021, Assala a repris un cinquième site, Atora, d'où une zone d'opérations plus étendue en 2021 par rapport à 2020.
3. En 2022, Assala a révisé la méthodologie de calcul de ses émissions de GES de scope 2 provenant de l'électricité achetée (voir Base de déclaration, dans les annexes). Nous avons élargi le reporting de nos émissions de scope 2 pour inclure l'électricité achetée pour le bureau d'Assala Energy au Royaume-Uni. Nous avons également revu les estimations précédemment rapportées pour la consommation d'électricité dans les installations d'Assala Gabon basées au Gabon, conformément à notre méthodologie révisée. Lorsque des estimations sont encore nécessaires pour calculer la consommation d'électricité dans certaines installations d'Assala Gabon (en raison de la disponibilité de relevés de compteurs fiables), Assala applique désormais une valeur accrue de kWh/m^2.
4. Retraitement : précédemment, les informations sur les émissions de GES de scope 2 provenant de l'électricité achetée, et toutes les estimations y afférentes, étaient basées sur les installations d'Assala Gabon basées au Gabon uniquement et n'incluaient pas les installations basées au Royaume-Uni. En 2022, les contributeurs à la divulgation de nos émissions de scope 2 ont été affinés (voir note de bas de page 3). Selon cette nouvelle méthodologie, ces contributeurs supplémentaires et toutes les estimations révisées ont été rétrospectivement inclus dans les chiffres de 2020 et 2021, ainsi que dans le reporting de 2022 (voir également Base du reporting, dans annexes).

*Informations garanties (voir À propos de nos rapports, en annexes, et Base du reporting, en annexes)

INDEX : TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES (TCFD)

Gouvernance – Communiquer la gouvernance de l'organisation en matière de risques et d'opportunités liés au climat.

Recommandation de la TCFD	Référence au sein du rapport d'Assala	Numéro de page
Décrire la surveillance par le conseil d'administration des risques et opportunités liés au climat.	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
	Gouvernance > Cadre de gestion des risques	21
	Gouvernance > Gestion des risques en pratique	22-24
	Gouvernance > Gestion des risques climatiques	24
Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat.	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
	Gouvernance > Cadre de gestion des risques	21
	Gouvernance > Gestion des risques en pratique	22-24
	Gouvernance > Gestion des risques climatiques	24
	Environnement > Fermeture et réhabilitation des sites	113

Stratégie – Reporter les impacts réels et potentiels des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation lorsque ces informations sont significatives.

Recommandation de la TCFD	Référence dans le rapport Assala	Numéro de page
Décrire les risques et les opportunités liés au climat pour l'organisation à court, moyen et long terme.	Gouvernance > Cadre de gestion des risques	21
	Gouvernance > Gestion des risques en pratique	22-24
	Gouvernance > Gestion des risques climatiques	24
	Environnement > Gérer et réduire nos émissions	74-85
	Environnement > Comment nous travaillons à réduire notre empreinte carbone	79-84
	Environnement > Traiter nos émissions de scope 1 et 2 à la source	80-83
	Environnement > Fermeture et réhabilitation des sites	113
Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
	Gouvernance > Cadre de gestion des risques	21
	Gouvernance > Gestion des risques en pratique	22-24
	Gouvernance > Gestion des risques climatiques	24
	Environnement > Intégrer l'environnement dans notre quotidien	71-73
	Environnement > Notre Politique relative à la Santé, la Sécurité, la Sûreté et l'Environnement (HSSE).	72-73
	Environnement > Gérer et réduire nos émissions	74-85
	Environnement > Comment nous travaillons à réduire notre empreinte carbone	79-84
	Environnement > Fermeture et réhabilitation des sites	113
	Annexes > Notre stratégie fiscale	161
Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris un scénario de 2°C ou moins	Gouvernance > Gestion des risques climatiques	24

Gestion des risques – Indiquer comment l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés au climat.

Recommandation de la TCFD	Référence dans le rapport Assala	Numéro de page
Décrire les processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat mis en place par l'organisation.	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
	Gouvernance > Cadre de gestion des risques	21
	Gouvernance > Gestion des risques en pratique	22-24
	Gouvernance > Gestion des risques climatiques	24
	Annexes > Notre stratégie fiscale	161
Décrire les processus de gestion des risques liés au climat mis en place par l'organisation.	Comme ci-dessus	
Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisation.	Comme ci-dessus	

Indicateurs et objectifs – Reporter les paramètres et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les opportunités liés au climat lorsque ces informations sont importantes.

Recommandation de la TCFD	Référence dans le rapport Assala	Numéro de page
Reporter les paramètres utilisés par l'organisation pour évaluer les risques liés au climat et les opportunités en accord avec sa stratégie et son processus de gestion des risques.	Indicateurs et objectifs > Environnement	122-125
	Annexes > Répartition des émissions de GES	135
Reporter les émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 et, le cas échéant, du scope 3	Environnement > Émissions de gaz à effet de serre (GES)	76-84
	Environnement > Comment nous travaillons à réduire notre empreinte carbone	79-84
	Annexes > Répartition des émissions de GES	135
Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques liés au climat	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
	Gouvernance > Cadre de gestion des risques	21
	Gouvernance > Gestion des risques en pratique	22-24
	Gouvernance > Gestion des risques climatiques	24
	Environnement : Notre feuille de route	70
	Environnement > Intégrer l'environnement dans notre quotidien	71-73
	Environnement > Gestion et réduction de nos émissions	74-85
	Indicateurs et objectifs > Environnement	122-125
	Annexes > Répartition des émissions de GES	135

INDICE : GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI)

Le rapport environnemental, social et de gouvernance (ESG) 2022 d'Assala a été préparé en conformité avec les Normes GRI pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le tableau ci-dessous est un index des normes thématiques GRI pertinentes pour les sujets matériels ESG explorés dans ce rapport, tels que définis dans la GRI 11 : Pétrole et gaz, et indique où les informations relatives à ces sujets peuvent être trouvées dans ce rapport ESG.

Norme sectorielle GRI applicable - GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021.

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Informations sur les fondations				
GRI 1 : Base 2021	Exigence 1 :	Application des principes de reporting	Terminé	–
	Exigence 2 :	Signaler les informations dans la GRI 2 : Informations générales 2021	Terminé	–
	Exigence 3 :	Déterminer les sujets matériels	Terminé	–
	Exigence 4 :	Rendre compte des informations fournies dans le cadre de la GRI 3 : Sujets matériels 2021	Terminé	–
	Exigence 5 :	Fournir des informations tirées des normes thématiques de la GRI pour chaque sujet matériel	Complété quand nécéssaire	–
	Exigence 6 :	Justifier l'omission des reportings et des exigences auxquelles l'organisation ne peut se conformer	Complété quand nécéssaire	–
	Exigence 7 :	Publier l'index du contenu de la GRI	Terminé	–
	Exigence 8 :	Publier une déclaration d'utilisation	Terminé	–
	Exigence 9 :	Notifier GRI	Terminé	–
Informations générales				

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
GRI: Informations générales 2021	2-1	Informations sur l'organisation : Nom légal	Assala Energy UK Limited	–
		Données organisationnelles : Nature de la propriété et structure juridique	Assala Energy UK Limited est une société non cotée enregistrée au Royaume-Uni et détenue par des fonds d'investissement privés.	–
		Informations sur l'organisation : Localisation du siège	www.assalaenergy.com/contact-us/	–
		Informations sur l'organisation : Pays d'opérations	www.assalaenergy.com/contact-us/	–
	2-2	Entités incluses dans le rapport de développement durable de l'organisation	Annexes > Avertissement Gouvernance > Aperçu des audits externes et des contrôles par des tiers - (2022)	–
	2-3	Période de rapport, fréquence et point de contact	Rapport annuel pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre Contactez-nous à l'adresse suivante : www.assalaenergy.com/contact-us/	–
	2-4	Retraitements des informations	Social > Taux d'accidents de véhicules à moteur (2021-2022)	37
			Social > Assala Energy : Sorties	48
			Indicateurs et objectifs > Formation obligatoire	116
			Indicateurs et objectifs > Réponse et préparation aux situations d'urgence	120
			Indicateurs et objectifs > Contenu Local/Performance Sociale	121
			Annexes > Répartition des émissions de GES	135
			Annexes > Base de reporting	130-134

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
GGRI : Informations générales 2021	2-5	Assurance externe	Gouvernance > Cadres d'audit, d'assurance et de rapport	26-27
			Social > Assurer notre performance	36
			Environnement > Assurer notre performance	84
			Annexes > À propos de nos rapports	128
			Annexes > Base du reporting	130-134
			Assurance indépendante sur assalaenergy.com	–
	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	Gouvernance > Respecter nos principes	12
			Social > Notre chaîne d'approvisionnement	54-55
			Social > Favoriser le développement de nos communautés locales	56
			Environnement > Gérer et réduire nos émissions	74-85
			Annexes > Mise en garde	164
			Les autres informations ne sont pas communiquées pour des raisons de confidentialité : Assala Energy UK Limited est une société privée.	–
	2-7	Salariés	Social > Nos effectifs	42-48
			Autres informations non communiquées en raison de leur pertinence : pas d'employés temporaires ou à temps partiel.	
	2-8	Travailleurs non salariés	Social > Notre chaîne d'approvisionnement	54-55
			Social > Contenu Local	56-59
	2-9	Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-19, 21
			Autres informations non communiquées pour des raisons de confidentialité	–
	2-10	Nomination et sélection de l'organe supérieur de gouvernance	*Non communiqué en raison de sa pertinence : Assala Energy UK Limited - est une société privée*	–

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
GRI: Informations générales 2021	2-11	Président de l'organe de gouvernance le plus élevé la gestion des impacts	*Non communiqué pour des raisons de confidentialité : - Assala Energy UK Limited est une société privée.*	–
	2-12	Rôle de l'organe supérieur de gouvernance dans la supervision	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
	2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
	2-14	Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans l'établissement de rapports sur le développement durable	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
	2-15	Conflits d'intérêts	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	18-24 14-17
	2-16	Communication des problèmes critiques	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques Gouvernance > Mécanismes de signalement	18-26 16-17
	2-17	Connaissance collective de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
	2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
	2-19	Politiques de rémunération	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques Social > Égalité, diversité et inclusion *Non communiqué pour des raisons de confidentialité : Assala Energy UK - Limited est une société privée*	18-19 49-53 –
	2-20	Processus de détermination de la rémunération	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques Social > Nos effectifs	18-26 42-45
	2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	*Non communiqué pour des raisons de confidentialité : Assala Energy UK - Limited est une société privée*	–

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
GRI: Informations générales 2021	2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Politique d'Assala Energy relative à la santé, la sécurité, la sûreté et l'environnement	–
			Politique de Performance Sociale et de développement durable d'Assala Energy	–
			Engagements en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement	–
	2-23	Engagements politiques	Gouvernance > Respecter nos principes	
			Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	
			Code de conduite d'Assala Energy	
	2-24	Intégrer les engagements politiques	Gouvernance > Respecter nos principes	11
			Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	14-17
			Code de conduite d'Assala Energy	–
	2-25	Processus visant à remédier aux impacts négatifs	Gouvernance > Mécanismes d'information	16-17
			Social > Engagement de la communauté	61
			Environnement > Fermeture et réhabilitation des sites	113
	2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de ses préoccupations	Gouvernance > Mécanismes de signalement	16-17
			Code de conduite d'Assala Energy	–
	2-27	Respect des lois et règlements	Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	14-17
			Code de conduite d'Assala Energy	–
	2-28	Associations membres	Annexes > À propos de nos rapports	128

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
GRI : Informations générales 2021	2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	14-17
			Social > Tirer des leçons des reportings	38-40
			Social > Engagement des travailleurs	43-44
			Social > Engagement envers les communautés	61
			Environnement > Engager nos équipes	94
	2-30	Conventions collectives	Social > Engagement des travailleurs	43
Sujets matériels				
GRI 3 : Sujets matériels 2021	3-1	Processus de détermination des sujets matériels	Annexes > Examen de l'importance relative	129
	3-2	Liste des sujets matériels	Accent sur les sujets matériels	6-7
	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	14-17
			Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Dans le cas contraire, les informations communiquées conformément aux normes GRI sont référencées ci-dessous	
Émissions				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des questions matérielles	Accent sur les sujets matériels	6-7
			Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Environnement > Gérer et réduire nos émissions	74-85
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Annexes > Base de déclaration	130-134
			Annexes > Répartition des émissions de GES	135

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
GRI 305 : Émissions 2016	305-1	Émissions directes de GES (scope 1)	Environnement > Gérer et réduire nos émissions Annexes > Répartition des émissions de GES Annexes > Base de reporting	74-85 135 130-134
GRI 305 : Émissions 2016	305-2	Émissions de GES indirectes liées à l'énergie (scope 2)	Environnement > Gérer et réduire nos émissions Annexes > Répartition des émissions de GES Annexes > Base de reporting	74-85 135 130-134
	305-3	Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	Environnement > Gérer et réduire nos émissions	74-85
	305-4	Intensité des émissions de GES	Environnement > Gérer et réduire nos émissions Annexes > Répartition des émissions de GES Annexes > Base de reporting	74-85 135 130-134
	305-5	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Environnement > Gérer et réduire nos émissions Annexes > Répartition des émissions de GES Annexes > Base de reporting	74-85 135 130-134
	305-7	Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques importantes	Environnement > Gérer et réduire nos émissions	74-85
GRI 302 : Énergie 2016	302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Annexes > Répartition des émissions de GES	135
	302-2	Consommation d'énergie en dehors de l'organisation	*Non déclaré. Données non calculées pour l'année de référence 2022 ; à réexaminer en 2023*	–
	302-3	Intensité énergétique	*Non déclaré. Données non calculées pour l'année de référence 2022 ; à réexaminer en 2023*	–
GRI 201 : Économie Performance 2016	201-2	Implications financières et autres risques et opportunités liés au changement climatique	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques Gouvernance > Cadre de gestion des risques Gouvernance > Gestion des risques climatiques Annexes > Index : Task Force on climate-related financial disclosures (TCFD)	18-26 21-24 24 136-139

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Biodiversité				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Accent sur les sujets matériels	6-7
			Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Environnement > Agir de manière responsable et sûre pour l'environnement	86-113
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Politique d'Assala Energy relative à la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement	–
			Engagements d'Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement	–
GRI 304 : Biodiversité 2016	304-1	Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des zones protégées ou adjacentes à celles-ci et zones de grande valeur en termes de biodiversité en dehors des zones protégées	Environnement > Biodiversité	86-94
	304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Environnement > Biodiversité	86-94
			Autrement, non communiqué en raison de la pertinence ou des données disponibles	–
	304-3	Habitats protégés ou restaurés	Environnement > Biodiversité	86-94
	304-4	Espèces de la liste rouge de l'UICN et espèces de la liste nationale de conservation dont les habitats se trouvent dans les zones affectées par les opérations	Environnement > Biodiversité	86-87
			Non communiqué en raison de la nature confidentielle du plan de gestion d'Assala	–

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Eau et effluents				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Environnement > Eau et effluents	95-99
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Politique d'Assala Energy relative à la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement	–
			Engagements d'Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement	–
GRI 303 : Eau et effluents	303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Environnement > Eau et effluents	95-99
	303-2	Gestion des impacts liés aux rejets d'eau	Environnement > Eau et effluents	98-99
	303-3	Prélèvement d'eau	Environnement > Prélèvement d'eau douce	98
	303-4	Rejet d'eau	Environnement > Eau et effluents *Pas de rapport en raison des données disponibles* *À revoir à partir de 2023*	95-99
	303-5	Consommation d'eau	Environnement > Eau et effluents	98

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Sécurité des procédés				
GRI 3 : Sujets matériels 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Environnement > Sécurité des procédés	100-106
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Politique d'Assala Energy relative à la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement	–
			Engagements d'Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement	–
GRI 306 : Effluents et déchets 2016[1,2]	306-3	Déversements importants	Environnement > Déversements et pertes de confinement primaire	105
Déchets				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Environnement > Déchets	107-112
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Politique d'Assala Energy relative à la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement	–
			Engagements d'Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement	–

1. Utilisé en l'absence d'une norme GRI actualisée pour les déversements : https://www.globalreporting.org/standards/media/1013/gri-306-effluents-and-waste-2016.pdf
2. https://www.globalreporting.org/standards/media/1789/item_05_-_gssb_project_proposal_on_spills_and_leaks.pdf

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
GRI 306 : Déchets 2020	306-1	Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Environnement > Déchets	107-112
	306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Environnement > Déchets Environnement > Gestion des déchets opérationnels et domestiques générés	107-122 107-109
	306-3	Déchets générés	Environnement > Déchets *Pas de rapport en raison des données disponibles À revoir à partir de 2023*	107-109 –
	306-4	Déchets soustraits à l'élimination	Environnement > Déchets *Pas de rapport en raison des données disponibles À revoir à partir de 2023*	107-109 –
	306-5	Déchets dirigés vers l'élimination	Environnement > Déchets *Pas de rapport en raison des données disponibles À revoir à partir de 2023*	107-109 –
Fermeture et réhabilitation des sites				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques Environnement > Fermeture et réhabilitation des sites Annexes > Examen de l'importance relative	18-26 60, 61, 113 129
GRI 402 : Relations patronales-syndicales 2016	402-1	Délais de préavis minimaux concernant les changements opérationnels	Social > Engagement des travailleurs Environnement > Fermeture et réhabilitation des sites *Sinon, non pertinent en raison de l'horizon de 25 ans des activités d'Assala*	43-44 113 –
GRI 404 : Formation et Éducation	404-2	Programmes d'amélioration des compétences des employés et d'aide à la transition	Social > Nos effectifs Social > Engagement des travailleurs Social > Formation et développement de la main-d'œuvre	42-48 43-44 45-46

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Sécurité				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Social > Priorité aux personnes	31
			Social > Travailler de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes	32-41
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Politique d'Assala Energy relative à la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement	–
			Engagements d'Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement	–
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1	Occupational health and safety management system	Social > Travailler de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes	32-41
			Social > Tirer des leçons des reportings	38-40
	403-2	Hazard identification, risk assessment, and incident investigation	Gouvernance > Cadre de gestion des risques	21-24
			Social > Tirer des leçons des reportings	38-40
	403-3	Services de santé au travail	Social > Priorité aux personnes	31
			Social > Travailler de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes	32-41
			Social > Santé	41
			Social > Engagement des travailleurs	43-44

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-4	Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	Social > Tirer des leçons des reportings	38-40
			Social > Santé	41
			Social > Engagement des travailleurs	43-44
	403-5	Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	Social > Agir de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes	32-41
			Social > Tirer des leçons des reportings	38-40
			Social > Santé	41
			Social > Formation et développement de la main-d'œuvre	45-46
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Social > Santé	41
			Social > Engagement des travailleurs	43-44
	403-7	Prévention et atténuation de la santé au travail les incidences sur la sécurité directement liées aux relations commerciales	Social > Priorité aux personnes	31
			Social > Travailler de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes	32-41
			Social > Tirer des leçons des reportings	38-40
	403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Social > Travailler de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes	32-41
			Social > Tirer des leçons des reportings	38-40
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-9	Accidents du travail	Social > Performances en matière de sécurité	34-36
			Social > Tirer des leçons des reportings	38-40
	403-10	Mauvaise santé liée au travail	Social > Performances en matière de sécurité	34-36
			Social > Tirer des leçons des reportings	38-40, 41

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Effectifs				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Social > Priorité aux personnes	31
			Social > Travailler de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes	32-41
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
GRI 401 : Emploi 2016	401-1	Embauches et rotation du personnel	Social > Nos effectifs en chiffres	47-48
	401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein qui ne sont pas accordés aux salariés temporaires ou à temps partiel	Social > Nos effectifs	42-43
			Sans objet - Assala n'a pas d'employés temporaires ou à temps partiel - ou non communiqué pour des raisons de confidentialité	–
	401-3	Congé parental	Social > Nos effectifs	42-43
			Autrement, non communiqué pour des raisons de confidentialité	–
GRI 402 : Relations patronales-syndicales 2016	402-1	Délais de préavis minimaux concernant les changements opérationnels	Social > Engagement des travailleurs	43-44
			Environnement > Fermeture et réhabilitation des sites	113
			Sinon, non pertinent en raison de l'horizon de 25 ans des activités d'Assala.	–
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié	Social > Formation et développement de la main-d'œuvre	46
	404-2	Programmes d'amélioration des compétences des salariés et programmes d'aide à la transition	Social > Nos effectifs	42-48
			Social > Engagement des travailleurs	43-44
			Social > Formation et développement de la main-d'œuvre	45-46

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Égalité, diversité et inclusion				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Social > Placer les personnes au premier plan	31
			Social > Travailler de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes	32-41
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Code de conduite d'Assala Energy	–
			Déclaration d'Assala Energy sur l'égalité, la diversité et l'inclusion	–
GRI 202 : Présence sur le marché 2016	202-2	Proportion de cadres supérieurs recrutés au sein de la communauté locale	Social > Formation et développement de la main-d'œuvre	45-46
GRI 401 : Emploi 2016	401-3	Congé parental	Social > Nos effectifs	42-48
			Autrement, non communiqué pour des raisons de confidentialité	–
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié	Social > Formation et développement de la main-d'œuvre	45-46
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Social > Égalité, diversité et inclusion	49-53
			Autrement, non communiqué en raison d'une interdiction légale dans les pays d'opération	–
	405-2	Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes et des hommes	Social > Égalité, diversité et inclusion	49-53
GRI 406 : Non-discrimination	406-1	Incidents de discrimination et mesures correctives prises	Gouvernance > Mécanismes de signalement	16-17

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Chaîne d'approvisionnement				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Social > Priorité aux personnes	31
			Social > Travailler de manière sûre et responsable pour nos parties prenantes	32-41
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Code de conduite d'Assala Energy	–
			Déclaration de transparence d'Assala Energy concernant la loi sur l'esclavage moderne	–
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés sur la base de critères sociaux	Social > Notre chaîne d'approvisionnement	54-55
	414-2	Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Social > Notre chaîne d'approvisionnement	54-55
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire	409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	Gouvernance > Cadre de gestion des risques	21-24
			Gouvernance > Mécanismes de signalement	16-17
			Social > Notre chaîne d'approvisionnement	54-55
GRI 410 : Pratiques de sécurité	410-1	Personnel de sécurité formé aux politiques ou procédures en matière de droits de l'homme	Social > Notre chaîne d'approvisionnement	54-55

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Contenu Local				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Social > Placer les personnes au premier plan	31
			Social > Favoriser le développement de nos communautés locales	56-67
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Politique de Contenu Local d'Assala Gabon	–
GRI 201 : Performance économique 2016	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Gouvernance > Cadres d'audit, d'assurance et de rapport	26-27
			Social > Contenu local	56-59
			Annexes > Impôts du groupe et paiements aux gouvernements	160
			Les autres informations ne sont pas communiquées pour des raisons de confidentialité : Assala Energy UK Limited est une société privée	–
GRI 202 : Présence sur le marché 2016	202-2	Proportion des cadres supérieurs recrutés au sein de la communauté locale	Social > Nos effectifs	42-48
			Social > Formation et développement de la main-d'œuvre	45-46
GRI 204 : Pratiques de passation de marchés 2016	204-1	Proportion des dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux	Social > Contenu Local	59

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Performance Sociale				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Social > Priorité aux personnes	31
			Social > Favoriser le développement de nos communautés locales	56-67
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Politique relative à la Performance sociale et au développement durable d'Assala Energy	–
GRI 203 : Impact économique indirect 2016	203-1	Soutien aux investissements et aux services d'infrastructures	Social > Performance Sociale	60-66
	203-2	Impacts économiques indirects significatifs	Social > Nos effectifs	42-48
			Social > Contenu Local	56-59
			Social > Performance Sociale	60-67
GRI 413 : Local Communities 2016	413-1	Opérations avec l'engagement des communautés locales, évaluations d'impact et programmes de développement	Social > Contenu Local	56-59
			Social > Performance Sociale	60-67
			Social > Engagement envers les communautés	61
	413-2	Opérations ayant un impact négatif significatif, réel ou potentiel, sur les communautés locales	Environnement > Fermeture et réhabilitation des sites	113
			Social > Engagement envers les communautés	61
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016	411-1	Incidents de violations des droits des populations autochtones	Social > Engagement envers les communautés	61

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Intégrité et bonne gouvernance				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Se conformer à nos principes	11-13
			Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	14-17
			Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-27
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Code de conduite d'Assala Energy	–
GRI 206 : Les pratiques anticoncurrentielles comportement 2016	206-1	Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, antitrust et pratiques monopolistiques	Gouvernance > Notre approche pour prévenir les comportements anti-concurrentiels	15
Lutte contre la corruption				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Se conformer à nos principes	11-13
			Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	14-17
			Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-27
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
			Code de conduite d'Assala Energy	–
GRI 205 : Anti-corruption 2016	205-1	Opérations évaluées en fonction des risques liés à la corruption	Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	14-17
			Gouvernance > Gestion des risques en pratique	22-24
	205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption	Gouvernance > Campagnes de conformité	14-15
	205-3	Incidents de corruption confirmés et mesures prises	Gouvernance > Notre approche pour prévenir la corruption	15

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
GRI 415 : Politique publique 2016	415-1	Contributions politiques	Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	14-17
			Gouvernance > Notre approche pour prévenir la corruption	15
			Annexes > Notre stratégie fiscale	161
			Annexes > Impôts du groupe et paiements aux gouvernements	162
GRI 201 : Performance économique 2016	201-1	Valeur économique directe générée	Gouvernance > Cadres d'audit, d'assurance et de reporting	26-27
			Social > Contenu Local	56-59
			Annexes > Impôts du groupe et paiements au gouvernement	162
			Les autres informations ne sont pas communiquées pour des raisons de confidentialité : Assala Energy UK Limited est une société privée.	–
	201-4	Aide financière reçue du gouvernement	*Non communiqué pour des raisons de confidentialité*	–
GRI 207 : Impôts 2019	201-1	Approche fiscale	Annexes > Notre stratégie fiscale	161
	201-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Annexes > Notre stratégie fiscale	161
	207-3	Engagement des parties prenantes et gestion des préoccupations liées aux impôts	Annexes > Notre stratégie fiscale	161
	207-4	Rapports pays par pays	*Non communiqué pour des raisons de confidentialité*	–

Norme GRI	Reporting	Titre du reporting	Emplacement *(ou explication)*	Page(s)
Gestion des risques				
GRI 3 : Matières premières 2021	3-3	Gestion des sujets matériels	Gouvernance > Mener nos activités de manière transparente, avec intégrité et bonne gouvernance	14-17
			Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Annexes > Examen de l'importance relative	129
GRI 201 : Performance économique 2016	201-2	Implications financières et autres risques et opportunités liés au changement climatique	Gouvernance > Nos structures de gouvernance et notre approche des risques	18-26
			Gouvernance > Cadre de gestion des risques	21-24
			Gouvernance > Gestion des risques climatiques	24
			Annexes > Index : Task Force on climate-related financial disclosures (TCFD)	136-139

NOTRE STRATÉGIE FISCALE

Les Valeurs fondamentales d'Assala sont intégrées dans notre approche de la gouvernance fiscale, de la conformité et de la gestion des risques fiscaux.

Établir des partenariats gagnant-gagnant avec les gouvernements et les communautés locales afin d'assurer sur le long-terme des impacts positifs provenant de nos opérations

Assala s'engage à respecter la législation fiscale des pays dans lesquels elle opère ou a une activité. Nous appliquons un cadre de gouvernance fiscale composé de processus et de contrôles afin de nous assurer que nous déclarons et payons le montant exact de l'impôt, lorsqu'il est dû.

Lorsque nous réclamons des incitations fiscales offertes par les autorités gouvernementales, nous veillons à ce qu'elles soient transparentes et conformes aux cadres statutaires et réglementaires, et qu'elles soient destinées à soutenir de nouveaux investissements plutôt que des bénéfices.

Nous pensons que le développement de relations de coopérations transparentes et professionnelles, avec les autorités fiscales est essentiel pour établir des partenariats à long terme avec les gouvernements et les communautés locales, fondés sur la confiance mutuelle et des pratiques de travail collaboratives.

Mettre en œuvre une gestion financière rigoureuse

Le cadre de gouvernance fiscale d'Assala est intégré à ses activités opérationnelles, et la gestion fiscale est une responsabilité essentielle des départements Finances du groupe et d'Assala Gabon.

Le *Group Finance Manager* ainsi que le *Finance & Administration Director* d'Assala Gabon assurent la supervision de la fiscalité au Royaume-Uni et au Gabon, respectivement, y compris la gestion du risque fiscal et le maintien des politiques et procédures fiscales sous la direction du *Chief Financial Officer*, qui examine et recommande la stratégie fiscale au *Chief Executive Officer* et au Conseil d'administration.

Nous sollicitons des conseils fiscaux auprès de conseillers externes pour les transactions importantes, lorsqu'une expertise externe est requise pour un domaine particulier de la législation fiscale, dans le cas où une vérification juridique est nécessaire, et pour l'interprétation du traitement fiscal, en cas d'incertitude.

Agir avec intégrité en respectant notre Code de conduite et les règlements de conformité internationaux.

Assala, ses salariés et les tiers agissant en son nom s'engagent à agir avec honnêteté et intégrité, non seulement en ce qui concerne la gouvernance et la conformité fiscales, mais aussi dans tous les aspects de l'activité, comme le prévoit notre Code de conduite.

Les transactions avec les parties liées et entre les sociétés du groupe sont exécutées dans des conditions de concurrence normale, conformément aux lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et aux meilleures pratiques internationales.

La structure de l'entreprise et la planification fiscale d'Assala sont guidées par des considérations commerciales et opérationnelles. Elles sont entièrement alignées sur l'activité de l'entreprise et nous ne cherchons pas à contourner les obligations fiscales.

L'efficacité fiscale n'est pas l'objectif principal des principales décisions stratégiques prises par Assala.

Nous nous engageons à respecter la législation du pilier 21 de l'OCDE, qui devrait être introduite en 2023.

S'engager à l'appliquer des normes et bonnes pratiques internationales en matière d'environnement

La gestion fiscale, qui est une composante essentielle de la responsabilité et de la gouvernance d'entreprise, est supervisée par notre Conseil d'administration.

Nous comprenons que la fiscalité est un facteur important pour le bien-être social et économique des communautés locales. Par conséquent, nous soutenons les principes de la transparence fiscale et nous nous engageons à fournir régulièrement à nos parties prenantes des informations sur notre contribution fiscale totale.

1. L'objectif des règles du pilier 2 de l'OCDE est de garantir que les entreprises multinationales paient un taux d'imposition minimum dans toutes les juridictions où elles opèrent. Source : https://www.oecd.org/tax/beps/pillar-two-model-rules-in-a-nutshell.pdf

IMPÔTS DU GROUPE ET PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS[1]

	2022		2021		2020	
	Coûts supportés[5] (en millions de dollars)	Montants payés[6] (en millions de dollars)	Coûts supportés[5] (en millions de dollars)	Montants payés[6] (en millions de dollars)	Coûts supportés[5] (en millions de dollars)	Montants payés[6] (en millions de dollars)
TAXES						
Impôt sur les bénéfices[1]	222,0	224,6	144,6	147,4	69,9	71,9
Impôts sur les salaires	4,5	27,8	5,3	27,8	5,2	23,0
Impôts fonciers	0,3	0,3	0,2	0,4	0,2	0,2
Autres taxes[2]	182,2	182,2	99,0	99,0	68,3	68,3
CONTRIBUTION FISCALE TOTALE	**409,0**	**434,9**	**249,1**	**274,6**	**143,6**	**163,4**
AUTRES						
Autres paiements contractuels[3]	192,5	192,5	84,8	84,8	6,9	6,9
Dividendes[4]	37,5	37,5	20,0	20,0	–	–
TOTAL	**639,0**	**664,9**	**353,9**	**379,4**	**150,5**	**170,3**

1. Comprend les taxes payées en nature sur les volumes de droits pétroliers.
2. Comprend les montants versés au titre des redevances.
3. L'augmentation par rapport à 2020 s'explique par l'inclusion de tous les bénéfices pétroliers dans les chiffres de 2021 et 2022, alors que le rapport de l'année précédente ne tenait compte que de l'impôt brut.
4. Participation de 25 % de l'État gabonais dans Assala Gabon SA.
5. Les coûts supportés sont les montants imputés au groupe en rapport avec ses activités, conformément à ses obligations fiscales ou contractuelles.
6. Les montants payés par le groupe comprennent les coûts supportés, ainsi que les paiements effectués lorsque le Groupe a agi en tant qu'agent, par exemple les impôts payés au nom des salariés par le biais de la paie.

1. Non vérifié.

GLOSSAIRE DES TERMES ET ABRÉVIATIONS

Abréviations et acronymes

AIE	Agence Internationale de l'Energie
ALARP	Niveau de risques le plus bas qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre (« As Low as Reasonably Practicable », ALARP)
AWN	Réseau des femmes d'Assala
BAP	Biodiversity Action Plan
BMP	Biodiversity Management Plan
Boe	Barrel of oil equivalent
BSW	Basic Sediments & Water
CAPEX	Capital expenditure, dépenses d'investissement
CCUNCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEO	Chief Executive Officer
CFO	Chief Finance Officer
CIPD	Chartered Institute of Personnel and Development, une association de professionnels de la gestion des ressources humaines.
CIRP	Country Incident Review Panel
CLO	Community Liaison Officer, Agent de liaison communautaire
CNAMGS	Caisse Nationale Assurance Maladie et de Garantie Sociale
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CO_2e	Équivalent CO_2
Conference of the Parties	Conférence des Parties
COO	Chief Operations Officer
COVID-19	Maladie à coronavirus
CSST	Comité de Santé et de Sécurité au Travail
DCS	Distributed Control System
DGEL	Laboratoires du ministère des Hydrocarbures du Gabon
DGEPN	Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature
ED&I	Égalité, Diversité et Inclusion
EITI	Extractive Industry Transparency Initiative
EPI	Equipement de protection individuelle
ESAP	Environmental Social Action Plan
ESG	Environment, Social & Gouvernance
ESIA	Environmental Social Impact Assessment
ESP	Electrical Submersible Pump
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAR	Fatal Accident Rate
FDCL	Fonds de Développement des Communautés Locales
GES	Gaz à effet de serre
GFR	Réduction du torchage de gaz
GOR	Gas to Oil Ratio
GPA	Goals, Performance and Appraisal
GRI	Global Reporting Initiative
HR	RH, Ressources Humaines
HSSE	Health, Safety, Security & Environment pour Santé, Sécurité, Sûreté et Environnement
IAASB	Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance
IFRS	International Financial Reporting Standards
IMS	Système Intégré de Gestion
IOGP	Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz
ISAE	Norme internationale relative aux missions d'assurance
ISF	Induced Static Flotation
IVMS	Systèmes de surveillance embarqués
KPI	Indicateur clé de performance
kWh	Kilowattheure
LFI	Enseignements tirés des incidents
LOPC	Loss of Primary Containment
LTIR	Lost Time Injury Rate
MMscfd	Million de pieds cubes standard par jour
MVCR	Motor Vehicle Crash Rate
NPV	Valeur actuelle nette
NRMM	Non-Road Mobile Machinery
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OPEX	Dépense d'investissement
PLC	Controleur logique programmable
POB	Personnel on board (personnel présent sur site)
PPM	Parties par millions
PSE	Process Safety Event, événements de la sécurité des procédés
PWRi	Réinjection de l'eau de production
SCE	Safety Critical Elements, éléments critiques pour la sécurité
SFI	Société Financière Internationale
TCFD	Taskforce for Climate-related Financial Disclosures
tCO_2e	Tonnes d'équivalent CO_2
TDS	Total Dissolved Solids
TRIR	Total Recordable Injury Rate
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UN SDG	United Nations Sustainable Development, Objectifs de développement durable des Nations unies
VRF	Débit de réfrigérant variable
WBCSD	World Business Council for Sustainable Development
WRI	World Resources Council

Composés chimiques référencés

CH_4	Méthane
CO	Monoxyde de Carbone
CO_2	Dioxyde de carbone
HFC	Hydrofluorarbures
NF_3	Triofluorure d'azote
COVNM	Composé organique volatil non méthanique
Nox	Oxydes d'azote
PFC	Perfluorocarbure
PM	Particlues en suspension
SF_6	Hexafluorure de soufre
SO_2	Dioxyde de soufre

Termes et définitions

Termes clés et définitions utilisés dans chaque section de ce rapport ESG.

Social

Accident[1] : un incident de véhicule à moteur lié au travail, par exemple une collision ou un autre événement, qui a entraîné des dommages au véhicule, un renversement du véhicule, des blessures corporelles ou un décès.

Entreprise gabonaise[3] : une société enregistrée au Gabon selon la classification des sociétés du code des hydrocarbures gabonais.

Taux d'accidents mortels (FAR)[2] : nombre d'accidents mortels de l'entreprise ou d'un prestataire par million d'heures travaillées.

Taux d'incidents de travail avec arrêt (LTIR)[2] : nombre d'accidents avec arrêt de travail (décès et journées de travail perdues) par million d'heures travaillées.

Taux d'accidents de véhicules à moteur (MVCR)[1] : le nombre total d'accidents de véhicules, divisé par la distance parcourue, exprimée en millions de kilomètres.

Taux d'incidents avec blessures enregistrables (TRIR)[2] : nombre d'accidents enregistrables (décès, cas de journées de travail perdues, cas de journées de travail restreintes, cas de traitements médicaux) par million d'heures travaillées.

Environnement

Brûlage de routine[4] : gaz brûlé à la torche au cours d'opérations normales de production de pétrole, en l'absence d'installations suffisantes ou de géologie favorable pour réinjecter le gaz produit, l'utiliser sur place ou l'expédier vers un marché (voir aussi « Brûlage à la torche »).

Confinement primaire[4] : récipient, tuyau ou tonneau conçu pour retenir une matière à l'intérieur.

Confinement secondaire[4] : barrière physique imperméable et étanche spécifiquement conçue et entretenue pour empêcher les matières déversées d'atteindre le sol ou l'eau.

Déversement dans l'environnement[4] : tout rejet involontaire dans l'environnement de liquides ou de solides associés aux opérations en cours, à partir d'un confinement primaire ou secondaire.

Eau douce[4] : la définition varie en fonction des lois et réglementations locales. En l'absence de réglementation, l'eau douce est définie, à des fins de déclaration, comme de l'eau non saumâtre et peut inclure l'eau potable, l'eau de consommation et l'eau utilisée en agriculture.
La concentration totale en solides dissous (TDS) de ce type d'eau peut atteindre 2 000 mg/L.

Eau produite[4] : eau qui a été amenée à la surface pendant la production d'hydrocarbures, y compris l'eau de formation, l'eau de reflux et l'eau de condensation.

Eaux usées de traitement[4] : eaux associées aux opérations qui entrent en contact avec des hydrocarbures ou d'autres produits chimiques.

Événement lié à la sécurité des procédés (ESP)[8] : rejet non planifié ou non contrôlé de toute matière, y compris les matières non toxiques et non inflammables (par exemple, vapeur, eau chaude, azote, CO_2 comprimé ou air comprimé) d'un procédé, ou événement ou condition indésirable qui, dans des circonstances légèrement différentes, aurait pu avoir des conséquences de libération d'un matériau.

- **Niveau 1 et 2 PSE[9] :** ICP de sécurité des procédés couvrant les incidents de perte de confinement (LOPC) majeurs et moins graves et indiquant la défaillance de barrières multiples.
- **Niveau 3 PSE[9] :** ICP de sécurité des procédés enregistrant une situation opérationnelle typiquement considérée comme un « accident évité de justesse », qui a mis à l'épreuve le système de sécurité en progressant à travers une ou plusieurs faiblesses de la barrière pour aboutir à un événement ou une condition avec (i) des conséquences qui ne répondent pas aux critères du niveau 1 ou de niveau 2 (voir ci-dessus) (ii) aucune conséquence réelle, mais la reconnaissance que, dans d'autres circonstances, d'autres barrières auraient pu être franchies et qu'un PSE de niveau 1 ou 2 aurait pu se produire.
- **Niveau 4 PSE[9] :** ICP relatifs à la sécurité des procédés couvrant la mise en œuvre (discipline opérationnelle) et l'efficacité (performance) des éléments du système de gestion qui soutiennent la performance des barrières clés.

Intensité de carbone[13] : La quantité de CO2 rejetée par unité d'une autre variable telle que le baril d'équivalent pétrole (bep).

Intensité de prélèvement d'eau douce[4] : différence entre le prélèvement d'eau douce et une unité de production définie, telle que les barils de pétrole.

Neutralité carbone (émissions nettes de CO_2 nulles)[13] : les émissions nettes de CO_2 sont atteintes lorsque les émissions de CO_2 produites par l'homme sont équilibrées au niveau mondial par les émissions de CO_2 enlevés par l'homme au cours d'une période donnée. Zéro net « Zéro émissions nette » de CO_2 est également appelée neutralité carbone.

Neutralité hydrique[5] : réduction de l'empreinte hydrique d'un individu ou d'une entreprise dans la mesure du possible et compensation de l'impact résiduel ; veiller à ce que l'eau prélevée n'excède pas les niveaux d'eau douce actuellement disponibles.

Perte de confinement primaire (LOPC)[9] : rejet non planifié ou non contrôlé de toute matière, y compris les matériaux non toxiques et ininflammables (par exemple, vapeur, eau chaude, azote, CO_2 comprimé ou air comprimé).

Service écosystémique[4] : les avantages que les écosystèmes apportent au bien-être de l'homme.

Stress hydrique[6,7] : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles ; capacité ou absence de capacité à répondre à la demande humaine et écologique pour l'eau.

Torchage[4] : masse (ou volume) totale d'hydrocarbures dirigée vers des torchères opérationnelles, où les hydrocarbures sont consommés par combustion.

Termes spécifiques et définitions

Non-conformité (ISO 14001)[10]

Non-conformité majeure : l'absence ou le défaut de mise en œuvre et de maintien d'un ou de plusieurs éléments du système de management, ou une situation qui, sur la base des preuves objectives disponibles, soulèverait un doute important quant à la capacité du management à réaliser : la politique, les objectifs ou les engagements publics de l'organisation, la conformité aux exigences réglementaires applicables, la conformité aux exigences applicables des consommateurs, la conformité aux éléments livrables des critères d'audit.

Non-conformité mineure : résultat indiquant une faiblesse dans le système mis en œuvre et tenu à jour, qui n'a pas eu d'incidence significative sur la capacité du système de management ou qui n'a pas mis en péril les produits livrables du système, mais qui doit être corrigée pour garantir que la future du système.

Non-conformité (SFI)[10]

Non-conformité majeure : non-conformité qui affecte la capacité du système de management à atteindre les résultats escomptés.

Non-conformité mineure : non-conformité qui enregistre le non-respect d'une exigence. Une partie externe identifie une activité ou une procédure spécifique en matière d'environnement, de santé et de sécurité qui n'est pas conforme à la législation, à la procédure ou à la norme applicable ; il peut s'agir d'un seul manquement observé ou d'un incident isolé.

Opportunité d'amélioration (ou opportunité d'amélioration) : une opportunité qui concerne les domaines et/ou les processus de l'organisation qui peuvent satisfaire aux exigences minimales de la norme, mais qui pourraient être améliorés.

Amélioration continue : un élément qui couvre les efforts continus pour améliorer les produits, les services ou les processus.

Évaluation de l'impact environnemental et social[10]

Évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA) : étude d'évaluation des impacts directs et indirects d'un projet sur l'équilibre écologique, la qualité de vie et l'environnement des communautés résidant dans la zone où se situe le projet et dans les zones adjacentes.

Fermeture de site[10]

Déclassement : fermeture de l'installation, y compris des puits, suivie de l'enlèvement des équipements de traitement, des bâtiments et des structures.

Remédiation : gestion des sols, des eaux de surface et des eaux souterraines potentiellement contaminés afin de prévenir, de minimiser ou d'atténuer notre impact sur les personnes et l'environnement.

Remise en état : remise en état des terres pour répondre aux besoins de l'entreprise, du gouvernement et/ou de la population locale.

Matérialité[7]

Sujets matériels : les sujets qui représentent les impacts les plus significatifs d'une organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les impacts sur les droits de l'homme.

Court, moyen et long terme[10]

Par court, moyen et long terme, Assala entend les éléments suivants :

Court terme et moyen terme : 2020-2030

Long terme : 2030-2050

Base de calcul

Contrôle opérationnel[11] : dans le cadre de l'approche fondée sur le contrôle, une entreprise comptabilise 100 % des émissions de GES provenant des activités sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel. Elle ne comptabilise pas les émissions de GES des activités dans lesquelles elle détient une participation sans en avoir le contrôle opérationnel.

Méthode fondée sur la localisation[12] : une méthode fondée sur la localisation pour calculer les émissions de scope 2 reflète l'intensité moyenne des émissions des réseaux sur lesquels la consommation d'énergie a lieu (en utilisant principalement des données sur les facteurs d'émission moyens des réseaux).

Sources d'information

1. IOGP, 2020, Rapport 365 "Pratiques recommandées en matière de sécurité des transports terrestres"
2. IOGP, 2021, Indicateurs de performance en matière de sécurité
3. Code gabonais des hydrocarbures
4. Guide Ipieca pour l'établissement de rapports sur le développement durable dans l'industrie pétrolière et gazière (2020)
5. https://www.lawinsider.com/dictionary/water-neutral
6. https://www.sdg6data.org/en/country-or-area/gabon#anchor_6.1.1
7. Global Reporting Initiative (GRI) 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021, norme sectorielle
8. American Petroleum Institute Guide to Reporting Process Safety Events Version 3.1
9. IOGP, 2018, Rapport 465 "Process safety - Recommended practice on Key Performance Indicators" (Sécurité des procédés - Pratique recommandée pour les indicateurs clés de performance)
10. Rapports et documents internes
11. https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards/ghg-protocol-revised.pdf
12. https://ghgprotocol.org/sites/default/files/Scope2_ExecSum_Final.pdf
13. Adapté de : https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/glossary/

MISE EN GARDE

Le rapport environnemental, social et de gouvernance (ESG) d'Assala contient certaines déclarations prospectives, ainsi que des références à des cibles et objectifs internes. Dans certains cas, Assala utilise des termes tels que « viser », « prévoir », « avoir l'intention », « anticiper », « s'assurer », « s'attendre à », « sera », « objectif », « perspectives », « intention » et des expressions similaires, ou la forme négative de celles-ci, dans le cadre de la discussion de questions opérationnelles et financières futures. Ces déclarations prospectives et les discussions sur les objectifs, les cibles, les stratégies, les objectifs et la croissance en matière d'ESG, ainsi que sur les politiques, programmes, projets et initiatives se rapportent à des événements ou circonstances futurs, et non passés, ou à des déclarations de faits historiques, à la situation financière, aux résultats des opérations et initiatives d'Assala, ainsi qu'à d'autres objectifs, ambitions, plans ou intentions pour ses activités.

Ces déclarations peuvent porter, sans limitation, sur les émissions de gaz à effet de serre (GES), les niveaux de torchage et les objectifs de réduction, ainsi que sur le calendrier prévu pour atteindre ces objectifs, le cas échéant ; la qualité de l'air ; la gestion de l'eau ; l'impact sur la biodiversité ; les relations avec les communautés ; la santé et la sécurité du personnel ; l'évaluation des réserves, les dépenses d'investissement et les coûts des puits ; l'éthique des affaires et la transparence ; la gestion de l'environnement juridique et réglementaire ; et la gestion des risques d'incidents critiques.

Les déclarations prévisionnelles incluses dans ce rapport impliquent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent matériellement des résultats anticipés. Par conséquent, vous ne devez pas vous fier aux déclarations prévisionnelles pour prédire les résultats réels, et Assala n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des déclarations prévisionnelles. Toute déclaration prospective n'est valable qu'à la date à laquelle elle est faite et Assala n'a aucune obligation de mettre à jour ces déclarations.

Ces déclarations prospectives reflètent les attentes et les hypothèses actuelles concernant des événements futurs et, bien qu'Assala considère ces attentes et hypothèses comme raisonnables, elles sont, de par leur nature, intrinsèquement soumises à des risques et incertitudes significatifs d'ordre commercial, économique, concurrentiel, réglementaire et autres, dont beaucoup échappent à notre contrôle et sont difficiles à prévoir, notamment : les changements sociétaux dans la demande des consommateurs et la volatilité des prix des produits de base en raison de l'évolution de la dynamique entre les membres de l'OPEP+ et de l'incertitude concernant la demande créée par la pandémie de la COVID-19 ; les coûts, le calendrier et les résultats des forages et des opérations ; les incertitudes concernant les estimations des réserves, l'identification des sites de forage et la capacité d'ajouter des réserves prouvées à l'avenir ; les hypothèses qui sous-tendent les prévisions de production ; l'accès aux capitaux et leur coût ; les contrats de couverture et autres contrats financiers ; les risques liés à la cybersécurité ; les dangers inhérents et les risques normalement liés au forage, à la production, au transport et au stockage d'hydrocarbures et de gaz naturel ; les services d'achèvement, l'équipement, les fournitures, le personnel, les services pétroliers et l'eau nécessaires pour exécuter les plans d'exploration et de développement, y compris en raison de l'impact de la COVID-19 ou d'autres pandémies, des catastrophes naturelles et des conditions météorologiques défavorables ; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement ; le prix et la disponibilité des carburants alternatifs ; les politiques et actions politiques et économiques du Royaume-Uni, de la République du Gabon (y compris en tant qu'actionnaire d'Assala Gabon S.A.) ou de tout autre pays ; les conditions économiques générales ; les changements défavorables dans les régimes fiscaux ; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt ; le développement et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays en voie de développement ; les difficultés géologiques ou techniques, les problèmes opérationnels, les actions des concurrents et des contreparties ; l'instabilité politique et sociale mondiale, les événements et les actions, y compris la guerre ; les changements ou du non-respect des lois et des réglementations gouvernementales ; l'incapacité à atteindre les objectifs stratégiques ; le changement climatique et ses effets et autres changements dans les conditions commerciales ; l'incapacité à attirer et à retenir du personnel qualifié, de mauvaises relations de travail et des actions syndicales de la part des travailleurs ; et l'incapacité à obtenir les approbations gouvernementales nécessaires, le cas échéant, ce qui pourrait compromettre la capacité d'Assala à répondre à ses attentes reflétées dans les déclarations prospectives.

Ce rapport couvre les activités des sociétés affiliées Assala Energy UK Limited et Assala Gabon S.A., menées conjointement ou séparément, au cours de la période de référence 2022 (1er janvier - 31 décembre). Le nom « Assala » dans ce rapport se réfère collectivement aux entités Assala Energy UK Limited et Assala Gabon S.A. et les termes tels que « nous », « notre » et « nos » sont utilisés par commodité pour se référer aux deux entités. Les informations spécifiques à une seule entité sont indiquées sous le nom d'Assala Energy ou d'Assala Gabon, respectivement.

ASSALA ENERGY

www.assalaenergy.com

www.linkedin.com/company/assala-energy/

Tous droits réservés : Assala Energy UK Limited. Publié : Avril 2023. Rédigé et compilé par : Sophie Roulston, ESG reporting Lead, Assala Energy UK Limited.
Création, conception et production : You Are Stories (www.youarestories.com). Crédits photos : Matt Martin (Captis Imagery), Karl Doukaga, DJ Ray et ressources internes.